LA BAISSE ET LA HAUSSE DU FRANC

—

La dépréciation de la monnaie française sur le marché international ou (ce qui revient au même) la hausse des changes étrangers en France est certainement, parmi les phénomènes économiques tout à fait extraordinaires et généralement fort désagréables auxquels nous fait assister cette terrible période d'après-guerre, un de ceux qui attirent le plus l'attention. C'est une attention pleinement méritée, et nous espérons qu'après avoir parcouru notre exposé, le lecteur parviendra à la conviction que les répercussions de cette baisse sont plus profondes encore, qu'elle provoque, dans le fonctionnement du corps social, des conséquences bien plus graves qu'on ne le suppose généralement. En effet, ce que nous nous proposons ici, ce n'est pas de rechercher les causes de la baisse ni d'en indiquer les remèdes ; on a beaucoup parlé des unes et des autres et il semble bien que, dans la voie des réparations, la France prend le bon chemin en améliorant sa balance commerciale par l'accroissement de la production (ainsi que le démontre le relevé des exportations et importations pour les premiers mois de l'année courante). Nous entendons, au contraire, nous borner à étudier le phénomène en lui-même, c'est-à-dire justement dans ses conséquences directes et ses répercussions un peu plus lointaines. Pour ce faire, nous tâcherons de ne nous servir que de constatations en quelque sorte palpables et de n'y

rattacher que des raisonnements d'un bon sens tout à fait élémentaire. Il est presque inutile d'ajouter que nous n'avons point l'ambition de révéler ainsi au lecteur des choses entièrement inconnues, et tout ce qu'il y aura d'un peu essentiel dans les lignes qui vont suivre a été, généralement, dit et redit maintes fois. Mais si chaque trait particulier est suffisamment connu, l'ensemble en paraît assez rarement envisagé et peut-être le lecteur finira-t-il par conclure qu'il forme un tableau sensiblement différent de celui qu'on a l'air de présenter couramment.

L'argent qui circule, la *monnaie*, dans son sens le plus large, n'est qu'un moyen d'échange qui sert à abréger commodément les modalités du troc primitif — c'est là un truisme qui n'a, semble-t-il, point besoin d'être démontré. Il s'ensuit que cette monnaie peut avoir une valeur purement convenue. C'est le cas pour la monnaie dite *fiduciaire*, le papier-monnaie, à partir du jour où cesse, aux caisses de l'Etat ou de l'institution financière à laquelle il a concédé le privilège de l'émission, — en France, comme chacun sait, ce privilège appartient exclusivement à la Banque de France, — l'échange de ces assignats contre de la monnaie sonnante et trébuchante. On peut sans doute faire valoir qu'il y intervient aussi (du moins dans une situation économique telle que la présentent les finances françaises) l'espoir de voir le papier remboursé, à un moment futur, en cette monnaie sonnante. Mais c'est là, au fond, une vue assez lointaine et qui a trait, plutôt, aux bases sur lesquelles repose la convention en vertu de laquelle s'opère la circulation du papier, car, en ce qui concerne la réalité la plus immédiate, il n'est pas douteux que si nous acceptons tous du papier en échange d'objets que nous vendons ou de services que nous rendons, c'est simplement parce que nous demeurons assurés que ce papier pourra à son tour nous servir à nous procurer des objets ou des services.

Une telle convention qui — on s'en aperçoit en France depuis près de six ans — fonctionne parfaitement à l'inté-

rieur d'un pays plus ou moins organisé, pourrait-elle s'établir pour la terre entière ou du moins — ce qui revient au même, les pays barbares comptant, au point de vue économique,pour peu de chose — pour l'ensemble des pays civilisés ? Cela n'est pas strictement impossible en théorie, mais, dans la pratique,cela serait certainement fort malaisé à réaliser. En effet, l'émission, la création des signes monétaires est certainement une fonction du gouvernement, — que ce dernier l'exerce directement ou la confie à quelque intermédiaire, — et le gouvernement, ou plutôt le corps social dont il est censé être le représentant, a des besoins constants et, depuis des siècles, constamment grandissants. Pour les satisfaire, le gouvernement enlève, par le moyen de l'impôt, aux particuliers une partie de leur gain ou de leur fortune, ce qui est une opération parfois difficile et toujours fort désagréable pour les intéressés. La tentation est donc permanente — surtout en des moments de crise que toute société constituée traverse de temps en temps — d'abuser de ce moyen si commode de la création du papier-monnaie. Les gouvernants ne sont retenus sur cette pente que par la considération des graves inconvénients qui résulteraient, pour leurs administrés et, par répercussion, pour eux-mêmes, d'une multiplication par trop inconsidérée de ces émissions. Mais, s'ils pouvaient faire supporter ces inconvénients en grande partie par les citoyens d'un Etat autre que le leur et dont le mécontentement, par conséquent, ne les toucherait guère, le frein deviendrait évidemment à peu près inopérant. Il faudrait donc nécessairement qu'il y eût, dans cet ordre d'idées, des traités formels entre les Etats, par lesquels ceux-ci renonceraient à une partie au moins de leurs prérogatives économiques, et ces traités devraient comporter l'institution d'une autorité centrale chargée de contrôler l'exécution de ces engagements. Il n'y a qu'à considérer les obstacles auxquels se heurte l'établissement de la très modeste *Ligue des nations*, pour se convaincre qu'il y a là une tâche, pour le moment, à peu près impos-

sible. Etant donné que le sentiment national — que ce soit pour le bien ou le mal de l'humanité, nous n'avons pas ici à le rechercher — est devenu ce qu'il est, il est certain qu'il ne supporterait nulle part l'établissement d'un tel contrôle, nécessairement gênant et tracassier au point de vue de l'omnipotence, de la « souveraineté » de l'Etat, en tant qu'expression extérieure de la nation. Mais cet obstacle extérieur n'est peut-être pas encore le plus grave. Un pire réside dans la complexité même de la question financière en général, dans la multiplicité et l'imprévu des répercussions que provoque chaque geste dans ce domaine, ce qui fait que tout arrangement entre deux Etats concernant la circulation des moyens d'échange a une tendance à devenir, au bout de quelque temps, littéralement inexécutable. On l'a observé depuis longtemps, contrairement aux conventions politiques, dont la confection donne tant de mal aux hommes d'Etat, les conventions monétaires paraissent très faciles à établir ; mais elles sont bien plus difficiles encore à maintenir que les traités politiques, — ainsi qu'on le voit du reste en ce moment pour la crise qui, à peu près, annule l'existence de l'*Union monétaire latine*, dont les limites cependant étaient si restreintes.

Ainsi il faut bien nous résigner à voir la circulation fiduciaire se limiter à l'intérieur du pays — du moins dans l'état actuel de l'Europe, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'un peuple y institue une véritable domination politique, comme pensaient évidemment le faire les Allemands, ou jusqu'à ce qu'il s'y crée un pouvoir financier suprême contrôlant efficacement et dans tous ses détails la vie économique du monde entier, comme Wells l'a prévu dans son *Dormeur*.

Or, tout le monde sait que la population française ne peut suffire à ses besoins par ce que produit la France. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour constater que les choses les plus indispensables à la vie de tous les jours, telles que les produits alimentaires, la houille des usines, la laine ou le coton des vêtements, l'essence et le

caoutchouc des automobiles, etc., etc. viennent en grande partie de l'étranger. La France n'est pas seule dans ce cas, tous les pays civilisés ont besoin d'échanges, de commerce international, pour parfaire ce que leur propre production présente d'insuffisant. Il ne serait pas impossible, sans doute, du moins en théorie, qu'un pays s'isolât, fermât absolument ses frontières à l'exportation et à l'importation. Sous la pression des nécessités imposées par la guerre, beaucoup de pays européens ont fait récemment l'apprentissage de mesures de contrainte de ce genre et, quelque incomplet que fût dans ces cas l'isolement économique, il a certainement été la source de privations et de souffrances sans nombre ; en Russie, Lénine préside actuellement à une expérience beaucoup plus parfaite dans le même ordre d'idées, mais là aussi les résultats n'apparaissent point particulièrement enviables. — On parle souvent dans les journaux, voire même au parlement, de mesures tendant à rendre le pays « indépendant de l'étranger » dans tel ou tel domaine particulier. Mais il faut bien comprendre qu'au point de vue qui nous occupe ici toute action de ce genre ne constitue point, en elle-même, un progrès. Sans doute, s'il s'agit d'accroître la production générale du pays, comme par exemple par une meilleure exploitation des houillères ou par l'utilisation de forces hydrauliques l'opération doit être, en terme général, avantageuse ; encore faut-il qu'elle ne coûte pas trop cher, car dans ce cas elle risque de priver de capital d'autres entreprises, qui seraient plus utiles parce qu'elles augmenteraient la production nationale dans une mesure plus considérable encore. Mais il peut arriver surtout qu'en intervenant pour modifier artificiellement l'orientation de la production on nuise plutôt à la situation économique générale. Ainsi le Français, qui excelle dans la production artistique, n'est sans doute pas très supérieur aux autres populations dans des travaux manuels plus primitifs. Si, par suite de mesures gouvernementales ou de leurs répercussions chez les voisins, un ouvrier qui produit

dans sa journée quelque chose que ceux-ci consentent à payer 50 fr. doit désormais se consacrer à un travail plus grossier qui ne produit que ce que ses voisins consentaient à vendre 20 fr., le résultat de ce changement sera d'aggraver d'autant le déficit de la balance commerciale, et par conséquent d'accroître la dépréciation de la monnaie française. Sans doute, on peut estimer indispensable, au point de vue de la défense nationale, d'assurer la production, à l'intérieur du pays, de telle ou telle nécessité. Ainsi l'Angleterre, par suite de sa situation insulaire et des conditions, forcément incertaines, d'une guerre maritime future, pourrait se préoccuper de son ravitaillement en blé et en viande, que la production nationale, à l'heure actuelle, n'assure que très partiellement. Pour la France, avec ses frontières multiformes, mi-continentales et mi-maritimes, le problème apparaît beaucoup moins inquiétant. Mais, quoi qu'il en soit, et quelle que soit l'importance qu'on veuille attribuer à des considérations de ce genre, elles sortent entièrement du cadre de la présente étude où nous envisageons uniquement l'aspect économique de la question ; à ce point de vue, il n'est pas douteux que chacun servira le pays de la manière la meilleure en se livrant au travail qui sera le plus avantageux à ses propres intérêts, bien entendu à la condition que ce ne soit pas une occupation dirigée directement contre les intérêts de la communauté, — mais c'est là à quoi doit pourvoir la loi pénale.

L'importateur français, en acquérant des marchandises à l'étranger, — qu'il les achète au comptant ou à crédit, — ne peut offrir comme équivalent que des billets de banque français — qui sont la seule monnaie qu'il ait à sa disposition. Cette monnaie ne peut, bien entendu, servir au vendeur à lui procurer directement des objets ou des services dans son pays : si vous arriviez à Londres muni des mille francs que la loi française vous permet d'emporter, vous seriez obligé, avant de songer à déjeuner, de passer chez un changeur pour convertir ce papier français en papier anglais

(car, en Angleterre aussi, c'est du papier-monnaie qui circule exclusivement et l'on n'y voit pas plus de *sovereigns* qu'on ne voit de pièces de vingt francs en France). On pourrait dire que ce qui rend cette opération possible, c'est le fait que le changeur anglais sait qu'il y a probabilité pour que la France, à un moment donné, revienne à la circulation de l'or, et qu'il existe même, à l'heure actuelle, à la Banque de France, un trésor de cinq milliards et demi d'or qui, évidemment, facilitera beaucoup cette opération; il accepte le papier-monnaie français parce qu'il escompte un remboursement futur en métal. Il n'est pas douteux, en effet, que des considérations de ce genre, fondées sur des prévisions d'avenir, agissent fortement sur le banquier. Mais ce qui agit bien plus vigoureusement encore, c'est la certitude que, moyennant la monnaie française, on peut se procurer immédiatement en France des marchandises dont le public anglais a besoin à son tour et qu'il consentira donc à payer en monnaie anglaise. C'est ainsi, par l'échange des productions des deux pays, que s'établira, en définitive, la *balance commerciale*, et l'on voit tout de suite que, selon que cette balance sera favorable à l'un ou à l'autre de ces deux pays, la monnaie fiduciaire de l'un ou de l'autre sera plus demandée, aura, par la loi de l'offre et de la demande, la tendance de hausser de prix — indépendamment d'autres causes, telles que l'inflation fiduciaire et l'espoir de la voir cesser, dont nous avons parlé et qui agissent sans doute également, mais de manière moins directe.

Que s'il s'agit d'opérer des achats non pas en Angleterre, mais aux Etats-Unis, il y aura cette différence que l'importateur français ou le vendeur américain devront convertir le papier-monnaie français en or ou, ce qui revient au même, en papier américain convertible à tout instant en monnaie d'or, car les Etats Unis ont gardé intacte la circulation métallique, telle qu'elle existait en France avant la guerre. On dit généralement que la monnaie d'or, à l'encontre de la monnaie fiduciaire, possède une valeur intrinsèque, et cela

est exact en ce sens que le papier de la Banque de France, si l'on effaçait ce qui est écrit dessus, serait un simple chiffon, alors qu'une pièce d'or, dans ce cas, continuerait à valoir à peu près la même chose. Cela tient à ce que les hommes, depuis les temps les plus reculés, ont infiniment apprécié cette matière que l'on appelle l'or. Elle n'a jamais beaucoup servi à des usages véritablement utiles et elle n'y sert pas encore beaucoup à l'heure actuelle ; mais on la recherche en tant qu'ornement. Il faut remarquer cependant que, même en cette qualité, la moindre partie de l'or existant actuellement dans le monde se trouve réellement employée : le poids de l'ensemble des bijoux d'or, de la vaisselle ou des objets d'art, etc. en or massif qui existent est sans doute infime, comparé à la masse d'or qui circule comme monnaie ou qui, en qualité de « réserve métallique », est empilée dans les souterrains des banques ; et l'Américain qui reçoit de l'or en paiement ne songe certainement point aux bagues, bracelets, etc., qu'il pourrait en faire confectionner pour lui ou pour sa femme, mais plutôt en général aux objets ou services qu'il pourra se procurer moyennant cette *monnaie*. A ce point de vue, la chose se passe donc exactement comme s'il s'agissait de bank-notes françaises ou anglaises. Mais il y a cette différence que si l'importateur français disposait, au lieu de billets de la Banque de France, de pièces de 20 francs, il lui suffirait de les porter à la Monnaie de Washington pour les faire transformer en pièces américaines. Il ne lui coûterait, dans ce cas, que ce que l'ensemble des deux frappes (la frappe française dont il perd et la frappe américaine dont il acquiert le bénéfice) représente de frais ; on l'appelle, d'un terme anglais, le *gold point* ; et l'agio entre deux pays jouissant tous deux de la circulation d'or ne peut jamais dépasser considérablement cette limite, qui est fort basse (quelques pour mille). Alors que pour la monnaie fiduciaire les possibilités de l'agio sont (on ne le sait que trop) proprement illimitées. En d'autres termes, il y a, entre la monnaie-papier et la monnaie-

or, cette différence que la première ne peut circuler qu'à l'intérieur du pays émetteur, alors que la seconde a cours dans le monde entier. C'est la seule distinction véritablement essentielle, mais elle est, comme il est facile de s'en convaincre, capitale.

Il est clair, en effet, que tout produit importé d'un pays à circulation d'or, c'est-à-dire, par exemple, tout produit américain, a été payé en or. Par conséquent, le prix auquel il est vendu en France doit être calculé conformément à l'agio sur l'or, il doit inclure cet agio. Mais, cela est important à constater, il n'est pas nécessaire pour cela que l'objet vendu en France ait été lui-même introduit d'Amérique et payé en or ; il suffit que ce soit un objet point trop dissemblable pour qu'au point de vue de l'utilisation une concurrence ait pu s'établir entre eux. Ainsi, pour prendre un exemple de pure fantaisie : mettons que la France puisse produire les deux tiers de la laine dont elle a besoin et soit obligée d'introduire le tiers qui lui manque. Ce tiers, les filatures et les tissages de laine le paieront en or. Mais il est tout à fait certain que le prix du produit indigène, s'il est moins élevé, se haussera, au bout de quelque temps, à un niveau correspondant. En effet, les fabricants français, avant de recourir au produit plus cher, s'adresseront au produit français ; mais, comme il n'y en aura pas assez pour les satisfaire tous, ils auront tôt fait de le vendre aussi cher que le produit américain — le producteur ou le vendeur des laines françaises étant d'ailleurs parfaitement au courant des prix étrangers et sachant dès lors jusqu'à quel niveau il peut porter ses prix à lui avant que le concurrent américain n'intervienne. Il se peut sans doute que, devant le renchérissement d'un produit, la consommation diminue de telle façon que l'importation devienne inutile. Dans ce cas, bien entendu, le prix se réglera par la concurrence intérieure seule. Mais tant que ce ne sera pas le cas, tant qu'on constatera des importations notables d'une marchandise quelconque, on peut être sûr que le prix de cette mar-

chandise se réglera en général d'après celui qu'elle atteint dans le pays d'où elle provient (bien entendu, augmenté des frais de transport, etc.) et que, par conséquent, pour les produits américains, ce prix devra être calculé d'après l'agio sur l'or.

Il va sans dire que ce ne peut être là qu'une vérité très générale ou, comme disent les physiciens, une vérité *statistique*. Il peut y avoir, dans des cas particuliers, des déviations assez considérables, le commerçant a pu acheter plus ou moins avantageusement et il peut trouver, à son tour, avantageux de céder son stock plus ou moins cher : point n'est besoin de l'expliquer aux femmes, qui croient aux « occasions » d'une foi robuste. Mais, dans la moyenne, cela se passe bien comme nous l'avons exposé. De même qu'une escadre ne peut marcher qu'à la vitesse du bateau le plus lent qui en fait partie, le prix d'une marchandise se règle en général d'après celui de la quantité la plus chère qui est entrée dans la consommation.

La hausse provoquée ainsi, sur un article déterminé, par le fait que la production intérieure n'est pas à même de le fournir en quantités suffisantes et qu'il faut, en l'achetant en Amérique, le payer en monnaie d'or, aura une tendance à s'étendre à tous les articles similaires, non seulement au point de vue de l'utilisation, mais encore à celui de la production. En effet, une usine n'est pas généralement limitée à la production d'un article unique, ses machines au contraire sont susceptibles, surtout si l'on se résigne à quelques transformations, souvent rapides et peu coûteuses, de produire toute une série d'articles, assez différents aux yeux du profane. Si une de ces productions devient, par suite de la hausse du prix, particulièrement profitable, l'usine, en se tournant vers elle, réduira d'autant la fabrication d'articles analogues qui, devenant plus rares, tendront à leur tour à devenir plus chers, jusqu'à atteindre un prix correspondant (au point de vue de la rémunération du travail et du capital, des profits, etc.) à celui de l'article

importé. Sans doute, l'accroissement de la production de l'article importé lui-même tendra-t-il de son côté à peser sur le prix de l'article importé. Mais c'est là une action dans le genre de celle dont nous avons parlé tout à l'heure et qu'exerce la réduction de la consommation, consécutive à une hausse du prix de vente. Si, en dépit de cet accroissement de la production, l'importation continue dans des proportions notables, c'est un signe certain que ce frein s'est montré inopérant et qu'en ce qui concerne le prix de l'article partiellement importé, l'agio sur l'or joue en plein et qu'il exerce aussi sa répercussion sur les prix de tous les articles dont les procédés de fabrication ressemblent aux siens.

Ainsi, à ce point de vue déjà, l'agio sur l'or entre dans le calcul des prix en France dans une mesure bien plus considérable qu'on n'a l'air souvent de le supposer.

Le prix en or du marché américain agira dans un sens tout à fait analogue sur le prix du marché français en ce qui concerne les produits (et notamment les produits manufacturés) que la France exporte aux Etats-Unis. Sans doute, le fait même de cette exportation prouve-t-il que le prix de l'article, augmenté du fret, etc. est encore inférieur à celui de l'article analogue que les Américains fabriquent eux-mêmes (à supposer, bien entendu, qu'ils fabriquent un tel article). De ce chef, donc, il s'établira là-bas une lutte de concurrence entre l'article indigène, plus cher, et l'article importé, et le prix que recevra le producteur français marquera le résultat de cette lutte. Mais il est clair que, le consommateur américain payant le produit en or, l'agio sur l'or entrera dans le calcul du prix en France. Et l'on aperçoit aussi que, s'il en résulte une hausse sur un article déterminé, susceptible d'être importé aux Etats-Unis, elle s'étendra à des articles similaires, aussi bien comme utilisation que comme production, la raréfaction de l'article forçant le consommateur francais à se tourner vers ce qui peut en tenir lieu et accroissant par conséquent la demande

relative à toute cette production, alors que le profit grandissant inclinera le fabricant à produire davantage de ce qui s'exporte, à négliger d'autres articles qu'il fournissait jusque-là, et tendra par là à diminuer l'offre et donc à faire hausser le prix de ces derniers.

Comment les choses s'arrangeront-elles dans le cas d'importations provenant d'un pays qui a lui-même une circulation exclusivement fiduciaire? En apparence, l'agio sur l'or ne jouera pas ici, et il ne sera question que de celui sur le papier-monnaie du pays producteur. Mais ce n'est là précisément qu'une apparence.

Il faut considérer tout d'abord que le producteur d'un tel pays aura bien souvent la possibilité de vendre sa marchandise également dans un pays à circulation d'or : par exemple, le producteur anglais sera dans l'alternative d'exporter soit aux Etats-Unis, soit en France. Or, le consommateur américain le payant en or, il faudra donc que l'acheteur français lui offre un prix équivalent. D'autre part, les répercussions dont nous avons parlé à propos des importations américaines en France et des exportations françaises en Amérique se feront aussi sentir en Angleterre, elles s'étendront de proche en proche et il y a peu de probabilité pour que l'article anglais importé en France leur échappe.

Il s'ensuit que pour toute marchandise achetée sur le marché international et où, par conséquent, la concurrence internationale entre en jeu, le prix doit s'entendre comme fixé, en fin de compte, en monnaie internationale, en or. Ce qui revient à dire que, pour la détermination du prix en France, l'agio sur l'or entre en jeu.

Nous avons parlé plus haut de l'action que les importations exercent sur les prix d'articles similaires au point de vue de l'utilisation ou de la production. Mais il est aisé de se rendre compte que ces répercussions sont bien plus lointaines encore, que, par le fait, il existe dans chaque pays, entre les prix des choses les plus essentielles à la vie,

une solidarité telle qu'un renchérissement d'une partie notable d'entre elles provoque nécessairement une hausse correspondante du reste.

En effet, de même que le fabricant ayant le choix entre la production de toute une série d'articles similaires se tournera vers le plus avantageux, le producteur en général (nous employons ce terme dans son acception la plus vaste unissant le patron, le technicien et l'ouvrier) choisira l'activité qui lui procurera le plus de profits, au détriment des autres, provoquant ainsi la hausse des produits délaissés. Et, d'autre part, si le *prix de la vie* augmente par le renchérissement d'articles essentiels, l'ouvrier et l'employé sont obligés de demander au patron une rémunération plus forte, ce qui fait renchérir d'autant les articles que produit l'usine. Or, la considération du travail, de l'effort nécessaire à la création des choses est certainement (au point de vue strictement économique, s'entend, et laissant de côté, par exemple, le point de vue artistique) à la base de toute notre appréciation de ces choses, même quand il s'agit de celles qui se trouvent déjà toutes faites; celles-ci étant alors appréciées conformément à l'effort qui serait nécessaire pour créer de nouvelles choses du même type. C'est là une constatation qui, quand on s'y heurte dans la vie pratique, a quelque chose d'irritant : il nous semble scandaleux qu'un commerçant, par suite d'une hausse subite du marché, ose modifier les indications de prix des marchandises qui se trouvent dans son magasin. Ce bénéfice, qui n'a été précédé d'aucun effort, paraît en effet malaisé à justifier au point de vue strictement moral. Mais au point de vue économique le commerçant ne fait qu'appliquer la règle dont nous avons parlé et suivant laquelle le prix d'une marchandise est réglé par celui de la quantité la plus chère entrée dans la consommation (p. 298).

Une excellente illustration de la manière dont les choses évoluent en pareil cas nous est offerte par ce qui se passe en ce moment à Paris, au point de vue de l'habitation et du

loyer. Les maisons sont construites depuis longtemps et si, actuellement, elles sont peut-être un peu plus chères à entretenir, cet accroissement de frais ne justifierait, cela est certain, qu'une hausse du loyer insignifiante. Or, chacun sait que les propriétaires pourraient, s'ils n'étaient contenus par des dispositions légales (et nous verrons tout à l'heure que ces dispositions sont tout à fait justifiées), augmenter au contraire leurs exigences dans des proportions formidables, et il n'est pas bien difficile de reconnaître pourquoi il en est ainsi. Par suite de l'accroissement continuel de la population de la ville, par suite, aussi, du fait que les exigences au point de vue de l'habitation augmentent sans cesse, il est indispensable de construire tous les ans un certain nombre de maisons nouvelles. Ce mouvement était, en temps normal, à tel point important qu'il paraissait en quelque sorte régler la vie économique entière de la capitale : on disait couramment qu'à Paris, « quand le bâtiment marche, tout marche ». C'était, sans doute, une illusion car, à cette enseigne, tout serait arrêté à Paris à l heure actuelle ; mais cette illusion nous fait toucher du doigt l'étendue de cet effort continu de la création d'habitations nouvelles, employé, en temps normal, à satisfaire aux besoins de la population. Mais pourquoi les travaux de construction, suspendus depuis août 1914, n'ont-ils pas repris depuis un an et demi, alors qu'il y a des dizaines, peut-être des centaines de milliers de personnes qui ne demandent qu'à se loger ? C'est tout simplement parce que, comme chacun sait, construire ne serait point, à l'heure actuelle, et en dépit de la demande pressante de logements, une *bonne affaire*. Construire coûterait tellement cher que, même en percevant des prix qui apparaîtraient aux locataires comme relevant du domaine du brigandage pur, le propriétaire ne parviendrait point à assurer à son capital un intérêt qui lui apparaît comme légitime (et qu'il trouve d'ailleurs dans d'autres placements). La situation ne changera que le jour où, dans les entreprises du bâtiment, le capital se trouvera suffisamment rému-

néré : ce qui, on le reconnaîtra, nous assure, sur l'augmentation future des loyers, des vues assez décourageantes. Mais ce qui est certain, c'est que, par suite de l'accroissement des dépenses nécessaires à la création de maisons nouvelles, les propriétaires des maisons existantes verront, sans effort aucun de leur part, leurs revenus grossir démesurément. Et il est tout à fait clair que cette hausse des loyers sera due en premier lieu au renchérissement général de toutes choses, lequel est à son tour, en grande partie, une conséquence de l'agio sur l'or ; alors que, cependant, maisons et loyers n'ont rien à faire avec l'exportation et l'importation et que, sans doute, des matériaux venant de l'étranger n'entreraient que pour une part infime dans le prix de revient d'habitations nouvelles. Ce n'est là qu'un exemple, particulièrement net, de cet enchaînement du prix de toutes choses, et cette constatation corrobore ce que nous avons dit à propos des importations anglaises en France : étant donnés les rapports économiques particulièrement étroits entre l'Angleterre et les Etats-Unis, on comprend que tous les prix se règlent d'une manière immédiate, dans le premier de ces deux pays, selon la monnaie d'or circulant dans le second.

Mais, en réalité, ce que nous venons de reconnaître nous autorise à étendre cette proposition en affirmant *qu'en tout pays, et quelle que soit la dépréciation de la monnaie qui y circule, les prix véritables doivent s'entendre comme fixés en monnaie d'or.* C'est dire que les prix nominaux, en monnaie fiduciaire dépréciée, doivent être calculés comme étant determinés, en premier lieu, par la considération de l'agio sur l'or.

Avant de procéder plus loin, il nous faut donner quelques explications complémentaires, afin de mieux préciser le sens de cette proposition et d'empêcher des malentendus possibles.

Nous n'entendons point affirmer que l'agio sur l'or constitue la cause unique du renchérissement de la vie en

France. Les prix sont la résultante d'une lutte entre des facteurs multiples, et il est tout à fait certain qu'il y a eu une forte hausse sur le marché international même, en monnaie d'or. Ce serait sortir entièrement du cadre de notre sujet que d'en chercher les causes, qui sont d'ailleurs fort apparentes et ont été indiquées maintes fois : c'est l'énorme diminution de la production mondiale *utile* pendant la guerre, diminution qui se perpétue par suite des destructions opérées par les Allemands en France, en Pologne et en Roumanie, l'état troublé de l'Allemagne et des pays de l'ancien empire des Habsbourg et l'isolement de la Russie (qui était auparavant un des grands fournisseurs de matières premières); — ce sont, d'autre part, les besoins démesurément grandis par la nécessité de réparer les dites destructions, ce sont aussi les exigences accrues de la classe ouvrière et d'autres causes encore, moins faciles à préciser, telles que, par exemple, la surenchère monétaire dans les pays à circulation d'or par suite du fait que le métal a pu s'échapper partiellement (c'est-à-dire en tant qu'il ne se trouvait pas enfermé, comme en France, dans des caves bancaires) des pays à circulation fiduciaire et est venu naturellement augmenter le stock circulant en Amérique, etc. Il va sans dire que cette hausse du marché mondial se répercute sur les prix en France, où d'autres facteurs, plus locaux, exercent également leur action. Mais au-dessus de tout cela, se surajoutant à tout cela, se fait sentir l'action de l'agio sur l'or.

Il faut noter, dans un ordre d'idées analogue, que cette proposition ne saurait avoir la rigueur d'un théorème de géométrie. Ce n'est, comme nous l'avons indiqué tout à l'heure, qu'un énoncé statistique, indiquant ce qui se passe dans la moyenne des cas. D'ailleurs, tout le réel se joue dans le temps, et il faut, ici aussi, du temps pour que les choses se rajustent. Ce délai est généralement bien plus court que ne se l'imaginent les gens qui proclament qu'*un franc est un franc ;* mais enfin il existe incontestablement,

et le rajustement même peut se trouver contrarié ou du moins retardé considérablement par le « fait du prince », par des mesures gouvernementales plus ou moins coercitives. C'est le cas pour les loyers et les maisons à Paris dont nous avons parlé et où certainement la hausse actuellement est loin d'avoir atteint le niveau auquel elle serait parvenue si le marché, dans ce domaine, était tout à fait libre. Mais, en dehors même de cas de ce genre, il se peut que, par suite de la rapidité de l'évolution, ses conséquences tardent à se faire sentir en leur plénitude. C'est ce qui fait que, quand la monnaie d'un pays subit brusquement une dépréciation considérable, il peut être avantageux d'y opérer des achats. C'était le cas pour l'Allemagne, dont le mark qui, peu de temps avant l'armistice, valait encore tout près d'un franc d'or, était, dans l'espace d'une année, tombé à moins de 5 centimes. On dit que, par suite de diverses circonstances, les commerçants anglais, américains ou neutres ont su, bien mieux que les Français, tirer parti de cette « occasion » — devenue d'ailleurs beaucoup moins profitable depuis quelque temps, par suite d'une hausse assez considérable des devises allemandes. Mais tout cela, ce ne sont en somme que des anomalies aisément explicables et qui, en cette qualité, loin d'infirmer la règle, la corroborent plutôt.

La règle, d'ailleurs, en elle-même, n'a rien de paradoxal, ni d'inattendu : vous ferez aisément convenir un financier que l'or est la seule monnaie *réelle*, de même que vous ferez facilement reconnaître par un commerçant qu'il ne saurait avoir la prétention d'acheter des produits, sur le marché international, moins cher que ne les paient ses concurrents étrangers ; enfin, tout le monde nous parlera de l'influence que la hausse des changes exerce sur la vie chère. Mais vous n'avez qu'à insister un peu, à montrer quelques-unes des implications les plus immédiates de la règle, pour voir aussitôt les étonnements et les résistances se manifester.

La monnaie, encore un coup, n'est qu'un moyen d'é-

change. Sa valeur ne consiste donc et ne peut consister que dans la somme de commodités de toute sorte qu'elle permet d'acquérir : nous avons vu notamment, tout à l'heure, que la monnaie d'or ne fait pas exception à ce point de vue. Donc si cette somme de commodités diminue, la valeur du franc baisse. En d'autres termes, une hausse de l'agio sur l'or fait baisser le franc non seulement sur le marché extérieur, mais en France — puisque, aussi bien, nous l'avons vu, le prix de toute chose, à l'intérieur du pays, suit assez rapidement le mouvement du change. Il s'ensuit que, dans un pays où (comme en France actuellement) l'agio sur l'or est soumis à des fluctuations rapides, la monnaie, qui est pourtant l'étalon par lequel nous mesurons la valeur de toute chose, cesse d'être elle-même quelque chose de fixe. C'est comme si nous mesurions les champs avec un mètre en caoutchouc, s'allongeant ou se raccourcissant capricieusement. Vous aviez mis de côté, il y a quelque temps, une somme de dix mille francs et vous l'employez maintenant ; évidemment, vous estimez que ce sont les *mêmes* dix mille francs. S'il s'agit de l'achat d'objets déterminés, et si vous vous rappelez le prix auquel vous auriez pu les acquérir au moment où l'argent est arrivé entre vos mains, il est infiniment probable que vous serez étonné du changement. Vous direz : combien tout cela a renchéri ! Mais la vérité est que ce renchérissement provient surtout de ce que cet argent a diminué de valeur pendant qu'il était en votre possession. Vous pensiez le tenir, tenir une *valeur*. Mais chaque baisse du franc, à supposer seulement qu'elle soit suffisamment durable, qu'elle se stabilise assez pour que toutes ses répercussions aient le temps de se manifester, vous enlève une partie de cette valeur ; elle le fait aussi sûrement que si, ayant une somme en or en votre possession, un voleur était venu, nuitamment, en prélever une partie dans votre tiroir. A l'heure qu'il est, vos dix mille francs en valent à peine quatre mille en monnaie d'or et tout ce que vous comptez en francs a

diminué dans la même proportion. Vous avez, par des merveilles d'ingéniosité dans vos placements et par la générosité de l'administration qui vous emploie, doublé votre revenu d'avant-guerre ; mais, en réalité, vous ne disposez, en or, que des quatre cinquièmes de votre revenu d'alors. L'électricien qui vient s'occuper de vos lampes gagne 25 fr. par jour au lieu de 10 fr. qu'il touchait autrefois ; mais c'est, tout au plus, le même salaire. Les députés se sont augmentés de 12.000 fr. par an ; mais en réalité (car il faut être juste) ils n'ont que moins de 11.000 fr. d'or, au lieu des 15.000 qu'ils recevaient. Le journal coûte 15 centimes : c'est 6 centimes, soit presque le sou d'autrefois ; vous payez un roman 6 ou 7 fr., c'est-à-dire en réalité bien moins cher qu'au temps de la circulation d'or. Il est certain que cette petite opération d'arithmétique nous fait mieux comprendre d'où viennent les difficultés de la vie économique actuelle, d'une part pour le consommateur, qui n'a pas toujours vu — loin de là — son revenu s'accroître dans cette proportion et d'autre part pour le producteur qui, en dehors de cet accroissement, est obligé de tenir compte encore des causes multiples de renchérissement *en monnaie d'or*, dont nous avons parlé. Ainsi vous ne vous étonnerez plus que l'éditeur, en dépit des nouveaux prix, déclare ne plus pouvoir publier des manuscrits qu'il aurait, naguère, acceptés sans difficulté.

Mais, si le public était véritablement pénétré de ces vérités, pourtant patentes, avec quelle passion anxieuse ne surveillerait-il pas les moindres mouvements de cette mer tumultueuse des changes !

A l'encontre de l'argent, qui change ainsi constamment de valeur, les objets, les marchandises gardent la leur ; c'est-à-dire qu'à mesure, par exemple, que le franc baisse, ils ont l'air, automatiquement, d'augmenter de prix, et ce double fait exerce, comme il est facile de s'en rendre compte, une énorme influence sur la marche des opérations commerciales, au point de vue des profits qui en résultent.

Le commerçant, dont la fonction consiste à acheter pour revendre, en vue de la distribution de ce qui est produit, est évidemment obligé de conserver en sa possession, pendant quelque temps, ce qui fait l'objet de son commerce. Or, ses opérations se font en monnaie ayant cours, en francs-papier (il n'y en a pas d'autre et, du reste, la loi n'en admet point d'autre). Il en résulte que si, pendant le laps de temps où il était possesseur de la marchandise, celle-ci a subi une hausse, ses profits s'accroissent d'autant.

Afin de reconnaître ce que cela signifie, au point de vue de la prospérité du commerce, on n'a qu'à se rappeler ce fait primordial que le commerçant n'opère presque jamais uniquement à l'aide d'un capital lui appartenant en propre, que généralement, au contraire, ce dernier est plutôt réduit au regard de son chiffre d'affaires, ces affaires se faisant surtout à crédit. Par conséquent le profit, proportionné ici au chiffre d'affaires, devient, en proportion du capital engagé dans ces affaires, énorme. Il est d'autant plus énorme que, précisément, le montant du chiffre d'affaires est plus considérable en proportion du capital. C'est ce qui fait que les profits les plus considérables échoient à ceux qui se livrent aux opérations commerciales les plus rudimentaires, font fonction de simples intermédiaires, de courtiers en quelque sorte (bien entendu, à condition qu'ils achètent et vendent *ferme*, selon le terme commercial usité). Ceux-ci, habitués à se contenter, précisément en raison de la simplicité de leurs opérations, d'une rémunération très réduite — quelques pour cent à peine dans bien des cas — voient ce profit grossir démesurément, décupler, vingtupler, sans qu'il y ait eu besoin de leur part, pour ce faire, du moindre effort, sans même qu'ils y aient eu, bien souvent, à faire preuve de véritable sagacité commerciale.

Convient-il de s'étonner que cet état de choses apparaisse au public comme purement scandaleux et que ce dernier témoigne aux bénéficiaires, qualifiés de *mercantis* et de *profiteurs*, une hostilité non déguisée ? Mais on comprend

aussi que le profiteur, de son côté, ne souscrive pas à ce jugement. Il ne se sent pas en faute. La hausse, en effet, n'est pas son fait, elle n'est pas (sauf dans des cas déterminés) la conséquence d'un accaparement, mais la suite naturelle de l'avilissement du franc, et si l'intermédiaire en a profité, c'est parce que sa fonction même l'a amené à détenir de la marchandise. Il n'a fait qu'acheter et vendre *au cours du marché*, en appliquant ce principe qu'il faut acheter le meilleur marché et vendre le plus cher qu'on peut, principe qui est le fondement de tout commerce et, donc, de la vie économique tout entière de la société d'à présent.

Mais, bien entendu, les marchands de gros ne se trouvent pas seuls favorisés par cette situation. Dans une mesure moindre (car il y a moindre disproportion entre leur chiffre d'affaires et leur capital) en profitent également les commerçants de détail, car eux aussi détiennent la marchandise pendant un laps de temps plus ou moins long. Enfin les fabricants en profitent à leur tour, car entre le moment où ils achètent leurs matières premières et celui où, après les avoir transformées, ils les écoulent, ces marchandises ont monté de prix. On pourrait sans doute objecter que ce laps de temps étant à peu près le même chez tous les producteurs, il n'y a point de raison, tous ayant acheté les matières premières à peu près au même moment, pour qu'ils ne fassent pas entrer dans le calcul du prix de vente le prix auquel elles ont été réellement acquises. Mais c'est que le fabricant, comme le commerçant, tient compte non seulement des conjonctures présentes, mais encore des conjonctures futures. Du moment qu'il sait que la matière première a renchéri et que l'on ne pourra donc pas, dans l'avenir, fournir le produit fabriqué à son aide au-dessous d'un prix déterminé, il n'hésitera pas à augmenter en proportion son prix de vente, en mettant en poche, cela va sans dire, la différence résultant de ce que le produit de revient réel était moindre.

Evidemment, tous ces profits sont réalisés au détriment du consommateur. Cela n'empêche qu'en tant que profits individuels ils sont tout ce qu'il y a de plus réels. Tout ce monde, tout ce qui produit, tout ce qui commerce, gagne énormément d'argent, et il s'ensuit que l'on cherche à commercer et à produire de plus en plus. On produit même au delà des besoins de la consommation momentanée. En effet, du moment où le simple fait de retenir de la marchandise constitue une source de bénéfices, — et c'est là évidemment une leçon que l'intermédiaire apprend rapidement, — on est poussé à constituer des stocks. Et il suffit de l'enquête la plus superficielle, à peu près dans n'importe quelle branche du commerce, pour s'assurer que des stocks importants existent en effet à peu près partout. De même, la dépréciation de la monnaie nationale favorise les achats de l'étranger, qui paie en monnaie internationale, et donc l'exportation.

Ainsi *le mouvement de baisse de l'étalon monétaire* constitue une source de profits pour le commerce et l'industrie et *tend à créer* — si paradoxale que paraisse cette constatation — *une période de prospérité pour l'un et pour l'autre.*

On peut d'ailleurs se rendre compte que, par l'effet de la loi de l'action et de la réaction (qui manifeste ses effets dans la vie économique comme elle le fait ailleurs), cette apparente prospérité aboutit à des répercussions qui mettent un terme à son développement. En effet, le développement de l'exportation tend à arrêter la baisse de la monnaie nationale et, dès lors, à faire disparaître toute la série de phénomènes économiques dont nous avons parlé. Car, il faut bien y prendre garde, tous ces phénomènes sont produits non pas par le bas cours du franc, mais par le *mouvement* de baisse. Dès que ce mouvement cesse et que le cours se stabilise, ou du moins à partir du moment où ce cours, s'étant stabilisé pendant quelque temps, a produit tous ses effets — et quelque bas que soit du reste ce

cours, — les phénomènes en question cessent de se manifester.

Les loyers et les immeubles suivent, on l'a vu, quoique parfois avec quelque retard (retard résultant de la nature même de ces valeurs aussi bien que des mesures législatives), le mouvement général de hausse qu'amène l'avilissement du papier-monnaie. C'est-à-dire que l'immeuble ne perd pas de sa valeur et que celui qui avait placé ses capitaux en propriétés foncières se trouve donc, en terme général, privilégié à ce point de vue à l'égard du détenteur de fonds publics par exemple, le privilège, en premier lieu, consistant dans le fait qu'il est protégé contre la perte que subit l'autre. Mais il est avantagé encore d'une façon plus réelle, par une répercussion à laquelle on pense beaucoup moins.

Un immeuble, tout le monde sait cela, est généralement grevé d'hypothèques. C'est là, en effet, un arrangement qui comporte des avantages aussi bien pour le prêteur que pour l'emprunteur. Il permet à ce dernier de devenir propriétaire sans placer dans l'affaire — car un immeuble, tout en étant une affaire comportant peu de risques, est tout de même une *affaire* — tout le capital nécessaire pour couvrir la valeur de la propriété ; et il permet au prêteur de placer son argent de manière à éviter les tracas et les aléas de toute gestion, étant donné qu'il est protégé contre les aléas par l'intérêt constant et par le fait que l'hypothèque n'atteint pas la valeur totale de l'immeuble, que l'excédent de cette valeur le garantit donc contre toute perte éventuelle.

Or, à l'encontre de l'immeuble, qui, gardant une valeur *réelle*, tend à suivre, en ce qui concerne sa valeur *nominale*, les fluctuations de l'agio sur l'or, l'hypothèque conserve évidemment sa valeur nominale et change par conséquent de valeur réelle. Vous aviez prêté cinquante mille francs sur hypothèque jadis, le débiteur se libère aujourd'hui en vous comptant la même somme ; mais en réalité vous n'avez reçu que vingt mille francs en or. Aussi le législateur,

comme nous l'avons dit, ne commet-il aucune injustice en protégeant quelque peu le locataire, au détriment du propriétaire, auquel la situation actuelle procure des profits disproportionnés.

Dans ce cas précis des cinquante mille francs vous voyez clairement qui a bénéficié de votre perte : c'est votre débiteur. Il en a bénéficié en tant que tel, du fait même que la somme qui faisait l'objet de l'opération avait changé de valeur pendant la durée de cette opération. *Toute dépréciation de la monnaie circulant dans un pays aboutit immanquablement à une confiscation de capitaux chez les créanciers au profit de leurs débiteurs.*

C'est là une vérité économique connue de vieille date. Sa connaissance se rattache en effet à une mesure que Solon avait prise à Athènes et qui constitue l'opération financière d'Etat la plus ancienne dont un récit cohérent nous soit parvenu. Solon donc, selon ce que nous rapporte Plutarque (qui semble avoir puisé à des sources très anciennes, plus anciennes que celles dont s'était servi Aristote, dont nous négligeons ici les informations pour des raisons qu'il n'est point besoin d'exposer aux initiés), trouvant la propriété foncière à Athènes très obérée de dettes et estimant sans doute qu'il fallait à tout prix sauver de la ruine cette classe de propriétaires ruraux, moyens et petits, qui constituaient l'élite de la population et, en qualité d'hoplites, de l'armée, ne trouva rien de mieux que d'abaisser la valeur réelle de la monnaie en circulation : il fut déclaré que la drachme, qui pesait, jusque-là, 1/73e de mine, en pèserait dorénavant 1/100e ; c'est ce qui fait que tous les débiteurs furent allégés, dans la proportion de plus d'un quart, des obligations qu'ils avaient encourues.

Il ne sera peut-être pas inutile de constater que cette réforme, qui fut sans doute très utile à la république (sans quoi Solon n'eût probablement point conservé dans l'histoire le renom de *sage*), donna cependant lieu à des abus que nous ne connaissons que trop bien. Il y eut des *profi-*

teurs. Des amis de Solon, en qui il avait toute confiance et dont le concours, par ailleurs, lui était utile, ayant connu par avance ce qui se préparait, en profitèrent pour s'enrichir ; ils n'eurent, pour ce faire, qu'à acquérir des propriétés avant la *sisachthie* (c'est ainsi qu'on a appelé la réforme), pour en payer le prix, en totalité ou en partie, après coup, en monnaie dépréciée. La chose fit scandale, au point que Solon, pour faire taire les calomniateurs, dédommagea (totalement ou partiellement, on ne nous le dit point) ceux qui avaient été lésés par ces manœuvres, en versant cinq talents (somme fort considérable pour l'époque) sur sa fortune privée. C'est là un détail qui nous rappelle que les choses se passaient à une époque très lointaine. On ne voit pas beaucoup les hommes d'Etat d'à présent, imitant le geste du sage Athénien, sacrifier leur fortune pour réparer une erreur involontaire commise en légiférant. Mais pour tout le reste, cette histoire d'il y a vingt-cinq siècles apparaît curieusement moderne.

Ainsi une *sisachthie* tout à fait analogue à celle de Solon a été opérée en Russie, quelques années avant la guerre, sous l'égide du comte Witte. A ce moment, l'empire des tsars, qui ne connaissait, depuis de longues années, qu'une circulation purement fiduciaire, revint à la monnaie d'or. Mais il le fit en abaissant d'un tiers la valeur de son étalon monétaire. La Banque de l'Etat de Saint-Pétersbourg possédant, dans ses caves, un stock d'*impériales* et de *demi-impériales* (pièces d'or de dix et de cinq roubles), ces pièces furent soumises à une frappe nouvelle, qui leur donna une valeur de quinze roubles et de sept roubles et demi, et tout fut réglé dorénavant en proportion de ce taux, qui faisait descendre le rouble or, de 4 fr. environ qu'il avait valu à l'origine, à 2 fr. 67, qui est le taux que connaissent bien les porteurs de titres russes, hélas, si nombreux en France.

La mesure du comte Witte constituait évidemment une faillite d'Etat — faillite atténuée sans doute par le fait que le rouble-papier, depuis longtemps, n'avait plus, sur le mar-

ché des changes, qu'une valeur bien inférieure à sa valeur nominale et que la réforme faisait au contraire plutôt remonter ce cours, tout en le fixant désormais, ce qui était un grand avantage. La faillite était d'ailleurs partielle, puisque le débiteur ne reniait qu'un tiers de sa dette. Mais ce qu'il faut surtout observer, à l'égard de ceux qui, à l'époque, accusèrent Witte avec tant de virulence, c'est que, s'il y avait faillite, ce n'est pas lui qui en était l'auteur. La faillite, en réalité, commence le jour où l'Etat ou sa banque privilégiée refusent de rembourser en métal le billet qui leur est présenté, c'est-à-dire à partir du moment où l'on proclame le cours forcé, et tout ce qui suit ne constitue que le règlement de cette faillite. Inutile d'ailleurs de faire ressortir qu'à cette enseigne la plupart des Etats, y compris l'Angleterre, se trouvent à l'heure actuelle en état de faillite.

Il est indubitable que la réforme de Witte, ou plutôt la baisse du rouble qui avait motivé cette mesure et que celle-ci régularisa, bénéficia, tout autant que la sisachthie de Solon, aux débiteurs et notamment aux propriétaires fonciers, qui virent la valeur nominale de leurs immeubles croître, alors que le montant des hypothèques restait le même. Mais il est tout aussi certain que Witte n'avait point pensé à eux. Ce qu'il voulait, c'est décharger l'Etat d'une partie des obligations qu'il avait assumées, et nous sommes à tel point accoutumés à ne voir entreprendre des « réformes » monétaires que dans ce but unique, qu'un lecteur moderne, en parcourant les récits de la sisachtie athénienne, a invariablement l'impression qu'il y a là un détail qui a été oublié et que Solon n'a pas fait bénéficier que les débiteurs hypothécaires, mais, en outre, l'Etat athénien lui-même, sans doute lourdement obéré. Quoi qu'il en soit, ce qui nous intéresse ici, c'est le fait important que *toute dépréciation de la monnaie en circulation entraîne un profit pour les finances de l'Etat.* Evidemment l'Etat ne profite qu'en tant que débiteur ; là où il est créancier, il perd au contraire.

Mais, on le sait assez, un Etat, surtout un Etat moderne, n'est, à peu près jamais, que débiteur ; ce qui provient d'ailleurs tout simplement de ce fait que, titulaire d'une créance, — comme cela a lieu par exemple pour les impôts qu'il exige, — il dispose de moyens suffisants pour se la faire rembourser dans le délai le plus court.

Ceci dit, revenons aux particuliers.

Ce que nous avons reconnu, au point de vue des conséquences que la dépréciation de l'étalon monétaire entraîne pour les créanciers et les débiteurs, explique une curieuse observation qu'on est à même de faire tous les jours en ce qui concerne les *placements* en général. Ces placements se divisent, comme on sait, en deux grandes classes : il y a, d'une part, les titres à revenu fixe et, d'autre part, ceux à revenu variable, et il tombe sous le sens que cette distinction correspond à une différence profonde dans la manière dont ces capitaux sont employés. Ceux dont le revenu est variable sont réellement engagés dans des entreprises ; ils en constituent le capital-action, et l'ensemble des actionnaires est le propriétaire effectif de l'entreprise. Alors que les titres jouissant d'un revenu fixe sont des obligations et que leurs détenteurs ne sont que créanciers de l'entreprise qui les a émis. En temps ordinaire, on le sait assez, tous les gens prudents préféraient le placement à revenu fixe ; on « savait ce qu'on avait », cela rapportait moins, mais c'était plus sûr, on ne risquait point de voir ses ressources diminuer par suite d'éventualités commerciales imprévisibles : c'était en somme là le seul « placement de père de famille ». En France, surtout, dans la moyenne et la petite bourgeoisie, cet état d'esprit était tout à fait général. Il était certainement aussi, à tous les points de vue, tout à fait fâcheux, car il a conduit, en dernier terme, à négliger les entreprises vraiment productives en France au profit d'emprunts d'Etats étrangers, voire même d'emprunts de grandes sociétés étrangères. Les choses en étaient venues à ce point que des entreprises françaises étaient financées

par des capitaux étrangers, alors que la France, d'autre part, exportait des capitaux en masse, était, par le fait, la plus grande fournisseuse de capitaux sur le marché international (l'Angleterre, bien plus riche, préférant garder les siens pour elle et pour ses colonies). Et alors, on voyait ce spectacle étrange d'agents de sociétés étrangères venant en France rafler des capitaux et les placer simultanément dans des entreprises françaises. Est-il besoin d'ajouter que cette besogne ne s'accomplissait point gratuitement et que les profits qui en résultaient pour ces maisons étrangères — intermédiaires, dans ce cas, entre Français et Français — étaient considérables ? La France s'en privait par simple crainte du risque, par prédilection maladive pour le revenu fixe. Mais, il va sans dire, c'était bien pis encore quand cet argent — comme cela se passait évidemment dans l'immense majorité des cas — servait à fonder et à développer des entreprises à l'étranger ; la vie productrice de la nation s'en trouvait diminuée d'autant. — On a accusé les *grandes banques* anonymes de notre temps, qui ont pris la place des *grands banquiers* des générations précédentes, en tant qu'inspirateurs du mouvement financier, d'avoir créé cet état d'esprit ; c'est sans doute aller trop loin, et l'évolution doit être, en grande partie, la simple conséquence du fait que ces établissements groupent surtout la moyenne et la petite épargne (alors qu'autrefois le grand capital jouait un rôle prévalent) et que c'est donc la tendance qui anime ces petits capitalistes qui la domine. Mais ces banques anonymes ont certainement favorisé, développé cette tendance néfaste du bourgeois français et ont, en ce faisant, causé à l'organisme social français des torts irréparables.

Mais la dépréciation de l'étalon monétaire fait éclater à tous les yeux combien cette surestimation du placement à intérêt fixe était mal fondée, même au point de vue du capitaliste industriel, car le revenu des créances, des obligations n'est fixe qu'en apparence, en réalité il varie avec le change. Alors qu'au contraire l'actionnaire, étant proprié-

taire d'une partie de l'entreprise, détient quelque chose de bien plus réel et a par conséquent des chances de voir son revenu *réel* demeurer fixe, c'est-à-dire son revenu nominal augmenter avec la baisse du franc. Bien plus, en sa qualité de débiteur à l'égard de l'obligataire, il verra son revenu grossir de tout ce que l'autre perdra. C'est le triomphe du placement risqué, du « mauvais placement », comme on disait volontiers.

Afin de mieux mettre en lumière ce côté de la question, assez insuffisamment compris en général, ayons recours à un exemple numérique, fictif, bien entendu. Supposons une société par actions dont l'entreprise exige, au total, l'emploi d'un capital de 10 millions de francs. Le revenu net est de 560.000 fr. par an et, l'entreprise étant très sûre, a la tendance à conserver, en tout temps, la même valeur *réelle* (c'est-à-dire comptée en monnaie d'or). La fixité de ce revenu en temps normal avait permis à la société de se procurer une partie notable du capital nécessaire par une émission d'obligations ; elle en a créé pour 6 millions, à 5 o/o d'intérêt. Le reste du capital, 4 millions, est en actions, lesquelles par conséquent se partageaient un revenu de 260.000 francs, c'est-à-dire touchaient par an 6 1/2 o/o du capital.

Le revenu réel étant resté le même, le revenu en francs-papier se trouve maintenant accru dans la proportion de 2 à 5 ; il est donc de 1.400.000 fr. Les obligataires ne prélèvent là-dessus que les mêmes 5 o/o, soit 300.000 fr., mais en papier cette fois. Il reste donc aux actionnaires 1.100.000 fr. : ils toucheront 27 1/2 o/o. Une partie de cette augmentation n'est que fictive ; en effet, les 260.000 fr. qu'ils se partageaient naguère représentent 650.000 fr. papier. Mais les 450.000 fr. qu'ils recevront au delà de cette somme représentent bien une augmentation réelle, c'est quelque chose que l'on a enlevé, confisqué chez les obligataires, leurs créanciers, pour leur en faire cadeau, de même qu'on l'a fait, du reste, pour tous les créanciers et tous les débiteurs.

Ceci, en même temps, nous montre sous un jour nouveau l'observation que nous avions formulée plus haut sur la prospérité du commerce amenée par la baisse de l'étalon monétaire. En effet, nous l'avons dit, le commerçant est débiteur plutôt que créancier ; c'est-à dire, s'il a des créances, celles-ci sont généralement inférieures aux sommes qu'il doit, la différence constituant un prêt gagé sur le capital immobilisé dans l'affaire, quelque chose comme les obligations dont nous venons de parler. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il se trouve avantagé par la dépréciation de la monnaie circulante ; ce n'est qu'un cas particulier de la règle générale qui veut que l'emprunteur soit favorisé, et le profit considérable que le commerçant tire de cette situation ne provient que de la multiplicité de ses opérations, de leur grande envergure par rapport au capital dont il dispose.

Nous n'avons jusqu'ici envisagé que les conséquences de la baisse du franc. Mais, on le sent déjà à l'heure actuelle, cette baisse ne durera pas éternellement. L'organisme social français est d'une vigueur incomparable, il a, dans le passé, traversé sans dommage essentiel les crises les plus menaçantes et il n'y a pas ombre d'un doute qu'il saura aussi triompher des difficultés actuelles, quelque graves qu'elles paraissent. Les indices, d'ailleurs, se multiplient de tous les côtés d'une vie économique puissamment renaissante, alors que, d'autre part, les réparations légitimement dues à la France semblent enfin sur le point de devenir tangibles. Aussi avons-nous vu, dans le courant des dernières semaines, le franc remonter considérablement du niveau le plus bas qu'il avait atteint. *Grosso modo* on peut dire qu'alors qu'il ne valait, à ce moment, qu'un peu moins d'un tiers de sa valeur nominale, son cours d'aujourd'hui oscille aux environs de deux cinquièmes de cette valeur. Il faut, pour ces calculs, soit dit en passant, envisager strictement le rapport du franc avec l'or, c'est-à-dire, par exemple, avec le dollar américain, la livre sterling, dont on se sert souvent pour les

comparaisons, variant elle-même à l'égard de l'or (le dollar, au pair, valait 5 fr. 25, et le franc au tiers de sa valeur, cela veut dire le dollar à 15 fr. 75 ; on sait assez que son cours au plus haut avait dépassé ce niveau. Le franc aux 2/5 de sa valeur fait le dollar à 13 fr. 12 1/2, ce qui est légèrement supérieur à son cours actuel.)

Ainsi il convient d'envisager quelles seraient les conséquences d'une hausse de la valeur de l'étalon monétaire sur le marché international. D'autant plus que ces conséquences nous paraissent bien moins encore avoir été envisagées dans leur ensemble que celles de la baisse. On parle couramment du retour à la circulation d'or, non seulement comme si l'opération était, en elle-même, aisée (alors que, la moindre réflexion le montre, elle sera, au contraire, des plus difficiles), mais comme si, en outre, ses conséquences devaient se borner à celle de l'abaissement du prix de la vie, laissant, pour le reste, entièrement intacte la vie économique de la nation. Il nous semble, au contraire, que les répercussions, à ce point de vue, seront des plus profondes.

Ce n'est pas cependant que nous soyons d'avis que cet abaissement du prix de la vie, qui doit constituer, en effet, la conséquence la plus immédiate de la hausse du franc, ne soit pas en lui-même un phénomène fort important. Le renchérissement de toutes choses — qui n'était pas dû, nous l'avons exposé, exclusivement à la baisse du franc, mais dont cette baisse constituait cependant le facteur principal — a atteint en France un niveau tel, la vie est devenue, pour tous ceux qui ne comptent pas parmi les profiteurs, à tel point difficile, que la probabilité de voir enfin se produire une « vague de baisse » est saluée comme un espoir de salut. Ce qu'il y a de curieux dans la vague qui s'annonce, c'est qu'elle semble dépendre moins, ou moins directement, de la hausse du franc que d'une baisse de prix sur le marché international. Cela résulte du simple fait que la baisse s'est manifestée aux Etats-Unis et en Angleterre, alors qu'en France on n'en constatait encore nul effet.

C'est au point que le public, légitimement impatient (ce qui se conçoit), en est même arrivé à se demander si ces effets se feraient jamais sentir ici — d'autant qu'il y a beaucoup de gens qui ne sont que trop intéressés à affirmer le contraire. Pour voir un peu plus clair dans cette affaire qui, tout en ne rentrant pas directement dans notre sujet, s'y rattache cependant d'une manière assez étroite, nous devons nous demander tout d'abord si la baisse sur le marché international a des chances d'être durable.

Nous avons vu, au début de notre exposé, que la hausse des produits dans les pays qui ont conservé leur circulation d'or, comme les Etats Unis, ou dont la monnaie fiduciaire n'a subi qu'une baisse relativement peu importante, comme cela a eu lieu en Angleterre, est un phénomène plus complexe que la hausse en France. Cependant il est certain qu'un phénomène particulier et très apparent par lui-même, à savoir la réduction générale de la production mondiale pendant la guerre et comme conséquence de la guerre, y a joué un rôle prédominant. Or cet état de choses est évidemment en train de se modifier. Sans doute, il y a encore de grands trous dans la production mondiale. Le plus grand, c'est la Russie. Qu'elle travaille ou ne travaille pas — car on ne paraît pas bien fixé là-dessus, — ce qui est certain, c'est que ses produits n'arrivent pas sur le marché. Le blé, qu'elle fournissait en grande quantité, fait défaut à la nourriture de l'Europe, et l'Italie, notamment, qui s'approvisionnait surtout chez elle, en souffre cruellement, — c'est là probablement la source principale du mécontentement terrible qui règne dans la population et qui se traduit par des secousses politiques de plus en plus violentes. Mais son lin, — la Russie fournissait les quatre cinquièmes de la production mondiale, — nous manque aussi, et la vraie toile est devenue de ce chef à peu près introuvable ; et de même le platine, lequel, contrairement à l'or, ne sert pas seulement à la confection de bijoux, mais constitue encore une matière indispensable à toute une série d'indus-

tries chimiques. A supposer même que l'on parvienne à établir, avec les Soviets, une paix ou un *modus vivendi* qui permette l'exportation russe et que la production dans ce pays ne soit point, comme l'affirment certains, absolument désorganisée, il est évident que, vu l'état où se trouvent les chemins de fer russes, un laps de temps considérable s'écoulera avant que les produits de ce pays (le platine seul peut être excepté, à cause de son très petit volume) arrivent à jouer sur le marché un rôle quelconque. Mais à peu près partout ailleurs, les choses ont commencé à s'arranger. La production, on le sent bien en France, s'accroît constamment dans des proportions formidables, et si les besoins sont toujours grands, ils ne croissent cependant point à l'infini. Mais à l'action de cette cause s'ajoute, notamment aux Etats-Unis, l'arrêt de l'exportation amené par la baisse des devises européennes.

Nous avons dit tout à l'heure comment le mouvement de baisse favorisait l'exportation des produits français vers l'Amérique. Constater que, simultanément, il ralentit l'exportation américaine vers la France n'est qu'affirmer un corollaire de cette vérité. Le produit américain, devant être payé en or, devient, au moment où l'or renchérit à la Bourse de Paris, invendable en France. Il reste dans son pays d'origine et y pèse sur le marché. Et la solidarité des prix de toutes choses aidant, le malaise, dans les échanges, devint bientôt général. C'est la « vague de baisse ». Ainsi, ce n'est pas là un phénomène éphémère ; au contraire, c'est une phase essentielle dans l'évolution de la production mondiale, phase qui a des chances de durer et de s'intensifier même jusqu'à ce que la production et les échanges soient parvenus à un état véritablement normal.

Il serait infiniment plus chanceux de risquer des prédictions au sujet de ce qui va se passer dans le domaine du change. Sans doute, le résultat ultérieur, nous l'avons dit, ne saurait faire doute. Mais calculer les mouvements qui pourront se produire d'ici là, c'est une tout autre affaire.

Celui qui serait en mesure de le faire pourrait faire fortune en un tour de main, et nous ne prétendons point posséder ce secret ni l'enseigner à nos lecteurs. D'autant qu'il reste évidemment, dans ce problème, des éléments par essence incalculables, tels que le montant des versements allemands. Aussi nous contenterons-nous de laisser ce côté de la question à l'état d'hypothèse en affirmant que, la baisse sur le marché mondial persistant, si le franc se relève en même temps ou si même il conserve le cours actuel (qui est déjà en progrès notable sur ceux pratiqués il y a deux mois environ), la baisse générale du prix des produits en France paraît immanquable.

Ce qui la retarde, c'est, en premier lieu, ce fait très général que les répercussions économiques, pour se produire dans toute leur ampleur, ont besoin parfois d'un délai assez long. Ainsi le cours du franc, pendant les derniers mois, a subi deux variations rapides en sens contraire, d'abord de baisse et ensuite de hausse. Pour calculer dans quelle mesure le mouvement plus récent, celui de hausse, pourra exercer son effet sur le prix des marchandises, il faudrait tout d'abord savoir exactement si vraiment la baisse précédente du franc avait déjà épuisé son action efficace, ou si au contraire cette action continuait à s'exercer, et dans quelle mesure. Ce ne sera pas là une constatation facile; les choses doivent varier selon la nature de la marchandise, et la moyenne sera sans doute malaisée à faire. Ainsi on peut fort bien s'imaginer que la toute dernière baisse du franc n'avait pas encore trouvé son expression dans les prix au moment où la hausse est intervenue, et que celle-ci n'a donc fait que neutraliser les effets de celle-là, nous préserver d'une nouvelle augmentation du prix de la vie qui serait intervenue si les plus bas cours du franc avaient pu se stabiliser.

Mais il intervient en outre, en l'occasion, pour retarder la vague de baisse des produits, un motif psychologique aisé à discerner, puisqu'il consiste tout simplement dans le

grave danger qu'une telle vague constituerait pour tous ceux que la hausse avait favorisés. Sans doute le pragmatisme a-t-il tort et insulte-t-il à la majesté de la raison humaine en affirmant que le vrai, dont l'attraction est si profondément implantée en nous, se confond avec l'utile. Mais il est certain qu'on peut s'y tromper, en constatant avec quelle aisance, sur des preuves combien légères, nous accueillons les vérités qui nous agréent et avec quelle obstination presque indomptable nous nous opposons à celles qui nous offusquent. Il ne faut donc point trop s'étonner de voir le même commerçant qui, naguère, n'hésitait point à augmenter le prix de la marchandise qu'il avait acquise bon marché, en faisant valoir qu'il ne faisait que vendre au cours du jour, protester violemment si on lui insinue que, ce cours ayant baissé, il doit s'y conformer, quoiqu'il ait payé sa marchandise plus cher. Il déclarera qu'on le ruine (ce qui peut être exact, s'il n'a pas su profiter suffisamment de la conjoncture favorable précédente) et qu'il ne peut vendre au-dessous de son prix de revient. On a donc beaucoup de chances de voir se créer spontanément, et sans qu'il soit besoin pour cela d'arrangements explicites, une sorte de coalition visant à maintenir, contre vents et marées, les hauts prix pratiqués jusque-là, du moins jusqu'à ce que tous les stocks que le commerce avait acquis pendant la hausse soient écoulés. Toutefois, il est fort peu probable que, quels que puissent être du reste l'énergie et l'esprit d'union qui l'animent, cette résistance puisse réellement atteindre son but.

En ce qui concerne tout d'abord le commerce de gros, qui devra évidemment céder le premier, il faut en effet considérer que ceux qui l'ont en mains et qui, par conséquent, détiennent les stocks, sont toujours menacés par l'*outsider*, l'homme qui ne s'en est pas occupé jusqu'ici, mais qui ne demande pas mieux que de s'en occuper, si l'occasion de faire un profit honnête se présente. Il est d'ailleurs de connaissance commune qu'aussi bien pendant la guerre, pour

les fournitures militaires, que depuis, à cause de la hausse démesurée et des profits faciles qu'elle procurait au commerce, le nombre de ces *outsiders*, des gens qui, sans connaissances spéciales d'aucune sorte, achètent des marchandises pour les revendre, s'est accru dans d'immenses proportions. Tout le monde spécule, ou du moins tous ceux qui aspirent au gain facile et qui ont des moyens pécuniaires suffisants pour s'en mêler, et l'on spécule sur n'importe quoi ; chez les détaillants même on trouve couramment les marchandises les plus hétéroclites, n'ayant aucun rapport avec leur commerce véritable et qu'ils ont évidemment acquises par pur esprit de spéculation. Or, une foule aussi hétéroclite que celle que forment à l'heure actuelle les intermédiaires dans la plupart des branches est évidemment très mal préparée à observer une solidarité quelconque, même en une occurrence où ses intérêts sont si gravement mis en jeu. Tout au contraire, même le revendeur, qui, possédant un stock d'une marchandise donnée, est fermement résolu à maintenir le prix de celle-ci, sera tenté, pour compenser la perte qu'il craint de ce côté, d'acheter de la marchandise toute différente, dont le prix aura baissé sur le marché international, pour la revendre aussitôt avec profit, tant que ceux qui possèdent des stocks en cet article-ci maintiennent les prix. Et celui-là, cela va sans dire, sera *pressé* de revendre, il vendra avec un profit réduit, car il craindra surtout de garder du stock ; ses ventes constitueront donc un élément important de baisse.

Un élément plus important encore, peut-être, sera constitué par les ventes forcées des détenteurs de stocks. Celui qui spécule sur une marchandise ne le fait qu'exceptionnellement avec son argent seul, ayant beaucoup de facilité pour le faire à crédit. Ce crédit prend souvent, dans ce cas, la forme d'un crédit gagé sur le stock, ou, comme on le désigne d'un terme anglais, d'un *warrant*. C'est là une forme d'opérations financières qui, généralement, prend un développement considérable pendant les périodes de hausse,

les deux partis y trouvant de grands avantages ; l'emprunteur peut se rendre propriétaire de quantités considérables de produits et attendre tranquillement qu'ils aient augmenté de prix pour les revendre ; le prêteur peut sous forme d'intérêts, de commissions, etc. obtenir pour son capital une rémunération bien souvent hors de toute proportion avec ce que celui-ci est susceptible de rapporter ailleurs — rémunération que l'emprunteur cependant concède volontiers, précisément en raison des gains bien supérieurs encore qu'il encaisse lui-même. L'opération, dans une telle conjoncture, apparaît d'ailleurs ne comporter pour le prêteur aucun risque, étant donné que, par suite de la hausse constante, son gage, automatiquement, augmente de valeur. Mais que la baisse se montre seulement à l'horizon et la situation change du tout au tout. Le détenteur du stock aura beau offrir une rémunération de plus en plus large, que le bailleur refusera de renouveler le *warrant* (généralement concédé à court terme), car ce qu'il craindra surtout, c'est de voir disparaître le gage ou du moins d'en voir la valeur baisser de telle manière que le détenteur de la marchandise aura intérêt à lui abandonner ce gage pour compte. Ainsi le propriétaire n'aura pas d'autre issue que de liquider à bref délai.

D'ailleurs il suffira de ventes relativement peu importantes pour faire descendre considérablement les cours. Car, prévoyant la baisse, on craindra d'acheter. Seuls achèteront alors ceux qui auront un intérêt immédiat à arrêter la baisse, c'est-à-dire qui possèdent eux-mêmes des stocks. Mais leur pouvoir d'achat n'est pas illimité.

Ainsi, on n'en saurait douter, si la situation qui se dessine depuis peu persiste, le commerce de gros sera obligé prochainement d'entrer dans la voie des concessions. Le commerce de détail suivra bientôt, sans doute, car il suffit que le public — assez rapidement informé de ces choses, en dépit de tout ce que peuvent tenter les intéressés dans cet ordre d'idées — prévoie la baisse prochaine pour aussitôt

limiter ses achats dans des proportions considérables. Or, le détaillant n'est généralement pas organisé pour résister longtemps à l'abstention de l'acheteur. Il ne peut conserver de grands stocks et il lui faut, pour contrebalancer ses frais généraux considérables, un chiffre d'affaires déterminé. Il vendra, même avec perte, si la situation l'y contraint.

La baisse, donc, viendra et, si le franc remonte d'une manière constante, elle prendra certainement de grandes proportions. Nous tous, simple public, consommateurs, nous l'accueillerons tout d'abord par un soupir de soulagement et, si elle se développe, par des cris d'allégresse tout à fait justifiés. Mais cela n'empêche que cette baisse, et la hausse du franc qui en aura été la cause principale, entraîneront aussi certaines conséquences bien moins plaisantes à prévoir.

Il suffit tout d'abord de considérer l'ensemble des traits par lesquels nous avons cherché à expliquer le mécanisme de la baisse pour s'apercevoir qu'ils constituent la caractéristique d'une véritable crise commerciale. Quand on espérait la hausse, tout le monde achetait ; depuis qu'on craint la baisse, personne n'ose acheter. Et l'on a raison de s'abstenir. Car, de même que naguère il suffisait de détenir de la marchandise pour quelque temps pour faire un profit considérable, de même, quand les prix suivent un mouvement rétrograde, tout possesseur d'un stock perd automatiquement, sans qu'il y ait de sa faute, par le simple fait de l'écoulement de temps. Le détaillant souffre à son tour, car — sans parler du fait que la réduction du prix des marchandises diminue son chiffre d'affaires, alors que ses frais généraux restent les mêmes ou du moins ne diminuent que bien plus tardivement et plus lentement — il est constant qu'en période de baisse le public s'abstient. Quelles que soient les concessions du commerçant, le public en attend de plus considérables et ne se remet à acheter que quand la baisse a cessé. Enfin le fabricant lui-même est

gêné. Tout d'abord son concurrent étranger le menace directement, puisqu'il peut maintenant offrir sa marchandise sur le marché français à un prix inférieur à celui qu'il exigeait naguère. Mais à supposer même qu'il s'agisse d'un article que le marché international ne fournit point et dont il ne fournit point le similaire, la situation du marché intérieur seul suffit à lui créer des soucis. Sans doute son concurrent français, ayant acquis sa matière première à peu près en même temps que lui, ne pourrait-il sans y perdre céder le prix produit fabriqué à un prix sensiblement inférieur au sien. Mais si, entre temps, la matière première a baissé, il sait que l'on pourra, dans peu de temps, fournir le produit à un prix moindre, et c'est là une vérité fort désagréable à connaître. Car il faut qu'il écoule on produit immédiatement, sans quoi il sera concurrencé par une marchandise fabriquée à l'aide d'une matière première meilleur marché.

Le tableau que nous venons de tracer n'est d'ailleurs — le lecteur sans doute s'en est déjà aperçu — que la reproduction, invertie, de celui par lequel nous avons dépeint les conséquences, au point de vue commercial, de la baisse du franc. De même que celle-ci crée une période de prospérité, en grande partie fallacieuse au point de vue de l'économie nationale (mais point totalement — il y a de ces répercussions, telles que l'accroissement de l'exportation, dont la nation bénéficie réellement en sa totalité), de même *à la hausse du franc correspond une période de dépression commerciale.* Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à parcourir les bulletins financiers et commerciaux des dernières semaines. Il n'y est question que du « calme » des affaires, de leur « marasme », voire même de « crise ». D'ailleurs, ne sait-on point, de longue date, que les termes de « baisse » et de « crise » sont à peu près synonymes ?

Nous pouvons maintenant, poursuivant cette opération, considérer les autres répercussions dont nous avons parlé et montrer qu'elles sont également aptes à se retourner en cas d'un mouvement inverse des cours.

Nous avons vu que la dépréciation de l'étalon monétaire favorise le débiteur aux dépens du créancier, équivaut par le fait à une confiscation de capital chez le second au profit du premier. Inversement, l'accroissement de la valeur de cet étalon favorisera le créancier aux dépens du débiteur. Evidemment, dans le cas où, d'une phase à l'autre, créancier et débiteur sont restés les mêmes, cela équivaudra à une simple restitution. Mais si, au contraire — comme cela se peut, étant donné que les deux mouvements en sens contraire étaient séparés par un certain laps de temps — créance et dette ont changé de titulaire, ce sera encore, comme naguère, une véritable confiscation. Mais ce sera en tout cas, qu'il s'agisse de confiscation ou de simple restitution, une opération entraînant des conséquences singulièrement plus graves que celles de la phase précédente, au point de vue de l'équilibre de l'organisme économique et social de la nation tout entière.

Ainsi, pensons à l'exemple de la société anonyme au capital total de 10 millions de francs (dont 4 millions d'actions et 6 millions d'obligations) et au revenu réel très fixe dont nous avons parlé plus haut. Supposons le franc revenant à sa valeur primitive : l'évolution s'accomplit en sens inverse, le revenu nominal redescend de 1.400.000 fr. à 560.000, les obligataires perçoivent toujours leurs 300.000 fr. — mais cette fois en monnaie de pleine valeur, en or — et les actionnaires ne touchent plus que 6 1/2 0/0, au lieu des 27 1/2 0/0 dont ils bénéficiaient pendant la baisse du franc. En ce qui concerne les obligataires (à supposer qu'ils soient restés les mêmes) ce n'est évidemment qu'une restitution, et si les actionnaires y perdent (nous avons vu d'ailleurs qu'une partie de cette perte n'est que fictive), ils ne perdent que ce dont ils avaient profité illégitimement, en l'enlevant aux obligataires. Mais, en même temps, le sort de l'entreprise tout entière peut se trouver mis en danger.

Il convient en effet de se rappeler qu'au moment où sa prospérité battait son plein — c'est-à-dire pendant que le franc

était au plus bas, — l'assiette économique de la société et, notamment, le rapport entre le capital-actions et le capital-obligations, se trouvaient complètement modifiés. A l'origine, l'intérêt des obligations avait absorbé 300.000 francs sur 560.000, soit près de 54 o/o. Mais, au moment où le revenu était monté à 1.400.000 fr., les 300.000 fr. n'en faisaient plus que 21 o/o. D'où grande tentation pour les administrateurs, dans le cas où la société aurait eu besoin de nouveaux capitaux — que ce soit pour liquider des dommages que lui a infligés la guerre, pour absorber une entreprise concurrente, ou plus simplement pour étendre son activité — de se procurer ces capitaux, non pas en émettant de nouvelles actions, mais à l'aide d'obligations, en accroissant le montant total de celles-ci jusqu'à concurrence de 60 o/o du capital total, proportion qui existait avant la baisse du franc.

Afin de mieux saisir quelles sont les difficultés qui peuvent résulter, pour la société, d'une telle opération, en cas d'une reprise du franc, simplifions encore le cas hypothétique qui nous occupe, de manière à écarter la considération troublante du bénéfice supplémentaire que l'entreprise pourrait retirer de l'emploi des capitaux ainsi empruntés.

Supposons donc une société tout à fait analogue à celle que nous avions envisagée, mais fondée alors que le franc ne valait que les 2/5 de sa valeur nominale. Elle a eu besoin, pour accomplir la même fonction, d'un capital identique *en or*, soit donc de 25 millions de francs-papier, ses actionnaires lui ont apporté 40 o/o de cette somme, soit 10 millions, et ses obligataires 60 o/o, 15 millions. Ces derniers, qui se contentent encore de 5 o/o (ils ne le feraient plus aujourd'hui, le taux moyen de l'intérêt ayant énormément monté, mais on se rend compte que nous conservons ces taux, voulant rendre les deux cas aussi comparables que faire se peut), prélèvent, sur le revenu total de 1.400.000 fr., 750.000, de sorte qu'il en reste 650.000 pour les actionnaires, soit, sur 10 millions, exactement les 6 1/2 o/o que nous avions calculés pour l'autre société, en temps nor-

mal. En effet, cette nouvelle entreprise, par hypothèse, a été fondée au moment où la prospérité des affaires de cette sorte s'était déjà pleinement manifestée ; ses actionnaires ne peuvent donc prétendre à des profits analogues à ceux qui résultaient, pour les actionnaires de l'entreprise plus ancienne, du changement des conditions.

Que le franc maintenant revienne à sa valeur ancienne et le revenu global de la nouvelle société se réduira, comme celui de l'ancienne, à 560.000 francs. Mais l'intérêt des obligations, qui est resté nominalement le même, en réclame, à lui seul, 750.000. Par conséquent, non seulement il ne reste rien pour les actionnaires, mais la société n'est plus à même de faire face, à l'aide de la totalité de son revenu, à ce qu'elle doit verser à ses obligataires seuls. lle est en faillite.

D'ailleurs ,le cas sera évidemment très analogue pour la société plus ancienne, pour peu que ses dirigeants se soient laissé tenter par la facilité qui leur était offerte d'accroître le capital-obligations, et la question de savoir si cette société à son tour se trouve ou non en faillite dépendra uniquement de la mesure dans laquelle les dirigeants ont obéi à cette tentation et du surcroît de revenu que les nouveaux capitaux ont procuré à la société.

Mais l'observation, en réalité, a une portée infiniment plus générale. Nous n'avons, pour le comprendre, qu'à nous rappeler ce que nous avons constaté (p. 312) au sujet de la manière dont le commerçant, par la baisse du franc, se trouve avantagé en tant que débiteur ; car il en résulte que, quand le franc remonte, il doit, immanquablement, s'en trouver lésé. De même que naguère il profitait de ce que le poids des obligations qu'il avait encourues s'allégeait automatiquement, par l'action du temps seule, de même maintenant, par l'action du temps également, ce poids s'accroît automatiquement. Sa situation vis-à-vis de ses créanciers en général est la même que celle de l'actionnaire vis-à vis des obligataires ; lui aussi, s'il n'a pas usé d'une

extrême prudence, peut se trouver hors d'état de faire face à ses engagements.

Ainsi, il faut bien le remarquer, au point de vue de l'organisme social, il n'est pas du tout indifférent si le débiteur est avantagé aux dépens du créancier ou si c'est le contraire qui a lieu. Dans le premier cas souffrent les capitalistes, les rentiers, qui — par le fait même que leur capital ne leur sert pas d'instrument de travail, qu'il ne se trouve pas engagé directement dans une entreprise où il court un risque, mais qu'ils se contentent d'aider les autres à courir ce risque, en prélevant une quote-part sur les bénéfices que gagnent ceux-ci — ne jouent dans cet organisme qu'un rôle passif. Ils peuvent être fort intéressants au point de vue individuel ; les petits rentiers, dont le modeste revenu est le fruit d'un travail acharné et de privations longuement et patiemment supportées, le sont certainement, et leur misère imméritée crie au ciel. Mais par contre prospèrent ceux qui, au point de vue économique, agissent, entreprennent, et c'est d'eux qu'en son organisation actuelle dépend réellement la vie sociale. Vienne le mouvement contraire, et c'est eux, au contraire, qui souffriront, ce sont les capitalistes, les prêteurs, grands et petits, qui profiteront. Et alors l'organisme social peut se trouver profondément ébranlé. Il y aura stagnation et probablement même, hélas, des faillites. Beaucoup d'entreprises changeront de mains. La société hypothétique dont nous avons parlé tout à l'heure, fondée en pleine période de prospérité, aura ce sort, et aussi la société antérieure, si la gestion n'a pas été prudente au possible : le capital-actions ayant disparu, les obligataires, s'ils ne liquident pas l'entreprise, seront obligés de la vendre ou de la faire exploiter à leur profit exclusif.

Peut-être verra-t-on mieux encore la différence entre les deux phases en observant comment les choses s'arrangent, dans l'un et l'autre cas, pour les immeubles. Cependant, ici, nous sommes obligés de prévenir de nouveau le lecteur que

nous nous mouvons en pleine hypothèse. En effet, par suite de mesures gouvernementales (entièrement justifiées, nous l'avons dit), l'utilisation des immeubles n'est pas tout à fait libre à l'heure actuelle et nul ne saurait dire réellement comment les choses s'arrangeront le jour où elle le sera. Mais posons le cas, entièrement fictif, d'un pays où la valeur des immeubles, ayant doublé, se serait stabilisée à ce niveau pendant un laps de temps suffisant pour que tout le reste s'arrange en conformité de cette nouvelle valeur. Supposons une maison qui valait 100.000 fr. et qui était grevée de 60.000 fr. d'hypothèques (ce qui n'est pas, pour un immeuble urbain, une proportion excessive). Elle en vaut 200.000, a toujours la même dette, mais celle-ci n'atteint plus que 30 o/o de sa valeur (c'est le mécanisme de la *sisachtie* de Solon). Si le propriétaire a besoin d'argent et qu'il veuille ramener l'hypothèque à son ancien taux de 60 o/o, il peut emprunter encore 60.000 fr. Mais si, ensuite, l'étalon monétaire récupère sa valeur d'achat primitive, la maison ne vaudra plus que 100.000 fr., comme autrefois. Cependant elle aura pour 120.000 fr. d'hypothèques, c'est-à-dire pour plus qu'elle ne vaut. Le propriétaire l'abandonnera à ses créanciers, elle sera sans doute vendue par autorité de justice et, en tout cas, *changera de mains*. Si, quelques années après la réforme de Solon, un de ses successeurs avait voulu revenir sur la *sisachtie*, édicter qu'il fallait que la drachme fût rétablie à son ancien taux de 1/73e de mine, nul doute que la propriété foncière à Athènes, que le sage législateur avait réussi à préserver, se fût trouvée ruinée du coup.

Enfin, il nous faut considérer les répercussions possibles, au point de vue des rapports avec ses créanciers, du débiteur le plus grand de tous, — nous avons nommé l'Etat. La dette de la France atteint un montant prodigieux ; on ne saurait même encore, à l'heure actuelle, bien fixer ce montant, car une grande partie de la dette est restée à l'état flottant, n'est pas convertie en rentes et, d'autre part, il y

aura encore, dans les années à venir, beaucoup de dépenses « extraordinaires » à faire, qui viendront s'y ajouter. Mais on sait que l'intérêt annuel dépassera certainement dix milliards et que, si l'on y ajoute les pensions militaires, etc., il en atteindra peut-être quinze. Au cours d'une discussion budgétaire un ministre, voyant la Chambre quelque peu impressionnée par l'énormité des chiffres que l'on faisait défiler sous ses yeux, a dit que ce n'étaient pas là « les mêmes milliards » que ceux d'avant la guerre. Rien de plus juste en effet et tout ce que nous avons exposé dans cet article confirme, pensons-nous, cette opinion. Le budget en offre d'ailleurs, en lui-même, une démonstration éclatante. On peut prédire sans risquer, semble-t-il, d'être démenti par les événements, que, si rien de grave n'intervient, l'ensemble des recettes budgétaires, cette année, sera largement supérieur à dix milliards, c'est-à-dire qu'il égalera, s'il ne le dépasse, le double de celles d'avant la guerre. Or, on le sait, les aggravations d'impôts sont pour peu de chose dans cette multiplication, celles véritablement importantes viennent à peine d'être votées (elles ne sont même pas encore promulguées à l'heure où nous écrivons) et n'exerceront leur effet que plus tard. Et l'on sait, aussi, hélas, qu'une partie notable de la France, une de ses régions les plus riches, se trouve encore, à l'heure actuelle, couverte de ruines; son rôle, au point de vue des recettes budgétaires, est à peu près nul, et celles qui résultent du retour de l'Alsace-Lorraine ne compensent que très insuffisamment ce manque. Qui donc peut douter, dès lors, que la raison première d'un état de choses où les Chambres et l'opinion publique envisagent avec une résignation relative un budget annuel permanent qui approchera sans doute de vingt milliards, réside dans l'avilissement de l'étalon monétaire? Mais supposez un instant le franc revenu à sa valeur intrinsèque d'avant-guerre et essayez de calculer les conséquences. La première, ce serait évidemment de ramener les recettes résultant des impôts existants à des chiffres

comparables à ceux d'alors, et à supposer même que l'on réussisse à en doubler le montant (ce qui est à peu près l'opération que l'on entreprend à l'heure actuelle), il n'atteindrait qu'à peine celui des arrérages de la dette seule, ne laissant pas un sou pour les dépenses civiles et militaires annuelles. Rechercher par quels moyens on pourrait sortir d'une telle situation dépasserait évidemment les limites du présent travail. Mais peut-être sera-t-il permis d'insinuer que c'est là sans doute, dans l'avantage que l'Etat, en tant que débiteur, trouve à l'avilissement de l'étalon monétaire, et dans la difficulté qu'il éprouve à revenir, après une période tant soit peu prolongée de baisse, à la valeur primitive de cet étalon, qu'il faut chercher les raisons de cette constatation bien connue de l'histoire financière du monde selon laquelle, à toutes les époques et dans tous les pays, la valeur des monnaies, désignées par les mêmes termes, a constamment diminué. Que l'on songe aux vicissitudes par lesquelles la *livre* est arrivée à signifier la pièce d'argent bien connue — on sait ce qu'en Angleterre, à l'heure actuelle encore, désigne ce terme et l'on sait aussi que si, en France, on devait frapper, en ce moment, des pièces d'argent dont la valeur correspondrait à celle du franc, elles n'atteindraient même pas la taille d'une pièce de dix sous. C'est ce qui explique aussi que l'on ait généralement, en revenant, après une période de circulation purement fiduciaire et de baisse de l'étalon monétaire quelque peu considérable, à la circulation métallique, préféré une cote mal taillée, dans le genre de la mesure prise par Witte. Nous n'entendons point par là, il est à peine besoin de le faire ressortir, entraver l'action entreprise en vue de l'amélioration du change, amélioration qui, à la longue, ne peut qu'être bienfaisante pour l'organisme national tout entier. Nous avons voulu seulement esquisser les dangers qu'entraînera la *transition*, afin que l'on puisse, plus aisément, y parer. Ce n'était point là, à ce qu'il nous semble, une besogne tout à fait inutile, étant donné que l'on paraît, par-

fois, envisager avec un peu trop de légéreté ces répercussions de la baisse et de la hausse du franc que nous avons tenté de dégager.

A. DEREINE.

LA TIMIDITÉ DE STENDHAL ET LA TIMIDITÉ D'APRÈS STENDHAL

—

Stendhal est sincère et veut être pris au sérieux quand il dit : « Quel homme suis-je ?... En vérité, je n'en sais rien » (1). Mais d'où vient qu'il s'échappe ainsi à lui-même et n'arrive pas à se connaître ? Selon nous, c'est qu'il n'est rien à fond, qu'il n'a que des modalités changeantes et contraires. La complexité, les antinomies de sa nature font son tourment ; il en prend conscience et devient timide.

La timidité, chez lui, procède du tempérament ; l'éducation l'a développée, non créée. Dans une autre famille, dans un autre milieu, sa sensibilité eût été touchée à vif, exaspérée, froissée, se fût changée en une humeur farouche, sauvage, en une instinctive méfiance. Ni son père, ni sa tante Sophie, ni les gens de Grenoble ne sont spécialement responsables de sa timidité, quoique il s'en prenne à eux de tant d'injustes humiliations qu'il a subies et de nobles sentiments qu'il a refoulés.

Stendhal est timide parce qu'il ne sait pas ce qu'il veut vraiment. Sa timidité est défiance de lui-même, de sa propre nature ; il ne sait ni prévoir, ni régler et diriger ses mouvements ; il vit dans l'attente inquiète des sautes de son humeur, dans la crainte des mauvais tours qu'elle peut lui jouer. Aussi aspire-t-il à se connaître, parce qu'il croit, s'il se connaissait, qu'il arriverait à se dominer et qu'il ne lui manquerait plus rien alors pour être heureux (2). Mais,

(1) *Souvenir d'égotisme*, p. 2.

(2) « *Nosce te ipsum*. Je crois avec Tracy et la Grèce que c'est le chemin du bonheur. Mon moyen, c'est ce Journal. » — « Tout ce qui m'éloigne de la connaissance du cœur de l'homme est sans intérêt pour moi. » (*Journal*, p. 388, 369).

pour se connaître, il faudrait *être*, et il n'*est* pas, il *devient*. Aussi aspire-t-il à se faire, à se constituer un caractère ; mais là encore il échoue ; son idéal change sans cesse ; tout le tente, l'attire, mais bientôt le déçoit. Il ne sait pas se fixer. Voilà le secret de sa maladie.

Cette maladie même, il l'ignore. S'il la connaissait, il pourrait en guérir, ou au moins s'y résigner, en prendre son parti. Il est destiné à en souffrir, et il en souffre d'autant plus qu'il la connaît moins. Ce n'est pas qu'il manque à l'analyser ; au contraire, il la scrute sans cesse, mais il ne fait ainsi que l'entretenir, la retourner en tous sens, l'aviver et l'enfoncer en lui plus avant. La timidité est un supplice, et le timide est à lui-même son bourreau.

Passons en revue ses aspirations. Nous verrons qu'elles se contredisent et se combattent et que chacune d'elles, prise en soi et à part, est vaine, inconsistante et condamnée d'avance à un échec certain.

Stendhal est l'homme de tous les contrastes. Ainsi il est simple, naturel, enthousiaste, naïf et il est compliqué, raffiné, retors, desséché, blasé. Aucune de ses formes ne l'exprime et cependant il est tout entier en chacune ; aucune ne le satisfait et cependant, au moment où il en revêt une, il s'y complaît entièrement.

Etudions-le sous ces aspects divers. Reprenons un à un tous ces traits.

Il est naïf et spontané, tout au sentiment présent ou, comme il dit, à la « sensation ». « J'ai toujours plus *senti* que *perçu*, ce qui me rend neuf comme un enfant (1). » Une âme d'enfant, voilà ce que Stendhal s'est toujours attribué et ce qu'un de ses récents critiques, M. Blum, lui a aussi reconnu. Il a de l'enfant l'impressionnabilité impétueuse, étourdie et naïve ; il en a les élans inconsidérés et un peu fous, l'enthousiasme débordant, l'ardeur indiscrète. Il décrit à merveille cette forme de sensibilité ; il la retrouve,

(1) *Journal*, p. 202.

il la rend avec bonheur, il en donne l'illusion, par exemple quand il dit :

J'étais bien enfant dans ce temps-là; j'étais tout âme ; je ne concevais pas la vanité... Je me bourrais de café, je ne comptais pour heureux que les instants d'érectisme moral. Cela tendait, je pense, à me faire devenir fou (1).

Il écrit au même temps dans son *Journal* :

Je me couche en bénissant le Ciel d'avoir une âme qui sent tant (2).

Il revient sans cesse sur sa sensibilité :

J'étais constamment, profondément ému.

La moindre chose m'émeut, me fait venir les larmes aux yeux ; sans cesse la *sensation* l'emporte sur la perception...

Je me crois extrêmement sensible ; c'est là le *trait marquant*. Cette sensibilité est portée à des excès qui, racontés, seraient inintelligibles à tout autre qu'à Félix.. (3).

Ce n'est pas seulement sur la vivacité et la chaleur de ses sentiments que Stendhal insiste (4), c'est encore sur leur qualité : élévation, noblesse d'âme, sincérité absolue, fierté, tels seraient les traits de sa sensibilité, qui sont aussi ceux de l'enfance ou de la jeunesse.

Toutefois, par cela seul qu'il relève ainsi sa facilité à s'attendrir et la bonté de son cœur, Stendhal ne manque-t-il à cette naïveté et sensibilité d'enfant, qu'il prétend être sa marque ? N'est-il pas contradictoire qu'il mette tant d'esprit à analyser ainsi son « âme » ? Ce qui nous rend suspects ses « souvenirs d'égotisme », c'est qu'ils sont, chez lui, le point de départ ou l'occasion d'une théorie ; c'est que la réflexion s'y ajoute, les raffine, les transforme.

Ainsi il est bien vrai que Stendhal est un émotif, un tendre, un enthousiaste, d'un mot, un jeune ; mais il est vrai

(1) *Journal*, p. 288.
(2) *Journal*, p. 210.
(3) *Vie de Henri Brulard*, II, 88. *Journal*, 173-4 ; 420-1.
(4) Ne serait-ce pas par allusion à cette chaleur, pour exprimer son tempérament de feu, — de feu de paille ! — que Beyle a pris le pseudonyme d'Henri Brulard ?

aussi qu'il tient la jeunesse d'âme pour une qualité précieuse, qu'il s'en fait une grâce, une parure, qu'il songe à en tirer parti, ou mieux qu'il la cultive en lui, qu'il s'applique à l'acquérir et à la garder.

C'est ce que j'appellerai sa prétention au naturel. Le naturel n'est pas seulement, chez Stendhal, une disposition, un état d'esprit ; c'est une marotte, un idéal dont il s'enchante, un modèle qu'il se trace à lui-même, qu'il se propose de suivre et de réaliser. Mais le mot *naturel* demande explication. Stendhal n'arrive pas à le définir nettement. Etre naturel, c'est être soi-même. Peut-on, dès lors, proposer cela comme une règle à observer, ou doit-on le poser simplement comme un fait, qui ne peut manquer de se produire ? En d'autres termes, est-on naturellement soi-même ou doit-on s'appliquer à le devenir ? Cette embarrassante question peut être ramenée à une autre : Etre soi-même, est-ce être l'homme d'instinct ou de premier mouvement, est-ce se conduire avec réflexion ou par raison ? Stendhal semble adopter d'abord la première hypothèse, mais il n'est pas sûr, comme on verra, qu'il s'y tienne et la suive jusqu'au bout.

En tout cas, on peut se demander s'il est dans son caractère de suivre son premier mouvement ou s'il le suit parce qu'il s'est persuadé qu'il est bien de le suivre. Il est certain que, s'il est naturellement lui-même, il l'est aussi volontairement, systématiquement et par principes. La réflexion, chez lui, s'ajoute à la nature et la confirme ; il n'y a point là contradiction.

Etre naturel, ce sera donc, selon Stendhal, suivre son instinct, en sachant par surcroît que c'est là la sagesse. De là ces règles, ce programme :

Dire tout bonnement ce qui me viendra ; le dire simplement et sans aucune prétention...

Ne pas me donner le temps de la réflexion ; si je le prends, je suis perdu.

Exécuter une chose, pendant que j'en suis amoureux ; sans amour je ne vaux rien (1).

L'art, le grand art, tend à s'effacer, à disparaître : la réflexion ne doit que préparer les voies au naturel, à l'inspiration. C'est ce qui apparaît dans l'esprit de société, dans la conversation.

Rien d'agréable au fond, à mes yeux, que l'esprit *naturel*, celui qui est inventé à chaque instant par un caractère aimable sur toutes les circonstances de la conversation... Voulez-vous donc avoir de l'esprit ? (Apprenez tous les esprits appris, pratiquez-les pour avoir le droit de les mépriser), travaillez votre caractère et dites, dans chaque circonstance, ce que vous penserez. Voilà le véritable esprit, celui qu'eut Matta (des *Mémoires* de Grammont), à ce qu'il paraît, celui de La Fontaine et, à ma connaissance, celui de Marigner.

... Ce genre d'esprit est invisible aux sots ; il faut avoir une âme très sensible ou infiniment d'esprit soi-même pour le sentir (2).

Est-il besoin de remarquer qu'être naturel, c'est cesser d'être timide ? Tout homme serait lui-même s'il n'était empêché, par la crainte des autres, de se montrer tel qu'il est. La timidité est le grand, le seul obstacle à l'éclosion du moi. « Etre naturel, ou être soi-même » n'est donc pas un précepte vain et inutile ; il faut lui donner ce sens précis : « Vaincre sa timidité. » C'est ce que Sthendhal dit nettement : me défaire « de ma timidité, chose absolument nécessaire pour que je paraisse moi-même ; jusque-là on verra un être gouverné et factice qui est presque entièrement l'opposé de celui qu'il cache (3) ».

Mais que faut-il pour être naturel ? Se persuader qu'on n'a pas à redouter de l'être. Autrement dit, il suffit, pour vaincre sa timidité, de faire appel à la réflexion et au raisonnement pour se démontrer qu'on est fort, par cela seul qu'on croit l'être, ou plutôt qu'on se rend fort par la

(1) *Journal*, pp. 77, 296, 422.
(2) *Journal*, p. 204.
(3) *Journal*, p. 117.

croyance en sa force. Ne pas s'effrayer par avance du parti à prendre, se fier à l'inspiration du moment, c'est ce qui s'appelle être naturel ou n'être pas timide.

Je sens que, dans les choses de ma vie où je sens ma force, je suis disposé à ne point prendre de parti d'avance. Je suis sûr que, dans la circonstance, je ferai ce qu'il y aura de mieux.

Je suis d'avis que c'est là le caractère de la force, parce que, dans les choses où je suis faible, je n'ai jamais fait assez de résolutions d'avance.

Je suis donc d'avis que le caractère de la force est de se f... de tout et d'aller de l'avant (1).

Est-ce à dire qu'il suffit de se croire fort pour l'être? Non ; la théorie de l'idée-force ou de l'illusion bienfaisante est étrangère à Stendhal, mais il s'agit, selon lui, d'opposer à l'illusion désastreuse du timide, qui se défie de lui-même et doute de ses forces, avant de les avoir essayées, un acte de foi en soi-même légitime, fondé, qui est en même temps un acte de courage, et qui appelle le succès. Ne pas se soustraire au risque, consentir à courir sa chance, se faire crédit à soi-même et ne pas s'annihiler par un excès de prudence, de réserve, voilà le programme de Stendhal. Il ne faut pas dire qu'il consiste à combattre l'illusion du timide par une autre illusion ; il fait au contraire exclusivement appel au sang-froid et à la raison.

Le secret, pour n'être pas timide, est donc d'être naturel ou de se laisser aller à sa nature. Faut-il entendre par là qu'on puisse et qu'on doive s'abandonner à tous ses mouvements, suivre toutes ses impulsions, même contraires ? Stendhal n'est pas loin de le penser. Le naturel, à ses yeux, est la grâce souveraine; il s'impose à tous, en toutes circonstances ; il lui suffit de se montrer, pour se faire accepter, quel qu'il soit. Il a toutes les vertus ; il dispense de toute autre qualité. C'est ainsi qu'il est, chez la comtesse Pietranera, qui possède toutes les qualités, la qualité supérieure :

(1) *Journal*, p. 228.

Sa beauté est son moindre charme : où trouver ailleurs cette âme toujours sincère, qui jamais n'agit avec prudence, qui se livre tout entière à l'impression du moment, qui ne demande qu'à être entraînée par quelque objet nouveau ? (*La Chartreuse de Parme.*)

Il suffirait donc d'être naturel, c'est-à-dire d'être soi-même, quel qu'on fût d'ailleurs, pour être d'abord content de soi, pour se rendre digne ensuite de la sympathie des autres, *a fortiori* pour n'avoir pas à redouter leur présence, à être intimidé par eux.

Mais est-il vrai que, pour se faire bien voir, il suffise de se montrer tel qu'on est ? Quand Stendhal prétend que le naturel est le charme souverain, auquel personne ne résiste, ou il a en vue la sensibilité naïve, expansive, pouvant revêtir toutes les formes, même brutale, grossière, et qui serait tenue seulement d'être vraie, ou il entend, sans le dire, la sensibilité prise dans ses bons moments, dans ses inspirations heureuses, en un mot, une sensibilité de choix.

Or la timidité, croyons-nous, a précisément pour cause une sensibilité impulsive, fougueuse, incapable de contenir son élan, en même temps diverse, subtile et nuancée, mécontente d'elle-même, parce qu'elle se critique et se juge, toujours inquiète et préoccupée de retenir l'expression de ses mouvements intempestifs et fâcheux. Quand donc le timide veut se vaincre et s'exhorte, s'applique à être naturel, c'est-à-dire à se laisser aller à ses mouvements spontanés, c'est qu'il a foi alors en ses mouvements, qu'il les croit heureux, et non pas seulement qu'il se sent emporté par eux, enclin à les suivre. Le « naturel » doit être conçu par suite comme un état, non pas constant, mais accidentel, bien plus, exceptionnel, un état de grâce, si on peut dire.

Le timide, en vertu de son tempérament, passe par des états contraires : il a de bons et de mauvais moments, il oscille de l'exaltation à la dépression ; la cyclothymie est la forme de sa sensibilité. Etre naturel, pour lui, ce sera donc se montrer exclusivement l'homme des bons moments.

Stendhal paraît l'entendre autrement : être naturel, pour lui, c'est se montrer tel qu'on est, c'est-à-dire soi-même, à chaque moment. Mais nous allons voir qu'en fait les deux sens du mot « naturel » se sont présentés successivement à son esprit, et qu'il a varié dans son opinion, hésité entre eux.

En effet, longtemps, pendant toute sa jeunesse, Stendhal eut pour maxime de ne pas forcer son talent, tourmenter sa Minerve, mais d'attendre, pour écrire ou pour faire quoi que ce soit, que le moment fût venu, qu'il se sentît en verve. Sa timidité consistait donc en ceci : n'être jamais prêt à agir, s'en croire incapable et remettre à plus tard :

Pour écrire, j'attendais toujours, dit-il, le moment du génie. Je n'ai été corrigé de cette manie que bien tard... Cette sottise a beaucoup nui à la quantité de mes travaux (1).

A l'époque dont il parle, Stendhal se donnait l'illusion de croire qu'il assurait la réussite de ses projets, en ne précipitant rien, en se réservant pour « le grand jour », dont le timide toujours attend la venue. Plus tard il reconnut que c'est une faiblesse d'attendre ainsi le moment favorable, qu'il faut, au contraire, saisir le moment qui passe et se le rendre, — à tout prix, — favorable.

Quand il change ainsi d'opinion et semble se contredire, Stendhal reste pourtant fidèle à son caractère : il fait la part de ses faiblesses, il s'y prête, il s'y accommode ; il renonce à se montrer sous son plus beau jour et dans ses moments glorieux ; il lui suffit d'être tel qu'il est, ou le mieux qu'il puisse être, à chaque moment ; il consent, en un mot, à faire la monnaie de son esprit, de son caractère, au lieu de réunir et de dépenser en une fois la somme totale qu'ils représentent.

Un des préceptes du beylisme est que chacun est et doit accepter d'être un Protée, un être à changements et à facettes :

(1) *Vie de Henri Brulard*, I, p. 203.

L'homme du meilleur esprit est inégal ; il entre en verve, mais il en sort ; alors, (s') il est sage, il parle peu, il n'écrit point, il ne cherche point à imaginer, ses plus grands efforts ne seraient que des réminiscences, ni à plaire par des traits brillants, il serait gauche. *Il doit alors conformer sa parade, son maintien, ses propos à l'état où il se sent.* Ce jour-là, il doit aller voir des hommes ou des femmes de sa connaissance qu'il sait aimer la tranquillité et le genre uni... (1)

Ainsi donc, après s'être placé dans une attitude intransigeante, après avoir dit : Je ne serai rien plutôt que d'être inférieur à moi-même, le timide paraît se départir de sa raideur ; il se soumet, s'adapte aux circonstances et consent à se montrer dans son « à tous les jours », pour parler comme Montaigne. Il ne modifie pas pourtant, autant qu'il semble, son point de vue, sa conception première, il ne passe pas de l'absolu au relatif : il prétend toujours être lui-même, l'homme de son caractère, en se tenant à son rang, à sa place, à savoir celle que lui assigne, que lui impose ou que lui dicte son inspiration ou son humeur changeante.

Mais il va plus loin encore et finalement s'avise qu'il y a deux façons d'être soi-même : l'une, qui est de se laisser aller à sa nature ou de la suivre, l'autre qui est de la dominer ou de la faire ; l'une, qui est de respecter le jaillissement spontané, l'expression naïve de ses sentiments, l'autre qui est de se surveiller, de se contraindre, de se rendre maître de soi et de tous ses mouvements. Poussons à l'extrême ces deux tendances ; nous dirons que le timide a le choix entre rester un naïf ou devenir un roué. Nous allons voir qu'en fait il ne choisit pas et qu'il est tour à tour ou tout ensemble l'un et l'autre.

Stendhal, en particulier, est cet être double et contradictoire, qui s'est peint lui-même sous les traits de Fabrice del Dongo et de Julien Sorel, qui, ne pouvant être le premier

(1) *Journal*, p. 10. Le texte porte : *alors il est sage*. Mais il est clair que la phrase n'a pas de sens, si l'on n'ajoute s', comme je le propose ici, et si l'on ne change la ponctuation.

de ces personnages, se rabat sur le second, ou plutôt qui alterne entre les deux et, quand il joue l'un, laisse encore percer l'autre. On peut se représenter sa vie comme une lutte contre la timidité, laquelle refoule en lui une sensibilité naturellement vive, ardente, portée à l'enthousiasme, mais aussi ombrageuse, irritable, facile à froisser. Cette sensibilité heurtée, méconnue, se retourne contre elle-même, se dépite, se dessèche et s'aigrit d'autant plus que, dans sa forme première, elle s'est montrée plus confiante et plus naïve. De là le passage de l'enthousiasme débordant ou de « l'espagnolisme » à la sécheresse voulue, non sans retour de l'une à l'autre. Stendhal a dit de lui-même :

Je suis vif, passionné, fou, sincère à l'excès en amitié et en amitié et en amour jusqu'au premier froid.

Alors de la folie de seize ans je passe, en un clin d'œil, au machiavélisme de cinquante et, au bout de huit jours, il n'y a plus rien que glace fondante, froid parfait (1).

C'est dans ses lettres à sa sœur Pauline qu'il se livre le plus complètement et se définit le mieux : il s'y montre tout ensemble féru de beaux sentiments et railleur, sceptique, résolu, dans la vie, à n'être point dupe. N'être point dupe! Ce sera à la fin sa préoccupation dominante. Dominante, non pourtant exclusive. Stendhal n'arrivera jamais à tuer entièrement le vieil homme : l'être confiant. Il se fera plus noir qu'il n'est ; il voudra donner le change, il prendra les apparences du blasé, tout en restant au fond un sentimental et un tendre. Edouard Rod a bien démêlé cette complication.

Stendhal, dit-il, « voulait *paraître* sec, c'est vrai ; pour y parvenir, il se fit un masque d'ironie, d'âpreté, d'égoïsme, il se ceignit d'une cuirasse d' « homme fort », de roué, dont il laisse rarement voir les défauts. Mais en même temps il entendait conserver toute sa sensibilité, il la soignait, il la ménageait, il en était fier : à chaque instant il

(1) *Souvenirs d'égotisme*, ch. VIII, p. 89.

s'élève contre les préjugés, les habitudes, les exigences de la vie civilisée qui émoussent et refrènent la passion, contre la France et Paris qui l'ignorent, contre le XIXe siècle qui ne lui est pas propice. En revanche, il l'admire et il l'exalte partout où il la trouve ; c'est parce que la passion y est libre qu'il aime tant l'Italie (1). »

Mérimée de même avait dit déjà :

M. Sainte-Beuve, avec sa sagacité ordinaire, a signalé un des traits les plus frappants de caractère de Beyle : l'inquiétude d'être pris pour dupe et une constante préoccupation de se garantir de ce malheur. De là cet endurcissement factice, cette analyse désespérante des mobiles bas de toutes les actions généreuses, cette résistance aux premiers mouvements du cœur, beaucoup plus affectée que réelle chez lui, à ce qu'il me semble (2).

Nous allons étudier les deux aspects de la timidité de Stendhal, mais nous remonterons d'abord à l'origine de cette timidité, nous en suivrons l'évolution, nous passerons en revue les différentes causes auxquelles lui-même l'attribue, en allant des causes extérieures et superficielles aux causes intimes et profondes.

Stendhal a une impressionnabilité ou nervosité extrême qui revêt toutes les formes et se manifeste à propos de tout et de rien. Il est surtout irritable, facile à choquer et ne sait rien supporter de ce qui lui déplaît : « Ce qui ne fait qu'effleurer les autres, dit-il, le blesse jusqu'au sang. » Ses antipathies sont aussi imprévues que vives : ainsi il n'aime pas les airs guindés, mais il s'offense des propos trop libres, quand ils sont en français et que ce n'est pas lui qui les tient. « J'adore ce genre de conversation en italien, dit-il,... (mais) j'ai en horreur les propos libertins français ; le mélange de l'esprit à l'émotion crispe mon âme, comme le liège que coupe un couteau offense mon oreille. »

Il semble difficile de dire ce qu'il aime et n'aime pas. Pourtant on peut établir au moins quelles sont ses antipa-

(1) E. Rod : *Stendhal*, p. 56. Paris, Hachette.
(2) P. Mérimée : *H. B.*

thies et, parmi celles-ci, démêler les plus vives et les plus caractéristiques. Il ne supporte aucune gêne, mais la gêne qui lui est le plus insupportable, c'est l'ennui.

« L'esprit indépendant ou, si l'on veut, vagabond de Beyle se refusait, dit Mérimée, à toute contrainte. Tout ce qui gênait sa liberté lui était odieux, et je ne sais pas trop s'il faisait une distinction bien nette entre un ennuyeux et un méchant homme... Ses jugements sur les hommes et les choses lui étaient dictés le plus souvent par le souvenir de l'ennui ou du plaisir qu'il en avait éprouvé. Il ne pouvait endurer l'ennui... Il n'est sorte d'exagération que sa mauvaise humeur ne lui suggérât contre les livres ou les gens qui avaient eu le malheur de le faire bâiller. »

Dans « les réunions intimes et peu nombreuses,... entouré d'amis,... il s'abandonnait à toute la gaîté de son caractère. Toujours en verve, parfois un peu fou, voire même inconvenant, il faisait rire... » Mais « la présence d'un ennuyeux ou d'un esprit malveillant le glaçait et le mettait promptement en fuite. Jamais il n'eut l'art de savoir s'ennuyer. Il disait que la vie est courte et que le temps passé à bâiller ne se retrouve plus » (1).

Il comprenait parmi les ennuyeux tous ceux qui n'étaient pas à son ton et troublaient le cours de ses pensées ou de ses rêveries.

Une rêverie tendre en 1821 et plus tard philosophique et mélancolique... est devenue pour moi un si grand plaisir que, quand un ami m'aborde, je donnerais un boulet pour qu'il ne m'adressât pas la parole. La vue seule de quelqu'un que je connais me contrarie. Quand je vois un tel être de loin et qu'il faut que je pense à le saluer, cela me contrarie cinquante pas à l'avance.

Il était loin d'être insociable, mais il lui fallait des sociétés à son goût à son heure :

J'adore rencontrer des amis le soir en société, le samedi chez

(1) P. Mérimée : *H. B.*

M. Cuvier, le dimanche chez M. de Tracy, le mardi chez Mme Ancelot, le mercredi chez le baron Gérard, etc. (1).

Enfin il était, comme il l'a dit de Fabrice, « un de ces cœurs de fabrique trop fine qui ont besoin de l'amitié de ce qui les entoure ». Désireux de plaire, tourmenté de la crainte de déplaire, il n'avait jamais et ne pouvait avoir l'esprit en repos d'autant qu'il jugeait les autres aussi impressionnables, aussi faciles à indisposer que lui-même et qu'il avait conscience d'être trop différent d'eux, je ne dis pas pour leur plaire, mais pour ne pas les choquer. De là une raison trop fondée d'être timide. Mais il était timide aussi sans raison, par accès ou par crises de faiblesse nerveuse. Il était donc toujours et partout au supplice.

Au collège, dit-il, j'étais timide envers le professeur ; un mot de reproche contenu et dit par hasard par ce petit bourgeois pédant avec un accent juste me faisait venir les larmes aux yeux. A Paris, dans le salon des Daru, je n'ouvrais pas la bouche. Je mourais de contrainte, de désappointement, de mécontentement de moi-même (2).

Stendhal se rendait compte de son trouble et y ajoutait en en prenant conscience, en l'analysant, en se l'expliquant à lui-même.

Il le rapportait à trois causes principales : à son ignorance de la politesse, à son manque d'argent et à ce qu'il appelait son « espagnolisme », c'est-à-dire à l'exaltation de ses sentiments, à son esprit romanesque, gâté par les lectures, à son imagination échauffée.

Sur le chapitre de la politesse, Stendhal, — comme tous les timides, La Rochefoucauld, Rousseau, par exemple, — s'étend longuement et à maintes reprises tant dans ses romans que dans ses écrits autobiographiques (*Souvenirs d'égotisme*, *Journal*, *Vie de Henri Brulard*). Il semble que la politesse ait été son tourment, sa bête noire.

(1) *Souvenirs d'égotisme*, ch. V, p. 34.
(2) *Vie de Henri Brulard*, I, p. 248 ; II, p. 108.

Le Dauphinois timide et vaniteux, dit François de Nion (*Préface* du *Journal*), est visiblement gêné dans ce monde divers (de l'époque napoléonienne), il y cherche sa place, se préoccupe de sa tenue ; il éprouve un certain malaise, qu'il semble avoir gardé toute sa vie, à entrer dans un salon ; tout au moins songe-t-il à la manière dont il y entrera. Ces hésitations, ces craintes, ce sont exactement les émotions hargneuses de Julien Sorel à ses premiers pas dans le salon du marquis de la Môle.

Stendhal avoue sa gaucherie ; l'usage lui manque et les moyens d'y suppléer.

Je manque d'imagination sur tout ce qui est de politesse... ; les trois quarts du temps j'ignore les usages et ne trouve rien d'aimable.

La quantité de personnes auxquelles il fallait demander de leurs nouvelles en entrant dans un salon me décourageait tout à fait.

En ce temps-là j'étais gauche à plaisir et même un peu en ce temps-ci (1).

Bien plus, le mot politesse résume tout ce qui est antipathique à Stendhal : la froideur, la gêne, la contrainte, l'hypocrisie, le manque de naturel.

Le genre poli, cérémonieux, accomplissant scrupuleusement toutes les convenances, me glace, dit-il, et me réduit au silence. Pour peu qu'on y ajoute la nuance religieuse et la déclamation sur les grands principes de la morale, je suis mort.

Les gens qui le mettent le plus mal à l'aise sont les personnages graves, solennels, à qui un surcroît de politesse est due : tel M. Daru :

Le seul aspect d'un personnage si imposant et qui faisait trembler tout le monde devant lui, à commencer par sa femme et son fils aîné, me parlant tête-à-tête et la porte fermée, me mettait dans l'impossibilité de dire deux mots de suite. Je vois aujourd'hui que cette figure de M. Daru père, avec un œil un peu de travers, était exactement pour moi

Lasciate ogni speranza, voi ch'intrate.

(1) *Souvenirs d'égotisme*, ch. V, p. 47, 48.

Ne pas la voir était le plus grand bonheur qu'elle pût me donner (1).

Cependant Stendhal a beau s'en défendre, la politesse lui impose, quand ce ne serait que comme un art qui le dépasse, auquel il désespère d'atteindre. De plus, alors qu'il juge la politesse, qu'il sent combien elle est extérieure, vaine et méprisable, il ne laisse pas de reconnaître qu'elle classe les gens autrement et mieux, je veux dire plus sûrement, que des qualités plus fondamentales et plus réelles, comme l'intelligence, le talent ou le courage, et qu'ainsi elle est une marque de supériorité que les esprits les plus libres de préjugés jalousent, en dépit qu'ils en aient, et échangeraient volontiers contre un mérite plus grand et des qualités plus solides. Stendhal a beau dire encore que la politesse ôte à l'esprit ses grâces et rend tous les hommes pareils, solennels et guindés (2), il s'incline à la fin sous son joug et en reconnaît la nécessité ; il conclut comme Pascal qu'il faut avoir sa « pensée de derrière » et parler comme le peuple. Son dernier mot sera : Ne laissons pas prendre aux autres une supériorité sur nous, même apparente ; acquérons l'usage du monde, sans lequel on n'est rien.

S'il y a de l'exagération et un peu d'enfantillage dans les tirades de Stendhal contre la politesse, il y en a plus encore dans son éternel refrain : Ah ! si j'étais riche ! Il croit que l'argent lui donnerait l'assurance, la confiance qui lui manquent, lui procurerait, avec les avantages matériels, les vertus morales qui assurent le succès.

Un habit et de l'argent !... Il me faut ça à moi pour n'être pas timide et la timidité paralyse tous mes moyens.

Mon peu d'assurance vient de l'habitude où je suis de manquer d'argent.

(1) *Vie de Henri Brulard*, II, 108.

(2) Voir *Journal*, p. 332 : « Tout le monde fait de la dignité dans ce pays... Cela m'ennuie et surtout dans les jeunes. Les écureuils un jour renoncèrent à leurs grâces et à folâtrer sur les branches des arbres : ils descendirent à terre et prirent la démarche grave des moutons qu'ils voyaient paître. En Angleterre on écrit que le bon ton est à Paris et ici, pour être bien, il faut avoir l'air froid et impressionné d'un Anglais. »

Quand j'en manque, je suis timide partout ; comme j'en manque souvent, cette mauvaise disposition de tirer des raisons d'être timide de tout ce que je vois est devenue presque une habitude pour moi.

Il faut absolument m'en guérir, le meilleur moyen serait d'être assez riche pour porter, pendant un an au moins, chaque jour, cent louis en or sur moi. Ce poids continuel, que je saurais être d'or, détruirait la racine du mal... (1)

L'argent serait donc un talisman. Si Stendhal a eu de l'aplomb, a montré de l'esprit en telle circonstance, c'est qu'il était en fonds, qu'il était bien mis ; il ne lui en fallait pas plus pour être lui-même et se montrer dans son beau jour.

Jamais je n'ai été si brillant ni si bien rempli mon rôle. J'étais en gilet, culotte de soie et bas noirs, avec un habit (bronze-cannelle), une cravate très bien mise, un jabot superbe.

On lui fit compliment sur sa tenue.

J'y répondis avec une gaieté noble et la politesse la plus aisée et la plus extrême (2).

Dans ses romans Stendhal multiplie les traits de ce genre : Julien Sorel souffre de ses habits grossiers, mal coupés, à son arrivée chez Mme de Renal. Le luxe qui l'entoure l'éblouit moins qu'il ne l'humilie, ne le couvre de confusion.

Il avait peur de Mme de Renal à cause de sa robe si jolie.

A l'hôtel de la Môle, il serait à l'aise sans les splendeurs du mobilier.

Il eût joui de tout son sang-froid si la salle à manger eût été meublé avec moins de magnificence. C'étaient dans le fait deux glaces, de huit pieds de haut chacune, et dans lesquelles il regardait quelquefois son interlocuteur..., qui lui imposaient encore.

A ces détails où se complaît l'imagination de Stendhal on peut juger de la force des impressions réelles qu'ont faites sur lui les humiliations extérieures. En fait on sait combien il a désiré la richesse et en a voulu à son père de

(1) *Journal*, p. 117, 332, 57.
(2) *Journal*, p. 175.

l'avoir empêché, par avarice, de tenir son rang. Toutefois, s'il a envisagé la richesse comme un moyen de se guérir de la timidité, il n'ignorait pas combien ce moyen ne peut être qu'accessoire et indirect.

La timidité, en effet, a des causes plus profondes, toutes morales et internes. Elle est une forme du sentir. Stendhal se rend compte que ce qui l'isole des autres, ce qui l'en fait méconnaître, ce qui le met lui-même mal à l'aise avec eux, c'est son humeur qu'il ne saurait contraindre, ce sont ses sentiments dont il ne veut rien retrancher, et que, le voulût-il, il ne saurait dissimuler.

Il a un goût, un besoin de sincérité absolue. « Avant tout je veux être vrai » (1), dit-il. La vérité qu'il poursuit est la vérité psychologique. Il en pousse si loin le culte que toute passion, même basse ou mesquine, est, je ne dis pas excusée, mais justifiée à ses yeux, par cela seul qu'elle jaillit du fond humain et rend un son vrai, et inversement, que les maximes morales les plus hautes lui sont suspectes, si elles semblent venir d'un système, non du cœur, et sonnent creux.

Si Stendhal s'est épris de l'Italie, la regarde comme sa patrie morale et s'intitule *Beyle Milanais*, c'est que l'Italie est le seul pays où un homme passionné n'est jamais ridicule, c'est qu'il y règne une liberté de mœurs et d'opinion, autorisant l'expression de tout sentiment vrai, excluant l'hypocrisie. Dans cette espèce de géographie morale que Stendhal a fondée, l'Italie et l'Espagne s'opposent à la France, où l'esprit de société fait sentir aux individus le despotisme le plus dur, où il leur impose toutes les contraintes, celle de l'opinion et des préjugés, celle de la mode, du bon goût et des convenances, où il écrase et fait périr sous le ridicule tous ceux qui s'écartent de quelqu'une des conventions établies. En Italie, la plante humaine produit et étale librement sa beauté et ses laideurs, ses parfums et ses poisons, ses vertus et ses vices. En France, on s'offusquerait de cette

(1) *Souvenirs d'égotisme*, ch. V, p. 52.

luxuriance ; on refoule d'abord tous les sentiments bas, ou plutôt on en retient l'expression, on les couvre du masque de l'hypocrisie ; puis on s'en prend aux sentiments naturels, comme l'amour, on ne les tolère que sous une forme consacrée et admise ; enfin on sourit, on s'offense des sentiments nobles, généreux, chevaleresques, comme empreints d'exagération, contraires au bon goût. En un mot, qu'on ne soit qu'un pauvre homme ou qu'on soit un héros, on craint et on a lieu de craindre, en France, d'être ridicule en suivant son caractère. Le malheur de Stendhal est donc de vivre en France, d'être sensible au ridicule et de s'y voir exposé par sa passion du vrai, son espagnolisme, sa pudeur instinctive, son tour d'esprit romanesque.

Ce qu'il appelle son « espagnolisme », c'est d'abord une aversion profonde et hautaine pour tout ce qui est bas ou simplement vulgaire.

J'étais fou, dit-il, mon horreur pour le vil allait jusqu'à la passion, au lieu de m'en excuser, comme je fais aujourd'hui.

J'avais une horreur presque hydrophobique à l'aspect de tout être grossier. La conversation d'un gros marchand de province grossier m'hébétait et me rendait malheureux pour tout le reste de la journée, par exemple le riche marchand Charles Durand de Grenoble, qui me parlait avec amitié (1)...

Stendhal sent bien qu'un esprit supérieur et une belle âme, professant ce dédain à l'égard des natures moyennes et communes, encourra à son tour le dédain de ces dernières, et aura à souffrir d'être raillé pour la noblesse même des sentiments dont il a la fierté et l'orgueil. Il dira que la supériorité morale est celle qu'il faut se faire pardonner le plus, le plus dissimuler. De là une timidité particulière à laquelle il donne le nom de pudeur dans les sentiments.

Je suis comme une femme honnête qui se ferait fille ; j'ai besoin de vaincre à chaque instant cette pudeur d'honnête homme qui a horreur de parler de soi (2).

(1) *Souvenirs d'égotisme*, V, p. 34 ; VIII, p. 67.
(2) *Ibid.*, VIII, p. 91.

Il rougit de ce qu'il y a de meilleur en lui, il craint de le montrer, justement parce que c'est ce à quoi il tient le plus et sur quoi il entend le moins raillerie.

Peut-être cette supériorité morale, que Stendhal s'attribue, serait-elle moins farouche, si elle était plus sûre d'elle-même, si elle n'avait pas besoin d'être confirmée par la sympathie d'autrui. Les passions dont on se pique le plus ne sont-elles pas souvent les plus superficielles, les moins personnelles, les plus promptes à passer et les plus suspectes d'exagération puérile ? Qui peut répondre de ses propres sentiments, quand il est, comme Stendhal, de nature impressionnable et changeante et traite d'illusions ses sentiments d'autrefois ?

J'étais trop sujet à respecter dans ma jeunesse. Quand mon magination s'emparait d'un homme, je restais stupide devant lui : j'adorais ses défauts...

Ayant une imagination très sympathique, je lisais la description bien faite du caractère d'un guerrier, je me croyais appelé à la guerre... Lisais-je Retz ? J'étais conspirateur. Saint Simon ? Courtisan ambitieux. Tout cela est mauvais (1).

Avec une tête si prête à se monter, qui se gave de romans et s'en grise, comment ne paraîtrait-on pas aux autres romanesque et un peu fou, comment ne le serait-on pas à ses propres yeux, comment dès lors ne serait-on pas timide, si la timidité est précisément une défiance de soi et une crainte de déplaire, tirée de la nature des sentiments qu'on éprouve, de la conscience qu'on a que ces sentiments ne sauraient, en raison de leur caractère personnel, singulier et à part, trouver un écho sympathique dans l'âme des autres !

Le timide, par définition, est et se sent, d'une part, étranger à la vie, de l'autre, incapable de faire accepter sa vie.

Je n'avais jamais vu le monde, dit Stendhal, pas le plus petit bout ; mais en revanche j'avais senti tous les romans possibles et

(1) *Souvenirs d'égotisme*, ch. IV, p. 31. — *Correspondance*, t. I, p. 204.

entre autres l'*Héloïse*. Je crois que dans ce temps j'avais lu les *Liaisons dangereuses* et j'y cherchais des émotions (1).

Avoir ainsi les idées les plus fausses du monde et de la vie, le sentir vaguement ou plutôt le savoir fort bien, mais n'en pas convenir, même avec soi, s'entêter dans ces idées, vouloir qu'elles soient vraies et déclarer fausses les idées contraires, voilà l'état d'âme du timide orgueilleux et romanesque, à la façon de Rousseau, de Stendhal et de tant d'autres.

La timidité ainsi définie offre cette particularité de n'être point tenue pour une infirmité et une disgrâce, mais d'être regardée comme une faiblesse touchante, ou mieux comme une distinction morale, puisqu'elle est liée à la délicatesse et à la noblesse de sentiments. Il s'ensuit qu'elle se complaît en elle-même et ne veut pas guérir. Le timide peut souffrir de son caractère, en déplorer les effets ; il ne voudrait pas, pour tous les succès du monde, devenir un effronté, c'est-à-dire un goujat. Stendhal se démontre aussi qu'il ne doit pas éprouver de la « jalousie » pour les caractères *forward* :

Je jouis par la sensibilité ; tout ce que je fais volontairement tend à augmenter cette sensibilité, c'est le genre opposé au caractère de Machiavel B.., par exemple.

J'ai donc tort de sentir quelque jalousie des succès que je ne voudrais pas, à charge de prendre le caractère qui les procure...

Il est clair que Machiavel B... ne se serait pas conduit comme moi auprès de Marie, hier. Mais eût-il eu le plaisir que m'ont donné ses regards et ses moindres actions ?

... Une sensibilité qui tient au bon goût m'empêchait de prendre le temps au collet.

J'ai trop de sensibilité pour avoir jamais de talent dans l'art de Lovelace (2).

Sachons gré à Stendhal et faisons-lui honneur de penser et de sentir ainsi. Certes, il lui arrivera de tenir le langage

(1) *Journal*, p. 392.
(2) *Journal*, p. 65-8.

contraire et de se poser en roué, mais ce ne sera que momentanément et par accès. Dans sa « chasse au bonheur », la timidité a été pour lui l'ennemie ; cependant il va jusqu'à se réconcilier avec elle, en tant qu'elle fait partie de sa nature, qu'elle est sa forme de sentir et qu'il ne pourrait s'en défaire qu'au prix d'une lâcheté, en reniant son caractère, son idéal, c'est-à-dire sa notion même du bonheur. Il sent bien qu'il ne serait plus lui-même s'il cessait d'être timide, s'il n'avait plus cette naïveté, cette spontanéité et ce trouble des émotions, dont est faite la sensibilité des jeunes. Témoin cette épigraphe qu'il donne à un chapitre de *Le Rouge et le Noir* :

Souvenir ridicule et touchant ! Le premier salon où, à dix-huit ans, l'on a paru seul et sans appui ! Le regard d'une femme suffisait pour m'intimider. Plus je voulais plaire, plus je devenais gauche. Je me faisais de tout les idées les plus frustes : ou je me livrais sans motifs ou je voyais dans un homme un ennemi, parce qu'il m'avait regardé d'un air grave. Mais alors, au milieu des plus affreux tourments de la timidité, qu'un beau jour était beau ! (Kant.)

La timidité ainsi se confond avec la jeunesse et se fait regretter comme elle ; elle est, comme elle, en dépit de tout, un charme ; on en sourit, mais on l'interprète comme l'indice d'une belle âme, on y compatit, on l'aime.

De là ce paradoxe : la timidité gagne les cœurs, peut être un attrait. Julien Sorel n'est jamais plus séduisant que quand il croit ne pas l'être, que la timidité le fige et l'anéantit.

C'était précisément comme jeune ouvrier, rougissant jusqu'au blanc des yeux, arrêté à la porte de la maison et n'osant sonner que Mme de Renal se le figurait avec le plus de charme (*Le Rouge et le Noir*, ch. XIII).

Il fut gauche et s'exagéra sa gaucherie. Mme de Rénal la lui pardonna bien vite. Elle y vit l'effet d'une candeur charmante (ch. XIV).

La timidité est si peu nuisible qu'il peut être habile de

la laisser paraître. Ainsi, dans la *Chartreuse de Parme*, le comte Mosca, amoureux de Mme Pietranera, devient timide comme un enfant et n'ose entrer dans sa loge au théâtre. Enfin il se décide

Et, profitant, en homme d'esprit, de l'accident qui lui arrivait, il ne chercha point du tout à montrer de l'aisance ou à faire de l'esprit en se jetant dans quelque récit plaisant ; il eut le courage d'être timide, il employa son esprit à laisser entrevoir son trouble sans être ridicule.

C'est le comble de l'art, en effet, de se montrer vrai à ce point. S'avouer timide, c'est triompher de la timidité ; laisser voir ses ridicules, ce n'est plus être ridicule. Ainsi Julien Sorel remporte un succès à l'hôtel de la Môle en racontant avec naturel ses mésaventures de cavalier novice.

Non seulement la timidité ne fait pas toujours tort, mais encore elle n'est pas en soi un pur tourment. Elle a ses répits; elle triomphe d'elle-même et ses triomphes sont une joie enivrante. Stendhal nous montre Julien Sorel « avec le sourire caressant de la timidité heureuse ».

Il se peint lui-même avec attendrissement tel qu'il fut « à Milan, dans les mois qui suivirent la bataille de Marengo : dévoré de sensibilité, timide, fier et méconnu ». Jamais il ne fut plus heureux qu'à ce moment. Il avait dix-huit ans ; il manquait d'argent, il n'avait « qu'un habit, quelquefois un peu décousu par ci par là » ; il ignorait tout du monde et de la vie ; il était sans préjugés, il ne croyait pas à la vertu des femmes ; il rêvait d'amour ; il s'était épris de Mme P..., mais fût mort plutôt que de déclarer sa flamme :

N'étant de rien à Milan, chez M. et Mme P... et ayant trop d'orgueil pour faire des avances, je passais mes journées dans un attendrissement extrême et plein de mélancolie.

Je voyais les autres réussir, à faire des choses que je sentais pouvoir faire mieux ; ils étaient heureux, avaient des maîtresses. Je ne me remuais point. J'attendais de quelque hasard romanesque comme le brisement d'une voiture, etc., que le sort fît connaître mon cœur par quelque âme sensible.

Que ne fût-il pas devenu, s'il eût alors rencontré ce sort dont il se sentait digne, s'il eût eu des maîtresses, comme les autres ! Mais

personne n'eut pitié de moi et ne me secourut d'un conseil charitable...

Si j'eusse eu un ami, il m'eût mis dans les bras d'une femme. Heureux, j'aurais été charmant, non pas par la figure assurément et par les manières, mais, par le cœur, j'eusse pu être charmant pour une âme sensible ; elle eût trouvé en moi une âme romaine pour les choses étrangères à l'amour ; elle eût eu le plaisir de former les manières de son amant, qui se sont formées depuis, à force d'être heurtées par l'expérience, et pas trop mal.

J'ai aimé depuis, et vivement ; mais quelle différence de ce que j'ai senti dans la rue *Sainte* à ce que j'eusse éprouvé lorsque je logeais à la *Casa Bovara sul Corso di porta Orientale !*

Certainement, si j'eusse été aimé à Milan, mon caractère serait très différent. Je serais beaucoup plus homme à femmes et je n'aurais pas ce culot de sensibilité *che piu servir mi pel arte*...

Les deux ans de soupirs, de larmes, d'élans d'amour et de mélancolie que j'ai passés en Italie, sans femmes, sous ce climat, à cette époque de ma vie, et sans préjugés, m'ont probablement donné cette source inépuisable de sensibilité qui, aujourd'hui, à vingt-huit ans, me fait sentir tout et dans les moindres détails, fait que je pourrais dicter cinquante pages d'observations d'artiste sur le passage des montagnes en deçà d'Izèle, par exemple.

Je compare cette sensibilité actuelle à une liqueur qui suffit pour pénétrer dans les plus petites veines, d'un coup que l'on injecte. Elle suffit à tout, abonde partout.

A la grâce près, j'étais donc à Milan, en 1800, je crois, dans la position de Chérubin, mais probablement la grâce me manquait tout à fait (1).

Il y a pour tout homme, dans la vie, un moment culminant, unique, un état qu'il ne dépasse point et dont il ne peut que déchoir, celui où il se réalise le plus pleinement et le mieux, celui qu'il regrettera toujours par la suite et dont il restera à jamais « marqué » ; c'est ce qu'Amiel a

(1) *Journal*, p. 392 et seq.

appelé la « minute florale ». Ce moment fut, pour Rousseau, l'arrivée aux Charmettes, pour Stendhal, l'entrée et le séjour à Milan, après Marengo. Pour tous deux, il est cette aube de la vie, cette heure délicieuse de l'adolescence, où le cœur se fond de tendresse, brûle d'enthousiasme, est dévoré de désirs ardents et fous, mais où rien n'aboutit, tout se passe à attendre de grands événements qui n'arrivent point, parce que la timidité suspend, à elle seule, toute action, frappe l'âme en apparence de paralysie et de stupeur, mais prolonge l'enchantement du rêve, développe et aiguise la sensibilité. La timidité de Beyle, comme celle de Rousseau, est d'ailleurs spéciale; elle est voisine de l'effronterie et du libertinage, légèrement vicieuse; c'est celle de Chérubin. Stendhal sera toute sa vie le polisson timide qu'il était à dix-huit ans, possédé d'une ardeur de vivre qui n'est jamais satisfaite, parce qu'elle ne se satisfait qu'en imagination et qu'une honte invincible en arrête les effets. Mais il a bien compris que cette timidité, qui fait son tourment, est le fond de son caractère et la forme de sa sensibilité; il ne souhaite donc pas qu'elle disparaisse, mais seulement s'atténue et laisse voir alors son caractère vrai, ou plutôt idéal, celui qu'il a voulu se donner et qu'il définit ainsi :

Dès que j'aurai corrigé mon caractère mélancolique par mauvaise habitude et par engouement de Rousseau, j'en aurai, j'espère, un très aimable : *la gaîté du meilleur goût sur un fond très tendre* (1).

Le *Beyle Milanais*, c'est Fabrice del Dongo. Il a toutes les qualités et tous les dons : la jeunesse, la bonté, la bravoure, l'éloquence, l'esprit, la disposition à la tendresse; il traverse la débauche à la recherche de l'amour ; il aime, il se fait aimer; il n'a aucune hypocrisie, il est sceptique à l'égard de la religion, de la politique, de toutes les conventions qui en imposent aux hommes, mais il est humain, généreux et bon.

(1) *Journal*, p. 287.

Mais Fabrice n'est pas tout Stendhal; c'est le Stendhal sympathique ; il y en a un autre, déplaisant, cynique, qui s'incarne en Julien Sorel. Fabrice est l'ange, Julien le démon, et les deux font une seule et même personne.

Il faut se souvenir que Stendhal est du XVIIIe siècle et de l'école de Rousseau : pour lui, la sensibilité est le principe de toutes les vertus, ou plutôt la seule vertu ; l'esprit ou la raison est l'instrument de tous les vices, la source de toutes les perversions, de toutes les duplicités. Fabrice, c'est donc le cœur de Stendhal foncièrement bon, généreux. Julien, c'est son esprit clair, froid, incisif, terrible et dangereux.

Quand sa sensibilité l'abandonne, Stendhal est livré aux ressources diaboliques de son esprit. Dans l'ardeur de la passion, il est noble, généreux; à l'état froid, raisonnable, il n'a en vue que son intérêt, il devient un calculateur cynique. Dans le premier cas, sa sensibilité lui apparaît comme la rançon d'une sensibilité ardente, tendre, délicate et nuancée ; dans le second, elle n'est plus pour lui qu'une duperie, qu'une gêne qu'il ne veut pas subir.

Or, c'est sous ce dernier aspect que Stendhal, je ne dis pas : est le plus vrai, mais se montre le plus souvent à nous. Il se donne pour premier devoir de se défaire de sa timidité. Il écrit de même à sa sœur Pauline : Pour être aimable, « il faut d'abord acquérir l'extrême assurance, sans laquelle on n'est rien que gauche ».

Mais ce programme, comment le réaliser? Puisque la timidité est défiance irraisonnée et dépréciation de soi-même, il faut lui donner pour contrepoids le dédain des autres, reposant sur l'expérience et fondé en raison. « Toutes les fois que la timidité te prend à la gorge (1), écrit H. Beyle à Pauline, songe » que ces gens qui t'intimident, tu perces à jour leur sottise. Julien Sorel de même s'applique à découvrir le faible des gens ; quand il trouve une raison de les mépriser, il devient « maître de lui », il ne les craint

(1) *Correspondance*, I, p. 183.

plus. « Depuis le séminaire, il mettait les hommes au pis et se laissait difficilement intimider par eux. »

S'exciter au juste mépris des autres pour se guérir de la manie de se mépriser trop soi-même, cela peut paraître immoral ; mais il n'y a point ici du moins d'injustice commise, puisqu'il s'agit uniquement de remettre chacun au rang qui lui est dû, et de plus on sait que la notion de moralité — justice à part, — est étrangère à l'esprit de Stendhal ou plutôt n'est, à ses yeux, qu'un préjugé.

Au fond, le seul remède à la timidité est de raisonner juste, de voir clair en soi-même et dans les autres, de ne point se faire d'idées fausses et romanesques.

Il faut s'appliquer d'abord à connaître les hommes et les accepter tels qu'ils sont : il faut se défier d'eux sans le laisser voir, ménager leur vanité, leur épargner l'ennui.

La défiance est une timidité raisonnée. Stendhal l'érigeait en principe (1), la pratiquait pour son compte et la poussait fort loin.

Il avait pris l'habitude bizarre, dit Mérimée, de s'entourer de mystère dans les actions les plus indifférentes, afin de dérouter la police qu'il croyait probablement assez simple pour s'occuper des bavardages de salon. Jamais il n'écrivait une lettre sans la signer d'un nom supposé : César Bombet, Cotonet, etc. ; il la datait d'*Abeille*, au lieu de Civita-Vecchia, et souvent la commençait par une telle phrase : « J'ai reçu vos soies grèges et les ai emmagasinées en attendant leur embarquement. » Les notes qu'il prenait sans cesse étaient des espèces d'énigmes dont il était souvent lui-même hors d'état de deviner le sens quand elles remontaient à quelques jours.

Le goût du mystère et des complications, du raffinement dans le mystère apparaît de même dans ses romans, contribue à en rendre l'intrigue laborieuse.

Mais la défiance n'est que le commencement de la sagesse. Celle-ci se fonde sur l'observation psychologique.

(1) « Il faut être très défiant, le commun des hommes le mérite, mais bien se garder de laisser apercevoir sa méfiance. » *Journal*, p. 9.

« Si je veux réussir dans la société, je dois analyser tout ce qui s'y fait. Je trouverai alors » que le premier mobile des hommes est la vanité. D'où il suit qu'il faut s'effacer pour leur plaire, éviter de se distinguer.

Quand on a le malheur de ne pas ressembler à la majorité des hommes, il faut les regarder comme des gens qu'on a mortellement offensés et qui ne vous souffrent que parce qu'ils ignorent l'offense que vous leur avez faite : un mot, un rien peut vous trahir (1).

Ne pas attirer l'attention, se rendre semblable aux autres, « ne jamais parler de soi forme presque tout l'homme aimable ». Il suit de là qu'il ne faut pas chercher à briller, à avoir de l'esprit, à « faire l'olibrius et le marquis de comédie ». On offusque ainsi les autres, on leur porte ombrage, et de plus on manque à les observer. « Cette maudite manie de briller fait que je m'occupe plus de laisser de moi une profonde impression que de deviner les autres (2). » Un autre écueil à éviter est le pédantisme, lequel consiste à s'appesantir sur les choses, à se livrer à des réflexions profondes, hors de saison. Stendhal écrit : « Me corriger du pédantisme... Le nôtre est, je crois, de philosopher à perte de vue à propos de la moindre bagatelle (3). » L'esprit et le pédantisme, la légèreté brillante et la profondeur de pensée ont ceci de commun d'être une singularité, une distinction, donc d'attirer sur soi l'attention, de ne pas ménager l'amour-propre des autres. Le pédantisme offre en outre cette particularité aggravante d'inspirer l'ennui.

Or, si le fond de l'homme est la vanité, sa maladie incurable est l'ennui. Il faut, sinon le sauver de cette maladie, au moins y apporter du soulagement et des remèdes : la société n'a pas d'autre objet.

Ceux avec qui nous vivons nous regardent comme des remèdes contre l'ennui, maladie de laquelle personne n'est exempt. Ce

(1) *Correspondance*, I, p. 313.
(2) *Journal*, p. 34.
(3) *Ibid.*, p. 53.

principe, avec celui de la liaison des idées, est la base de la politesse (1).

Nous touchons ici le fond de la théorie de Stendhal : la conduite à tenir dans la vie sociale a ses règles qu'il ne s'agit que d'établir et de suivre. Avec du bon sens et du caractère, on ne peut manquer d'être heureux. Tout homme qui se plaint de sa destinée n'est qu'un étourdi et un sot, ou qu'un faible et un lâche. Quand on connaît, d'une part, son caractère, de l'autre, celui des autres hommes, quand on a par ailleurs une notion exacte, je ne dis pas des *devoirs*, mais des *relations* sociales, il ne s'agit que de raisonner juste, que de régler ses désirs sur ce qu'on peut attendre et obtenir de soi, des autres et de la vie. De là le rôle capital, dans les choses humaines, du « bon sens », de la raison et du raisonnement, qu'il plaît à Stendhal d'appeler en style condillacien « la liaison des idées ».

Mais qu'est-ce que le bon sens? Car ce mot est compromis par l'usage. On l'a justement en horreur, quand il désigne la platitude de sentiment et l'esprit terre à terre.

Longtemps le *bon sens* a été en disgrâce chez moi et il faut avouer que j'étais aussi en disgrâce chez lui. Si j'eusse connu les Italiens, le bon sens et la sagacité eussent été en grand honneur chez moi et non les synonymes de froideur et de faiblesse de sentiment (2).

Nous voilà fixés sur ce que le bon sens n'est pas. Il est encore moins la déclamation morale, l'illusion voulue, systématique, les vaines et creuses songeries. Stendhal s'explique là-dessus avec une parfaite netteté.

La tristesse de qui ne connaît pas le monde, dit-il, prouve la lâcheté qui désespère de réussir (3).

C'est une faiblesse de se laisser aller à la mélancolie et au chagrin, d'incriminer la société, d'accuser le sort, de crier à l'injustice, de débiter des tirades, de prononcer de grands mots.

(1) *Journal.*
(2) *Ibid.*, p. 405.
(3) *Ibid.*, p. 303.

« Si je veux réussir dans la société, je dois analyser tout ce qui s'y fait. Je trouverai alors » que le premier mobile des hommes est la vanité. D'où il suit qu'il faut s'effacer pour leur plaire, éviter de se distinguer.

Quand on a le malheur de ne pas ressembler à la majorité des hommes, il faut les regarder comme des gens qu'on a mortellement offensés et qui ne vous souffrent que parce qu'ils ignorent l'offense que vous leur avez faite : un mot, un rien peut vous trahir (1).

Ne pas attirer l'attention, se rendre semblable aux autres, « ne jamais parler de soi forme presque tout l'homme aimable ». Il suit de là qu'il ne faut pas chercher à briller, à avoir de l'esprit, à « faire l'olibrius et le marquis de comédie ». On offusque ainsi les autres, on leur porte ombrage, et de plus on manque à les observer. « Cette maudite manie de briller fait que je m'occupe plus de laisser de moi une profonde impression que de deviner les autres (2). » Un autre écueil à éviter est le pédantisme, lequel consiste à s'appesantir sur les choses, à se livrer à des réflexions profondes, hors de saison. Stendhal écrit : « Me corriger du pédantisme... Le nôtre est, je crois, de philosopher à perte de vue à propos de la moindre bagatelle (3). » L'esprit et le pédantisme, la légèreté brillante et la profondeur de pensée ont ceci de commun d'être une singularité, une distinction, donc d'attirer sur soi l'attention, de ne pas ménager l'amour-propre des autres. Le pédantisme offre en outre cette particularité aggravante d'inspirer l'ennui.

Or, si le fond de l'homme est la vanité, sa maladie incurable est l'ennui. Il faut, sinon le sauver de cette maladie, au moins y apporter du soulagement et des remèdes : la société n'a pas d'autre objet.

Ceux avec qui nous vivons nous regardent comme des remèdes contre l'ennui, maladie de laquelle personne n'est exempt. Ce

(1) *Correspondance*, I, p. 313.
(2) *Journal*, p. 34.
(3) *Ibid.*, p. 53.

principe, avec celui de la liaison des idées, est la base de la politesse (1).

Nous touchons ici le fond de la théorie de Stendhal : la conduite à tenir dans la vie sociale a ses règles qu'il ne s'agit que d'établir et de suivre. Avec du bon sens et du caractère, on ne peut manquer d'être heureux. Tout homme qui se plaint de sa destinée n'est qu'un étourdi et un sot, ou qu'un faible et un lâche. Quand on connaît, d'une part, son caractère, de l'autre, celui des autres hommes, quand on a par ailleurs une notion exacte, je ne dis pas des *devoirs*, mais des *relations* sociales, il ne s'agit que de raisonner juste, que de régler ses désirs sur ce qu'on peut attendre et obtenir de soi, des autres et de la vie. De là le rôle capital, dans les choses humaines, du « bon sens », de la raison et du raisonnement, qu'il plaît à Stendhal d'appeler en style condillacien « la liaison des idées ».

Mais qu'est-ce que le bon sens? Car ce mot est compromis par l'usage. On l'a justement en horreur, quand il désigne la platitude de sentiment et l'esprit terre à terre.

Longtemps le *bon sens* a été en disgrâce chez moi et il faut avouer que j'étais aussi en disgrâce chez lui. Si j'eusse connu les Italiens, le bon sens et la sagacité eussent été en grand honneur chez moi et non les synonymes de froideur et de faiblesse de sentiment (2).

Nous voilà fixés sur ce que le bon sens n'est pas. Il est encore moins la déclamation morale, l'illusion voulue, systématique, les vaines et creuses songeries. Stendhal s'explique là-dessus avec une parfaite netteté.

La tristesse de qui ne connaît pas le monde, dit-il, prouve la lâcheté qui désespère de réussir (3).

C'est une faiblesse de se laisser aller à la mélancolie et au chagrin, d'incriminer la société, d'accuser le sort, de crier à l'injustice, de débiter des tirades, de prononcer de grands mots.

(1) *Journal.*
(2) *Ibid.*, p. 405.
(3) *Ibid.*, p. 303.

Tous les philosophes chagrins : Jean-Jacques Rousseau, Mme de Staël le sont pour n'avoir pas pris le monde du bon côté. C'est un homme qui, fendant une racine de noyer au milieu de la cour, s'efforcerait tout le matin de faire entrer son coin par le gros bout, ne parviendrait qu'à casser sa masse et, sur le midi, dégoûté de ses efforts, irait pleurer dans un coin de la cour ; bientôt il s'exalterait la tête, se mettrait à croire qu'il y a de l'honneur à être malheureux et, de suite, qu'il est excessivement malheureux... Les malheureux de ce genre, dans le monde, ne sont que des sots ; les trois quarts de nos mélancolies ne sont que des sottises (1).

Ces sots, qui se complaisent en leur sottise, qui se font de leur faiblesse une attitude élégante, ont l'esprit gâté par les déclamations ; ils s'éprennent de la vertu décrite dans les livres et « se figurent le monde d'après ces images grossières ». Telle est « la mélancolie des âmes sensibles... voilà, dit Stendhal, mon plus grand défaut ».

Mais il se corrige de ce défaut par la réflexion et le bon sens, par le regard franc et assuré qu'il jette sur le monde, par le courage avec lequel il affronte la vérité et repousse l'illusion, par la loyauté, en un mot, et la pénétration de son esprit. Il se sépare de son maître Rousseau et élève contre lui, plus généralement contre tout idéalisme, faux, toute philosophie d'école, tout « pédantisme », son propre système, qui n'est qu'une notation exacte des faits, qu'un réalisme.

Je lisais les *Confessions* de Rousseau il y a huit jours. C'est uniquement faute de deux ou trois principes de beylisme qu'il a été si malheureux. Cette manie de voir des devoirs et des vertus partout a mis de la pédanterie dans son style et du malheur dans sa vie. Il se lie avec un homme pendant trois semaines : crac, les devoirs de l'amitié, etc. Cet homme ne songe plus à lui après deux ans ; il cherche à cela une explication noire. Le beylisme lui eût dit : « Deux corps se rapprochent ; il naît de la chaleur et une fermentation, mais tout état de cette nature est passager. C'est une fleur dont il faut jouir avec volupté, etc. ». Saisis-tu mon idée ? Les plus belles choses de Rousseau sentent l'empy-

(1) *Correspondance*, I, 193.

reume pour moi et n'ont point cette grâce corrégienne que la moindre pédanterie détruit (1).

Appliquons ceci à la timidité. La timidité est un défaut qu'il ne faut pas magnifier, ériger en vertu, lui donnant pour origine et pour causes une conception trop haute de la vie, un caractère trop fier, une sensibilité trop vive. La timidité, de son vrai nom, est une faiblesse d'esprit et de volonté : on *doit* en guérir, si on prend les moyens pour cela, si on remet les choses au point, si on écarte les illusions qui l'engendrent, la trop haute estime des autres, le trop grand mépris de soi, les superstitions et les préjugés, moraux et autres. L'originalité de Stendhal comme timide est d'être un timide qui ne s'écoute pas, qui se juge et qui est résolu à se défaire d'une infirmité, considérée par lui comme un obstacle au bonheur.

C'est en amour, c'est dans la relation des sexes, que la timidité est le pire danger, et Stendhal, toute sa vie, fit figure d'amoureux, fut amoureux de l'amour. C'est donc dans sa conduite ou dans ses théories sur la conduite à tenir envers les femmes que nous devons étudier et que nous découvrirons le mieux la lutte qu'il a entreprise contre sa timidité et la victoire qu'il a remportée sur son caractère.

Il y a, en amour, les heureux et les habiles, ceux à qui le succès vient tout seul et ceux qui le cherchent et l'obtiennent à force d'adresse et de sang-froid. Stendhal est de ces derniers. Il ne compte point, pour être aimé, sur son mérite, sur la faveur du ciel, sur ses beaux sentiments, mais sur son caractère, sa décision et ses actes.

La timidité, en amour, consiste à se monter la tête, à s'enivrer de désirs platoniques, romanesques et vains, comme si on renonçait à être aimé ou si on comptait, pour l'être, sur la seule vertu de l'amour, sur la pureté et l'ardeur des beaux sentiments. Ce sentimentalisme qui n'agit point ou qui se dépense en pure perte, cette exaltation à la Rousseau, ces châteaux en Espagne, tout cela est bon « pour

(1) *Correspondance*, I, 385, *à sa sœur Pauline.*

le cabinet », mais point dans le monde. Ce n'est pas assez d'avoir « la force des passions pour soi », il ne faut pas se croire « bien fort parce qu'on est passionné », mais il faut avoir du « caractère », c'est-à-dire « faire ce qu'on a résolu de faire, soutenu ou non par la passion » (1).

Montrer du caractère, c'est faire, de sang-froid, ce que la passion conseillerait de faire, prendre les intérêts et jouer le jeu de la passion, et c'est ce que Stendhal appelle le « devoir ». Le mot est étrange, paradoxal et semble employé par bravade quand il s'applique au machiavélisme du roué; il est juste pourtant. Le timide, en effet, se *doit* à lui-même de ne pas succomber à sa faiblesse, de ne pas trahir ses intérêts. Puisque, sous le coup de la passion, il perd la tête et n'agit point, il faut qu'il agisse par raison, quand il est de sang-froid et prenne alors le parti que lui dicterait la passion. Telle est, en toute circonstance, la conduite de Julien Sorel : il ne suit pas ses impulsions, au moment même, mais il les exécute après coup, de sang-froid ; toutes ses audaces sont réfléchies.

Ainsi dans les premiers temps de son amour pour Mme de Renal, « il eut sur-le-champ l'idée de lui baiser la main. Bientôt il eut peur de son idée; un instant après il se dit : *Il y aurait de la lâcheté à moi* de ne pas exécuter une action qui peut m'être utile et diminuer le mépris que cette belle dame a probablement pour un ouvrier à peine arraché à la scie ». Après des « debats intérieurs », il « osa prendre la main de Mme de Renal et la porter à ses lèvres ».

Une autre fois, « un soir, Julien parlait avec action, il jouissait avec délices du plaisir de bien parler et à des femmes jeunes ; en gesticulant, il toucha la main de Mme de Renal qui était appuyée sur le dos d'une de ces chaises de bois peint que l'on place dans les jardins.

Cette main se retira bien vite ; mais Julien pensa qu'il était de son *devoir* d'obtenir que l'on ne retirât pas cette main quand il la touchait. *L'idée d'un devoir à accomplir* et d'un ridicule

(1) *Journal*, p. 296 et suiv.

ou plutôt d'un sentiment d'infériorité à encourir si l'on n'y parvenait pas, éloigna sur-le-champ tout plaisir de son cœur.

Il ne veut pas subir cette déchéance ; il surmontera cet état d'indifférence, ce « froid timide », cette « liquéfaction des solides », cette faiblesse, qui le prend tout d'un coup, et il forme dès maintenant le projet d'exécuter, le lendemain, de sang froid l'idée qui lui est venue. Le moment venu, il se faisait une violence telle que sa voix en était « altérée ».

Indigné de sa lâcheté, (il) se dit : Au moment précis où dix heures sonneront, j'exécuterai ce que, pendant toute la journée, je me suis promis de faire, ou je monterai chez moi pour me brûler la cervelle.

... Comme le coup de dix heures retentissait encore, il étendit la main et prit celle de Mme de Renal, qui la retira aussitôt. Julien, sans trop savoir ce qu'il faisait, la saisit de nouveau. Quoique bien ému lui-même, il fut saisi de la froideur glaciale de cette main ; il la serrait avec une force convulsive ; on fit un dernier effort pour la lui ôter, mais enfin cette main lui resta... Il avait fait son *devoir*, et un *devoir héroïque*. Rempli de bonheur par ce sentiment, il s'enferma dans sa chambre.

Julien a le goût malsain de ces étranges manœuvres. C'est ainsi encore qu'à la faveur de la nuit il couvre de baisers la main de Mme de Renal, en présence de son mari. La violence qu'il se fait, le risque qu'il court le grisent, lui donnent l'illusion d'être un héros. Enfin le succès qu'il obtient ainsi le persuade qu'il *doit* suivre la voie où il s'est engagé.

Mme de Renal lui ayant serré la main, Julien se dit :

Cette femme ne peut plus me mépriser ; dans ce cas, je *dois* être sensible à sa beauté, *je me dois à moi-même* d'être son amant.

Singulière acception du mot *devoir !* Voilà, certes, une morale d'exception. En effet, le timide ne fait rien comme les autres. Il déclare son amour quand il ne le ressent pas.

C'est que, quand il le ressent, il est incapable de l'exprimer. Faut-il l'accuser de feindre et de mentir lorsqu'il traduit des sentiments qu'il n'a plus ou qu'il n'a pas encore, mais qu'il voudrait retrouver ou qu'il est disposé à avoir, et est résolu à se donner? Il faut bien qu'il force son caractère et aide la destinée ; il n'a pas d'autre moyen de se faire, comme on dit, justice, et de vivre sa vie, il ne dispose que d'une volonté explosive, procédant par coups de tête, par bonds raisonnés. Le simple instinct de conservation, érigé par lui en devoir personnel, l'oblige ou plutôt le condamne à ces feintes, à cette attitude hypocrite.

La psychologie du timide fournit ainsi la preuve et donne l'explication de sa duplicité. Mais nous avons vu, d'autre part, qu'il se pique avant tout de sincérité et de loyauté dans les sentiments. Comment expliquer cette contradiction ? Il suffit peut-être de la constater, de la mettre à son actif. Toutefois, quand il s'agit de Beyle, on peut essayer, sinon de résoudre, au moins de réduire les contradictions. Le beylisme est un système qui se tient ou se donne comme tel.

L'idée dominante de Beyle est qu'il ne doit pas se laisser effacer, anéantir par la timidité, qu'il doit se faire sa place dans le monde et s'y mettre à son rang. Il se croit en droit d'user pour cela de tous les moyens ; il préviendra ou réparera donc tous les torts que la timidité peut lui causer, il fera violence à son caractère, il vaincra l'indifférence ou la mauvaise volonté des autres à son égard.

Mais, préoccupé de ce qu'il se doit à lui-même, n'oublie-t-il pas ce qu'il doit aux autres ? Ne s'attire-t-il pas ainsi cette réputation de roué, d'homme blasé, dont il eut à souffrir et dont il lui arrive de se plaindre ? Reconnaissons qu'il a, en fait, l'immoralisme du XVIIIe siècle; ce qu'on appelle pudeur, vertu chez la femme, n'est à ses yeux que préjugé ; il a trop de clairvoyance, une pénétration trop aiguë pour ne pas démêler dans les relations sociales, dans les mœurs et les actions des hommes, le mobile secret de l'intérêt ;

il exprime, d'autre part, trop nettement sa pensée pour ne pas choquer ceux qui ont peur des mots. Aussi son ironie paraît déplacée, ses plaisanteries, de mauvais goût, ses théories, scandaleuses.

Toutefois son immoralité prétendue peut être regardée comme une moralité profonde : Stendhal dresse contre la convention la vérité des mœurs. De plus, il y a dans son attitude de l'exagération, du parti pris. Il se fait plus noir qu'il n'est, il force ses effets, il s'abandonne à son humeur. Enfin, outre que la misanthropie n'est jamais chez lui qu'un amour déçu et aigri, elle ne dure point, mais fait place au sentimentalisme ou à l'espagnolisme. On a parlé de sa crainte d'être dupe ; cette crainte n'est si forte que parce qu'elle est fondée ; Stendhal est dupe, en effet, de ses propres emballements ; il se raidit contre l'émotion, parce qu'il se sent trop prompt à y céder ; il se venge sur lui-même de ses erreurs sentimentales ; il se défend par l'ironie contre l'attendrissement. Enfin, comme il philosophe, comme il généralise son cas, érige en théorie ses amertumes, ses dégoûts, on le prend au mot, on fait de lui l'apôtre de l'immoralité et du cynisme, on transforme ses boutades en système. Ainsi on lui fait tort, on le juge sur des apparences.

Deux hommes, à qui on n'en impose point, Mérimée et Sainte-Beuve, ont dit que le fond de Beyle était la « bonne foi ». Personne, dit Mérimée, n'était plus loyal ni d'un commerce « plus sûr ». Sainte-Beuve, qui n'est pas, comme Mérimée, l'ami de Stendhal et qui ne le ménage point, écrit : « Beyle avait au fond une droiture et une sûreté dans les rapports intimes qu'il ne faut jamais oublier de reconnaître quand on lui a dit d'ailleurs ses vérités. »

Cette loyauté foncière de Stendhal, il faut la reconnaître dans sa pensée intime, dans son journal, plus encore dans ses rapports avec ses amis et dans sa conduite envers les autres en général. Peut-être l'explication dernière de la timidité, chez lui, doit-elle être cherchée dans la difficulté

d'accorder ce besoin de sincérité et de franchise avec les ménagements qu'on doit aux autres hommes.

Ajoutons que la timidité elle-même, comme ce miroir dont parle Bacon, dénature le caractère, fausse les qualités, les tourne en défauts, les fait rougir d'elles-mêmes, les force à se dissimuler. Pour rétablir la vraie nature morale du timide à travers les déformations qu'elle subit, on doit faire abstraction de ses actes, de ses attitudes, pour ne considérer que lui-même et ses aspirations, et chercher à trouver la loi et le processus des déformations du caractère par la timidité. Cette analyse psychologique, nous avons essayé de montrer qu'elle se rencontre dispersée à travers les différents écrits de Stendhal, et qu'elle y est plus approfondie, plus précise et poussée plus loin que nulle part ailleurs.

L. DUGAS.

CE PRINTEMPS, MALGRÉ TES PLEURS

—

A Emmanuel Buenzod.

1

Ne pleure pas parce que le printemps finit
et que déjà tu vois s'élancer vers l'été
les jours plus grands, plus clairs, dont tu n'as rien saisi,
qu'un regret, qu'un parfum timide et passager.

Tes larmes ne font rien, et le lièvre qui broute
le sceau de Salomon ou l'amère anémone
vivra ces jours d'été, sans que jamais s'étonne
son petit cœur battant et toujours aux écoutes.

Tes larmes ne font rien, et le salon est sombre,
où le miroir reflète un grand lilas d'azur;
pourquoi donc sur tes doigts établir la mesure
des baisers disparus et des journées sans nombre ?

Qu'importe de savoir le jour, l'heure ou l'année ?
L'Amour et le soleil sonnent un lourd midi,
et le cadran solaire au jardin ébloui
marque l'éternité qu'est cette bleue journée.

Il fait au moins cent ans dans ce sombre salon,
où pleure le reflet du lilas qui s'élève;
effaçons d'un baiser sur le miroir profond
ces souvenirs trop vieux, qui fondront sous nos lèvres.

2

Ah! Tu as beau chercher dans la maison si pleine
de la présence bleue et sonore de juin

l'amour adolescent, dont se souvient à peine
notre chambre habillée aux reflets du jardin.

Sur tes pas le printemps, bousculant le soleil
et les parfums mêlés aux grises graminées,
dispute aux souvenirs chaque paroi fanée,
et tout l'appartement chante comme une treille.

Tout l'appartement clair résonne comme un rire,
à l'écho de tes pas dans les blancs corridors :
ô mon amie, pourquoi, sans fin, poursuivre encor,
cet ancien printemps que le nouveau délivre ?

Une commode en laque, un flacon, ce fauteuil,
et ce vieux livre ouvert aux pages de l'été,
n'est ce pas la promesse, à nos rouges baisers,
d'une lente saison solaire et paresseuse?

Les petits dieux furtifs que délivre ta main
font grincer une porte et craquer le parquet ;
écoute le bruit sourd qui annonce juillet,
écoute revenir l'été dans le jardin.

3

Nous disions : « Les vacances! » alors que nous étions
deux petits écoliers avec des cols marins
et que nous revenions du collège, en sifflant
dans les rues veloutées par l'ombre bleue de Juin...

Les stores s'abaissaient dans le chaud demi-jour
et des roses mouraient dans un vase d'argent ;
nous faisions nos devoirs ensemble, en écoutant
le bruit égal de la fontaine, au Bourg-de-Four.

Nos cahiers bleus étaient des cahiers d'enfants sages,
et dans l'appartement brun rose, ensoleillé,
tout l'azur nous aimait, nous promettait l'été,
nous souriait ainsi qu'un immense visage.

Les vacances! C'était un grand pays doré,
le sourire connu qu'avaient les humbles choses,
la maison bienveillante et la douce pelouse,
et, dans la chaleur d'or, la cloche du goûter.

C'était le réveil vif dans la rosée, dans l'air
actif et dans le bleu des matins de juillet,
et c'était le jardin qui lançait aux volets
son reflet éclatant et sa dure lumière.

C'était le jour sonore et grand comme la vie,
où les ciguës dormaient près des marronniers ronds,
et où le soir venait coucher ses longues ombres
sur la terre arrosée et les pierres tiédies.

4

Il faut tout simplement nous aimer, sans savoir,
par ce printemps fané qui approche de juin,
dans le salon si jaune au soleil de cinq heures,
nous aimer sans savoir peut-être que nous dire,

et monter doucement, en étouffant nos rires,
l'escalier si sonore au cœur de la maison,
pour ouvrir cette chambre abandonnée, où danse
tout un été d'azur, de souffles, de grand jour.

Nous aimer. Le printemps est fini, tu vois bien,
ce marronnier tout rond escalade le ciel,
le printemps est fini, et notre amour sera
un amour de silence et de grandes vacances.

Je n'y puis rien. Tant pis, si toi, tu aimais mieux
nos baisers hésitants des jours où il pleuvait...
Tu as remis ta robe de l'été passé,
ton sourire est le même et tes joues sont hâlées.

Tes mains ont la fraîcheur des fruits qui sont à l'ombre,
et tu es si légère en face de l'été

qu'il vaut mieux nous aimer sans savoir autre chose,
dans le salon obscur ou la chambre vieux rose,

nous aimer simplement, sans rien savoir, sans dire
un mot qui serait d'ombre à notre clair destin;
sur le cadran solaire effaçons le latin,
et n'inscris pas ton nom, près du mien, dans ce livre...

Le jardin plus étroit des lourdes graminées
menace la fenêtre et fait plus bleu l'azur:
regarde doucement, entre les roses mûres,
l'été pencher vers nous sa première journée.

5

L'amour, savais-je, autrefois, qu'il serait si simple,
si familier, dans la maison de tous les jours?
non, je ne savais rien. J'avais lu trop de livres...
et quand j'ai vu trembler un peu tes douces lèvres,
et ce geste d'enfant qui te penchait vers moi,
j'hésitais à comprendre, et pourtant, gravement,
tout mon amour déjà murmurait dans ma vie,
comme notre jardin, vers la fin de la nuit..

6

Ta robe sent Dimanche et les grandes vacances
dans ces longs jours de pluie où l'on se remémore
une valse en majeur. Oh! tourne, tourne encore
ce visage étonné que mire la crédence.

Petite fille gaie qui remues, en sifflant
comme un garçon, des roses rouges et mouillées
pour les mettre au salon, tu entends, tu entends?
il repleut de nouveau sur les noirs marronniers!

Ta robe sent tout blanc et ces baisers si simples
donnés, après midi, parmi les framboisiers...

mais le salon est vert, et l'on entend danser
l'averse douce, et tiède ainsi que tes mains douces.

Ne prends pas au sérieux cet amour qui hésite
et qui mêle un sourire aux baisers puérils,
aux baisers sur la joue dans le salon obscur.

Le lilas s'est fané dans la douceur des jours,
noyés de graminées et d'azur, et la pluie
légère et parfumée aux mains du jeune été
a gonflé l'arbre frais d'un bonheur qui retombe ;
la rose est alourdie comme un baiser qui tarde ;
le tournesol torride est, par-dessus le mur,
un dieu nègre et cruel qui parlerait latin...
ne t'inquiète pas de l'amour, de la vie,
et garde cette grâce un peu brusque, et ce rire,
et ce ruban qui noue ton chapeau d'écolière...

PIERRE GIRARD.

LA POÉSIE DE LA MER
ET CELLE DE L'EFFORT

—

Quoi de plus difficile à analyser que la simplicité? car elle est la suprême Harmonie; si elle n'est pas native, elle ne peut être qu'une synthèse et si complète que la trace même des éléments composants a disparu; l'atome est noyé dans le bloc et tout n'est plus qu'unité.

Mais, l'envie ne se fait que plus grande de la dissocier. Toujours, au cours des longues méditations, tandis que mon regard se reposait sur le visage de l'homme de veille, comme aussi pendant l'action qui contracte les muscles et aiguise les regards, toujours je me suis efforcé de deviner l'âme du marin moderne.

Oh! quel est le poète qui nous dira le troublant contraste de ses rêveries et de ses luttes farouches! et l'intime fusion de ces deux éléments mystérieux : la mer et l'homme, desquels Baudelaire a pu dire :

> Vous êtes tous les deux ténébreux et discrets :
> Homme, nul n'a sondé le fond de tes abîmes;
> O mer, nul ne connaît tes richesses intimes,
> Tant vous êtes jaloux de garder vos secrets.

★

Redire la poésie de la mer?... alors que la grande voix de Michelet berce toujours nos souvenirs!... Son attirance?... alors que, comme un parfum qui s'éloigne, en sa traîne vaporeuse la prose de Loti, des lointains de notre enfance, nous murmure encore les belles pages de la Préface de la mer :

Endormie, elle rendait un confus bruissement d'orgues religieuses : on entendait d'imprécises harmonies d'abîme monter de ses

profondeurs; elle était attirante comme le repos sans remords; elle semblait appeler les hommes, éphémères à l'âme troublée, et les convier à venir, à venir tous dans ses longs voiles gris, chercher la suprême paix de l'infini.

Et encore :

Oh! les tranquillités de la mer! oh! prendre le large, s'éloigner et s'isoler sur une mer calme!... Y a-t-il au monde une impression reposante comparable à cette impression-là!... Et plus elle est sombre la mer, plus elle est morne, au déclin des jours brumeux sous le suaire des ciels de décembre, plus s'accentuent les sentiments de paix qu'elle apporte, les sentiments de résignation à la mort, d'oubli et de pardon de tout. Je crois que, même de ses tourmentes et même de l'horreur de son bruit, se dégage encore, sous une certaine forme, sa paix immense, qui endort, qui assainit et qui retrempe...

Oh! non, cette poésie nous n'avons pas à la redire, parce qu'on ne saurait la mieux chanter et parce que, au cours des siècles, elle n'a jamais changé.

C'est elle qui prend l'adolescent qui bat les mers, tel l'enfant échappé qui, gambade au travers du verger fleuri; c'est elle qui charge les bras de sa jeunesse de toutes les fleurs de la vie; qui, par les nuits chaudes, murmure à ses oreilles les noms aimés Armanda-Furtina-Theodamie; elle toujours qui le rattache à l'ascétisme de sa monacale existence, à l'âge où ses illusions s'écroulent une à une comme à l'automne, sur la route ensoleillée, les feuilles des platanes dorés.

Lentement, doucement, de peur qu'elle se brise
Prendre une âme, écouter ses plus secrets aveux
En silence, comme on caresse des cheveux...

Combien de fois n'ai-je pas pensé à ces vers de Samain aux heures d'immense isolement, si calmes et riches d'une communion si complète que l'on ne saurait dire si le chant qui les berce est le murmure plaintif de l'homme qui souffre ou la caresse de la mer qui l'apaise.

Prendre une âme... c'est, pour le solitaire, prendre l'âme d'un souvenir, en faire la substance de son rêve; écouter

ses plus secrets aveux, c'est vouloir se rappeler encore et toujours; c'est aussi lui faire dire toutes ces subtiles déductions qui ne tiennent plus de l'objet aimé, qui émanent seulement de notre personnalité, l'imprègnent de votre propre idéal et préparent avec les envolées les plus hardies les chutes les plus décevantes. O vieux chant de la mer, combien de déceptions n'as-tu pas bercées! mais combien de convictions aussi!

Car convoyer au large l'errante navigation d'un souvenir ami est un désir tentant et souvent un besoin, mais rare et précieuse est la possibilité qu'a le marin d'être seul en face de son âme... Au long des piliers des cathédrales, le silence tombe des voûtes, riche d'une musique accessible à l'âme seule; tout au long de cette clarté qui glisse du ciel vers la nappe marine, les silences coulent et se succèdent et, ici comme là, l'aliment substantiel de la solitude nourrit les âmes.

Curieux contraste, cette influence du silence, c'est dans le plus moderne, le plus technique des bateaux — le sous-marin — qu'on la ressent davantage; là, tout n'est que réflexion; l'homme silencieux est présent partout; son émanation emplit tout et c'est dans le recueillement que se forme la maturité de son âme.

De l'œuvre de Michelet qui a vu la mer du rivage, de celle de Loti qui l'a étudiée avec cet amour que met un peintre à rendre un paysage qui lui est cher, un élément ne pouvait ressortir, car il caractérise notre époque; nos temps sont tout de lutte et de conquêtes; à la poésie de la mer, une autre s'ajoute: celle de l'effort, et c'est cette dernière qui impose son empreinte et donne sa physionomie si particulière au marin moderne; en lui, l'idée de lutte domine...



Lutte morale d'abord; la terre s'attache à retenir ceux que la mer appelle; marins, ils sont irrésistiblement attirés vers les lointains fuyants, et ces lointains sont non seule-

ment l'horizon mouvant, mais les rêves qu'à tout instant notre esprit forme; mais hommes aussi, ils aiment l'homme et leur famillle et leur foyer ; cet arrachement de toutes choses, cet éloignement des réalités aimées qu'on leur impose, quel courage ne leur faut-il pas pour le supporter? Et leur ardeur à vivre est d'autant plus grande que plus fréquents sont les dangers ; « nous qui sommes dans la mort, nous avons un appétit de vie intolérable » (A. Suarès).

Mais l'âpre lutte fait les âmes fortes et c'est là une naturelle sélection... et c'est bien la même exclusion que celle que le centurion de Psichari proclame devant le farouche désert :

> Que les délicats s'en aillent, ceux qu'effraie le poids du jour et que blessent les sentiments un peu rudes, que ceux qui ne peuvent supporter l'éclat du soleil s'en aillent et que les hommes au cœur simple, ceux qui ne refusent pas la simplicité, restent au contraire et prennent pied dans la vertu de la terre. Que tous ceux qui hésitent, avancent un pied puis le retirent, comme l'homme de la ville sur les grèves et tous ceux qui trembleraient devant une vérité trop forte, comme l'homme de la ville cligne des yeux devant les facettes ensoleillées de l'Océan, que ceux-là à tout jamais s'en aillent. Cette rude nourriture de l'Afrique n'est pas pour eux. Là il faut un regard ferme sur la vie, un regard pur, allant droit devant soi, un regard de toute franchise, de toute clarté... (Psichari : *Le voyage du Centurion*.)



Lutte morale et lutte matérielle aussi.

Certes, le gabier du bon vieux temps avait fort à faire pour serrer un hunier par quelque coup de suroît, mais il se pliait volontiers aux caprices de la brise ; aujourd'hui, tout n'est que luttes !

Lutte du torpilleur dans la griserie de la vitesse, — lutte du cuirassé, de l'usine monstrueuse, qui s'efforce d'être tout de même un bateau, — de l'avion, qui est un défi à l'air comme le sous-marin l'est à la mer.

Et chez ce dernier, le défi est poussé à l'extrême... contre la mer, contre la matière, contre l'homme.

Bateau, le sous-marin est aussi une Usine, une usine de mort qui vit dans les griffes de la mort ; en lui tout n'est que tension de la volonté et résignation à l'Inévitable !

Tension, obstination de la volonté !

En est-il un exemple plus beau que celui du sous-marin *Saphir* s'efforçant de *remonter les Dardanelles malgré des avaries de tous genres :*

Le 15 janvier 1915, le *Saphir* appareille pour remonter les Détroits ; il prend la plongée à 6 h. 20 devant Koum-Kaleh. Une heure après, il descend à 22 mètres pour franchir un barrage de mines ; à ce moment, quelques rivets fuient ; la voie d'eau est importante... le commandant décide de remonter quand même.

L'eau monte... un thirion est mis en marche : il s'engorge ; puis une turbine d'épuisement : elle s'engorge... l'eau monte ; le bateau continue sa route.

Il arrive au champ de mines, en heurte deux et rague plusieurs ornis qui rebondissent bruyamment le long du bord : aucune mine n'explose !

A 9 h. 30, le commandant prend la vue au périscope et s'aperçoit qu'il a le cap sur la sortie ; le compas d'après lequel on gouvernait s'était bloqué sans qu'on ait pu s'en apercevoir et le *Saphir* tournait en rond dans le champ de mines !

Gouvernant avec un autre compas, le commandant fait route... l'immersion qu'impose la présence des mines fait que la vue périscopique est impossible ; le *Saphir* fait de l'eau, est aveugle, mais continue de remonter vers son but...

A midi, le bâtiment s'échoue sur une plage très relevée ; les barres de plongée avant sortent de l'eau, l'inclinaison est de 35 degrés environ ; le commandant bat en arrière, sans succès ; il vise le ballast avant, remet en arrière et décolle franchement.

Le sous-marin se met alors à couler rapidement par l'ar-

rière ; l'inclinaison augmente jusqu'à 45 ou 50 degrés ; les accumulateurs se déversent ; une odeur d'acide et de chlore remplit le bateau ; celui-ci s'asseoit sur le fond ; il a plus de 70 mètres d'eau sur sa coque !... On chasse partout pour l'alléger ; les ballasts sont vides, mais le *Saphir* ne remonte pas...

Le commandant reste ainsi 12 minutes attendant la remontée qui les sauvera... il hésite à larguer les plombs de sécurité, car ce serait sacrifier à tout jamais son navire !

Devant l'inévitable, il se résigne et largue les plombs...

Alors seulement le *Saphir* remonte, doucement, vers sa mort inéluctable...

Aussitôt en surface, il est canonné ; pour le sauver quand même, le commandant veut plonger à nouveau ; le bateau descend à 16 mètres, mais l'inclinaison est trop forte et le *Saphir*, résigné à son destin, émerge à nouveau.

Le commandant monte sur sa passerelle ; deux torpilleurs ennemis s'approchent et le *Saphir*, mutilé, râlant, s'efforce de les couler. Hélas ! il ne peut ni gouverner, ni lancer ses torpilles... Alors dans la splendeur d'un midi d'Orient commence la glorieuse agonie : obus et balles tombent autour du commandant Fournier, qui, dressé de toute sa taille sur sa passerelle, invective l'ennemi ; les ballasts ont été ouverts et le bateau s'enfonce doucement sous ses pieds, tandis qu'à ses hommes il dit : « Gagnez la terre à la nage, mes enfants. »

Sur les 27 hommes les Turcs ont pu en recueillir 13 ; mais du bateau glorieux et de ses officiers ils n'ont pu avoir que cette *superbe leçon d'obstination dans la volonté de vaincre*.

Et, là encore avaient-ils, ces marins héroïques, un but immédiat ; mais que dire de ceux qui pendant trois ans ont monté la garde devant les ports ennemis !... Par les nuits sombres et angoissées, au cours de longues plongées de 18 heures, dans l'humide atmosphère surchauffée de leur prison d'acier, quel mobile les poussait ?... Quelque flamme

ardente pouvait-elle les soutenir dans le train monotone de leurs journées d'ennui ? Non pas !... ils croyaient à peine à la rencontre qu'ils attendaient ; sans mot dire, ils veillaient... ils étaient là ! Comme le fusilier marin s'obstinait sur les ruines de Dixmude, ils s'obstinaient !... sous les bombes des avions, sous les grenades des chasseurs, ils s'obstinaient ! On leur avait dit : « Restez-là ! » ils y restaient... sachant bien qu'au bout de leurs patients efforts, un jour, avec l'aurore de la victoire, le soleil de leur gloire se lèverait ! Tension de la volonté et résignation à l'Inévitable !

Tout marin est résigné, comme tout homme, d'ailleurs, qui dans sa vie a pu rencontrer la Beauté et lui a comparé la petitesse de la mort !... Et puis, ils savent que le danger est partout ! en cette mer qui est leur cuirasse et menace d'être leur tombeau ; en ce bateau qui a la fragilité de la matière ; en eux-mêmes qui ne sont que des hommes faibles et défaillants parfois. Qu'importe ! à tout instant il faut frôler la mort pour atteindre la vie. Un champ de mines défend Cattaro ; on ignore sa position ; le sous-marin *Fresnel* le franchit, heurte 12 mines qui par bonheur n'explosent pas et pénètre dans l'avant-port ennemi.

Le sous-marin *Coulomb* remonte les Dardanelles, puis fait demi-tour pour regagner le large ; brusquement sa giration cesse, il doit être accroché dans quelque filet ; l'avant s'est alourdi ; tant mal que bien on s'éloigne ; parfois sur la coque un choc métallique... et cela dure 3 heures... Enfin le large ! surface ! et par les hublots du kiosque l'officier en second voit se dégager de la barre avant une mine qu'ils ont traînée pendant 3 heures !

Et dans le voisinage de la mort ils accomplissent leur tâche avec la quiétude que donne la certitude du devoir à accomplir. Le *Fresnel*, échoué sur un banc de sable, est canonné par une escadrille de contre-torpilleurs autrichiens ; le commandant fait évacuer le bateau et les hommes creusent hâtivement des tranchées pour en défendre l'accès ;

mais il est midi.. le maître d'hôtel a mis le couvert et fait respectueusement remarquer à son commandant que le déjeuner est servi.

Tel sont ces hommes : ils ont une tâche à accomplir et, si minime soit-elle, ils la font jusqu'au bout, en toutes circonstances.

Dans la griserie de l'action j'ai vu bien des hommes défier la mort, mais je ne sais rien de plus saisissant que le calme de ceux-là qui se dressent devant elle avec toute la force que peut donner une conviction raisonnée !

Nulle destruction ne es arrête ! le *Curie* succombe dans les filets de Pola, dont il a tenté de forcer l'entrée ; le *Joule*, le *Mariotte*, la *Turquoise*, le *Saphir* sont coulés aux Dardanelles ; en Adriatique, le *Monge*, le *Foucault*, le *Bernouilli*, puis la glorieuse *Circé*, puis l'*Ariane* devant Bizerte et la *Diane* aussi, quelque part du côté des Açores... Mais n'importe ! la veillée périlleuse continue obstinée jusqu'à la victoire !

O morts glorieux, de vos mouvantes sépultures puissent vos hautes leçons d'héroïque persévérance nous guider aussi au cours des années d'efforts qui viennent à nous !

★

Et ce bateau, cette prison qui circonscrit leurs existences, ils l'aiment comme le paysan aime son humble chaumière ; ils l'aiment pour sa coque qui les défend, pour ses moteurs qu'ils asservissent à leur volonté, pour les efforts qu'il leur coûte, les dangers qu'ils y ont courus comme pour les heures de gaieté folle et de rires frais...

Cette puissance d'amour, qui vient de ce que nous mettons en toutes choses un reflet de nous-mêmes, est surabondante chez le matelot français, parce qu'il est avant tout un marin.

On ne fait pas une vraie marine sans traditions ; la marine allemande a pu avoir un matériel de premier ordre et des spécialités notoires, ce n'était là qu'un corps ; il y man-

quait un cœur... un cœur qui lui eût clamé la honte qu'il y a à s'enfermer dans ses ports, la honte qu'il y a à livrer sans combat des bateaux, la honte qu'il y a pour un marin à se prêter à la reddition de son sous-marin à l'ennemi moyennant une prime... parce que ce sous-marin n'aurait pas dû être une chose, mais un être animé de la vie de ses hommes et partageant avec eux leur dignité !

A quel point ils les sentaient, nos marins, ces liens puissants qui les rattachaient à leur bateau, jugez-en par ce rapport relatif à la fin du sous-marin *Monge*, abordé devant Cattaro au cours d'une attaque de nuit... C'est un simple sous-officier qui parle... écoutez :

— Nous prenons une pointe haut de 35 à 40 degrés ; nous sommes tous jetés de l'avant à l'arrière ; plus de lumière ! Dans la fumée qui s'est répandue, une forte odeur de chlore se dégage des batteries ; tous les hommes de l'avant sont collés contre la cloison arrière du poste central.

Le commandant, calme, à ce coup du destin tient tête ; il commande : « Chassez partout ! » et répète plusieurs fois : « Chassez ! chassez ! » Le navire continue à descendre en pointe positive ; la coque craque, surtout à l'arrière ; le cœur d'acier du *Monge* résonne. Nous devons avoir sur la tête 60 à 70 mètres d'eau ; peut-être plus !

Croyant que c'est la fin, nous chantons la *Marseillaise* et crions : « Vive la France ! »

— Au bout d'un moment, le navire se redressa un peu : l'officier en second allume une allumette et voit l'aiguille du manomètre se décoller à 30 mètres : « Courage, dit-il, tout n'est pas perdu, nous remontons. »

Chacun rallie son poste ; nous voilà en surface. L'idée de lutter encore renaît. Le commandant dit de monter le périscope du jour pour voir ce que fait l'ennemi.. impossible ! la passerelle a dû être rasée, là-haut... nous sommes aveugles ! les bacs sont crevés, les épontilles tordues ; on ne peut rien toucher sans recevoir de fortes commotions ;

à peine si l'on peut respirer ! Pendant le temps que nous essayons de réparer, quatre obus éclatent au-dessus de nos têtes à tribord sans traverser la coque intérieure ; le commandant, d'un bond, est au poste central et commande : « Aux postes de plongée ! ouvrez les purges ! » A peine sont-elles ouvertes qu'un obus nous frappe en plein dans la cage du périscope à tribord ; l'eau rentre en trombe. « Fermez les purges ! » dit le commandant. En ce moment seulement, le commandant lorgne lui-même les plombs de sécurité pour sauver son équipage et dit : « C'en est fait de notre beau navire ; vous avez fait votre devoir, vous allez partir ; au revoir et bonne chance ; crions encore une fois : « Vive la France ! »

Il ordonne d'ouvrir le panneau de la chaufferie ; on ne peut l'ouvrir, faussé par l'abordage ou par les obus ; celui de la machine est sous l'eau, le kiosque est plein ; reste celui de l'avant par lequel nous évacuons rapidement, sans bousculade, sans avoir le temps de prendre les bouées. Le commandant, une main sur la caisse d'assiette, regarde le manomètre de plongée et dit aux derniers de faire vite ; à quelques-uns troublés et qui vont prendre le panneau arrière, il les arrête, les prend par le bras en leur criant : « Pas par là ! amis ! par celui de l'avant. »

Le navire s'enfonce rapidement ; les premiers sortis se sont mis à l'eau ; l'ennemi cesse alors sa canonnade. Trois masses noires par tribord arrière nous éclairent ; au fur et à mesure que le navire s'enfonce, nous allons vers l'avant, chantant la *Marseillaise* et criant : « Vive la France ! »

Puis plus rien sous les pieds ! Adieu, *Monge !*

. . . .

Dans la coque défoncée du *Monge*, son commandant, Roland Morillot, s'est enfermé ; il a sombré avec ce bateau dont il était l'âme. Suprême et naturel sacrifice du marin !

Car le vrai marin naît de la mer et n'est-il pas de son destin d'y retourner ? Verhaeren, poète de la Beauté forte,

n'a-t-il pas dit : « O mer, — je sens tarir les sources, dans mes plaines, — mais j'ai recours à toi pour l'exalter — une fois encor — et le grandir et le transfigurer — mon corps, — en attendant qu'on t'apporte sa mort — pour à jamais la dissoudre en ta vie ! »

Car une telle mort, c'est de la Vie encore ! Des coques défoncées des âmes montent et ce sont leurs chants graves qui, comme des fugues chantantes, bercent nos soucis et nos douleurs... et vous tous qui souffrez de l'inconstance d'un éphémère bonheur et vous aussi qui voulez trouver dans la vie autre chose que de futiles apparences,elles vous appellent vers la mer où, à travers la Beauté de l'Intégral sacrifice, rayonne l'Immuable vérité !

PAUL RUGIÈRE.

LE PROBLÈME PERSAN

—

L'Europe officielle d'avant-guerre, trop confiante dans la paix universelle, insouciante et dédaigneuse, ne se préoccupait plus de l'Orient musulman. A l'exception de quelques diplomates grincheux, elle fermait les yeux même sur le « Drang nach Osten » allemand, ne voulant lui attribuer qu'un caractère plutôt commercial.

Indifférente au sort de la Turquie, l'Europe s'intéressait encore moins à la Perse, égarée entre la mer Caspienne et le golfe Persique, privée de voies de communications, insignifiante à tous les points de vue : politique, financier, économique. Ce pays, d'importance purement locale pour la Russie et la Grande-Bretagne, n'a pas suivi l'exemple de la Turquie. N'ayant pas d'armée, il a dû rester neutre, ce qui ne l'a pas empêché de subir les horreurs de la guerre et ce qui lui a valu, après tout, son traité de paix, connu sous le nom de l'accord anglo-persan de 1919. Mais si c'est toujours l'Entente qui traite officiellement avec l'Empire Ottoman en 1920, c'est l'Angleterre seule qui a traité avec l'Empire des Schahs en 1919. Plus de Russie, dont les troupes pouvaient toujours menacer le Nord de la Perse, plus d'Allemagne qui préparait soigneusement sa « pénétration pacifique » en Asie. L'effondrement des deux grands empires paraissait assurer la domination des Anglais en Perse et garantir la sécurité de leur colonie la plus précieuse.

On a vu les conséquences de la politique des Alliés en Turquie. Ruiné par la guerre, dans laquelle l'ont entraîné les Allemands, l'Empire Ottoman est voué à l'anarchie par

la paix que lui impose l'Entente victorieuse. On verra bientôt les conséquences de l'accord anglo-persan de 1919. Il ne sera pas ratifié par le Parlement persan dont on attend toujours la convocation. Et, par suite des événements qui se déroulent en Perse, et dont s'occupe enfin la diplomatie européenne, il sera peut-être soumis à la considération de M. Krassine. Le grand rival d'autrefois surgit des ténèbres et se dresse plus menaçant que jamais en spectre rouge devant l'Angleterre, protectrice des pays musulmans.

Quel sera le sort de la Perse ? Qu'est-ce que devrait faire l'Angleterre ? Pourrait-on barrer la route au bolchévisme russe ? Quel pourrait être le rôle de la France ? Une courte incursion historique nous paraît indispensable pour que l'on puisse répondre à ces questions.

a) LA PERSE ET LA GUERRE

La Perse, serrée entre deux empires puissants, la Russie et la Grande-Bretagne, ne conservait son indépendance, au commencement du vingtième siècle, que grâce à la rivalité de ses voisines. L'accord anglo-russe de 1907 partageait l'empire en deux zones dites d' « influence ». La Perse du Nord était attribuée à la Russie, celle du Sud à la Grande-Bretagne. La zone russe s'élargissait toujours et au moment de la conclusion de l'accord s'étendait déjà jusqu'à Ispahan. C'était la marche historique irrésistible des Russes vers les mers chaudes, devant laquelle les Anglais reculaient forcément, tout en cherchant par tous les moyens possibles de l'entraver. C'est pour cette raison qu'ils se montraient toujours respectueux de la constitution persane et blâmaient sévèrement l'intervention russe dans les affaires intérieures de la Perse. C'est pour cette raison aussi qu'ils s'acquéraient l'amitié des tribus nomades au delà d'Ispahan. Les Persans, redoutant les Russes, haïssant leurs agents, dont la plupart ne ménageaient pas les sentiments nationaux du peuple et qui s'entendaient surtout avec les grands propriétaires fonciers exploiteurs de la population, n'hési-

tèrent pas à reconnaître les Anglais comme vrais champions de la justice mondiale et comme défenseurs loyaux de l'indépendance de l'Iran.

Ce qu'il est curieux de noter maintenant, après la lutte gigantesque de cinq ans, c'est que les Anglais en 1912 et 1913 ont favorisé les tentatives des Allemands, incertaines encore et timides, de s'établir dans la région d'Ispahan. Cette attitude était dictée évidemment par le désir de créer des difficultés aux Russes. C'est vers cette époque qu'était arrivé à Ispahan un certain M. Pujin, docteur, citoyen de la République du Chili. Ce docteur, ayant consacré quelques mois à l'étude consciencieuse des conditions de la vie politique, sociale et économique en Perse, décida d'adopter d'une façon générale les lignes de conduite déjà tracées par les Russes. Or, voici en quoi elles consistaient. Le droit de propriété foncière en Perse, quoique solennellement reconnu par la loi, est loin d'être sauvegardé en pratique. Les grands propriétaires, ceux surtout qui sont bien munis de force armée, qui ont des cavaliers, des fusils et des cartouches, peuvent facilement agrandir leurs domaines. Il ne s'agit que de donner l'ordre à un détachement de cavaliers de saisir tel ou tel terrain et de l'annexer à la propriété déjà existante. Le petit propriétaire aura beau se plaindre à qui que ce soit, le gouvernement central est trop loin et il est trop faible pour qu'on l'écoute. Les autorités locales se mettent toujours du côté du plus fort. Cet ordre de choses existe surtout dans les provinces lointaines, voisines des tribus auxquelles le gouvernement de Téhéran n'a jamais su imposer le respect. En 1913, dans la région d'Ispahan, les attentats contre la propriété privée foncière se multipliaient, sans qu'on eût jamais pensé à remédier à cet état de choses. A ce moment, le plus grand propriétaire de la province, feu le prince Zil-es-Sultan, était lui-même menacé par les Bahtiaris. Ce prince avait été obligé de quitter la Perse après la révolution et vivait paisiblement en France, à Nice, mais ses nombreux fils habitaient toujours à Ispahan

et étaient haïs, comme leur père, des Bahtiaris. Le fils aîné du prince, Akbar-Mirza, un des hommes les plus intelligents que la Perse possède, ne voyant plus d'autre salut, décida de mettre tous les biens de son père et les siens sous la protection des Russes. Il avait engagé toutes les propriétés de son père à la Banque d'Escompte de Perse, à Ispahan, succursale de la Banque russe d'Etat et agissant en Perse en vertu d'une concession spéciale, octroyée par le gouvernement persan en 1894. En même temps, le directeur de l'agence de la Banque à Ispahan, M. von Kaver, devenait gérant des propriétés du prince Zil-es-Sultan. Par ce fait, ces propriétés ne pouvaient plus être menacées des Bahtiaris. Désormais, c'est la toute-puissante Russie elle-même qui se dressait derrière eux et qui promettait de veiller à ce qu'aucun intérêt de la famille princière ne fût lésé par qui que ce soit. L'exemple du prince Zil-es-Sultan fut bientôt suivi par les autres, avec une légère modification des procédés. Les propriétaires donnaient leurs terrains en fermage aux sujets russes, en dressant les actes respectifs au consulat de Russie. Les Russes ne s'occupaient point de ces terrains, mais, en vertu d'un contrat spécial, les redonnaient aux propriétaires également en fermage à un taux plus élevé. Ce système a été introduit en grand par l'intermédiaire d'un Arménien, sujet russe, au sud d'Ispahan, et, par suite de l'habitude déplorable des agents russes en Perse de s'entourer de personnes indigènes louches qui se prosternaient devant eux, il a été la source de beaucoup d'abus. M. Pujin, citoyen du Chili, voulut lui aussi prendre des terrains en fermage et, lorsque les propriétaires exprimèrent des doutes au sujet de l'efficacité de la protection qui pourrait éventuellement leur être donnée par le gouvernement d'une république, dont ils ne connaissaient même pas l'existence, le docteur-fermier répondit que, quoique étant d'origine chilienne, il pourrait mettre à la disposition des Persans opprimés l'autorité incontestable d'une des plus grandes puissances européennes. C'était l'Allemagne.

La légation d'Allemagne à Téhéran appuya M. Pujin et lui permit de commencer ses opérations. Les Russes, de ce fait, se heurtèrent à un concurrent des plus dangereux. Les Anglais, qui — il faut le dire à leur honneur — ne s'occupaient jamais d'affaires de ce genre, et qui ne les recommandaient même pas à leurs compatriotes, regardaient d'un œil favorable l'activité de M. Pujin, puisqu'elle rendait nécessairement la tâche des Russes à Ispahan plus difficile. Personne ne prévoyait à cette époque la guerre qui allait éclater dans un an et personne ne se doutait du caractère essentiellement politique et agressif de l'entreprise commerciale du citoyen chilien, appuyée par la légation d'Allemagne à Téhéran. Nous ne pouvons pas malheureusement suivre ici toutes les péripéties de la rivalité anglo-russo-allemande dans la région d'Ispahan. Cela nous entraînerait trop loin.

Un conflit très sérieux ne tarda pas à surgir entre les fermiers russes et allemands en 1914. La légation d'Allemagne avait même envoyé un de ses secrétaires pour traiter avec le consul de Russie à Ispahan. Les pourparlers, menés avec l'arrogance particulière aux agents du kaiser par M. von Hentig, attaché allemand, furent interrompus par la déclaration de la guerre. Ce n'est qu'alors qu'on comprit que M. Pujin ne s'était installé à Ispahan que dans le but de préparer le terrain à une intense propagande turco-allemande dans le centre de la Perse, voie historique des Indes anglaises. Lorsque l'auteur de ces lignes se permit de signaler, en 1913, le caractère dangereux et, en tous cas, inquiétant de l'activité de M. Pujin à Ispahan, un haut diplomate de Saint-Pétersbourg haussa les épaules et dit : « Ce doit être un simple aventurier, ce M. Pujin, et d'après les renseignements que je tiens de la meilleure source, le gouvernement allemand n'a rien à faire avec lui. »

La Perse, comme on le sait, a déclaré sa neutralité dès le commencement de la guerre. A vrai dire, elle n'avait aucun besoin de le faire. Un pays qui n'a ni armée, ni

flotte, ni argent, n'a qu'à rester neutre dans une guerre qui se poursuit bien loin de ses frontières. Ce qui a beaucoup étonné les Persans, c'est l'union entre les Anglais et les Russes substituée à la rivalité d'hier. Les nationalistes persans, connus en Perse sous le nom de démocrates, ce qui souvent donne lieu à des malentendus, comprirent aussitôt que rien de bon ne pouvait résulter, pour leur pays, de l'alliance anglo-russe. Ils virent l'attitude des Anglais changer et d'une façon trop brusque. Les opérations militaires anglaises avaient rendu nécessaire l'occupation du port persan de Bouchir. Les Anglais avaient enlevé le drapeau persan dans cette ville et avaient même introduit les timbres-poste anglais pour l'affranchissement des lettres, en même temps qu'une censure rigoureuse. Ce fut une déception cruelle pour tous les Persans anglophiles. Ils voyaient pour la première fois que les Anglais ne se gênaient point lorsqu'ils avaient à poursuivre leurs propres intérêts. Les Allemands profitèrent de cet événement pour amener un revirement dans l'opinion publique persane. La propagande turco-allemande se concentra d'abord dans la région d'Ispahan, où le terrain avait été déjà suffisamment préparé par les soins de M. Pujin. Le printemps de 1915 fut marqué par l'arrivée à Ispahan d'une quantité considérable de monnaie d'or turque, anglaise, russe et même française, qui provenait de Constantinople, par ordre du gouvernement allemand. L'or fut largement distribué par M. Pujin parmi les chefs des bandes, dites nationalistes, qui opéraient dans les environs d'Ispahan. Ces bandes étaient acquises à la cause allemande. Plusieurs agents allemands, et parmi eux un consul officiel, étaient arrivés en avril. Amplement pourvus d'or et disposant de nombreux cavaliers, les Allemands ne tardèrent pas à gagner le respect et les sympathies de la population. La situation pour les Anglais et pour les Russes devenait inquiétante. Des notes de protestation pleuvaient sur le gouvernement de Téhéran sans aucun résultat. Le cabinet du chef du parti démocrate,

Mostofi-ol-Mamalek, répondait toujours que toutes les mesures seraient prises, mais ne voulait ou ne pouvait rien faire.

Un des agents russes que nous avons nommé plus haut, M. von Kaver, gérant des propriétés de Zil-es-Sultan et directeur de la Banque russe à Ispahan, vice-consul à Koméché, fut assassiné dans la grand'rue d'Ispahan, le 19 mai 1915. C'était incontestablement un assassinat politique. On n'a jamais découvert ses auteurs, mais tous ceux qui habitaient en Perse en ce moment comprirent que les émissaires turco-allemands, las de prêcher la guerre sainte aux musulmans récalcitrants, voulaient en venir aux faits. Les personnages officiels russes et anglais passèrent plus de trois mois d'angoisses à Ispahan, n'osant plus se montrer dans les rues où les assassins les guettaient. Le 24 août, c'est le consul général d'Angleterre qui est blessé, en même temps qu'un des soldats qui l'accompagnaient était tué. Deux jours après, un attentat est organisé contre le nouveau directeur de la Banque russe à Ispahan, ainsi que contre son collègue anglais, directeur de la succursale de la banque Impériale de Perse. Ces attentats ne réussirent pas, le chef de la gendarmerie, un major suédois, ayant prévenu à temps les deux personnages visés et leur ayant formellement interdit de sortir de leurs maisons qu'il avait entourées de patrouilles. C'est alors que les gouvernements alliés se décidèrent à donner l'ordre de l'évacuation d'Ispahan, par tous les ressortissants anglais, russes, français et belges.

Tandis que M. Pujin déployait son activité à Ispahan, les ministres d'Angleterre et de Russie à Téhéran s'efforçaient de persuader le gouvernement persan de se mettre du côté des Alliés. Les conditions qu'on offrait à la Perse étaient vraiment des plus avantageuses. La Russie et la Grande-Bretagne étaient prêtes à rayer les dettes de la Perse et lui promettaient non seulement des subsides, dont elle avait le plus grand besoin, mais aussi quelques territoires

turcs où se trouvaient certains lieux saints musulmans. La participation de la Perse dans la guerre n'avait certainement pas d'importance au point de vue militaire, mais on comptait surtout sur l'effet moral dans tous les pays musulmans. Malheureusement pour la Perse, Mostofi-ol-Mamalek, chef du cabinet, dont dépendait la décision définitive, ne croyait pas à la victoire des Alliés, et les démarches anglo-russes ne réussirent pas. Un journaliste persan très populaire, désespéré de voir échapper pour sa patrie une chance unique de régénération, qualifia Mostofi-ol-Mamalex du nom d'assassin de la Perse.

Ils étaient d'ailleurs peu nombreux, ces Persans qui osaient croire à la victoire des Alliés en présence des succès allemands de 1914 et de 1915. M. Pujin avait proposé au prince Akbar, dont nous avons parlé plus haut, de renoncer à la protection russe et de se joindre à la cause allemande. Comme le prince avait refusé, M. Pujin le menaça de ruine. « Nous n'avons que des terres à Ispahan, lui répondit le prince, que vous ne pourrez pas emporter. Vous nous priverez de nos revenus pendant deux ou trois ans. Ce sera dur, mais j'attendrai jusqu'au moment où vous serez chassés d'Ispahan. » Très peu de gens auraient pu tenir ce langage en Perse à l'époque de l'évacuation d'Ispahan par les Alliés !

Par suite des menées allemandes, la situation à Téhéran même devenait intolérable. Semant partout l'or et formant des bandes armées grâce au concours précieux de quelques Suédois germanophiles qui, en qualité de commandants de détachements de la gendarmerie, devaient surveiller les frontières et ne pas permettre l'importation de munitions, les Allemands préparaient l'expulsion des Alliés de Perse. Ils espéraient devenir maîtres absolus du pays pour entreprendre une vaste expédition contre l'Inde. Une station de télégraphie sans fil qui communiquait directement avec Bagdad était déjà établie à Ispahan sous les auspices des autorités locales.

Le débarquement des troupes russes du général Baratow à Enzeli, suivi de la défaite des bandes organisées par les Allemands à Rabat-Kérim, causa une panique indescriptible à Téhéran. Le commandant en chef suédois de la gendarmerie persane, définitivement acquis à la cause allemande, exhortait le Schah à se réfugier à Ispahan. Le départ du souverain n'eut pas lieu, grâce à l'intervention du ministre de Russie, qui promit de ne pas laisser entrer les troupes russes dans la capitale. Les Allemands durent s'enfuir. Quelques mois après, leurs agents, y compris M. Pujin, quittaient Ispahan. Se sont-ils rappelé les prédictions du prince Akbar ?

Le cabinet de Mostofi-ol-Mamalek, remplacé par celui de Sipah-Salar, fut composé exclusivement de partisans des Alliés. Les nouveaux gouvernants étaient disposés à aller jusqu'à l'alliance refusée par leurs prédécesseurs ; mais ce n'était plus le moment. « Qu'est-ce que nous pourrions obtenir des Alliés si nous nous mettions de leur côté contre les Turcs ? » demanda un membre du cabinet au ministre de Grande-Bretagne. « Vous obtiendrez le pardon de ce que vous avez fait jusqu'à présent », répondit le ministre.

Toutefois, la Russie et l'Angleterre, désireuses d'assurer l'ordre et la tranquillité en Perse, étaient prêtes à aider le gouvernement. C'est ainsi que se forma la Commission financière mixte.

b) LE CONTRÔLE FINANCIER

La situation financière de la Perse, toujours très mauvaise, avait considérablement empiré par suite de la guerre. D'un côté, la Russie avait imposé beaucoup de restrictions à son commerce extérieur et, d'autre part, le sud de la Perse avait souffert pendant un certain temps de la piraterie allemande. Le gouvernement persan s'adressa à plusieurs reprises aux légations de Russie et d'Angleterre pour leur demander le moratorium. Ce n'est qu'en 1916, après les événements que nous venons de raconter, que les deux légations jugèrent opportun d'acquiescer à la demande du

gouvernement persan. L'agitation turco-allemande avait cessé, les troupes russes occupaient une partie considérable de la Perse et le pays tout entier paraissait être acquis à la cause des Alliés.

Toutefois, la Russie et l'Angleterre demandèrent au gouvernement persan des garanties spéciales. L'arrangement financier connu sous le nom de « Moratorium », en Perse, consistait dans la ristourne au gouvernement persan d'une somme mensuelle de 30.000 livres sterling à prélever sur les revenus des douanes versés en apurement des obligations résultant des emprunts. Ultérieurement, les gouvernements britannique et russe ont consenti à donner à l'arrangement un effet rétroactif à partir du mois de janvier 1915, et les versements afférents à cette période, soit 240.000 livres sterling, ont constitué ce qu'il a été convenu d'appeler le « Moratorium rétroactif ». En mettant ces sommes à la disposition du gouvernement persan, la Russie et l'Angleterre, d'accord avec la Perse, créaient une commission financière pour contrôler l'emploi des fonds. La Commission financière mixte fut constituée le 3 mai 1916. Elle était composée de cinq membres, dont deux délégués par le gouvernement persan, un par le gouvernement britannique et un par le gouvernement russe. Le cinquième membre, auquel on confiait la présidence de la commission, ne pouvait être ni persan, ni anglais, ni russe. Les trois gouvernements se mirent d'accord sur la personne de M. Heynssens, Belge, administrateur général des douanes de Perse. La Commission ne pouvait agir que dans les limites restreintes de son statut provisoire. Elle vérifiait les réquisitions de fonds imputées sur le moratorium et autorisait les dépenses. Le gouvernement persan se réservait le droit de charger la commission financière du contrôle d'autres services financiers et de l'élaboration des mesures propres à faciliter le relèvement des finances du pays. L'extension des pouvoirs de la Commission, qui devait être la conséquence de l'usage de cette faculté, a fait l'objet de pourparlers ultérieurs. A un moment

donné le président du conseil des ministres était prêt à accorder à la Commission le droit de contrôler tous les revenus et toutes les dépenses de l'Empire. Il avait même signé un document à ce sujet ; mais la Commission a dû interrompre ses travaux sous l'influence des événements. Pendant presque deux mois Téhéran fut menacé de l'invasion turque. Le corps expéditionnaire russe qui barrait la route aux Turcs à Kermanchach avait été obligé de se replier. Les troupes ottomanes envahissaient la Perse et s'approchaient de Casvin. Une évacuation partielle de Téhéran était ordonnée par les gouvernements russe et britannique. Les Turcs ne vinrent pas, à cause, paraît-il, des ravages opérés dans leurs rangs par les épidémies, mais leur séjour en Perse avait de nouveau remué l'âme de la population et les Alliés pouvaient s'assurer du caractère superficiel et plutôt factice des sympathies persanes, dont le gouvernement de Sipah-Salar se faisait l'interprète auprès d'eux. Le nouveau président du conseil s'appelait Wossough-ed-Dowleh. C'est lui qui dirige la Perse aujourd'hui et c'est incontestablement l'homme le plus intelligent, le plus éclairé et le plus capable qu'on puisse rencontrer dans l'empire du Schah. Il avait réussi à former le cabinet en octobre 1916. Les relations avec les deux légations, russe et britannique, étaient des plus cordiales, surtout après la brillante réception que le Schah et son gouvernement avaient réservée au grand-duc Boris. Mais il était clair que Wossough-ed-Dowleh n'oserait jamais décréter l'extension des pouvoirs de la Commission financière. Dans sa réponse à la note du ministre de Russie à ce sujet il reconnaissait « la nécessité de la réorganisation des finances avec le concours des spécialistes européens » et il ajoutait que le gouvernement persan ne manquerait pas de procéder à un « échange de vues avec le gouvernement de Russie en ce qui concerne le choix de la *nation tierce* devant fournir les susdits spécialistes ». Les Persans voulaient qu'on leur permît d'engager des spécialistes français ou américains, et ils préféraient les Fran-

çais parce qu'ils connaissaient leur langue. La lettre du président du conseil n'eut pas de suite, et la commission financière continuait à ne s'occuper que des fonds de moratorium, lorsque éclata la révolution russe (1).

c) LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DE LA RÉVOLUTION RUSSE

La nouvelle du changement de régime en Russie fut accueillie en Perse avec un immense enthousiasme; seul le prince Choah-es-Saltaneh osa exprimer des doutes sur le sort de la Russie républicaine. « Il est peut-être facile, dit-il, d'avaler un gros morceau, mais il sera bien difficile de le digérer. » Lorsqu'on rapporta ce bon mot au président du conseil, il se contenta de remarquer que la Russie avait un estomac qui digérerait n'importe quoi. Telle était la confiance qu'avaient dans la force de la Russie même les Persans les mieux éclairés !

L'opinion publique persane acclamait, comme écrivait un haut dignitaire démocrate en avril 1917, « avec une joie sans borne l'établissement, dans le vaste empire voisin, d'une ère nouvelle de justice et de liberté qui devait assurer non seulement le bonheur de la Russie, mais aussi *le respect de l'indépendance de la Perse* ».

Les libéraux persans s'attendaient à l'adoption immédiate par la Russie d'une politique qui favoriserait surtout le développement du régime parlementaire en Perse. Il fallait, dès l'abord, renvoyer les gouverneurs corrompus protégés par les consuls de Russie. Nous avons dit plus haut que les agents russes en Perse s'entouraient de personnages qui étaient plus russes que les Russes mêmes, mais qui ne cher-

(1) Malgré l'alliance dans la guerre, les Anglais continuaient à se méfier des Russes en Perse. Il serait à supposer que les Turcs ne pouvaient pas en 1916 avancer jusqu'à Téhéran et que la panique a été semée exprès. Il serait très intéressant d'étudier les vraies causes de la défaite des Anglais à Kut-el-Amara. Les troupes britanniques ne ménageaient pas leurs efforts pour arriver à Bagdad avant les Russes, qui, à un moment donné, pouvaient s'emparer de la ville.

chaient la protection russe que pour nuire impunément aux intérêts de leurs compatriotes et pour se dérober au paiement des impôts.

Les libéraux espéraient obtenir l'assentiment de la Russie aux projets de réforme financière préconisés par Wossough-ed-Dowleh dans sa note du 31 janvier 1917 où il exprimait le désir d'engager des spécialistes européens, recrutés dans une tierce puissance. C'était la seule solution du problème qui paraissait compatible avec le principe de la souveraineté du pays. Quant à la force militaire, si nécessaire pour le maintien de l'ordre et de la sécurité dans toute l'étendue de l'empire, les libéraux persans, tout en reconnaissant l'impossibilité de se passer d'instructeurs étrangers, demandaient que ces derniers fussent recrutés dans un pays neutre et qu'une organisation homogène fût assurée aux troupes.

On avait beaucoup discuté l'opportunité de l'envoi à Pétrograd d'une députation de libéraux qui aurait pour mission d'exposer, sans contrainte et en toute franchise, les griefs de la nation persane, de faire une propagande dans la presse russe et de s'entendre avec les hommes politiques.

Quelques semaines s'écoulèrent et les Persans ne s'aperçurent d'aucun changement dans la politique extérieure russe. Le gouvernement provisoire avait ordonné à ses représentants en Perse de conformer strictement leur politique à celle des Anglais. C'était une nouvelle déception pour les nationalistes persans. Ils ne pouvaient pas comprendre que du moment que la Russie s'était décidée de continuer la guerre, elle devait marcher aux côtés de ses Alliés. Dans la lutte gigantesque où les nations tout entières se battaient pour la vie ou pour la mort, un pays comme la Perse ne pouvait jouer qu'un rôle secondaire.

On sait ce qu'était devenue la révolution russe. La Russie ne pouvait plus faire la guerre et, de même que le gouvernement du Tsar avait dû céder la place au gouvernement provisoire républicain, parce qu'il n'avait pas voulu con-

clure la paix avec les Allemands, de même les libéraux russes étaient renversés par les bolchévistes, parce qu'ils voulaient rester fidèles à l'alliance. L'historien futur n'aura pas beaucoup de peine à démontrer que c'est en publiant son manifeste du 25 décembre 1916, dans lequel il promettait de ne pas déposer les armes avant la défaite des Allemands, que le Tsar a signé son arrêt de mort. La Russie, épuisée et démoralisée, était vouée à l'anarchie dès le moment où le gouvernement provisoire avait décidé d'entreprendre une offensive générale contre l'Allemagne et l'Autriche. Les bolchévistes, amis des Allemands, guettaient leur occasion.

Le développement de l'anarchie en Russie eut une vive répercussion en Perse. Un comité terroriste fut organisé à Téhéran et quelques personnages qu'on soupçonnait de travailler « pour la gloire de l'Angleterre » furent assassinés. Le cabinet dut démissionner et Wossough-ed-Dowleh fut contraint de se cacher chez lui pendant plusieurs mois. Les deux membres persans de la Commission financière, menacés de mort, démissionnèrent. Le nouveau cabinet persan n'était plus obligé de conformer sa politique aux tendances de la légation de Russie. Les troupes russes en Perse dégénéraient en bandes de brigands qui ne s'occupaient plus que de pillages et de massacres. C'était d'un côté la conséquence des événements de Russie, mais c'était surtout dû à la dépréciation du rouble. Le gouvernement russe, ne se rendant pas compte de la situation du change en Perse, ne fournissait à ses troupes, dès leur débarquement à Enzeli, que des roubles en papier. Or, dans un pays qui souffre presque toujours de la rareté du numéraire, qui est habitué aux paiements en pièces d'argent, dont le prix a triplé depuis la guerre, le rouble devait nécessairement subir une baisse beaucoup plus accentuée que n'importe où. La population en a beaucoup souffert. Les denrées nécessaires à l'alimentation des troupes, réquisitionnées chez les commerçants et paysans persans, étaient payées en roubles-papier dont

la valeur dégringolait avec une rapidité vertigineuse. Il est naturel que la population ait cherché par tous les moyens possibles à se dérober aux réquisitions des troupes russes. De là, pénurie de vivres chez les Russes et mécontentement des soldats qui devait inévitablement les mener aux excès. Le gouvernement russe entretenait toujours les illusions. Désireux d'améliorer la situation des troupes, il fit venir, d'accord avec la Banque Impériale de Perse, une certaine quantité de métal blanc pour être frappé à la Monnaie de Téhéran et dont le produit devait être fourni par la Banque russe d'Escompte aux corps expéditionnaires à Hamadan et à Tauris. Outre cela, plusieurs centaines de mille tomans en pièces d'argent furent fabriqués à Pétrograd et importés en Perse, ce qui constituait une flagrante infraction au principe de la souveraineté persane, mais s'expliquait par les nécessités de guerre. Tout cela ne pouvait nullement satisfaire aux besoins des troupes russes. Le gouvernement provisoire, loin de prévoir le coup d'Etat bolchéviste, espérait pouvoir subvenir aux nécessités de l'armée d'une manière plus satisfaisante et, dans cet espoir, n'a pas hésité à priver la Banque d'Escompte de tout son numéraire. Les troupes le dépensèrent en dix jours et la banque fut ruinée. Cette institution de crédit, qui a coûté aux Russes quelques dizaines de millions de roubles-or, dirigée par des personnes auxquelles manque toute compétence, achève piteusement son existence.

La question du rouble a fait l'objet d'une étude spéciale de la « Commission du rouble », créée par le gouvernement persan en 1916. Cette étude, après avoir indiqué les causes de la baisse du rouble, proposait quelques remèdes au mal, mais on devait franchement avouer que rien au monde ne pouvait améliorer le change russe au milieu de la guerre coûteuse qui nécessitait l'augmentation toujours croissante de la circulation des billets de banque.

Lorsque la valeur du rouble fut réduite au minimum et que la Banque d'Escompte n'eut plus d'argent pour faire

face à ses engagements envers les clients, les autorités militaires russes s'adressèrent aux Anglais. Ces derniers avaient besoin des troupes russes en Perse pour se garantir contre l'agression éventuelle des Turcs du côté ouest. La Banque Impériale commença donc à payer les corps expéditionnaires russes, ainsi que la division des cosaques persans placée sous le commandement des officiers russes, en monnaie persane, dont elle s'approvisionnait plus ou moins facilement en encaissant les revenus des douanes persanes du sud affectés au service des dettes de l'Etat.

Mais l'esprit d'anarchie soufflant du nord faisait son œuvre et, vers la fin de 1917, les troupes n'obéissaient plus à leurs chefs. Las de jeter l'argent au vent, les Anglais décidèrent de débarrasser la Perse des soldats russes et de les remplacer par des troupes britanniques. Les soldats russes, les mêmes qui, en 1915 et 1916, étaient capables de prodiges de bravoure, saccagèrent plusieurs villes persanes avant de s'en aller. Les Persans ne leur en voulurent pas. « Qu'ils fassent tout ce qu'ils veulent, disaient-ils, pourvu qu'ils s'en aillent ! Nous avons payé cher leur séjour en Perse, mais ils ont détruit le prestige de la Grande Russie et nous leur en saurons toujours gré. »

Le départ des troupes russes coïncida avec les nouveaux succès militaires allemands en Europe. Les Persans ne cachaient plus leur hostilité envers les Anglais. Les cabinets de Mostofi-ol-Mamalek et de Samsam-os-Saltaneh (démocrate et chef des Bahtiaris) ne s'adressaient plus à la Commission financière, malgré le besoin aigu d'argent. La Commission n'était composée que de trois membres européens qui n'avaient rien à faire en présence de l'attitude adoptée par le gouvernement.

Un mouvement révolutionnaire très sérieux se signalait en même temps dans les jungles du nord. Un certain Koutchik-Khan avait réussi à organiser de nombreuses bandes armées à l'aide desquelles il « confisquait » les domaines des grands propriétaires au profit des paysans

(et au sien naturellement !), extorquait de l'argent aux riches et terrorisait les commerçants. Un haut dignitaire persan, Emin-ed-Dowleh, marié à une tante du Schah, fut fait prisonnier par Koutchik-Khan et ne fut mis en liberté qu'après un paiement de 75.000 tomans en espèces, ce qui représentait à cette époque près d'un million de francs. Toutes ses terres lui furent prises. Le gouvernement de Téhéran ne pouvait rien contre cette anarchie. Il se trouvait même parmi ses membres des partisans secrets de Koutchik-Khan, cet « ami du peuple » s'étant nettement déclaré anglophobe. On signalait la présence de quelques officiers allemands dans les troupes de Koutchik-Khan qui organisaient les bandes en qualité d'instructeurs et faisaient venir les munitions de Russie. Les mouvements anarchistes se développaient un peu partout : à Kachan, au Louristan, dans les provinces du Sud. Au mois de mars 1918, Koutchik-Khan tenta un coup de force. Le consul d'Angleterre et le gérant de la succursale de la Banque Impériale à Recht furent faits prisonniers par ses troupes. C'est alors que le gouvernement britannique se vit contraint d'envoyer d'importants contingents de troupes en Perse.

Les succès de Koutchik-Khan ont été favorisés par une crise économique des plus graves qui s'abattit sur la Perse en 1918. La récolte, par suite du manque de pluies, avait été très mauvaise et les prix des céréales subirent une hausse inouïe. Le froment et l'orge se vendaient de dix à douze fois plus cher qu'ordinairement. Les bêtes de somme disparaissaient par milliers par suite du manque d'orge. La crise s'aggravait de jour en jour à cause des manœuvres des accapareurs recrutés pour la plupart parmi les plus hauts dignitaires de l'empire. Le gouvernement se trouvait impuissant à remédier au mal. C'était navrant de voir dans les rues de Téhéran mourir de faim sous vos yeux des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ! On estime que 50.000 personnes au moins moururent de faim en 1918

à Téhéran. Les Persans parlent de 150.000, mais nous croyons ce chiffre exagéré. Seule la légation d'Angleterre avait organisé des secours grâce à l'appel lancé aux Européens par Lady Marling. Des milliers de pauvres gens ont ainsi été sauvés. Puis vinrent les maladies, le typhus exanthématique en particulier, qui ont emporté beaucoup de vies.

L'exaspération contre les accapareurs était assez prononcée, mais dans ce pays du fanatisme religieux, de l'indolence et de la paresse, elle n'a pas amené la révolution. Les gens mouraient paisiblement sans plainte et ceux qui les voyaient mourir ne pensaient guère aux iniquités sociales, encore moins aux moyens de changer cet état de choses dont souffraient horriblement les pauvres et qui enrichissait scandaleusement les riches.

d) LES MENÉES BOLCHÉVISTES

Lorsqu'en 1918, le gouvernement bolchéviste de Pétrograd lança un appel aux agents diplomatiques de Russie en Perse pour adhérer à la nouvelle doctrine politique, M. de Etter, ministre de Russie à Téhéran, refusant lui-même de reconnaître les usurpateurs, invita les consuls et les vice-consuls ses subordonnés à suivre son exemple. Un des consuls, M. Bravine, que nous connaissions personnellement et qui se disait toujours un serviteur dévoué du tsar, répondit à l'appel de M. de Etter à peu près comme suit : « Pourquoi voulez-vous nous entraîner dans une aventure politique? Vous êtes célibataire, vous n'avez pas de famille, vous n'avez aucune responsabilité. Nous autres, nous avons femme et enfants, nous devons les nourrir. Qui est ce qui va payer nos traitements, si nous désavouons le seul gouvernement qui soit capable de diriger les destinées de la Russie ? » Plus tard, ce même personnage, interrogé par un commissaire bolchéviste sur ses idées politiques, répondit qu'il n'avait pas de connaissance approfondie des théories bolchévistes, mais qu'en somme cela importait peu.

Il se déclarait prêt à servir le gouvernement, pourvu que ce gouvernement lui assurât son existence. Le commissaire bolchéviste lui écrivit, non sans ironie, qu'il ne manquerait pas de porter à la connaissance de M. Trotzki les motifs, en tous cas très sérieux, qui déterminaient la façon d'agir de l'ancien serviteur du tsar. M. Bravine fut nommé, quelque temps après, ministre de Russie bolchéviste à Téhéran. Personne ne le reconnut officiellement, mais il reçut un très bon accueil des démocrates persans. Non pas que ce parti politique eût adopté les idées bolchévistes. Loin de là! M. Bravine, qui avait passé plusieurs années en Perse, savait très bien que les démocrates persans n'avaient rien de commun avec les socialistes européens. Le parti démocratique persan est essentiellement nationaliste et parlementaire et il est composé dans sa grande majorité de personnes non seulement aisées, mais plutôt riches et qui sont bien loin d'admettre une atteinte quelconque au principe sacré du droit de propriété. Si M. Bravine s'entendit très bien avec les démocrates qui l'ont même aidé pécuniairement, c'est que les nationalistes persans entrevoyaient dans le développement du bolchévisme, au moment où les Allemands s'approchaient de Paris, une menace formidable pour les Anglais. Les temps étaient durs pour les alliés dans l'été de 1918! Les canons allemands grondaient tout près de Paris, la Roumanie était écrasée, la Russie entièrement dominée par les armées allemandes et par les bolchévistes. Le cabinet démocratique de Samsam-os-Saltaneh était nettement hostile à l'Angleterre. Un beau jour, le président du conseil signa un décret qui abrogeait tous les traités russo-persans et déclarait nulles les concessions accordées aux Russes sous l'ancien régime. Le cabinet attendait évidemment la prise de Paris par les Allemands pour agir de la même manière envers les Anglais. Ce qui est certain, c'est que le président du conseil avait l'intention d'appeler les directeurs des deux banques, russe et anglaise, pour leur notifier la décision du gouvernement

d'annexer ces deux institutions au Trésor de l'Etat. Le moment était critique. Les Anglais firent comprendre au Schah que des mesures telles que l'abolition des capitulations et l'annulation des concessions seraient équivalentes à la violation de la neutralité. Les troupes britanniques se trouvant en Perse, il était facile de prévoir les conséquences éventuelles des imprudences du gouvernement démocratique. Le Schah décida de renvoyer Samsam-os-Saltaneh et de confier le gouvernement à Wossough-ed-Dowleh. C'était une infraction à la constitution persane, Samsam-os-Saltaneh n'ayant pas démissionné ; mais, à ce moment-là, on ne pouvait guère tenir compte de ces subtilités. Toutefois, Samsam-os-Saltaneh, après une scène violente chez le souverain et malgré la nomination de son successeur, continuait à s'intituler président du conseil. On craignait un soulèvement dans la capitale et, pendant un certain temps, on assista à ce spectacle purement oriental où les deux rivaux s'entouraient de nombreux cavaliers pour impressionner la population. Le nouveau président du conseil avait 800 cavaliers comme suite lorsqu'il se rendit de sa maison au ministère de l'intérieur.

La défaite des Allemands en France et l'offensive des Alliés qui faisait entrevoir la fin prochaine de la guerre raffermit la position de Wossough-ed-Dowleh et des partisans anglais. En même temps, le nouveau cabinet désavouait nettement les bolchévistes russes et même ne se gênait pas avec les démocrates persans. La récolte s'annonçait très bonne et la situation économique du pays s'améliorait.

e) LA POLITIQUE ANGLAISE

Les Anglais, appréciant les services que pouvait leur rendre le cabinet de Wossough-ed-Dowleh et se rendant compte des difficultés financières du gouvernement, lui offrirent des subsides assez considérables. En même temps, la Commission financière continuait son existence, sans que le cabinet eût jamais pensé à lui adresser une seule réquisi-

tion. Les Anglais maintenaient la Commission où siégeait même encore le délégué russe, et en même temps le gouvernement persan touchait 350.000 tomans par mois, en dehors de la Commission. Nous avons dit plus haut que la Commission financière ne disposait que de 30.000 livres sterling par mois, ce qui représentait 75.000 tomans. Il en résulte que le gouvernement persan, n'ayant pas le droit de dépenser 75.000 tomans par mois sans le contrôle de la Commission, était autorisé à dépenser une somme cinq fois plus grande, sans en rendre compte à qui que ce soit!

Les subsides mensuels étaient accordés par les Anglais sans aucun engagement de leur part, c'est-à-dire qu'ils pouvaient être suspendus à n'importe quel moment. La suspension des subsides, qui, seuls, permettaient au gouvernement d'exister, amènerait sûrement l'anarchie. C'était là un des moyens par lesquels le gouvernement britannique s'assurait la signature du futur accord anglo-persan.

Il faut signaler ici un fait assez important qui a eu une grande répercussion en Perse. Une députation américaine était arrivée à Téhéran en été 1918 pour venir en aide aux Persans affamés. La députation « American Relief Committee » était composée de M. Judson, recteur de l'Université de Chicago, du professeur Jackson et de M. Wertheim, membre financier. Il serait difficile de décrire l'enthousiasme avec lequel les Américains ont été reçus à Téhéran. Les fêtes se succédaient. Les hauts dignitaires et la noblesse rivalisaient en réceptions somptueuses qu'ils offraient tous les jours aux Américains. Au dîner qui fut donné au club anglais à l'occasion de la cessation des hostilités, M. Judson eut pleinement raison de dire que sa députation n'avait point vu de famine à Téhéran, mais qu'il croyait qu'il y aurait une pénurie de vivres après son départ. On s'efforçait d'attribuer à la visite des Américains un caractère politique. Les Américains eux-mêmes ne manquaient pas d'assurer les Persans de l'introduction de nouveaux principes dans les relations internationales, so-

lennellement annoncés par le président Wilson. Dans le nouveau monde, disaient-ils, la Perse aurait sa place comme toutes les autres nations, et les Etats-Unis veilleraient à ce qu'aucune atteinte ne fût portée à l'indépendance du pays. Il paraît que toutes ces rodomontades, qui avaient achevé de tourner la tête aux Persans, ont occasionné le départ momentané de Perse du ministre des Etats-Unis. Après les explications qu'il fournit d'autre part, on lui permit de revenir avec, ce qui est probable, des instructions de ne pas trop se lancer dans la voie des idées de M. Wilson. Toutefois, le ministre d'Amérique a protesté dans les journaux persans contre l'accord anglo-persan.

f) L'ACCORD ANGLO-PERSAN DE 1919

Les nationalistes persans ont beaucoup critiqué la faiblesse du gouvernement de Wossough-ed-Dowleh qui a signé l'accord, au mois d'août 1919 ; mais ils ne se rendaient pas compte des difficultés insurmontables qui auraient surgi devant la Perse, si le cabinet n'avait pas conclu l'arrangement. Nous avons déjà parlé de la situation financière, qui était presque désespérée. La dette persane, aux yeux de n'importe quel pays européen, paraîtrait dérisoire. Nous ne croyons pas qu'elle atteigne le chiffre de 10.000.000 livres sterling, y compris la dette contractée envers l'ancien gouvernement russe et la Banque d'Escompte de Perse. Si la Perse possédait des financiers habiles, elle trouverait peut-être un moyen de s'acquitter de ses engagements envers la Grande-Bretagne, à l'heure actuelle où la livre sterling a perdu, par suite de l'enchérissement du métal blanc, 60 o/o de sa valeur d'avant-guerre. Le budget des dépenses est insignifiant, la Perse n'ayant ni armée, ni flotte. Mais, en revanche, les revenus sont presque nuls. La part la plus considérable revient à l'impôt foncier que la majorité des grands propriétaires n'ont jamais payé. Quelques gouverneurs perçoivent cet impôt

à leur profit. Des tribus tout entières ne le paient pas. La commission financière mixte avait élaboré un projet de réforme de l'impôt sur l'invitation du gouvernement en 1916. Le rapport qu'elle avait présenté au président du Conseil n'a pas eu de suite. L'impôt sur l'opium et sur le tabac ne donne pas grand'chose au gouvernement, les modes de perception permettant toute espèce d'abus aux fonctionnaires ainsi qu'aux contribuables. Il n'y a que les droits de douane dont l'encaissement est plus ou moins réglementé, grâce à la participation des fonctionnaires belges. Mais les revenus des douanes du nord étaient encaissés par la Banque d'Escompte et ceux des douanes du sud par la Banque Impériale. Par suite de la guerre, les revenus des douanes ont subi une diminution très considérable. En 1915 ils atteignaient encore 47 millions de krans; en 1916, 29 millions ; en 1918, 24 millions. Le gouvernement, profitant de l'anarchie en Russie, avait ordonné aux douanes du Nord de ne plus verser leurs revenus à la Banque d'Escompte ; mais les revenus des douanes du sud restaient toujours affectés au service de la dette contractée envers la Banque Impériale de Perse. Il est évident qu'au point de vue financier la Perse dépend presque entièrement de la libéralité de la Grande-Bretagne.

Le commerce persan est tombé totalement entre les mains des Anglais. Avant la guerre, c'était la Russie qui s'emparait de plus en plus du marché persan, mais à partir de 1915, la Grande-Bretagne prit la prépondérance pour arriver à la maîtrise absolue après la cessation de l'échange de marchandises entre la Russie et la Perse. Avec l'effacement de l'Allemagne, et étant donné la misère qui, malgré tout ce que dit M. Krassine, caractérise la situation économique actuelle de la Russie bolchéviste, il est à prévoir que pendant longtemps encore les importateurs anglais ne trouveront pas de concurrents en Perse. La Grande-Bretagne possède en outre un immense avantage en Perse. C'est sa banque d'émission, le seul capitaliste dans un pays qui

souffre toujours du manque d'argent. La Banque Impériale de Perse est une entreprise commerciale privée, mais qui sait très bien s'adapter aux exigences politiques du moment. Les opérations du change entre la Perse et l'étranger ne peuvent jamais se faire sans l'intermédiaire de cette banque. D'autre part, toutes les opérations financières du gouvernement britannique en Perse sont confiées également à cette banque. Si d'autres pays voulaient aider la Perse, ils ne pourraient pas se passer de la banque anglaise, parce qu'elle seule dispose des stocks de la monnaie persane, parce qu'elle seule possède les sources d'approvisionnement en cette monnaie qu'il est si difficile de faire sortir des coffres-forts persans. Comment, dans ces conditions, eût-on pu s'attendre à un refus de la part du gouvernement persan d'accepter l'arrangement que lui ont imposé les Anglais en 1919 ? Les hommes d'Etat persans, résolus à rester dans le domaine des réalités, si tristes qu'elles soient, avaient raison de répondre à leurs adversaires nationalistes qu'ils ne voulaient pas permettre à la Perse de se suicider.

C'est encore les Anglais qui ont aidé le gouvernement à infliger quelques défaites en 1919 aux bandes de Koutchik-Khan. La division des cosaques persans a été largement payée par la Banque Impériale. Toutefois, Koutchik-Khan a réussi à se cacher d ns les jungles. C'est lui qui est à la tête du mouvement bolchéviste à Rescht en ce moment. La fameuse « victoire » des cosaques persans n'a eu que des conséquences éphémères. Elle a permis tout de même au gouvernement d'expulser de Téhéran plusieurs démocrates éminents.

On sait en quoi consiste l'accord de 1919. Les finances et les forces militaires du pays, pour ne pas parler de la politique extérieure, sont entièrement soumises au contrôle britannique (1). La réorganisation de la justice est confiée

(1) Les Anglais continuent à subventionner le gouvernement, mais n'ont pas jusqu'à présent réalisé le gros emprunt promis au moment de la signature de l'accord.

à quelques professeurs français et la police reste toujours entre les mains des Suédois ou plutôt d'un Suédois qui a été très gentil pendant la guerre et qu'on ne voudrait pas froisser pendant les deux ou trois ans qu'il va rester encore en Perse. La division des cosaques reste placée sous le commandement d'officiers russes, mais, à ce qu'il paraît, cela ne va pas durer longtemps. Ici encore, c'est la personnalité du commandant en chef qui joue le rôle décisif. L'accord, tout à fait contraire aux aspirations persanes, met la Perse sous la domination intégrale des Anglais et réalise le système qu'avait jadis décrit Shuster dans son livre *The Strangling of Persia*.

g) LE BOLCHÉVISME ET LA PERSE

La situation intérieure de la Perse, malgré la sévérité avec laquelle le gouvernement agit contre ses adversaires, est très inquiétante. Le gouvernement ne saurait désavouer le régime parlementaire. Il doit donc procéder aux élections et convoquer l'assemblée nationale. Il sait très bien que cette assemblée ne ratifiera jamais l'accord anglo-persan. C'est pour cette raison que les élections ne se font pas et que la convocation du parlement est toujours retardée. Se rendant parfaitement compte de l'impuissance du pays vis-à-vis de l'Angleterre victorieuse, les démocrates persans tournent les yeux vers la Turquie, mécontente du traité injuste qu'on veut lui imposer, et surtout vers le Nord où ne cesse de gronder la menace d'une révolution mondiale. C'est le gouvernement persan qui a protesté contre l'envahissement du pays par les forces bolchévistes, c'est le ministre des Affaires étrangères qui a saisi la Société des Nations de la question de la violation du territoire persan, mais le peuple persan a accueilli les Russes presque avec joie. Il sait qu'il n'a rien à craindre de la Russie bolchéviste. Elle ne fera jamais ce que faisait la Russie impériale. Il faut dire que les représentants russes en Perse (après le départ très

regretté de M. de Etter) ont contribué pas mal, — inconsciemment sans doute, — à l'amitié persano-bolchéviste. Il a suffi au général Denikine d'occuper Koursk et de menacer Moscou, pour que l'attitude des représentants diplomatiques russes en Perse en ait subi une répercussion immédiate. Les Persans s'aperçurent aussitôt de la tendance des quelques agents russes à reprendre leurs anciennes habitudes, dès que les circonstances le permettraient.

Les bolchévistes jouissent incontestablement des sympathies de la population, parce que cette dernière voit en eux la seule force efficace qu'on puisse opposer aux Anglais. Cela ne veut pas dire que les idées bolchévistes puissent pousser en Perse. Nous avons vu plus haut que même la famine la plus effrayante dont mouraient des milliers de gens n'a pas changé la mentalité de la population. Le Persan a un sentiment inné de la propriété que rien ne saurait lui arracher. Il n'y a pas de pays dans le monde entier où l'argent comme tel soit plus vénéré qu'en Perse. Pas mal de Persans avouent eux-mêmes qu'au fond, il n'y a qu'un seul parti dans leur pays, celui des tomanophiles. Est-ce que les Anglais croient que c'est dans leur intérêt de laisser subsister cette déplorable mentalité ? Il est évident qu'en maintenant les grandes lignes de l'accord de 1919, les Anglais ne laissent aucune chance à la Perse de sortir de l'effroyable marasme moral et économique dans lequel elle se débat depuis si longtemps.

La Perse a besoin d'aide financière. Il n'y a que l'Angleterre qui puisse l'offrir. Celui qui donne l'argent a le droit de contrôler les dépenses du débiteur qui a prouvé son incapacité à faire face à ses engagements. L'Angleterre doit donc mettre des contrôleurs anglais dans les finances persanes ; mais pourquoi ne veut-elle pas acquiescer à la demande, à plusieurs reprises formulée par le gouvernement persan, de lui permettre d'engager des spécialistes français ou américains pour la réorganisation des finances ? Ces spécialistes pourraient naturellement s'entendre

avec les contrôleurs anglais et veiller à ce que les fonds dont disposerait le gouvernement persan ne fussent pas affectés à un but contraire aux intérêts politiques de la Grande-Bretagne. Les spécialistes français ou américains procéderaient à *l'éducation financière* des Persans, ce dont ils ont le plus besoin. Les contrôleurs anglais ne pourraient pas s'occuper de cette tâche pour la simple raison qu'ils n'auraient en vue que les intérêts de leur gouvernement. Les mêmes considérations pourraient être appliquées à l'organisation de la force militaire en Perse. L'engagement d'instructeurs d'un pays neutre assurerait aux Persans le maintien de leur indépendance, de leur souveraineté. Ils en sauraient gré à la Grande-Bretagne, et c'est alors qu'ils pourraient la considérer comme la vraie protectrice des musulmans de l'Orient. Si l'Angleterre consentait en même temps à changer d'attitude envers les Turcs, les Persans seraient définitivement acquis à la cause britannique. Ils n'auraient plus besoin de chercher le salut auprès des bolchévistes russes. Les théories barbares des communistes répugnent aux Persans qui veulent garder intactes leurs habitudes séculaires, qui respectent et aiment la propriété, qui sont hostiles aux bouleversements. C'est un peuple essentiellement pacifique et docile. Le développement du sentiment national en Perse non seulement ne nuirait pas aux intérêts de la Grande-Bretagne, mais constituerait un vrai rempart contre la propagande bolchéviste. La Perse hostile à l'envahisseur lui rendrait l'accès aux Indes impossible. Les troupes bolchévistes ne se heurteraient pas à une résistance armée ; elles parviendraient peut-être à occuper Téhéran, mais pourraient-elles aller plus loin, s'égarer dans le désert, s'exposer à mille privations, si la population leur était hostile? Ne suffirait-il pas d'opposer à une force bolchéviste des contingents britanniques peu nombreux, mais bien disciplinés, mieux équipés, et défenseurs, aux yeux des Persans, non seulement des Indes, mais de la Perse indépendante et désireuse de poursuivre la réalisation de ses aspirations nationales ?

M. Lloyd George préfère causer avec les bolchévistes des questions commerciales, espérant pouvoir arrêter leur mouvement en Asie par des moyens de conciliation. Quelle importance pourra-t-on attacher aux promesses de M. Krassine ? Pourquoi les bolchévistes en 1920 feraient-ils plus d'honneur à leurs engagements que les Allemands en 1914 ? M. Lloyd George a posé ses conditions à M. Krassine et attend la réponse du gouvernement de Moscou. Les bolchévistes devraient patienter, mais ils occupent Asterabad. En même temps ils promettent au prince Firouz d'évacuer Enzeli, mais y restent toujours. Tout cela est bizarre. Mais, ce qui est certain, c'est que les pourparlers de Londres créent en Orient l'impression de faiblesse de la Grande-Bretagne. Les Persans savent ce qui se passe en Egypte, en Turquie, en Irlande et ils se disent que si les Anglais, maîtres du monde, négocient avec M. Krassine, c'est que les bolchévistes sont très forts. Raison de plus pour les nationalistes persans de s'entendre avec eux ! Les Anglais feraient mieux de céder aux aspirations persanes en modifiant l'accord de 1919 que de s'exposer aux aléas d'un arrangement avec les bolchévistes. Des concessions au sentiment national des Persans lésé par l'accord de 1919 seraient considérées comme un acte de magnanimité. Les négociations avec les bolchévistes, dont le véritable objet est la question de la sécurité des Indes, n'ajoutent rien à la gloire de la grande nation britannique et constituent un aveu de faiblesse de son gouvernement.

S'il est vrai que le chargé d'affaires de l'ancien gouvernement russe est parti de Téhéran, et que les bolchévistes y ont envoyé leur représentant (1), la Perse est le seul pays où le gouvernement des Soviets a été reconnu. La politique extérieure de la Perse étant contrôlée par les Anglais, ces derniers ne doivent-ils pas avoir autorisé le gou-

(1) Ce ne pourrait plus être M. Bravine. Il paraît que ce personnage joue un très grand rôle dans le gouvernement de Moscou. Son existence doit être assurée et il n'a pas besoin d'aller en Perse.

vernement persan à reconnaître les Soviets ? Les nouvelles de Téhéran sont confuses, mais peu rassurantes. Tout le monde a le droit d'être inquiet : les Anglais, qui sont les plus intéressés ; les patriotes russes, qui assistent à un nouvel acte de la terrible tragédie de leur pays ; l'Europe civilisée, qui ne sait plus où elle va.

h) LA PERSE ET LA FRANCE

Il ne nous reste à dire que quelques mots sur l'action française en Perse. L'influence française était très grande avant le XIXe siècle et Napoléon Ier en profita. Lui aussi songeait à la conquête des Indes et, dans ce but, il forma un projet d'alliance avec la Perse. Une mission militaire française a été envoyée à Téhéran pour organiser l'armée persane, Napoléon lui-même correspondait avec le Schah (1). L'échec subi par l'Empereur en Russie ne lui permit plus de s'occuper de la Perse. Mais le culte de Napoléon subsiste en Perse jusqu'à présent. C'est le plus populaire des grands hommes européens, peut-être le seul que les Persans aiment à entourer de respect. Ils achètent volontiers les portraits de l'Empereur, les tableaux représentant ses exploits, ils le reproduisent sur les tapis au milieu des prophètes et des grands rois musulmans. C'est depuis Napoléon que la langue française est devenue prépondérante en Perse. Presque tous les Persans de bonne famille parlent français. La langue française est officielle dans les administrations gérées par les fonctionnaires étrangers. Elle est un admirable agent de culture. Des écoles françaises existent dans toutes les grandes villes de Perse. Je me permets de signaler les efforts prodigieux du père Demuth à Ispahan, du père Châtelet à Téhéran. De même les écoles créées pour les israélites, gérées par M. Brasseur à Ispahan, par M. Tarragano à Téhéran, répandent la culture française dans tous les milieux de la société persane.

(1) Le *Mercure de France* a publié en 1915 une lettre de Napoléon au Schah Feth-Ali.

Les Persans aiment la France. Ils l'aiment à tel point que ceux d'entre eux qui étaient devenus pendant la guerre des germanophiles acharnés souffraient pour la France. Ils croyaient naïvement que l'Allemagne ne devrait faire la guerre qu'aux Russes et aux Anglais.

Malheureusement les Français ne profitent que très peu de leur popularité. Le commerce franco-persan a considérablement baissé. Les produits français arrivent toujours par voie des Indes et les importateurs persans ne traitent qu'avec les marchands de Bombay. La situation actuelle du change ne permet pas d'exporter quoi que ce soit de Perse, mais elle est très favorable aux importations de France. Les produits français sont très appréciés (1).

Les relations commerciales sont difficiles et nécessairement lentes à cause de l'impossibilité d'envoyer les marchandises par la voie du Caucase (Batoum-Bakou-Enzeli). Les communications postales et télégraphiques sont irrégulières. La pacification du Caucase constitue *conditio sine qua non* du développement des relations commerciales avec la Perse. Ne pourrait-on pas obtenir des bolchévistes une promesse de ne pas « confisquer » les marchandises qui seraient expédiées en Perse *via* Bakou ? Les compagnies d'assurance assureraient-elle les marchandises dans ce cas ? Ou le risque de se fier aux promesses de M. Krassine leur paraîtrait-il trop grand ?

MARC MODÈLE.

(1) Les Persans achètent très cher les parfums, les soieries, les bijoux, les vins. On payait en 1918 et en 1919 des prix inouïs. Un flacon de parfum qui vaut à Paris 30 francs se vendait 200 francs, une bouteille de champagne 300-400 francs. C'est l'effet du change. Le dollar américain a perdu en Perse 40 o/o de sa valeur d'avant guerre. Le lecteur peut s'imaginer ce qu'est devenu le franc.

ESSAI SUR UNE TRÈS VIEILLE ÉNIGME

LE « VOL A VOILE »

—

Un grand physicien français, M. Albert Bazin, se promenant un jour au bord de la mer, aperçut, à petite distance du rivage un vol de goélands. Comme il aimait à étudier le vol des oiseaux, il les suivit du regard. Les goélands avaient leurs ailes *déployées et immobiles* ; ils montèrent ainsi, en décrivant de larges orbes, à une grande hauteur, puis, s'étant mis face au vent, volèrent d'une telle vitesse qu'ils disparurent en quelques instants.

Une fois de plus, l'irritante énigme du « vol à voile » se posait devant l'esprit d'un savant; souple et lourd à la fois, un vol d'oiseaux marins passe, et voilà que semblent violées les lois fondamentales sur lesquelles repose l'économie de l'univers !

Ayant trop bien vu pour nier l'immobilité complète des ailes, étant, par ailleurs, trop mathématicien pour émettre une explication fantaisiste dans le genre de celles dont nous parlerons tout à l'heure, M. Bazin s'écrie avec mélancolie et franchise :

> Explique qui voudra cette manœuvre prodigieusement paradoxale ; nous confessons, quant à nous, qu'elle déroute toutes nos notions de mécanique (1).

Qu'est-ce donc au juste que ce phénomène appelé le plus souvent « vol à voile » et dont l'étude, depuis des siècles, a passionné les esprits les plus avisés au point de leur faire émettre des hypothèses invraisemblables ?

Pour qu'un « plus lourd que l'air » réussisse à s'élever,

(1) *Revue des Sciences*, 1905.

chacun sait qu'il lui faut vaincre l'action de la pesanteur et, par conséquent, déployer une certaine force. L'oiseau, dans son vol normal et compréhensible, bat des ailes ; l'avion possède un moteur qui lui imprimera une certaine vitesse, quitte à transformer ensuite cette vitesse, suivant des lois connues, en puissance ascensionnelle. Le cerf-volant utilise la force du vent, mais ne peut l'utiliser qu'en raison du point d'appui qu'il prend sur son câble. Coupez son câble, il sera entraîné par le vent, et, n'ayant plus de vitesse *par rapport à l'air environnant*, tombera. De même, par un jour sans vent, il faudra courir pour le faire monter ; et remplacez l'action du coureur par l'action d'une hélice, vous aurez l'avion.

Mais quelle force mystérieuse fait monter en l'azur ces grands voiliers aux ailes déployées et immobiles, avions sans moteur, cerfs-volants sans point d'appui ?

Ne semble-t-il pas plus opportun que jamais de reprendre aujourd'hui une si passionnante étude en raison de la grande parenté qu'elle offre avec l'étude de l'aviation ou « vol mécanique » ?

Qui sait même si M. Joseph Cousin n'avait pas quelque peu raison quand il proclamait leur grande solidarité, en son excellent livre : *Le Vol à voile* (1) ?

> Je ne croirai à la réussite complète du *vol mécanique*, disait-il, à sa sécurité et à son utilité, que lorsqu'il sera associé au vol à voile...
>
> Le voilier sera la bicyclette de l'air, l'aéroplane en est la motocyclette...
>
> Le voilier sera l'appareil du pauvre, l'aéroplane l'appareil du riche.

Certes, nous sommes loin de partager un tel optimisme, et nous en donnerons tout à l'heure les raisons. Mais il n'en est pas moins vrai qu'une étude méthodique et scientifique du « vol à voile » peut permettre d'apporter des perfectionnements considérables à l'art de voler.

(1) Librairie aéronautique.

Au reste, quoi de plus passionnant que d'essayer d'arracher à la nature un des secrets qu'elle aura le plus jalousement gardés? Il semble même qu'à nous montrer si fréquemment et si clairement le vol incompréhensible de ses grands voiliers, elle ait voulu nous jeter une sorte de défi, tel un prestidigitateur qui accomplit sous nos yeux, ses manches relevées, un tour prodigieux.

Aigles de la montagne, quand vous immobilisez vos larges ailes déployées et qu'ainsi vous montez vers les plus hautes cimes, quel fil mystérieux vous attire vers les nues?

A vrai dire, tous les chercheurs n'ont point poussé le courageux cri d'incompréhension de M. Bazin. Loin de là! L'humanité, en effet, ne s'est jamais montrée embarrassée pour trouver des explications aux phénomènes qui semblaient dépasser son entendement. On ne trouve point de peuples sans religion, car tous ont voulu résoudre l'énigme des énigmes qui envahit l'esprit de l'homme en même temps que lui vient sa raison.

Assurément, le mystère du « vol à voile » était plus facile à percer, et voici de quelles façons, au cours des âges, différents savants s'y sont essayés.

Gallien, célèbre anatomiste grec, qui vécut au IIe siècle, explique le phénomène par la *tension psychique* de l'oiseau! Nous voici tombés en plein dans les sciences occultes et le physicien n'a plus qu'à se retirer! Il est, du reste, intéressant de noter que, depuis lors, plusieurs théories semblables ont été émises, notamment par Aldrovandi, naturaliste italien du XVIe siècle, qui nous parle de *mouvements toniques en lutte contre la pesanteur*, et, tout récemment, par Delbrück, qui invoque la *radio-activité contraire à la pesanteur*.

Mais les explications fournies ne manquent pas de diversité. A une époque où la nature avait encore horreur du vide, quoi de plus naturel que *l'air éprouvât une certaine répugnance à l'endroit de la légèreté de la plume?* C'est exactement ce que pensait le naturaliste français Belon.

L'abbé Desfarges, qui vécut au XVIIIe siècle, devait croire encore avec une certaine force à la vérité de cette loi, car il n'hésita pas à s'élancer du haut de la tour Guinette, près d'Etampes, sur une gondole d'osier enduite de plumes, tandis qu'il ramait vigoureusement avec deux avirons également enduits de plumes ! Sa foi ne le sauva point, et il en fut quitte pour une forte contusion au coude, ce qui, par ailleurs, ne le détourna pas de ses idées.

Quelque cinquante ans plus tard, à l'époque des Montgolfiers et des Blanchard, une nouvelle explication se présentait tout naturellement à l'esprit : l'air chaud emmagasiné dans les plumes parvenait à enlever l'oiseau ! L'oiseau était devenu « plus léger que l'air » !

A la vérité, les phénomènes aériens tombent avec peu de netteté sous nos sens, et c'est là ce qui semble devoir rendre possibles de telles erreurs. Il y a quelques siècles à peine, le domaine de l'air était encore quelque chose de très mystérieux, presque *d'immatériel*, et tous ces personnages imaginaires créés par la crédulité de nos pères, fantômes et marmousets, portaient le nom de figures *aériennes*.

Ces dernières années, en matière d'aérodynamique, la méthode expérimentale a permis de découvrir certaines lois naturelles, qui, au premier abord, semblaient contraires au bon sens. Il ne faut donc point s'étonner outre mesure si des esprits réfléchis et sérieux ont pu émettre sur ce sujet des hypothèses en contradiction complète avec les règles de la plus élémentaire mécanique. Celui qui viendrait à se vanter d'avoir trouvé le moyen de supprimer l'usage de la locomotive par l'établissement des voies en « montagnes russes », la vitesse acquise en descente devant permettre au train de gravir la montée suivante, risquerait d'être pris au sérieux par bien peu de gens. Cependant, la même idée, appliquée au vol de l'oiseau, fut émise par plusieurs savants éminents, tels que Lancaster, Camuset et Bell-Petitgrew, sans qu'ils s'aperçussent que leurs théories conduisaient tout droit au « mouvement perpétuel ».

Pour notre part, nous nous sommes souvent livrés, en avion, à cet exercice, moteur arrêté bien entendu, mais en ***perdant évidemment un peu de hauteur à chaque « ressource »*****.**

Le faucon, cela est vrai, au cours de ses « passades » remonte fréquemment plus haut que son point de départ; mais la même force qui permet à l'oiseau de s'élever sans battre des ailes, celle précisément que nous étudions en ce moment, peut lui servir au cours de « montagnes russes », *sans que celles-ci soient elles-mêmes une source d'énergie.*

A n'en pas douter, M. Gaston Danville pensait aux passades du faucon, quand, dans un remarquable article paru en 1909 (1), il écrivait ces lignes :

L'aéroplane mène à une impasse. Comment en sortir?

L'impasse, c'est le vol plané...

La route libre serait le vol ondulé, qui utilise d'abord la résistance de l'air pour vaincre la pesanteur en, faisant appel ensuite à la pesanteur pour vaincre la résistance de l'air.

Nous doutons fort, avons-nous déjà dit, que l'aéroplane puisse acquérir ainsi de tels perfectionnements. Mais, à notre avis, si la chose devait jamais se produire, ce serait justice. Car si nous essayons aujourd'hui d'expliquer le mystère du vol sans battements, nous le devons uniquement à une longue pratique de l'aviation. Non, certes, que nous ayons la prétention d'avoir trouvé des théories toutes nouvelles, mais parce que, grâce à une plus grande connaissance de l'atmosphère, qu'il eût été impossible d'acquérir sans le développement de l'aviation, nous avons pu reprendre et envisager sous un nouveau jour certaines hypothèses qui naguère paraissaient insuffisantes. Nous voulons surtout parler des hypothèses émises par un Français de génie, presque totalement méconnu et mort dans la misère : Mouillard. Ce chercheur passionné, qui consacra sa vie et sa fortune à l'observation du vol des oiseaux et à l'étude du vol humain, ce précurseur merveilleux qui

(1) *Mercure de France*, 16 janvier 1909.

énonça bien avant les Wright le principe du gauchissement, principe fondamental en aviation, avait entrevu la vérité quand il expliquait le vol des grands voiliers par « l'énergie interne du vent ». Car, comme nous allons essayer de le prouver, ce n'est pas seulement dans l'étude de l'oiseau même qu'il faut chercher la clef du problème, mais aussi et surtout dans l'étude des phénomènes déconcertants qui troublent *presque continuellement* l'atmosphère au voisinage de la terre. A vrai dire, les théories de Mouillard, si on veut les prendre à la lettre, basées sur l'énergie fournie par le vent, *même régulier*, conduisent, elles aussi, directement au mouvement perpétuel et sont, par conséquent, inadmissibles. Mouillard, lui-même, les trouvait insuffisantes, ayant eu l'occasion d'observer personnellement et par *temps rigoureusement calme* plusieurs vols sans battements. Mais là encore il se trompait; s'il lui avait été donné de pratiquer quelque peu l'aviation, il n'eût point partagé cette erreur, commune à la plupart des gens n'ayant jamais volé, à savoir que, d'une façon générale, l'atmosphère est d'autant plus agitée que le vent est plus fort sur terre. Comme nous avons l'intention, nous-mêmes, de baser notre étude sur l'*irrégularité des courants aériens*, il importe de réfuter dès maintenant cette erreur. Tous les aviateurs savent par expérience que les plus terribles remous se produisent par les plus chaudes journées, aux environs de midi, alors qu'*aucun souffle ne passe sur la terre*. Dans certaines régions montagneuses ou parsemées de nappes d'eau, précisément celles où l'on trouve les grands oiseaux voiliers, ces remous peuvent acquérir une violence telle, que le pilote est quelquefois soulevé de son siège. Voilà donc ce qui se passe en l'air, quand au sol on ne sent pas la plus petite brise.

Chacun sait, en outre, qu'en dessous de quelques centaines de mètres, jamais le vent ne souffle d'une façon absolument régulière, mais toujours par rafales plus ou moins sensibles, en raison des obstacles qu'il a rencontrés. Cer-

tes, il nous est arrivé fréquemment de voler en avion, à faible altitude, surtout à la tombée de la nuit, sans ressentir le moindre remous ; mais sans doute un oiseau, volant à notre place, sensible au frémissement de ses moindres rémiges, eût-il perçu des souffles, trop légers pour influencer notre grossière machine.

On peut donc admettre qu'au voisinage de la terre l'air n'est *jamais ni absolument calme, ni balayé par un vent régulier.*

Cela, je l'admets volontiers, nous direz-vous, mais je ne vois pas comment l'oiseau va pouvoir utiliser différents courants pour monter et même se soutenir en l'espace. Assurément, je n'ignore pas qu'il existe des courants ascendants qui pourront quelquefois le « pomper », comme disent les aviateurs, mais aussi bien pourra-t-il rencontrer des courants descendants...

Et alors?...

Ami lecteur, nous vous attendions là, et nous profitons de l'occasion pour vous prier de redoubler d'attention, car nous sommes parvenus au point délicat du problème.

Nous avons déjà vu que l'oiseau qui vole à voile se comporte comme un avion sans moteur et qu'il *possède par conséquent la faculté de transformer en puissance ascensionnelle toute vitesse par rapport à l'air environnant.*

Mais comment, s'il n'a pas de moteur, pourra-t-il acquérir cette vitesse ? Tout est là !

Supposons un coup de vent, d'une vitesse de 10 kilomètres à l'heure, par exemple, prenant de face un oiseau aux ailes déployées. L'oiseau ne tardera pas à être entraîné par le courant, *mais non point immédiatement*, en raison de sa force d'inertie. Quelques secondes se seront écoulées, au cours desquelles il aura possédé une certaine vitesse par rapport à l'air extérieur, et donc, pu gagner un peu de hauteur. Supposez maintenant qu'il ait effectué en même temps un virage complet — un tête-à-queue — et qu'aussitôt le coup de vent vienne à prendre fin; à ce moment

précis, l'oiseau possédera de nouveau une vitesse (1) de dix kilomètres à l'heure, qu'il sera libre encore de transformer en gain de hauteur. Et ainsi de suite (2).

A la vérité nous sommes loin de vouloir dire que les choses se passent toujours ainsi. Cette hypothèse, en outre, ne serait valable qu'au cas où l'oiseau s'élève en décrivant des orbes. Nous avons voulu simplement prouver par cet exemple que tout courant irrégulier, *en quelque direction qu'il se produise, même un courant descendant*, peut être une source d'énergie pour l'oiseau, s'il sait utiliser sa force d'inertie. Et cela, en s'appuyant sur des lois physiques les plus élémentaires.

En pratique, l'oiseau peut agir d'une façon infiniment plus simple. Si l'avion, aux ailes rigides ou très légèrement déformables, ne peut utiliser pour se sustenter qu'une vitesse se produisant dans un sens nettement déterminé, il n'en va pas de même du voilier. Celui-ci possède, en son corps, un instrument de vol si merveilleux que le moindre souffle peut lui être utile. Maître de varier à l'infini la forme de chacune de ses ailes; maître de donner en tous sens à sa queue l'inclinaison qu'il désire et de déplacer à volonté son centre de gravité; maître, dis-je, de mouvoir jusqu'à une seule de ses rémiges, les combinaisons qu'il peut en tirer sont innombrables. On sait, en effet, que l'aile des oiseaux n'était primitivement qu'un bras, qui peu à peu s'est transformé en outil de vol. On y retrouve l'épaule,

(1) Nous parlons toujours de la vitesse de l'oiseau par rapport à l'air et non par rapport au sol, cette dernière ne nous intéressant en rien.

(2) Si nous voulons présenter la chose d'une manière plus scientifique, nous dirons ceci :

Soit V la vitesse d'un oiseau *par rapport à l'air environnant*. Cette vitesse étant nulle, si l'oiseau reçoit un coup de vent de *vitesse absolue V'*, il s'écoulera, en raison du moment d'inertie de l'oiseau, un certain temps T, pendant lequel V sera passé de V' à O.

Pour la même raison, si le coup de vent a cessé brusquement, pendant un temps T, V passera de V' à O.

Donc, dans les deux cas, il s'écoulera quelques instants au cours desquels l'oiseau possédera une certaine vitesse, mais chaque fois de sens opposé, par rapport à l'air ambiant.

les articulations de l'avant-bras, du bras, du coude, du poignet, des cinq doigts, jusqu'à celles des phalanges ! Il serait trop long d'étudier ici, même très sommairement, l'anatomie des oiseaux, mais, à n'en pas douter, parmi toutes les évolutions que la Nature a fait subir aux différents membres des animaux pour les adapter aux besoins de leurs fonctions, celle de l'aile fut un de ses chefs-d'œuvre.

A ces qualités fondamentales de vol il convient d'en ajouter d'autres d'une immense utilité, surtout en ce qui concerne le « vol à voile », tel que nous venons de l'exposer.

Quelques naturalistes ont pensé qu'en raison de l'extraordinaire développement de certains de ses sens, tels que la vue et l'ouïe, l'oiseau pouvait, en épiant les effets du vent sur le sol, prévoir, en quelque sorte, la force et la direction des courants qu'il recevrait quelques secondes plus tard.

On voit de suite, si la chose était vraie, quelle force elle apporterait à notre théorie.

Mais nous allons plus loin. On a déjà voulu trouver chez l'oiseau un sixième sens : celui de l'orientation. Nous soutenons qu'il en possède un autre, encore insoupçonné, qui lui *permet de pressentir directement et d'une façon immédiate les mouvements atmosphériques.* Nous basons notre assertion sur ce fait que même un aviateur possédant une assez longue pratique de son métier peut acquérir, jusqu'à un certain point, cette faculté. Nous avons fait nous-même cette constatation dans des régions particulièrement mouvementées, comme les Vosges, que nous avons survolées presque journellement pendant plus d'une année. Et nous sommes d'accord avec la plupart de nos camarades pour affirmer que fréquemment la venue de tel remous est dénoncée par un imperceptible frémissement d'air. Cela est tellement vrai que des pilotes ont reconnu avoir corrigé les effets « d'un coup de tabac » avant de l'avoir ressenti !

S'il suffit de quelques années à l'aviateur pour sentir

naître en lui cette faculté, combien perfectionnée l'oiseau doit-il la posséder ! Et combien aisé devient alors pour lui le « vol à voile »

Au moment de terminer cette étude, nous constatons avec quelque satisfaction qu'elle essaie de mettre d'accord les deux grandes catégories de chercheurs qu'avait passionnés ce problème : les naturalistes et les mathématiciens.

Les naturalistes croyaient à l'immobilité complète de l'oiseau et voulaient rechercher l'explication du phénomène dans son étude anatomique : « .... On est trop mathématicien et pas assez physiologiste (1). »

Ce à quoi M. Elie Gamard, ingénieur des Arts et manufactures, répondait :

> L'oiseau ne peut sans faire un mouvement s'élever dans l'air...
>
> Aussi je pense que les observateurs qui ont cru à l'immobilité complète du condor ou de l'albatros ont dû être trompés par le manque d'acuité de leurs sens. Il est certain que ces oiseaux font un mouvement d'ailes, si imperceptible qu'il soit.

Or nous nous sommes efforcé de démontrer que, si l'oiseau fait des mouvements imperceptibles, il les fait non pour se sustenter directement, mais pour utiliser l'énergie fournie par les courants irréguliers.

Et par conséquent, tout le monde serait d'accord et ainsi serait résolue la grande dispute !

Nous croyons aussi que *tous les oiseaux* utilisent plus ou moins le « vol à voile », c'est-à-dire qu'aucun ne se soutient exclusivement par le battement de ses ailes. Mais cette démonstration nous entraînerait trop loin aujourd'hui.

Du reste, l'idée qui domina ces pages fut celle-ci : l'homme pourra-t-il jamais « voler à voile » ?

Notre foi est petite, avons-nous déjà dit, et l'on en devinera maintenant les raisons.

(1) Dr Joseph Cousin : *le Vol à voile*.

Avant de voler à voile, il faut acquérir un peu de hauteur par ses propres forces, et chacun sait que la force musculaire de l'homme est pour cela insuffisante. Ajouter un moteur à l'appareil serait l'alourdir et en faire un avion!

De plus, si l'on parvenait à créer une machine de vol aussi parfaite et aussi compliquée que le corps de l'oiseau, comment assurer la commande de toutes ses parties ? Il faudrait que le pilote eût cent bras!

Enfin, ce nouveau sens dont nous avons parlé se développerait-il suffisamment et assez vite?

Quoi qu'il en soit, nous ne voudrions décourager personne; le « vol à voile » a ses croyants et ses chercheurs. Qu'ils sachent au moins que leur rêve n'est pas mathématiquement irréalisable!

Et quel plus beau rêve que celui de pouvoir doter le pauvre d'une « bicyclette aérienne » qui porterait le joli nom « d'Aviette »!

ROBERT HARPEDANNE DE BELLEVILLE
Lieutenant, pilote-aviateur.

THI-BA

FILLE D'ANNAM

(*Suite* [1])

—

IX

Les jours suivants passèrent sans qu'il parût se soucier d'elle. Il semblait avoir tout oublié de cette scène, dont elle se souvenait maintenant avec un peu de honte et beaucoup de surprise.

Qu'avait-elle éprouvé ce soir-là ? et pourquoi cette épouvante bizarre et brusque ? Le savait-elle elle-même ? Elle aurait voulu qu'il lui fît des reproches pour pouvoir s'épancher. Mais il ne s'occupait pas d'elle.

Il était si calme et si plein d'indifférence qu'il n'avait même point l'air de la bouder — et cela plus que tout le reste humiliait Thi-Bâ. Elle sentait qu'il n'était pas fâché, mais qu'il la dédaignait, simplement, et elle en ressentait une irritation un peu rancunière...

L'été maintenant était tout à fait venu. Il régnait sur le grand jardin qu'il écrasait de chaleur et qu'il étourdissait de lumière. La maison, elle-même, subissait l'influence de la saison éclatante. Tout y était silencieux. On vivait la plupart des heures derrière les volets clos, parmi la pénombre.

Et Thi-Bâ, tout doucement, apprenait sa nouvelle vie. Elle ne sortait pas encore en ville. Elle passait ses journées à regarder autour d'elle et à observer.

(1) Voy. *Mercure de France*, n°s 528 et 529.

Elle savait, à présent, une foule de choses de l'existence de Raoul.

Elle savait qu'il se levait très tôt, qu'il prenait un tub, qu'il lisait jusqu'à neuf heures. Alors il allait au bureau. A midi, il était de retour pour le déjeuner qu'il aimait prolonger, en buvant son café et en fumant des cigarettes.

A trois heures, c'était de nouveau le départ pour le bureau. Parfois il rentrait à six heures et prenait l'apéritif, sous la vérandah, avec des amis, — d'autres barbares comme lui qui riaient en la voyant.

D'autres fois, il restait à dîner en ville, et il ne rentrait que très tard le soir.

Mais, le plus souvent, il revenait vers huit heures. La voiture allait le prendre au cercle et le ramenait. Il dînait vite, puis prenait un livre ou des journaux et, tantôt dans son fumoir, tantôt sous la vérandah, il lisait jusqu'à ce que le sommeil lui vînt... Alors il montait chez lui.

Thi-Bâ, dans sa chambre, entendait son pas d'homme errer au-dessus d'elle, — aller à la salle de bains, revenir à la chambre, marcher encore. Puis le lit craquait... et brusquement le silence, le grand silence sonore des nuits annamites enveloppait la maison et la berçait du chant aigre de ses grillons...

X

A force de vivre dans son ombre et de l'étudier silencieusement, elle arriva très vite à le connaître. Deux semaines après son arrivée, elle était au courant de la plupart de ses goûts et de ses habitudes... Elle savait qu'il détestait qu'on fît du bruit le soir, autour de la maison, ou qu'on le dérangeât au milieu de ses lectures et de son travail.

Et quand il lisait, elle s'asseyait à ses pieds. Elle demeurait alors immobile, figée dans une pose un peu hiératique, les jambes croisées sous elle, les bras le long du corps, et les deux mains à plat sur les cuisses. La tête légèrement

renversée, les yeux fixés sur le visage de Raoul, elle suivait les impressions qu'il ressentait et les partageait instinctivement. C'est ainsi qu'une après-midi, parce qu'il lisait du Courteline, elle s'amusa de le voir rire et rit avec lui, bien qu'elle ne comprît point la cause de sa gaieté...

Quand il écrivait, elle le regardait curieusement, mais avec un peu de dédain, parce que sa plume grinçait sur le papier et qu'il ne savait pas se servir du pinceau de lettré, et aussi parce que les caractères qu'il inscrivait étaient petits, embrouillés et dépourvus de grâce,—si laids et si barbouillés auprès des caractères harmonieux et nets que Do-Phu traçait de sa main experte !...

Mais, en revanche, elle lui savait gré d'aimer le thé, qui est une boisson noble, et le café, dont l'arome est si voluptueux ! Elle était flattée, également, qu'il sût monter à cheval, tout comme un mandarin et avec plus d'élégance peut-être... Elle l'admirait, enfin, parce qu'il avait su façonner son esprit à la pensée orientale et parce qu'il était capable d'apprécier la sagesse et les vers de Do-Phu...

Et, à cause de toutes ces qualités, elle le jugeait sympathique.

Quand il dînait seul, n'ayant pas invité d'ami, elle se tenait derrière sa chaise. Elle avait ainsi appris à le servir, et, un matin que Do-Phu était souffrant, pour avoir trop fumé de la divine drogue, ce fut elle qui le remplaça... Et à partir de ce jour, elle le servit régulièrement.

Au début, la chose lui avait paru fastidieuse, maintenant, au contraire, elle y trouvait une distraction et un amusement.

Avant qu'il n'arrivât du bureau, elle allait dans la salle à manger jeter un dernier coup d'œil sur la table que Phu avait mise, et elle parachevait le couvert délicatement, par une attention de femme : quelques fleurs de flamboyant, d'hybiscus ou de frangipanier semées en surtout sur la nappe, un bouquet d'œillets sauvages évasé au col mince d'une vieille potiche... Puis elle l'attendait — et lorsqu'il

apparaissait sur les dernières marches du perron, elle sonnait le gong pour avertir Doc que « Ong » Raoul était arrivé et qu'il pouvait servir... Et comme la nuit descendait, elle allumait l'électricité.

Sous la lumière crue, l'argenterie et les cristaux étincelaient. Au flanc des carafes, le vin rosé prenait des reflets veloutés de topaze brûlée. Par les fenêtres grandes ouvertes, l'odeur fade du jardin soufflait, et, avec des bouffées tièdes de brise, les lucioles et les phalènes d'un soir, envahissant la pièce, venaient tourbillonner autour de l'abat-jour rose de la lampe et s'abattaient sur la table où elles rampaient, les ailes encore vibrantes...

XI

Une après-midi, pendant que Raoul était au bureau, elle sortit pour aller voir Thi-Nam et lui apprendre sa nouvelle dignité.

Xé, le saïs, la guidait. Ils suivaient les rues de la ville européenne. Des grands arbres alignés le long des trottoirs, une ombre épaisse tombait, mêlée de soleil. Derrière les grilles, les jardins étalaient des massifs de verdure et des parterres de fleurs, parmi lesquels les maisons montraient leurs façades éclatantes de blancheur et leurs persiennes vertes soigneusement closes.

Ils longèrent un moment les quais, puis s'engagèrent sur le pont suspendu qui franchit la Rivière-des-Parfums et mène du quartier européen à la ville indigène. Sous eux, parmi la chaleur lourde de l'été, le cours d'eau étalait son lit boueux et large, son lit brun où s'alignaient, échoués sur le flanc, une longue rangée de sampans et de jonques. Entre les deux rives plates, un peu d'eau coulait, jaune et lente, serpentant mollement parmi les bancs de vase desséchée.

Comme ils arrivaient dans la rue des Etangs-Sacrés, au milieu de laquelle habitait Thi-Nam, ils l'aperçurent qui

sortait de chez elle. Elle allait partir sans les voir. Mais Xé se précipita.

Alors, elle s'arrêta et reconnut Thi-Bâ...

Elles rentrèrent aussitôt dans la maison basse, où rien n'avait changé depuis le dernier passage de Thi-Bâ, deux mois plus tôt...

Des étroites fenêtres, le même demi-jour pâle tombait dans la pièce, flottait le long des murs — et n'arrivait point à dissiper l'ombre amassée dans les angles. Le Bouddha domestique trônait, toujours éclairé par les reflets jaunes de la veilleuse... Aux murs, c'étaient les mêmes tentures, les mêmes décorations... Et, à travers la grande salle, étroite et longue, les mêmes meubles de bois de teck luisaient, polis et noirs.

Thi-Bâ parlait :

— Moi aussi... moi aussi, je suis la congaï d'un blanc!...

— Ici, à Hué?...

— Oui, ici, dans la même ville que toi, près de toi.

— Depuis quand? qui est-ce? Comment l'as-tu connu?

Thi-Bâ sourit devant la stupéfaction de son amie et fit miroiter les bracelets d'argent de ses poignets :

— Je suis arrivée il y a quinze jours... Je l'ai rencontré dans le parc de la Grande-Pagode, lorsque je suis venue consulter le Bouddha... Tu t'en souviens?... Il s'appelle Raoul Lannois...

— « Ong » Lannois, l'administrateur, qui habite de l'autre côté de la rivière, au bout de la rue du Royal-Tombeau?

— Lui-même. Tu le connais donc?

— C'est l'ami intime de « Ong » Lebrais!... Et où habites-tu, toi?

— Avec lui. Il m'a donné en bas, tout au bout de la maison, trois pièces : une chambre, un salon, une salle de bains... Tu viendras me voir... Si tu veux, nous sortirons toujours ensemble. Nous serons, de nouveau, comme là-bas au village durant notre enfance, deux petites filles inséparables et tendres. Tu me montreras la ville, tu m'ensei-

gneras à être experte et savante dans l'art de plaire au maître, et moi je te parlerai de Thua-Doy, de la Grande-Montagne-Bleue et de la Forêt profonde...

Et la vie coulera, lente et douce...

. . . .

Ainsi bâtissait-elle sa vie, tandis que, dehors, parmi la lumière éclatante, le merle mandarin, dans sa cage de bambou, égrenait son répertoire d'injures où les mots français alternaient avec les mots annamites...

XII

Une heure...

Dans l'air immobile et lourd les arbres étalent leurs cimes rondes qu'une buée lumineuse enveloppe. Une chaleur écrasante plane sur la ville. Tous les murs sont tièdes. Les allées sablées du jardin, toutes jaunes, sont éclatantes et chaudes. Au-dessus des massifs, de grandes ondes s'élèvent qui flottent mollement.

Une heure...

Le bruit du jet d'eau dans le bassin est limpide et monotone. La voix des cigales ivres emplit l'espace d'un immense grésillement. Au fond de la cour, la flûte d'un boy chante...

C'est l'heure de la sieste, l'heure paisible et bonne où tout dort parmi l'accablement et la lassitude de l'été tropical.

Assise auprès de Raoul, Thi-Bâ l'évente lentement. Une langueur l'envahit, faite de la torpeur que verse le ciel embrasé et de l'apaisement que la pénombre met dans la pièce. Par les lames des jalousies tirées, des rais de soleil filtrent en faisceaux d'or. Un brûle-parfum de cuivre luit obscurément dans son coin envahi d'ombre...

Sur le divan, Raoul somnole à peine. A côté de lui, Thi-Bâ, les paupières baissées, songe vaguement... Elle songe à l'étrange baiser qui l'a tant épouvantée, quelques jours plus tôt, et, en même temps, le désir aigu la mord de revivre cette caresse inconnue et fugitive, dont l'impression

neuve et vive descendit si loin en elle, — si loin que le souvenir en demeure encore présent à sa mémoire !...

Et elle se penche. Elle voit, tout près d'elle, le visage du jeune homme et ses paupières sillonnées de rides minuscules ; elle voit ses cils qui, de chaque côté de la ligne nette de son nez, et sous l'arc fin des sourcils, frémissent et battent, imperceptiblement ; — elle voit surtout cette tache rouge qui ressemble à une fleur étrange et qui est sa bouche tiède d'homme ! Elle s'incline encore, attirée. Et au fur et à mesure qu'elle s'approche, la vision se brouille et s'imprécise ; les traits se fondent, deviennent un masque pâle et vague où seule se détache encore nettement la fleur des lèvres, immobile et pourpre...

...Et de nouveau, brusquement plaquée par deux mains qui, passées autour de son cou, l'attirent et la ployent, c'est son souhait inconscient qui s'exauce et la martyrise, c'est l'inoubliable baiser qui renaît et la fouille profondément en sa chair frémissante !...

. . . .

Alors, avec un petit gémissement de souffrance et de joie qui trembla parmi le silence amassé, elle fut sienne tout entière...

XIII

Et les semaines s'enfuirent, tout doucement.

Dans le ciel d'un bleu violent, l'été s'en allait lentement vers sa fin...

Thi-Bâ, maintenant, menait sa vie nouvelle...

Levée tôt le matin, elle partait pour la ville annamite, de l'autre côté de l'eau. Elle y retrouvait Thi-Nam. Toutes deux alors flânaient à travers les ruelles encombrées d'échoppes. Puis, leurs acquisitions faites, elles s'en revenaient ensemble et passaient la matinée réunies tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, jusqu'à l'heure du déjeuner.

Après la sieste, qu'elle prolongeait jusqu'à quatre heures, elle sortait de nouveau en pousse et, avec Thi-Nam qu'elle

passait prendre, elle faisait une longue promenade à travers la campagne. Elles allaient, au trot cadencé des coureurs, jusqu'aux pagodes disséminées aux environs de la ville. Elles s'y arrêtaient parfois, le temps de faire brûler une baguette d'encens et de se prosterner au pied des Bouddhas somnolents.

Mais, le plus souvent, elles continuaient à travers la campagne jusqu'aux petits villages qui se nichaient parmi des bouquets de bambous et d'arêquiers et s'enroulaient autour de la capitale annamite, pareils aux grains d'un miraculeux chapelet de verdure.

Le long du chemin, elles bavardaient, se racontant leur vie à la maison, échangeant leurs idées et leurs réflexions. Elles parlaient peu du passé; elles s'inquiétaient surtout de l'avenir, et, par instant, il y avait entre elles de grands silences tout pleins de pensées, durant lesquels elles songeaient à toutes ces années qui s'étendaient encore devant elles, — mystérieuses et insondables.

Quand la nuit venait, elles rentraient. Sur leur route, les arbres étiraient leurs ombres plus longues et toutes droites. Le ciel se ternissait et s'endeuillait de lueurs mauves, tandis que les nuages floconneux et bas, levés de l'occident, s'ensanglantaient d'une frange pourpre. A travers les rues de la ville, qu'elles traversaient à vive allure, quelques lumières déjà s'allumaient. Devant le pont, elles se séparaient. Thi-Bâ pressait son coolie, de peur que Raoul, en rentrant, ne la trouvât point. En général, d'ailleurs, il revenait tard du cercle, où il avait achevé sa journée par une partie de tennis ou une heure d'épée.

Le dîner terminé, ils allaient s'asseoir dehors, dans le jardin, et, pendant qu'il lisait à la lueur d'un photophore, elle restait à côté de lui à regarder les étoiles apparaître et luire dans le ciel limpide et transparent.

. . . .

Ainsi passait la vie, — passait, tranquille et douce, la vie de Thi-Bâ, la fille aux yeux clairs du village de Thua-Doy.

XIV

Parmi les choses qu'elle aimait, il y avait le marché. Elle y allait de temps à autre, le matin.

Il était établi sur la place située le long de la Rivière, un peu au delà du Pont. L'encadrant de leurs ombres alignées et parallèles, de grands arbres touffus se rangeaient en une ligne obscure, derrière laquelle on apercevait des maisons et des boutiques indigènes.

Quand il faisait trop chaud, les *bagias* accourues des environs venaient s'accroupir sous les tamariniers et les manguiers. Par groupes de quatre ou cinq, elles s'assemblaient en rond, sur leurs talons. Autour d'elles, parmi la lumière rude que reverbérait le sol poussiéreux, l'ombre des vieux arbres se découpait avec netteté, dessinant le contour sombre de leurs cimes arrondies.

Au milieu de la place, sous le vaste hangar rectangulaire couvert de tôle, les chalands établissaient leurs comptoirs. Et, dès l'aube, c'était un tumulte étonnant, fait de centaines de voix aiguës qui grinçaient, sifflaient et cliquetaient, interpellant des clients, hurlant des marchandises, offrant un article, discutant un prix ou se lançant des insultes.

Thi-Bâ arrivait vers huit heures, au plus fort du brouhaha, au plus ardent de la mêlée commerciale. Elle allait lentement, flânant d'un étalage à l'autre. De chaque côté des allées où coulait le flot continu des acheteurs, des pyramides de mangoustans bruns et de letchis pourpres, des amas de mangues jaunes, d'ananas roux et de pastèques vertes aux blessures roses s'érigeaient et s'étalaient, croulaient avec des ruissellements de lumières et des jeux violents de couleurs...

C'était la « ruelle aux fruits ». A côté, il y avait la « ruelle aux légumes », « aux volailles ». Plus loin, celle des soieries et des cuivres, celle des bestiaux, celle des laques et des bijoux...

Derrière leurs étalages, les commères ridées glapissaient.

appelant l'Européen qui passait et lui offrant les poissons de rivière et de mer, les poissons secs et les poissons conservés à la saumure, les écrevisses roses ou les purées mauves de crevettes.

Repoussant les *nhos* qui l'assaillaient dès l'entrée et s'accrochaient à sa tunique, en réclamant des *sapèques*, Thi-Bâ traversait une première fois le marché, lentement.

Elle n'achetait rien, ou pas grand'chose. Çà et là une tasse de thé, un bol de soupe chinoise, un mangoustan, puis elle revenait dans l'autre sens. Elle croisait une ou deux congaïs amies, des *beps* qui venaient faire leurs achats pour la journée, quelques Européens qui flânaient curieusement le long des tréteaux et des femmes de fonctionnaires qui faisaient elles-mêmes leur marché et qui avançaient, un air de dégoût sur le visage, en serrant contre elles, de leurs deux mains, leurs larges jupes de toile blanche. Derrière elles, un gamin trottait, portant le panier d'osier blanc où elles entassaient, au fur et à mesure, leurs emplettes.

Et Thi-Bâ regardait la foule couler... Assise près du marchand de fleurs, elle attendait Thi-Nam, et, quand celle-ci arrivait, lasses du bruit et de la bousculade, étourdies par tous ces gestes inutiles et par tous ces cris, les deux amies s'éloignaient ensemble doucement, heureuses de retrouver le silence paisible et tiède des larges avenues européennes, bordées d'arbres et de villas.

XV

Puis ce fut la ville avec laquelle elle se familiarisa. Un après-midi, tandis que Raoul somnolait, elle était allée s'accouder à la fenêtre de sa chambre et elle était restée là longtemps, plongée dans une contemplation muette.

De l'étage où elle était, la vue s'étendait sur toute la vallée qui se déroulait de chaque côté de l'arroyo. Sur la rive gauche, parmi les arbres, la ville européenne s'ouvrait

en éventail, érigeant ses toits rouges ou bruns et ses murs blancs qui mettaient autant de taches éclatantes parmi la verdure. En bas, presque au pied de la muraille qui clôturait le jardin, la Rivière-des-Parfums fluait et, selon les heures de la journée, elle était pareille à une coulée de vif-argent, ou bien semblable au déroulement d'un ruban de soie gris sombre. Des barques s'y pressaient, tellement nombreuses et serrées, échouées au long des berges boueuses, que par endroit leurs roofs se confondaient et ne formaient plus qu'une longue carapace brune et tortueuse. Au milieu de ce fouillis de jonques et de sampans, des vedettes blanches se faufilaient, rapides et fines, et leur sifflet aigu déchirait par moment le grand silence accablé de la sieste.

Au delà, contre les hautes murailles grises de la Vieille Citadelle et de la Cité Impériale, la ville indigène étaiait son entassement de caï-nhas, son enchevêtrement de rues, de ruelles, de sentiers et de venelles, avec leurs échoppes et leurs boutiques, avec leurs restaurants chinois, leurs magasins de soieries et de bijoux et leurs débits de choum-choum (1), — avec tout ce grouillement, tout ce fourmillement de vie, de tumulte et d'agitation qui en faisait comme un vaste, comme un continuel marché !...

C'était le faubourg annamite, et Thi-Bâ avait eu vite fait de le connaître jusqu'en ses moindres recoins. Mais la ville européenne avait été plus longue à pénétrer, plus compliquée à comprendre...

Accompagnée et guidée par Thi-Nam, elle étudia les rues, flâna sur les boulevards, s'attarda aux devantures des magasins, des cafés et des cercles. Et peu à peu, elle finit par ne plus éprouver cette impression de dépaysement et d'inquiétude qu'elle avait ressentie les premiers jours de son arrivée... La cité, en effet, lui apparaissait maintenant simple et accueillante, aussi simple et aussi dépourvue de

(1) Alcool de riz.

mystère et d'embûches que le village où elle avait grandi.

Et elle se rappelait avec étonnement la sensation qui s'était éveillée chez elle, le matin de son débarquement où tout lui avait semblé si extraordinairement bruyant et mouvementé !...

C'était donc, cela, en somme, une grande ville européenne : des maisons blanches ayant leurs murs et leurs grilles sur le même alignement, des avenues bordées d'arbres et baignées d'ombre, des rues qui, toutes, fuyaient, coupées à angle droit par d'autres rues semblables, plus ou moins longues, plus ou moins larges ?

C'était cela : la résidence, l'église dont la flèche aiguë s'effile vers le ciel, le cercle avec ses tennis et ses pelouses, l'hôpital, son parc et ses allées sablées, l'école et le tumulte de ses voix enfantines aux heures de récréation, la gare, enfin avec son bruit de brinqueballement métallique, ses sifflets grinçants et le halètement de ses machines... et puis d'autres monuments encore, également entourés de verdure, et pareillement troués de fenêtres alignées le long des façades ?

Comme elle avait vite accompli le tour de ce monde, qui avait été pour elle, tout d'abord, la source de tant de surprises et de tant d'émerveillements !... C'était cela, une grande ville européenne ?... Rien que cela ?...

Elle s'y mouvait à présent, sans hésitation, très à l'aise. Elle connaissait toutes les villas ; elle s'était intéressée à toutes les façades claires, entr'aperçues parmi les arbres... Elle savait qu'ici habitait le docteur, là le sous-directeur des Douanes, ailleurs un ménage d'officier.

. . . .

De nouveau, elle retrouvait le sentiment de torpeur dans lequel jadis elle vivait là-bas, au village, parmi l'ombre dominatrice de la Grande Montagne.

Ses journées coulaient une à une. monotones et dou-

ces, et elle se sentait profondément heureuse,— d'un grand bonheur paisible, uni et quotidien...

XVI

L'hiver s'écoula ainsi, lentement, et, comme une fleur miraculeuse qui s'ouvre, l'été s'épanouit à nouveau...

Dès les premiers beaux jours, Thi-Bâ avait repris ses promenades en pousse, avec son amie Thi-Nam. Elles avaient changé de but. Elles n'allaient plus maintenant du côté des pagodes. Elles descendaient au contraire vers les tombeaux des grands rois et suivaient la route bordée d'arbres qui longe la Rivière-des-Parfums.

Leurs pousses les déposaient devant la porte dont l'ogive lourde ébrèche la vieille muraille que le temps a rongée et que la mousse recouvre d'une lèpre verdâtre et veloutée. De chaque côté du portique deux dragons de faïence montent la garde,— deux dragons impériaux dont les pattes s'ornent de cinq griffes. Sur la crête du mur, de loin en loin, un griffon, une chimère ailée, ou bien encore un apocalyptique coursier se cabrent hiératiquement et semblent veiller sur les antiques nécropoles où dorment, depuis de longs siècles, les souverains des vieilles dynasties éteintes. Parmi l'effeuillement roux des grands arbres, entre les allongements d'ombre des futaies et les luisances bleuâtres des pièces d'eau fleuries de nénuphars et de lotus, reposent, en effet, les quatre grands empereurs dont s'enorgueillissent les patriotes annamites : *Gia-long*, le guerrier, l'âpre et dur conquérant, qui fonda son royaume et le garda, le sabre au poing ; *Thinh-Mang*, le doux roi sage et lettré qui dota son pays d'une constitution et l'administra vertueusement ; *Tieu-tri*, aux vues pratiques et nettes, qui favorisa le commerce et l'industrie d'Annam ; *Tu-Duc* enfin, qui couronna l'ère triomphale de sa race par un règne plein de somptuosité et de faste, dédié aux lettres, aux arts et aux plaisirs.

L'espace autour de leurs dépouilles royales n'a pas été ménagé. L'ensemble des demeures funéraires occupe l'em-

placement d'une petite ville, car la grandeur des lieux indique la grandeur des morts qui reposent au sein de la terre annamite.

Au bout des avenues, par delà les arcs symboliques, enrichis de devises rituelles, les monuments consacrés au culte des grands disparus érigent leurs toits doublement incurvés.

Et c'est un cadre étrange, un décor à la fois majestueux, serein et familier, à travers lequel on va lentement et mélancoliquement — car, sous les hauts manguiers centenaires et les banyans aux mille bras, autour des grands murs intérieurs, dans les longues allées ombreuses et tièdes, sur les étangs et les bassins aux eaux glauques, — à travers tout ce parc immense et silencieux, en un mot, planent comme la nostalgie d'un regret et la douceur d'un souvenir, qu'il est impossible de ne point subir, tant il semble que ce soit, ici, le domaine du silence, la terre de l'oubli et du renoncement aux décevantes vanités humaines.

Dans ce parc peuplé de souvenirs augustes les deux jeunes femmes avancent cet après-midi-là. Du ciel si bleu, la lumière s'épand en nappes. Pas un bruit, pas un souffle. Sous la voûte des arbres, une immobilité infinie flotte mystiquement. De temps à autre, lointaine et triste, la plainte d'un gong vibre, et, plus proche, au détour d'une allée, le chuchotement discret de barbares en visite froisse le silence tiède.

Thi-Bâ et son amie se sont arrêtées. Devant elles, dans la perspective fuyante d'une avenue, Raoul Lannois, débouchant d'un sentier transversal, marche auprès d'une Européenne dont la silhouette, drapée de toile blanche, se détache nettement sur un pan de ciel bleu qui luit au bout de l'avenue...

Ils marchent lentement. La jeune femme, de la pointe de son ombrelle, remue, en passant, un tas de feuilles mortes. Thi-Bâ la reconnaît pour l'avoir croisée plusieurs fois dans

la rue. Elle se nomme Mme Rassin. Elle est très grande, avec une longue tête fine qu'allonge encore la lourdeur de sa chevelure noire qu'elle façonne en une manière de heaume, — avec une belle tête de faunesse cruelle et magnifique, sur un corps nerveux et rare dont elle moule les formes harmonieuses en des enroulements d'étoffes légères et souples.

Elle va doucement, s'arrêtant pour montrer un coin de parc, pour demander une explication, pour solliciter la traduction d'une devise inscrite au fronton d'un portique. Le jeune homme la suit et, docile, répond aux questions, donne des détails. Par instant sa voix s'élève et vibre parmi l'ombre chaude...

Maintenant, les voici au croisement de plusieurs allées, dont l'intersection dessine un rond-point au milieu duquel deux vieux bancs de marbre, aux cassures grises, se font face. Au loin, entre des balancements de branches, une pièce d'eau miroite, glauque et argentée. Ils se sont assis sur le banc, dont le dossier s'orne d'un dragon royal à cinq griffes, minutieusement buriné par quelque artiste, autrefois célèbre, aujourd'hui oublié.

Mme Rassin a ouvert son ombrelle, et les deux congaïs, immobiles, s'attardent à guetter les jeunes gens qui sont là devant elles, si près l'un de l'autre qu'ils semblent enlacés et qu'ils ne forment plus qu'une seule tache confuse et claire que l'ombrelle cache mal.

Mais Thi-Bâ, prenant la main de son amie, la tire en arrière avec brusquerie et l'entraîne vers la sortie...

. . . .

Leur pousse trotte de nouveau sur la grande route poussiéreuse et blanche. Le long du talus, l'arroyo roule ses eaux lourdes et jaunâtres ; sur les rives, en contre-bas, les roseaux et les joncs, encore courbés par les bourrasques de l'hiver, défilent avec lenteur. Mais Thi-Bâ ne remarque rien de tout cela ; la tête basse et les yeux fixes, elle songe vaguement... Elle se revoit sur les rives de l'Etang-aux-

Nénuphars, là-bas, au pied de la Grande Montagne Bleue ; elle revoit Raoul assis contre elle. Et elle songe que le cœur des hommes est un bien étrange comédien qui, à un an de distance, et auprès de deux femmes si différentes, répète le même rôle, avec les mêmes attitudes, les mêmes gestes, et sans doute les mêmes mots enchanteurs et décevants.

XVII

Elle devait d'ailleurs revoir Mme Rassin. Un matin, en effet, qu'elle se promenait avec Thi-Nam, elle avait rencontré de nouveau la jeune femme, accompagnée de Raoul. Ils étaient à cheval, trottant botte à botte... Dès lors elle s'était mise à les épier. Elle guettait les sorties de Raoul, ses rentrées, le soir, et elle s'efforçait, en le questionnant adroitement, de savoir l'emploi de sa journée. Comme il ne se doutait point qu'elle les eût surpris, il lui parlait quelquefois de l'étrangère, avec indifférence...

Et puis, une après-midi, comme elle regardait, à travers sa fenêtre, la table d'apéritifs servie dans le jardin, et autour de laquelle Raoul avait réuni quelques amis, elle éprouva un choc en voyant arriver Mme Rassin...

Elle sortit, et, se glissant de buisson en buisson, elle arriva jusqu'au massif derrière lequel les invités devisaient avec nonchalance. Entre les branches légèrement écartées, elle glissa un regard... Groupés devant les tables de rotin blanc, encombrées de bouteilles et de verres, et chargées de fruits, les jeunes gens dégustaient leurs breuvages multicolores. Assise dans un rocking-chair, l'Européenne se balançait mollement, la tête abandonnée sur des coussins... Do-Phu, silencieux et digne, s'activait, passant une coupe glacée, dosant d'une main experte et dédaigneuse des mélanges bizarres : rain-bow, cock-tails, pepper-gin, qu'il offrait ensuite, en des verres allongés et verdâtres à moitié remplis de glace pilée.

A l'horizon, le soleil déclinait lentement et la journée s'achevait tiède et calme. Dans le jardin silencieux, les

oiseaux s'étaient tus. On n'entendait plus que les voix sonores des Européens qui prenaient congé, et, çà et là, le rire nerveux et pointu de l'étrangère...

Comme la nuit venait, ils partaient tous l'un après l'autre. Mais, elle, la dame des Tombeaux Royaux, restait et bavardait encore, bien qu'elle fût seule avec Raoul,— bien qu'elle fût seule avec lui et parce qu'elle attendait son mari qui devait passer la prendre...

Elle parlait de choses banales avec une voix qui par instant s'essoufflait et se faussait, pleine de trouble ; elle parlait de choses quelconques, mais sa main était posée sur le bras de Raoul qui caressait les longs doigts pâles, chargés de bagues ; elle parlait sans rien dire que de très ordinaire, mais sa tête,rejetée en arrière sur les coussins de soie jaune, levait vers le ciel un visage merveilleusement expressif, — un visage où les lèvres impatientes, où les ailes du nez mobiles et palpitantes, où les paupières cillantes et nerveuses, où tout enfin — depuis le regard lourd jusqu'à la gorge haletante — parlait de volupté.

. . . .

Pour comprendre, hélas, Thi-Bâ n'avait pas eu besoin de voir le sourire triomphal — le sourire cruel et gourmand, avec lequel Mme Rassin accueillit, dans l'ombre qui était venue, l'aveu d'amour — d'amour ou de désir — qu'elle attendait depuis un mois...

Pour souffrir, elle n'avait pas eu besoin d'entendre la voix mordante et rauque de la jeune femme répondre à Raoul, qui la priait et la pressait, tandis qu'au bout de l'allée apparaissait la silhouette de M. Rassin :

— Demain... cinq heures... ici, chez vous...

... Pour comprendre et souffrir, Thi-Bâ n'avait pas eu besoin de surprendre le mouvement de leurs lèvres qui se tendaient, mimant l'offrande d'un imaginaire baiser — avant que le mari n'arrivât !..

XVIII

Pendant plusieurs semaines de suite, elle surprit tous leurs rendez-vous. Elle savait l'heure et le jour où Mme Rassin devait venir retrouver Raoul. Et à l'affût derrière les persiennes de sa fenêtre, elle guettait la jeune femme. Elle la voyait se glisser à travers la grille entre-bâillée, se jeter dans l'ombre du jardin, enfiler hâtivement la longue avenue bordée de pins tranquilles et, traversant en quelques bonds la vérandah, pousser la porte du fumoir pour tomber dans les bras du jeune homme qui l'attendait en souriant...

Alors, ils montaient à l'étage. Thi-Bâ, dans sa chambre, devinait leur lente ascension le long de l'escalier qu'ils gravissaient enlacés. Puis, c'était, à travers les planches minces du plafond, tous les bruits d'amour et d'intimité qui flottaient dans le silence de la demeure, crucifiants et tristes. Elle se figurait alors leurs mots d'amour, leurs caresses et leurs enlacements, et de grandes crises de rage, des accès de fureur jalouse la soulevaient, la jetaient sur son lit de camp où elle demeurait inerte, la face dans les mains. Pour ne pas crier et pour ne pas sangloter, elle enfonçait sa tête dans des coussins dont elle mordait la soie à pleine bouche, puis elle s'habillait en hâte et fuyait chez Thi-Nam...

Elle ne rentrait qu'à la fin de l'après-midi et, bien qu'il fût tard, il arrivait néanmoins, parfois, qu'elle aperçût Mme Rassin qui s'en allait, accompagnée de Raoul.

La nuit commençait à venir. Sous l'allée de pins un peu de jour s'attardait encore et le couple avançait lentement, se chuchotant de dernières paroles de tendresse ou des adieux caressants. Leur liaison, qui durait depuis près de deux mois, sans que rien ne fût jamais venu les troubler, les rendait imprudents. Des précautions qu'ils prenaient au début il ne restait plus grand'chose ; la sécurité dont leurs

amours jusqu'à présent avaient bénéficié leur faisait oublier tous les dangers et tous les mauvais hasards à la merci desquels ils étaient.

Et tandis que, de l'autre côté du mur, dans cette rue, où passait peut-être en ce moment même M. Rassin, l'on entendait par instant le roulement d'une voiture, le trot d'un coolie-pousse, ou des voix de jeunes gens, eux, insouciants, erraient à travers le grand jardin que l'heure crépusculaire et douce emplissait de silence et de fraîcheur...

Puis, quand le moment de partir était venu pour elle, profitant d'une minute où la rue obscure était déserte, Mme Rassin s'enfuyait, jetant à son amant, invisible parmi l'obscurité, un dernier baiser du bout de ses ongles peints...

....

Appuyé à la grille, il la regardait s'éloigner. Puis, quand elle avait disparu, enveloppée d'ombre, et qu'il ne pouvait plus la suivre des yeux, il refermait la porte et rentrait dans la salle à manger, où Thi-Bâ, debout derrière sa chaise, le visage fermé et les yeux calmes, l'attendait pour le servir...

XIX

Trois mois passèrent ainsi, emportant avec eux les chaleurs de l'été. De brèves ondées s'abattaient sur la ville, avant-coureuses des temps hivernaux.

Chaque jour, après déjeuner, Thi-Bâ se réfugiait chez son amie Thi-Nam. Elle y demeurait en général jusqu'à ce que la nuit fût tombée. Un après-midi, cependant, elle revint un peu plus tôt qu'elle n'en avait l'habitude.

Sa souffrance, ce jour-là, avait été plus âpre, plus profonde que de coutume. Elle avait vu, en effet, Mme Rassin arriver, et, du plus loin qu'il l'avait aperçue, Raoul accourir à sa rencontre.

Alors, au lieu de rentrer dans la maison, comme ils y étaient accoutumés, ils avaient erré à travers le parc.

Il faisait lourd, le couple était allé s'asseoir dans l'ombre d'un manguier, tout près du bassin rocailleux dont le jet d'eau, en retombant, vaporisait un peu de fraîcheur autour de lui...

De sa fenêtre, derrière les lames de la jalousie, Thi-Bâ pouvait suivre le jeu torturant de leur amour, — car ils jouaient à s'aimer, éprouvant que le sentiment qui les attirait l'un vers l'autre n'avait rien de sincère ni rien d'absolu. Ils n'ignoraient point, en effet, que la fantaisie qui les liait en des heures éphémères se dissiperait un jour au souffle neuf d'une fantaisie nouvelle... Ils s'aimaient, en attendant, agréablement et sans se préoccuper d'un lendemain pour leur amour...

Mais Thi-Bâ, ne soupçonnant point tout ce qu'une âme occidentale peut mettre de légèreté dans un tel sentiment, — souffrait de les croire sincères tous deux et ardemment épris l'un de l'autre. Elle souffrait de les voir, de sa chambre, se caresser les mains, s'étreindre les doigts, et, de temps à autre, emmêler leurs deux regards longuement et passionnément....

Et elle s'était enfuie, cette fois encore, pour aller retrouver Thi-Nam...

Mais comme venait la nuit, elle rentra. Elle était lasse, d'une lassitude de l'âme et du corps à la fois, et elle allait avec lenteur le long des rues, où, parmi l'ombre des arbres, quelques derniers rayons se glissaient, rougeâtres. Elle traversa la Rivière-des-Parfums, suivit un instant les quais, le long desquels fluait une eau bourbeuse et pauvre. Puis, elle tourna sur sa gauche et fut dans la rue, en haut de laquelle on apercevait, se découpant sur un carré de ciel bleu, les arbres du jardin dont les cimes immobiles pointaient au-dessus du mur.

Devant elle deux Européens marchaient, qui venaient de déboucher d'une rue voisine; la silhouette de l'un d'eux attira le regard de Thi-Bâ. Il lui semblait avoir déjà entr'-

aperçu quelque part ce dos voûté, qu'élargissait encore la double lourdeur des épaules carrées et du cou bref. Le buste trapu, que deux jambes courtes animaient d'un roulement, d'une sorte de balancement gauche, ne lui était pas non plus inconnu... Et brusquement, elle se souvint : cet homme, elle l'avait vu s'avançant dans l'allée de pins vers Raoul et Mme Rassin qui, debout et l'attendant, échangeaient — avant qu'il n'arrivât — la promesse d'un rendez-vous avec le simulacre d'un baiser ; cet homme, c'était le mari, c'était M. Rassin...

Instinctivement, elle se hâta... Il n'était plus maintenant qu'à quelques pas d'elle, barrant de sa large carrure la perspective de l'avenue montante. Il parlait d'ailleurs très haut, avec des éclats de voix et des gestes violents de ses mains épaisses coupant l'air ; de temps à autre, il s'arrêtait et martelait l'espace d'un coup de poing.

Thi-Bâ, derrière lui, écoutait machinalement :

— Non, inutile de me détourner de mon idée. Si je me trompe, tant mieux!... j'en aurai le cœur net!... Mais si ce que dit cette sale lettre est vrai !...

— Voyons, Rassin, une lettre anonyme !... Vous n'allez pas croire toutes ces vilenies...

Rassin s'arrêta avec brusquerie et, posant la main sur l'épaule de son interlocuteur, il lança :

— Je sais ce que vous allez me dire... Je le sais parce que je me le suis cent et mille fois répété à moi-même... Donc inutile !... D'ailleurs, je souffre !... Vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer, car j'ai fait un mariage d'amour, moi ! et d'être jaloux... Une lettre anonyme — la plus lâche de toutes les lâchetés, la plus basse de toutes les vilenies, ça ne devrait pas compter, n'est-ce pas ? Et bien, si, ça compte !... A force d'en recevoir une, puis trois, puis dix, on finit par éprouver une sorte d'inquiétude vague, un doute lancinant... On se dit : « Et pourtant, si c'était vrai ?... si c'était vrai cette chose abominable que l'être que nous aimons plus que tout au monde, plus que notre vie et plus

que notre âme,—si c'était vrai que cet être-là, précisément, fût la chose d'un autre, fût sa joie, son plaisir... »

« Ah ! vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer et de douter de celle qu'on aime !...

Il y eut un petit silence, lourd. Les deux hommes s'étaient remis en marche, et Thi-Bâ, se dissimulant parmi les ombres alignées que projetaient les arbres, les suivait toujours.

— J'ai supporté cela un mois, puis trois, reprit Rassin. Mais maintenant, je ne le peux plus. A tout prix, je veux savoir !... Je le veux, et si vraiment elle est la maîtresse de ce Lannois... si elle a fait cela... tant pis pour eux !...

— Allons, voyons, Rassin, ne dites pas de bêtise !... vous n'allez pas faire du drame...

— Du drame ?... Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse ?... Si je la trouve chez lui... Je les descends tous les deux, comme des bêtes... Et puis on verra après... Ma vie brisée ?... ma carrière ?... si vous saviez comme tout cela pèse peu pour moi auprès d'elle, auprès de cette tendresse que je n'ai jamais cessé d'éprouver pour elle... Je l'aime tant !... tant...

Il baissa la tête. Sa voix tremblait, comme tremble la voix de ceux qui souffrent et ne veulent point pleurer...

Son ami lui avait pris le bras et lui parlait doucement... Il devait lui dire de ces mots à la fois rassurants et doux qu'on emploie pour calmer les enfants et les hommes...

Mais Thi-Bâ ne les écoutait plus. Elle s'était jetée dans une petite rue transversale et maintenant elle courait...Elle courait de toutes ses forces haletantes. Une seule idée la poussait : arriver à temps. Arriver assez tôt pour empêcher cette chose horrible : Raoul, étendu par terre, la tête trouée d'un coup de revolver...

XX

Quand elle atteignit la petite porte détournée qui s'ouvrait au fond du parc et donnait sur la berge de la rivière, elle était si fatiguée, qu'elle crut tomber. Son cœur était

comme un marteau vivant qui lui battait la poitrine et, devant ses yeux, le paysage tournoyait à travers un brouillard où des taches rouges dansaient. Elle dut s'appuyer un instant contre le mur pour reprendre haleine. Puis, pressant le lourd battant de bois, elle reprit sa course. Elle traversa le parc d'une traite, vint buter, en chancelant, contre la fenêtre du fumoir, sous la vérandah... et, sans plus attendre, de ses deux poings, elle se mit à frapper furieusement contre les volets baissés.

Elle se soutenait à peine, et, se cramponnant aux lattes du store, elle appela :

— Djaoul !... Djaoul !...

La voix irritée du jeune homme monta dans le silence, demandant :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Ouvre... vite... vite...

Il y eut une courte pause, puis le volet s'ouvrit en grinçant et Raoul montra son visage qu'un commencement de colère crispait et assombrissait.

Thi-Bâ ne lui laissa pas le temps de l'interroger.

— « Ong » Rassin... vient... Il sait que la madame est avec toi... il veut vous tuer tous les deux... vite...

Lui coupant la parole, la sonnette de la grille se mit à tinter...

De la pénombre du fumoir, un petit cri d'effroi monta, dominant le bruit d'une chaise qu'on renversait :

— Mon mari !... il ne faut pas qu'il me trouve ici... il ne le faut pas...

Le jeune homme regardait Thi-Bâ :

— Tu es sûre !...

— Je marchais derrière lui... J'ai tout entendu... il parlait avec un autre Européen... et j'ai couru pour te prévenir... Mais dépêche-toi... seigneur... dépêche-toi, c'est lui qui sonne...

Mme Rassin, invisible, continuait à s'épouvanter :

— Mon Dieu !... Mon Dieu !... Lannois, s'il me trouve ici, il me tuera...

Le jeune homme se tourna vers elle.

— Il ne vous trouvera pas. Suivez-moi, je vais vous faire sortir par la petite porte qui donne sur l'arroyo. La berge en est toujours déserte, personne...

La clochette de la grille tinta de nouveau furieusement, lui coupant la parole, et l'on vit Xé, qui, traversant l'allée, se hâtait d'aller ouvrir...

Alors, Thi-Bâ, sans plus hésiter, escalada l'appui de la fenêtre et sauta dans le fumoir :

— Non, cria-t-elle, il faut que tu restes pour parler à Ong Rassin... Moi, j'irai avec elle...

Et prenant la main de la jeune femme qui demeurait debout au milieu de la pièce, inerte et blême, elle l'entraîna brusquement.

Elles traversèrent ainsi la salle à manger, puis la chambre de Thi-Bâ et sa salle de bains, et elles descendirent dans la cour par le petit escalier dérobé qui menait aux dépendances.

Thi-Bâ, guidant toujours l'Européenne, était maintenant dans le parc où elle se glissait de buisson en buisson, faisant un crochet pour éviter les espaces découverts où l'on pouvait les apercevoir, et cheminant parmi l'ombre des arbres...

Elles arrivèrent ainsi devant la porte du jardin dont le battant était resté ouvert. Thi-Bâ, passant la tête, inspecta les alentours. Se retournant ensuite vers la jeune femme, dont elle tenait toujours la main, elle desserra son étreinte et dit :

— Tu peux sortir, il n'y a personne..

Puis, quand Mme Rassin eut franchi le seuil, elle attira le battant, le poussa doucement et ferma la porte à double tour.

Après quoi, retirant de la serrure la grosse clef qui s'y rouillait depuis si longtemps, elle la lança au loin par-des-

sus le mur vers la rivière, et, s'asseyant par terre, elle se mit à pleurer, silencieusement...

XXI

Et des semaines coulèrent...

Thi-Bâ, depuis le jour où elle avait réussi à protéger la fuite de Mme Rassin, ne l'avait plus revue. Entre elle et Raoul pas un mot n'avait été prononcé à ce sujet. Ils continuaient côte à côte leur vie habituelle. Comme autrefois, avant que l'Etrangère ne fût venue traverser leur quiétude, ils reprenaient leurs causeries le soir après dîner sous la véranda...

Aucune allusion n'avait jamais été faite au drame qui les avait frôlés de si près, ni au dévouement de Thi-Bâ. Ils sentaient, l'un et l'autre, que ce passé s'abolissait doucement et ils avaient peur qu'un mot maladroit ne le rappelât et ne l'arrêtât dans sa course vers l'oubli. Une ombre pourtant flottait encore entre eux, comme un vague souvenir, et ils avaient beau faire l'un et l'autre, le fantôme secret de l'Européenne errait encore à travers la vieille maison et parmi les allées ombreuses du parc...

Mais, un soir, rompant la trêve tacite qui régnait entre eux, Raoul annonça, d'une voix indifférente, tout en offrant son verre à Thi-Bâ pour qu'elle le remplît :

— Les Rassin sont partis ce matin pour la France...

Et il posa ses yeux sur la jeune fille, longuement...

. . . .

Elle n'avait point tressailli. Son visage calme continuait de sourire avec douceur, et rien n'indiqua que la nouvelle l'eût touchée, rien... sinon une goutte de vin qui, tombée de la carafe qu'elle tenait, étoila la nappe blanche d'une tache rosâtre...

. . . .

XXII

L'été s'étant brusquement enfui, les pluies d'hiver s'abattaient maintenant sur la ville avec régularité. Dévalant en

lourdes ondées, elles hachaient les feuilles et ployaient les arbres, dont les branches pendaient tristes et lourdes... Sur les toits de tôle et contre les vitres elles tintaient avec un bruit continu de chuchotement. Les allées des jardins, ravinées et dessablées, laissaient voir la terre rouge d'Annam, tandis que le long des rues une eau jaunâtre ruisselait en canaux bourbeux et bouillonnait sous les ponceaux. De temps à autre, une journée claire, ensoleillée et plus étincelante de toute l'humidité qui vernissait le paysage, venait rompre la tristesse des ciels bas, encapuchonnés de nuages et brouillés de brume...

Ces jours-là, Thi-Bà courait la campagne, avec une sorte de griserie joyeuse qui lui venait des heures qu'elle était obligée de vivre enfermée...

Mais quand la pluie, lentement, monotonement et inlassablement pleurait sur la ville et sur le jardin, elle allait rejoindre Do-Phu dans sa chambre. Le bonhomme restait indifférent aux variations des saisons; devant les brouillards de l'hiver comme devant les ciels nets de l'été, son humeur demeurait égale, et, pourvu qu'elle fût silencieuse, il accueillait toujours la jeune fille avec le même sourire satisfait et rêveur.

Elle s'accroupissait à un bout de la natte et regardait le bonhomme travailler en entremêlant ses vers de pipées voluptueuses...

A sa droite s'étalait l'attirail compliqué de la fumerie: d'abord les pipes en bambou, — car le bambou seul est digne des vrais fumeurs, — longs tubes lisses et bruns que le passage de la fumée avait polis et ternis très précieusement. Puis les fourneaux, renflés et bombés, incrustés de nacre sur les côtés et noircis par les applications roulées de la drogue en même temps que par la chaleur de la veilleuse. Les lampes elles-mêmes, petites et frêles, où la flamme brûle régulière et longue, coiffée par le verre conique et transparent qui lui donne l'aspect d'un pistil de lumière dans une corolle de cristal blanc. Enfin, la série des outils

minutieux et fragiles : les boîtes à opium, les palettes d'ivoire qui servent à arrondir les pilules, les longues aiguilles d'acier, luisantes et flexibles, avec quoi on pique la boulette et on la roule sur le fourneau que lèche doucement la flamme de la lampe ; — et puis les racloirs d'os et d'ambre, les pinces qui permettent de gratter le fourneau et de le débarrasser de la gangue de « dross » (1) qui s'y forme après plusieurs pipes...

De l'autre côté, à sa gauche, dans un coffret de bois incrusté de nacres multicolores, trônaient ses instruments de lettré. En soulevant le couvercle de la boîte, on trouvait d'abord, dans un premier compartiment mobile, que de minces baguettes cloisonnaient en casiers divers, les pots à encre de Chine délayés d'eau pure et diversement gradués du noir vif au gris délavé, — puis, les bâtons d'encre eux-mêmes, rangés en ordre, selon leur provenance, — bâtons de Hong-Kong et de Canton qui sont les plus fins, ensuite ceux de Pékin et de Shang-Haï, en dernier lieu ceux que l'on fabrique sans art et très grossièrement en Indo-Chine même, — enfin, la variété des pinceaux fins et longs, épais et courts, en bambou et en ivoire...

Ce premier compartiment soulevé, le fond du coffret apparaissait, encombré de parchemins et de rouleaux de papiers lignés de rouge, papiers de soie transparents et glacés, papiers de riz rugueux et jaunâtres, papiers rouges et papiers frappés d'or.

Thi-Bâ, immobile, regardait Do-Phu manier prestement le pinceau, inscrire des caractères qui, en s'ajoutant aux autres, devaient former son immortel poème, puis s'emparer du tube de bambou et, s'allongeant sur le côté, aspirer une longue sucée de fumée brune...

Au crissement de la cigale au-dessus de la porte s'harmonisait le grésillement de l'opium. Parmi la pièce, envahie de pénombre, l'odeur âpre et sucrée de la drogue flot-

(1) Résidus d'opium.

tait, dans un vague nuage bleuté, tandis que, dehors, la pluie tombait avec monotonie et lenteur.

. . . .

Et Do-Phu parlait à Thi-Bâ des trois formes sacrées de la méditation : celle de la tendresse, celle de la pitié et celle de la mort.

XXIII

Mais, le plus souvent, elle passait son après-midi à ranger dans les coffrets de laque et de bois de santal, qui lui servaient d'armoire, ses bijoux et ses vêtements. C'était un jeu qui la passionnait. Elle demeurait de longs moments en contemplation devant ses bracelets d'or et ses anneaux de jade, ses joncs d'ivoire et ses boucles d'oreilles en vieil argent et en corail rose...

Elle s'amusait à les aligner méthodiquement en des cases distinctes dont elle avait garni le fond d'une mince couche d'ouate, et elle avait, pour les manier, des gestes caresseurs et doux, des regards attendris de petite fille jouant à la madame...

Mais ce qui faisait surtout sa joie, c'étaient ses tuniques. Elle en avait trois que Raoul lui avait données parmi d'autres cadeaux de noces. Elles étaient en soie de nankin toutes les trois, mais de couleur différente.

La première était mauve, d'un mauve très pâle et presque rose, où glissaient par instants des reflets vifs et gris. Elle la mettait les soirs de printemps, quand la nuit était lumineuse et toute tissée de lune, et quand elle se sentait triste. C'était, en effet, le vêtement discret des heures humbles où la vie nous fait la grâce de nous redonner une âme enfantine et sincère, une âme naïve qui s'attendrit et retrouve les soucis et les chagrins d'antan, — les soucis et les chagrins de notre enfance...

La seconde était bleue, — de ce bleu fluide et presque vert qui miroite et luit, rayonne et flambe sous le soleil, comme un coin de mer au creux d'une anse profonde !...

Celle-là était la tunique des jours de joie, des après-midi d'été où la chambre est enveloppée de pénombre chaude, où les roses jaunes et les flamboyants pourpres s'effeuillent lourdement le long des allées, et où l'amour est en vous comme un désir amollissant et jeune, comme une volupté animale et neuve qui vous crispe les chairs de la nuque aux talons...

La troisième était noire. Elle s'en revêtait pour rendre ses visites et pour sortir en grande cérémonie, car elle était sévère et pleine d'obscurité, et Thi-Bâ, les jours où elle en parait son mince corps, se sentait une petite âme attentive et respectueuse. Ces jours-là, elle allait voir Do-Phu, dont elle écoutait avec attention les paroles de sagesse ; elle visitait aussi les pagodes où les Bouddhas lui apparaissaient majestueux et chargés de grandeur.

Et le soir, en rentrant, elle ne permettait point que Raoul l'embrassât, car sa petite âme païenne et sincère demeurait jusqu'au lendemain tourmentée de craintes et de remords.

XXIV

Elle régnait d'ailleurs sur la maison. Petit à petit, en effet, Raoul lui avait laissé prendre la direction de son intérieur. Et c'était elle, à présent, qui commandait la domesticité, décidait les menus, contrôlait les dépenses du « bep », passait l'inspection du linge. Elle ne sortait plus le matin, consacrant ses heures, jusqu'à midi, à s'occuper du ménage. Elle le faisait, du reste, avec habileté, car une femme soucieuse de ses intérêts, une femme pratique et très inattendue s'était révélée chez elle.

Au début, Raoul avait assisté, curieusement, à la transformation de la jeune fille. Il avait suivi, avec un intérêt amusé, les efforts qu'elle tentait pour comprendre et pour se rendre utile.

Détail par détail, il avait étudié le travail d'adaptation qui se faisait en elle ; il en avait saisi les phases et il s'était étonné de voir l'œuvre que chaque semaine en passant

avait accomplie : usant un peu plus les angles des vieilles coutumes, corrodant et désagrégeant les anciennes pensées pour leur subtiliser des idées, des sensations et des besoins jusque-là ignorés...

Et ce n'avait pas été le moindre de ses étonnements que de constater la sûreté de jugement, la finesse d'assimilation, la sorte d'instinctive et souple intuition avec lesquelles la petite congaï, qu'il avait sortie du fond de son lointain village, quelques mois plus tôt, avait su se faire sa place à ses côtés, — la place à la fois réservée et hardie d'une petite esclave tendre et d'une intendante indispensable et très entendue.

XXV

Pourtant, elle n'avait point complètement oublié son village.

De temps à autre, des souvenirs de sa vie là-bas lui revenaient à la mémoire par bouffées : c'étaient des coins de paysage qui s'évanouissaient aussitôt qu'entrevus, des scènes oubliées qui ressuscitaient, brusquement évoquées par un mot de Thi-Nam ou par un site vu dans la journée...

Et parfois, le soir, pendant qu'elle était assise avec Raoul sous la véranda, elle lui racontait son enfance. Ses phrases étaient alors hésitantes et pleines de trouble. Elle parlait de son village avec une tendresse craintive et de sa montagne avec un respect convaincu et angoissé. On sentait qu'en les évoquant elle éprouvait un malaise vague, une sorte de gêne indéfinissable qui étaient à la fois de la terreur et de l'admiration.

Et quand il souriait, avec une pointe d'incrédulité, elle s'exaltait :

— Ecoute, il ne faut pas rire !... Tu ne connais pas la montagne, parce que tu as vécu toute ton enfance dans un pays sans charme et sans mystère, de l'autre côté de la « Grande Eau » (1). Mais moi, je sais, parce que, toute pe-

(1) La mer.

tite, on m'a enseigné à connaître le domaine de « Ong-Kop » (1) et de « Con-Béou » (2), la terre de l'Eléphant et du Paon !...Oui, en vérité, je te le dis, moi je sais !.. Ecoute : tu ignores la Forêt — tu ne connais pas tout ce qui vit dans l'ombre perpétuelle et verte des arbres, tout ce qui rampe et tout ce qui s'éveille la nuit pour danser des rondes fantastiques dont l'écho descend jusqu'au fond de la vallée...

« Ah ! la Montagne !... Tu ignores ce que c'est !... Tu n'as pas, durant les longues veillées d'hiver toutes remplies de la chute bruissante de la pluie,... tu n'as pas entendu les chasseurs raconter les histoires étranges qu'ils rapportent de là-haut ! Accroupi sur la natte, tu n'as pas tremblé, de ce petit tremblement saccadé qui court à fleur de peau et vous secoue jusqu'aux os, en écoutant les « bagias » débiter leurs récits effrayants, inspirés de la Montagne !... Tu n'es pas resté là, des heures entières, dans un coin, à scruter de tes yeux d'enfant la « cai-nhâ » close, à fouiller les angles noirs, à suivre sur les murs, secoués par la bourrasque, les lueurs fantastiques et les ombres dansantes que le foyer projette !...

« Tout cela, tu l'as ignoré — et, en vérité, tu ne peux pas savoir, tu ne peux pas ! As-tu seulement jamais rencontré une fois dans ta vie — la souveraine de la Montagne : la Peur ?...

. . . .

Et elle haussait les épaules d'un air de dédain et de pitié qui enchantait le jeune homme...

XXVI

D'autres fois, Raoul la prenait sur ses genoux, et là, comme elle fermait à moitié les yeux et se blottissait, semblable à un petit animal aux prunelles énigmatiques et vertes, il lui souriait.

(1) Seigneur Tigre.
(2) La Panthère.

Il l'appelait « ma petite douceur... ma fleur parfumée... ma tendresse »... Elle l'écoutait attentivement, avec une sorte de curiosité inquiète, et elle répétait après lui, sur le mode interrogatif, comme pour entendre résonner à ses oreilles la musique des mots étrangers :

— Ma petite douceur ?.. Ma fleur parfumée ?... Ma tendresse ?

Et il riait parce qu'en prononçant les syllabes barbares, sa langue inhabile d'Orientale déformait les mots et leur donnait un caractère enfantin, un petit zézaiement puéril, plein de saveur et de bizarrerie. Ayant très vite appris à parler le français, elle voulait maintenant savoir l'écrire.

Il se fit alors son professeur et s'amusa à lui donner des leçons dans un alphabet qu'il lui avait fait lui-même, au crayon bleu, sur une feuille de carton blanc...

Elle retenait avec facilité, en se jouant. Elle avait une oreille exacte et qui saisissait promptement la nuance subtile des sonorités, tout comme sa cervelle neuve et souple s'ouvrait avec facilité aux idées et aux pensées nouvelles qu'il agitait devant elle.

De temps à autre il lui demandait :

— Tu m'aimes, petite douceur ?

— Oui, Raoul...

Elle disait « Djaoul », drôlement, avec une intonation chantante et traînarde...

— Pourquoi ?

Elle ne savait pas... Elle secouait la tête, très étonnée qu'on pût chercher le pourquoi d'un sentiment, la cause d'une sensation. Elle l'aimait parce qu'elle était un petit être frustre et simple qui obéit à ses instincts, et parce que le jeune homme lui avait plu dès leur première rencontre... Elle l'aimait ! parce qu'elle l'aimait... Voilà tout ! Et cela lui suffisait, à elle, comme explication, car elle n'était point de celles qui analysent leurs impressions, mais de celles qui les subissent. Néanmoins, comme il lui reposait souvent

la question, elle s'efforça d'y réfléchir et, un soir, elle lui dit avec fierté :

— Je sais pourquoi je t'aime. C'est parce que ta peau est douce... douce et pâle comme la fleur du lotus rose !.

Et elle ne comprit pas pourquoi, ce soir-là, il avait tant ri...

XXVII

Il y avait près de deux ans maintenant qu'elle vivait avec Raoul. Durant tout ce temps, elle était restée sans nouvelles de chez elle. Elle y songeait, d'ailleurs, de moins en moins. L'ombre de la montagne ne pesait plus sur sa vie. Autour d'elle, tout était lumineux, paisible et doux... Elle avait presque totalement oublié le passé et ce qui pouvait s'y mêler de visions tragiques.

Mais un matin, en s'éveillant, elle eut l'impression d'un froid moite emplissant la chambre. On était de nouveau en hiver et, dehors, on entendait le vent hurler en bourrasques. Thi-Bâ s'était dressée sur son lit de camp et, appuyée sur son coude, elle écoutait. Un jour gris, que l'on devinait tombé d'un ciel d'hiver nuageux et terne, emplissait la pièce. Et, brusquement, contre le mur du cabinet de toilette, un volet claqua, tandis qu'une rafale s'engouffrait dans la chambre et soulevait les rideaux de perles qui se mirent à cliqueter.

La jeune fille, sautant à bas du lit de camp, courut à la fenêtre, et comme elle allongeait la main vers le volet que la tempête continuait à secouer, elle s'arrêta étonnée. Sur le rebord de pierre grise, d'où la pluie tombée toute la nuit s'égouttait encore avec lenteur, une gerbe de fleurs était posée, une gerbe composée de corolles pâles et souffrées de frangipaniers, de calices torturés et grimaçants d'orchidées, — un bouquet qu'elle reconnaissait parce qu'il ressemblait étrangement à ceux de chez elle, — à ceux que

jadis Laï, le Tueur-de-Paons, cueillait dans la montagne et lui rapportait chaque jour...

Surprise, elle avait pris les fleurs, et elle était revenue s'asseoir sur son lit ; le visage enfoui parmi les pétales veloutés et alourdis de rosée, elle respirait le parfum longtemps oublié qui s'élevait du bouquet, — ce parfum sauvage d'épices et de miel qu'ont les fleurs de la forêt.

...Et, en même temps, les souvenirs qu'elle croyait morts surgissaient de l'oubli et accouraient en foule. Le Passé renaissait, une fois de plus !...

Laï... son premier émoi et les mots de tendresse échangés dans l'ombre bruissante des aréquiers... Laï... la lutte sur la place du village, les soirs d'été... Laï, ses randonnées à travers la montagne, ses retours, les bras chargés d'une moisson odorante de fleurs dont il jonchait le seuil de la petite cai-nhâ grise, accolée à la grand'route qui conduit à la ville des Européens ! Laï...

. . . .

Mais Laï est mort ! Alors ? Qui donc là-bas se souvient d'elle pour lui apporter ainsi des fleurs de la montagne, des fleurs dont le parfum lui rappelle celui de la forêt immense ?...

XXVIII

Elle y songea toute la journée et plus encore le lendemain, lorsque, pour la seconde fois, sur l'appui de sa fenêtre, elle trouva un autre bouquet pareil au premier...

A partir de ce jour, chaque matin, à son réveil, elle découvrait, à la même place, la même gerbe de fleurs.

Elle avait tout essayé pour surprendre la main mystérieuse qui renouvelait ainsi quotidiennement cette offrande poétique...Deux ou trois nuits de suite, elle s'était astreinte à monter la garde derrière les persiennes de sa chambre. Vainement. Lasse de n'avoir rien découvert, elle avait interrogé les boys, qui n'avaient d'ailleurs rien remarqué de

suspect. Xé promit de veiller, — et, à son tour, il guetta, — sans résultat.

Alors, Thi-Bâ s'inquiéta.

Effrayée de sentir rôder si près d'elle, libre et forte, cette présence inconnue qui s'insinuait jusqu'à ses fenêtres, chaque soir, et déjouait les surveillances établies, la congaï sentait renaître en elle l'étrange malaise au milieu duquel s'était écoulée son enfance. L'atmosphère chargée de terreur obscure et d'angoisse vague, qui jadis descendait de la montagne et planait sur le village, régnait maintenant ici, au-dessus de la vieille maison et de son grand jardin, — au-dessus de sa vie toute entière...

Les semaines coulèrent... et pour la seconde fois l'hiver s'éloigna tout doucement... Lavé par toutes les pluies qui, trois mois durant, n'avaient cessé de tomber presque journellement, le ciel, jusque-là incertain et frileux, luisait à présent, très bleu, — d'un bleu ardent et neuf où s'arrondissaient, immobiles et suspendus, de petits nuages blancs...

Sur l'appui de sa fenêtre, chaque matin, à son réveil, Thi-Bâ continuait à trouver le même bouquet d'orchidées et de frangipaniers...

Elle n'en avait point parlé à Raoul. Une sorte de pudeur instinctive la retenait, en effet, de mêler encore le jeune homme à cette aventure, qui, elle en avait l'intuition, se rattachait à la mort de Laï et prolongeait le drame de ses fiançailles !...

En revanche, Thi-Nam et elle en avaient causé longuement, durant une de leurs promenades.

— Ce doit être évidemment quelqu'un de Thua-Doy, avait conclu la congaï de Lebrais, après un moment de réflexion. Et même, ce doit être quelqu'un qui a vécu près de toi, quelqu'un qui connaissait tes habitudes et tes goûts...

— Oui, mais qui ?... Je ne vois personne ! Si Laï n'était

pas mort... Mais j'ai vu, au fond de la trappe, son corps que le Tigre avait pétri ainsi qu'une terre molle et rouge...

Et c'était l'impasse au fond de laquelle venaient buter toutes ses hypothèses et tous ses raisonnements... Laï seul savait combien elle aimait les fleurs, celles-ci surtout. Laï seul avait coutume de lui apporter, enveloppés de capillaires et de fougères-mousseline, des bouquets cueillis dans la montagne...

Or, Laï était mort !...

Elle en avait également parlé à Do-phu. Le bonhomme, entre deux pipées d'opium, avait consenti à interrompre sa rêverie pour l'écouter. Après quoi, posément, il avait conseillé :

— Tu tiens vraiment à savoir qui s'amuse à t'apporter ainsi des fleurs pendant ton sommeil ? Oui ! eh bien ! préviens Ong Lannois...

Et comme Thi-Bâ esquissait un geste de protestation effrayée :

— Eh bien, quoi ? que veux-tu qu'il te dise ? Ce n'est pas de ta faute si un imbécile, au lieu de dormir, vient passer la nuit sous ta fenêtre pour y déposer des orchidées.

— J'ai peur qu'il ne soit en colère ! Il va me demander pourquoi je ne lui en ai pas parlé plus tôt... Et puis, crois-tu qu'il puisse quelque chose ?...

— Peuh ! tu lui expliqueras que tu as cherché à t'en débarrasser seule. Quant à pouvoir quelque chose, il n'a qu'à donner le mot d'ordre à deux ou trois « linh taps » (1) de la résidence et ton individu idiot est sûr d'être pincé, le soir même...

Il suça une cinquième pipe, la goûta béatement, puis reprit :

— Ils ont beaucoup de défauts, vois-tu, ces Français ; mais ils ont quelques qualités qu'il faut leur reconnaître : ce sont des gens encore très jeunes et pleins d'activité. Nous

(1) Tirailleurs.

ne les comprenons pas toujours,— comme des ancêtres ne comprendraient pas des enfants turbulents... Notre race a l'âme trop vieille, — trop usée pour eux !...

Thi-Bâ hocha la tête.

— C'est vrai, dit-elle. Ils ont un esprit bizarre et compliqué. Maintenant je commence à m'accoutumer un peu à Raoul, mais, au début de mon arrivée, tout me paraissait étrange en lui — depuis sa façon de vivre jusqu'à sa manière de voir les choses et de les dire... Ils sont tellement offusquants par moment, ces Occidentaux !...

Do-Phu abandonna le tube de bambou, éteignit la lampe. Il se sentait l'esprit lucide, la langue nette, habile à philosopher. Décidément dix pipes constituaient la dose qu'il lui fallait.

Il regarda Thi-Bâ et, la trouvant jolie, il daigna sourire :

— Oui, dit-il. Ils ignorent tout ce qui fait la saveur secrète et l'importance de la vie. Ils ne savent pas rêver ! Ils ignorent la grandeur de notre sagesse orientale, la douceur de notre pensée spéculative... Ce sont des barbares rudes et grossiers, mais non dénués d'intelligence ! Ils sont agités et bruyants. Ils s'abordent brutalement et semblent ne rien connaître des règles délicates de la bienséance... Et puis, comme tu le dis, ils ont des idées si bizarres !... Ils se créent des soucis, des ennuis pour quelques vanités ou quelque argent !... L'argent !... — Il haussa les épaules et, fatigué de cet effort immodéré et de ce discours déjà trop long, il se contenta de répéter avec un dédain immense : L'argent !...

Thi-Bâ s'était levée.

— Tu as raison, Phu ; je lui parlerai demain...

Et elle sortit de la pièce tandis que le vieillard ouvrait le coffret incrusté de nacre, où reposait son immortel poème sur l'opium et la méditation, dont douze mille vers, déjà, étaient composés.

XXIX

Il était écrit qu'elle ne pourrait point lui en parler.

En effet, le lendemain, à l'aube, un grand bruit la tira de son sommeil. Elle se leva et se précipita vers la fenêtre. Elle ne vit rien, mais, au delà des arbres qui masquaient le fond du jardin, elle distingua un brouhaha de voix, une rumeur d'appels, de cris et d'injures, à quoi se mêlaient des gémissements et des lamentations...

Intriguée, elle s'était coiffée, en hâte, et elle était sortie.

Une fois dehors, elle avait tourné ses pas vers l'extrémité du parc. Le soleil se levait doucement. Un peu de rose se répandait à travers le ciel. A la cime d'un pin, deux tourterelles roucoulaient longuement. Thi-Bâ traversa le jardin, en courant. Devant elle, de l'autre côté du mur, le tumulte qui l'avait éveillée continuait à s'élever, plus violent, plus âpre. La petite porte franchie, elle se trouva sur la berge plate de l'arroyo ; elle aperçut un groupe nombreux de badauds massés autour d'un objet qu'ils examinaient en discutant. Des rues transversales et du boulevard qui longeait la rivière des enfants, des hommes et des femmes accouraient. S'approchant à son tour, Thi-Bâ voulut voir ce qui se passait. Mais devant elle plusieurs rangées de dos se serraient et se poussaient, formant une barrière compacte et mouvante qu'il était impossible de franchir. Elle voulut alors questionner une femme qui se trouvait là, mais au même moment une bousculade se produisit, durant laquelle le cercle s'ouvrit violemment, comme éclate un fruit trop mûr. Au milieu du remous qui la secouait, la foule tourbillonna en sacrant.

— Qu'est-ce qu'on va en faire ?...

— Tenez-le bien... Tête de chien !.. Fils de pourceau !..

— Assommez-le...

— Non. Il faut le conduire à la résidence.

Prise dans la mêlée, ballottée, poussée en avant, rejetée en arrière, Thi-Bâ se sentit entraînée sans avoir la force de résister. Puis, brusquement, sans qu'elle se fût rendu compte de la façon dont elle y était arrivée, elle se retrouva au premier rang des curieux. Derrière elle, la muraille

humaine s'était ressoudée, épaisse et nombreuse ; devant elle, il y avait comme une sorte d'arène, un étroit espace au milieu duquel un homme se débattait, agrippé par trois grands gaillards. Thi-Bâ tenta de voir le visage de l'homme ; mais l'autre, tête baissée, arc-bouté sur ses jambes, secouait furieusement ceux qui le maintenaient. Il ruait, essayait de mordre, hurlait des mots rauques ou farouches. Il ressemblait à une bête acculée, faisant tête à la meute qui la coiffe. Ils étaient trois qui l'accablaient de leur poids, qui lui martelaient le corps de coups de poing, et qui s'efforçaient à le maîtriser. Malgré tout, il se défendait avec fureur, formidable, hérissé. Comme il reculait, entraînant avec lui la grappe de ses adversaires, Thi-Bâ découvrit un corps étendu par terre, à quelques pas d'elle.

Et elle poussa un grand cri d'épouvante, en reconnaissant Bao le Tortu, ou plutôt son cadavre sauvagement mutilé. La tête était séparée du tronc, et le cou — ce cou large et musclé qui avait dû opposer une terrible résistance au meurtrier — n'était plus qu'une bouillie brune, une masse innommable pétrie de sang, de chair et de boue. La tête décollée avait roulé un peu sur la pente et était venue butter sur une touffe d'herbe contre laquelle elle était restée calée, le visage tourné vers la ville ! Cette figure effroyablement exsangue et torturée, avec son rictus supplicié et ses prunelles dilatées, ce masque d'animal traqué fit fermer les yeux à Thi-Bâ...

Elle resta ainsi quelques instants, secouée par un tremblement nerveux, blême et froide. Quand elle regarda de nouveau, ce fut pour remarquer que la main crispée du mort tenait un bouquet pareil à celui qu'elle trouvait sous sa fenêtre, chaque matin,— un bouquet identique, mais dont les fleurs pâles et souffrées étaient, aujourd'hui, éclaboussées de pourpre. Elle dut s'appuyer sur une voisine pour ne pas s'évanouir...

Une voix en ce moment proposait :

— Conduisons-le chez « ong Lannois ». Voilà sa maison. Il nous dira ce que nous devons en faire...

— Oui... oui... c'est ça...

La foule adoptait l'idée, satisfaite de se débarrasser de la garde de ce prisonnier, dont elle ne savait au juste que faire et dont elle était fort embarrassée. Un cortège aussitôt se forma et se mit en marche, encadrant et traînant le meurtrier qui continuait à se débattre et à hurler...

Le soleil commençait à chauffer. L'air déjà s'attiédissait. Quelques mouches accouraient en vrombissant, qui se mirent à tournoyer au-dessus du visage mutilé.

. . . .

Alors Thi-Bâ, s'agenouillant, jeta un voile blanc sur le cadavre de celui qui l'avait aimée — et que l'on avait tué un matin, tandis qu'il venait lui apporter la gerbe d'orchidées et de frangipaniers, dont le parfum de miel et d'épices rappelle celui de la forêt immense...

XXX

Le tumulte avait également réveillé Raoul. Il s'apprêtait à sortir pour savoir ce qui se passait, lorsque, devant la grille de la maison, il rencontra le cortège qui s'avançait.

Thi-Bâ venait en tête. Ce fut elle qui lui donna les explications qu'il demandait. Quand elle eut terminé, on poussa le coupable devant Raoul. Il ne luttait plus, mais il continuait toujours à cacher son visage. Raoul le regardait. C'était un adolescent, grêle, avec de longs bras minces et des mains étroites. Subitement calmé, il se tenait maintenant immobile, épuisé par sa lutte. Un peu de sang lui coulait le long du cou, sur la poitrine et sur les poignets. Ses doigts étaient rouges, ainsi que ses vêtements en lambeaux que de grandes taches pourpres marbraient, çà et là. Son chignon, défait, laissait couler ses cheveux qui pendaient en mèches lourdes engluées de sueur, de poussière et de sang...

Le silence était tombé. Un vieillard demanda :

— Que faut-il faire, seigneur administrateur ?

— Conduisez-le au poste de police. Remettez-le entre les mains des « Caï » et racontez tout ce que vous avez vu et entendu, en donnant vos noms...

Mais comme on s'apprêtait à l'emmener, l'homme, se cabrant, cria :

— Seigneur, entends-moi !... Après j'irai là-bas, si tu l'ordonnes...

Il avait relevé la tête, rejeté ses cheveux en arrière et il considérait le jeune homme avec attention. Et Thi-Bâ, serrant le bras de Raoul, balbutia, la voix blanche :

— Oh !... Thanh, le frère de Laï, le Tueur de Paons.

Raoul, étonné, reporta ses regards sur l'assassin qui reprenait :

— Toi seul, Seigneur, pourras me comprendre, car toi seul connais ceux de la Montagne, ceux de chez nous...

Tu es déjà venu dans mon village ; tout ce que je te dirai ne te paraîtra pas impossible... Un autre me croirait fou !...Toi, tu comprendras... Ecoute-moi, grand seigneur...

Le jeune homme hésita. Avait-il le droit d'entendre cette déposition ou plutôt cette confession, que le meurtrier allait lui faire ? En même temps, il songeait à tous ces gens qui l'entouraient et qui seraient autant de témoins. Alors il ordonna :

— Lâchez-le... Mais que tout le monde reste pour entendre ce qu'il va dire...

Et se tournant vers le prisonnier :

— Parle devant eux tous, dit-il. Je t'écoute.

Un éclair de satisfaction illumina la figure du meurtrier. D'un revers de main, il essuya son front d'où le sang sourdait toujours, puis, se redressant, il lança en montrant du doigt Thi-Bâ :

— Elle m'a bien reconnu, Seigneur : je suis Thanh, le frère de Laï, le Tueur de Paons que l'on a trouvé mort dans la fosse aux Tigres de Thua-Doy, il y aura deux ans au prochain repiquage du riz...

— Deux ans... répéta Raoul, et il revit le petit village, au-

dessus duquel la Montagne s'éploie, sombre et menaçante, les cai-nhâs jaunes parmi la verdure, l'étang ridé par la brise, la cour de Nguyen où les témoins étaient assemblés pour son enquête, — et le jardin de Thi-Bâ où l'ombre violette du gros tamarinier protégeait leurs causeries. Comme elles étaient loin, toutes ces images que la vie aujourd'hui l'obligeait à évoquer de cette façon inattendue et brutale ! Comme le temps avait vite coulé !... Deux ans.. au prochain repiquage du riz !...

XXXI

Deux ans... Le meurtrier peut-être y songeait aussi, et peut-être, de son côté, repassait-il également les souvenirs déjà plus qu'à demi-effacés qui lui restaient de ce passé !...

La tête basse, il réfléchissait, amassant et regroupant ses pensées. Brusquement, il dit :

— Je ne suis qu'un pauvre Annamite, Seigneur Blanc, mais par Bouddha, je le jure, c'est la vérité même que je vais te dire ! Après, tu me condamneras si tu veux ! Que m'importe, puisque, cette chose, je devais la faire ! Le *Sublime* sait tout ; il voit tout : lui seul saura lire dans mon âme et me juger selon mon cœur, selon mon sang ! — lui seul, et aucun autre que lui !...

Il souffla un peu, promenant son regard sur tous ces visages tendus vers lui, dans une même attitude d'attente pleine de curiosité et de colère, puis, avec un sourire tranquille, il reprit :

— En ce temps-là, Seigneur, je vivais là-bas à Thua-Doy. Tu connais le village. Il est petit et pauvre ; il monte de l'Etang à la Place. On y vit entre la Plaine et la Montagne, dont les premières croupes commencent juste au-dessus de notre cai-nhâ...

« A l'époque dont je te parle — il y a près de vingt mois de cela — j'avais seize ans et jamais je ne montais là-haut... Les hommes, seuls, vont dans la Montagne ! Nous autres,

les *nhos*, nous la regardions de loin — et nous courbions la tête de respect, car nous savions ses mystères !...

« Ne souris pas, Seigneur : la Montagne de chez nous, c'est quelque chose d'énorme et de formidable. La Montagne, c'est le royaume de la « mort du soleil », car c'est là que, chaque soir, le Dieu Lumière vient se cacher, pour se tuer! C'est là aussi, en quelque coin immense et ignoré de tous, que se trouvent les grands Palais de l'*Ombre*, dont les portes s'ouvrent à la fin du jour pour qu'elle s'en aille à travers le monde apporter le trouble et le mystère ! C'est là, encore, que sont les demeures inimaginables du *Silence* et de l'*Epouvante*, qui, chaque nuit, se mettent en marche, vers nous les Humains, vers nous les Chétifs et les Ignorants...

Et comme Raoul hochait la tête avec ironie, il s'interrompit : ses yeux fouillèrent parmi les Annamites rassemblés autour de lui, et, comme tous le considéraient avec surprise, il eut un haussement d'épaules chargé de mépris.

— Oui, je vois, fit-il... mes paroles peuvent t'étonner, car ceux d'ici ne t'ont jamais parlé de cette façon... Mais, ceux d'ici ne sont que des *nhaqués* (1)... Ce ne sont que des gens de la Plaine — de la Plaine toute plate et déserte et vide, où ne vit rien de mystérieux, rien de merveilleux, rien de beau ! Des gens de la Plaine !... Que peuvent-ils savoir !

Il se tut encore pour toiser la foule, dédaigneusement, puis il reprit :

— Or, en ce temps-là, vivaient chez nous Bao-le-Tortu et Laï, mon frère. C'était les deux chasseurs les plus courageux du canton, et les plus réputés aussi, parce qu'ils étaient les seuls à oser s'aventurer là-haut pendant la nuit. Mais Bao était, disgracieux et laid. Il n'aimait guère mon frère qui était, au contraire, grand et beau. Souvent, sur la place du village, ils avaient lutté l'un contre l'autre, sans pouvoir se vaincre. A vrai dire, ils se détestaient, et tous

(1) Paysans, — terme dédaigneux.

ceux de Thua-Doy le savaient, depuis que Thi-Bâ, la petite fille de Sao, la vieille marchande, leur avait souri à tous deux et qu'ils en étaient comme possédés.

« Mais un jour vint où Thi-Bâ se fiança avec mon frère. Dès lors le Tortu ne parut plus à Thua-Doy... Il passait ses journées dans la montagne et n'en redescendait que la nuit venue !...

« Plusieurs semaines passèrent ainsi. Et puis, un soir, la chose arriva !... On était au mois du repiquage. Depuis quelque temps on traquait un tigre. Laï avait découvert sa voie et on avait creusé la fosse où devait tomber le « Seigneur Tigre »... Ce jour-là, j'étais monté jusqu'au grand Canyan Sacré, situé au milieu de la forêt, apporter à Laï, qui était de garde près du piège, la « ké-bat » (1) de riz, le poisson sec et la sauce de piment de son dîner. Je m'attardai à bavarder avec lui, et, quand je me mis en route pour le retour, déjà, dans le jour qui finissait, on n'entendait plus rien... plus rien, sinon les bruits du silence même. Je hâtai le pas, mais dans l'obscurité bientôt accourue je ne pouvais déjà plus avancer qu'à tâtons, au milieu des troncs énormes, des lianes enchevêtrées et des fougères glissantes.

« Alors je sentis un grand souffle froid entrer en moi et je m'assis par terre pour pleurer de frayeur... J'étais petit, Seigneur, et je me sentais, moi, infime, livré à Elle, la toute puissante, à Elle, la Montagne...

« Autour de moi, la vie de la nuit s'éveillait, et la brise qui chantait parmi les arbres apporta jusqu'à mes oreilles toutes les voix de la forêt : le rauque appel des tigres en chasse, le miaulement traînard des panthères, le lointain barrissement d'un troupeau d'éléphants et le vol cotonneux et flou des grands oiseaux de nuit... Et j'eus l'intuition, Seigneur, que le malheur était lâché, qu'il rôdait autour de moi, qu'il guettait quelque part, dans les ténèbres... Grimpant alors sur un arbre, je m'y assis, le plus haut qu'il me fut possible. Au-dessus de moi, à travers les feuilles,

(1) Bol.

je voyais des taches de ciel, d'un ciel limpide et très bleu que les yeux d'or des étoiles faisaient semblable aux plumes de la queue du paon. Je restais là, immobile, attendant que le soleil renaisse et je sanglotais doucement, lorsque, tout à coup, un bêlement chevrota dans la nuit, et je me tus, saisi, comprenant que, quelque part, tout près, on avait creusé le piège, la fosse profonde recouverte d'un mince lacis de branches et de feuilles, sur lequel un cabri était attaché pour attirer le Tigre !... La lune roula dans le ciel ; un de ses rayons éclaira le sol sous moi et je vis, Seigneur, je vis que c'était au pied même de mon arbre qu'était attaché le cabri blanc qui appelait, appelait éperdument dans la nuit !...

Il se tut, haletant. Dans la cour ensoleillée la foule s'agita. Des têtes se tendirent et des murmures s'élevèrent. Mais, d'un geste, Raoul ramena le silence.

— Va, dit-il, continue.

— Sur l'âme de mes ancêtres, jamais les dents ne m'ont claqué de froid et de peur comme ce soir-là, quand j'entendis s'approcher le cri du « Seigneur-de-la-Montagne » (1), ce *kop kop* (2) bref et rude comme la mort même ! Maintenant l'appel était là, tout près de moi, à ma main droite... et brusquement, avec un fracas d'effondrement et un cri broyé de bête qui agonise, la trappe béa sous mes pieds. Pendant quelques secondes, il n'y eut plus un bruit... Puis, les rugissements du « Maître de la Brousse » éclatèrent, âpres et rauques, gonflés d'impuissance et de rage et un homme s'avança.

« Dressé sur le bord de la trappe, il me tournait le dos et regardait la bête bondir, retomber et hurler, énorme et fauve, vaguement éclairée par la lune. Je me penchai, les yeux grands ouverts, et je reconnus Laï, mon frère !... Sans m'en rendre compte, j'avais tourné en rond et j'étais revenu à mon point de départ.

(1) Nom que les Annamites donnent au tigre.
(2) Cri guttural du tigre en chasse.

« Comme j'allais appeler Laï, une ombre se dressa derrière lui, l'ombre d'un homme surgie de l'ombre d'un arbre proche... et avant que j'aie eu le temps seulement de comprendre et de crier, d'une secousse Laï fut lancé dans le trou noir où se débattait furieusement le Tigre !... Je crus que tout mon sang venait de tomber d'un coup, avec Laï, dans la fosse. Il y eut comme un instant de néant autour de moi. Puis un râle... Tia ! Tia !... Seigneur blanc, le râle d'un humain qui serait devenu bête !... monta sous la voûte des arbres et s'en alla, se répercutant et ricochant, de tronc en tronc à travers la forêt immense et noire, un râle qui entra dans mes oreilles, râcla mes chairs, laboura mon cœur, un seul râle qui, depuis ce soir-là, habite dans les os de ma tête et dans ceux de ma poitrine, et qui n'en sortira jamais !... J'ai regardé encore, Seigneur, j'ai regardé parce que je n'avais plus la force de fermer les yeux, et j'ai vu Bao le Tortu tendre le poing et danser sur le bord de la trappe et rire triomphalement sous la lune. Je suis resté là sans plus rien savoir, et en vérité nul n'aurait pu deviner si j'étais un vivant ou une branche, une branche de l'arbre sur lequel j'étais assis.

« Le matin, quand le jour est venu, je suis descendu en tournant le dos à la fosse... j'ai couru comme un chien qui s'enfuit .. En chemin j'ai rencontré ceux d'en bas qui montaient avec des tam-tam et des gongs pour aller visiter la trappe...

Comme il s'interrompait, blême, prêt à s'évanouir, Raoul, après un instant, l'encouragea :

— Après ?...

— Après ?... Après, j'ai été malade, Seigneur ! si malade que, lorsque tu es venu, j'étais incapable de te parler, et quand je fus guéri, longtemps plus tard, Thi-Bâ était partie ; la vie avait repris et on se souvenait à peine, dans le village, de Laï, le chasseur « enlevé par le Tigre pris au piège ». Je n'ai rien dit parce que Bao-le-Tortu m'aurait fait donner

la « cadouille »(1) jusqu'à ce que j'en meure ! Et puis à quoi bon ? Est-ce qu'on ajoute foi aux racontars des « nhos » ? Et je n'étais qu'un « nho ». Tous, depuis ma maladie, m'appelaient « Thanh-l'Idiot ». Mais moi je riais doucement, je riais parce que, seul, je savais : je savais que Bao, un soir dans la forêt profonde, avait violé les *Lois de la Montagne*, et celle-ci entre autres qui dit que « *celui-là mourra, mourra affreusement, qui aura osé tuer le vainqueur du « Maître de la Brousse » avant que la fourrure écorchée n'en soit froide* ». Je riais et j'attendais, car ceci encore est écrit : « *Celui qui aura tué le Vainqueur sera tué à son tour, et ignominieusement, par son plus proche parent, à l'heure où l'aura décidé la Montagne.* » Et je riais doucement, car j'étais le seul frère de Laï !... Bao quitta le pays. J'attendis encore longtemps après son départ... Un jour je partis moi aussi. L'heure était venue ! Je me sentais fort et j'avais à ma ceinture mon « coupe-coupe », celui avec lequel j'abattais les lourds bambous à l'écorce verte et aux feuilles bleues !..

« Cette nuit, dans ta province, Seigneur blanc, j'ai rejoint le Tortu, je l'ai guetté ; ce matin, à l'aube, il est sorti pour venir ici, il a traversé la rivière, je l'ai suivi à la nage ; arrivé sur la berge de l'arroyo, j'ai marché sur lui sans rien dire et je l'ai frappé jusqu'à ce qu'il fût par terre dans la boue et dans l'eau, comme un tas de chair morte. Il n'a pas appelé, il a seulement hoqueté en tombant : « La Montagne... la Montagne !.. » Et moi j'ai répondu simplement : « Oui ! »

« Ne hoche pas la tête, Seigneur blanc, mes paroles sont vraies ! Ceux d'ici m'ont pris et me voici devant toi. Maintenant tu sais tout. Ceux de la Montagne ne savent pas mentir et, par le Bouddha doré de notre village, je le jure, toute la vérité je te l'ai dite...

« A présent, grand juge, fais de moi ce qu'il te plaira ! — que m'importe, puisque, cette chose, je devais la faire !...

(1) Fouetter avec un rotin.

Il s'était tu et, ayant croisé les bras sur sa poitrine, il attendait.

Autour de lui, le silence se prolongeait. On le regardait, et il y avait, désormais, dans cette attente une sorte d'estime muette et de déférence. Ce n'était plus le vulgaire criminel. L'homme, brusquement, grandissait de toute sa volonté tenace, de tout son amour fraternel, et aussi de l'exaltation mystique qui l'avait armé et en avait fait un vengeur. Raoul lui-même éprouva cette impression. Il n'eut pas un mot, se gardant de juger la mentalité que l'atavisme, l'éducation des siècles et l'enseignement d'une vieille civilisation avaient faite à ce meurtrier. Il eut peur de ne jamais arriver à comprendre lui, Occidental et Gaulois, l'âme mystérieuse de ces Orientaux, descendants des Huns.

— Conduisez-le au commissariat, dit-il.

Et il rentra chez lui, pensif, tandis que Thi-Bâ, les yeux vagues, regardait s'éloigner cet homme... le troisième à qui sa coquetterie et sa joliesse allaient sans doute coûter la vie...

JEAN D'ESME.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Pierre de Nolhac : *Le Dernier amour de Ronsard*, Dorbon aîné. — Albert Letellier : *Bossuet, notre plus grand écrivain*, Manzi, Joyant et Cie. — Raoul Allier : *Anthologie protestante française, XVIIIe et XIXe siècles*, Georges Crès.

On s'explique malaisément aujourd'hui qu'un homme comme Ronsard, jouissant, à la cour des Valois, d'une grande renommée, et dont les vers, principalement les vers amoureux, vivaient dans toutes les mémoires, demeure si peu connu dans sa vie intime. Depuis 1552, date de publication de son premier recueil des *Amours*, jusqu'en 1578, date de publication du dernier, toutes les bouches ont murmuré les huitains et les alexandrins harmonieux qui naissaient sous la plume du poète, sans qu'aucun chroniqueur ait songé à nous laisser quelques notes précises sur les belles, tantôt inhumaines et tantôt libérales de faveurs, qu'il honora de ses chants. Marguerite, Marie, Sinope la coquette, Genèvre la cabaretière passent, dans son œuvre la meilleure, comme de blancs fantômes, comme d'insaisissables chimères que les historiens pourchassent vainement à travers le dédale des documents. De Cassandre, nous savons seulement qu'elle était Cassandre Salviati, dame florentine devenue française par mariage.

Du moins, M. Pierre de Nolhac nous renseigne-t-il autant que cela est possible sur **Le Dernier amour de Ronsard**, dont l'héroïne fut Hélène de Surgères. Sa documentation très serrée, surtout poétique, est présentée avec un art coloré et vivant. Sortie, grâce à elle, des limbes de la légende, la jeune femme nous apparaît aussi captivante, aussi belle de vraie beauté morale, nouvelle sainte au paradis des poètes.

C'était le temps où Catherine la perfide, entourée de ses astrologues, régnait sous le nom de Charles IX le débile. Le Louvre était empli d'une rumeur de plaisirs et surtout d'intrigues que stimulait la rivalité des Guise et des Coligny. L'appétit de joie contrebalançait la soif du sang. On jouissait de la vie entre deux meurtres et le royaume connaissait les pires misères de la guerre

intestine. La reine-mère marchait accompagnée de deux cents nobles et belles jouvencelles, ses filles d'honneur, que suivait une horde ardente de sigisbées. Les arts florissaient dans les palais, et les poètes connaissaient aisément la familiarité royale. Ronsard était prince des porte-lyres.

Il inclinait vers la vieillesse et s'affadissait aux pieds d'Isabeau de Limeuil, lorsque Catherine elle-même lui désigna, comme plus digne de son adoration, Hélène de Surgères. La jeune fille, issue de René, baron de Surgères et d'Anne de Cossé-Brissac, d'origine espagnole, avait déjà aimé un beau capitaine des gardes, le sieur de la Rivière, mort au cours des guerres civiles, lorsque Ronsard jeta les yeux sur elle. Elle était grave, mélancolique même, studieuse, maladive, mystique, encline à la vie érémitique. Le poète admira sa grâce de brune aux yeux bleus, ses dons d'esprit, sa culture. Longtemps il hésita à se déclarer. Mais enfin, une après-midi, au jardin des Tuileries, il parla et fut écouté.

Il semble qu'à l'origine les deux amants ont un but d'intérêt en joignant leur réciproque sympathie. Ronsard sait que les femmes agrandissent à leur gré la gloire des poètes. Hélène se rappelle la destinée de Laure. Ils s'entendent tout de suite, sans véritablement s'aimer. Ronsard, le premier, s'enflammera et réclamera des sacrifices; mais Hélène, « la docte de la cour », la Minerve, au dire de Brantôme, pendant cinq ans ne donnera qu'amitié, menues friandises de galanterie, tendresse pleine de sollicitude, bien qu'éprouvant des délices incomparables à savoir tous ses gestes exaltés. Sa vie est dès lors un enchantement. Jamyn lui porte les messages du poète. Tous les autres marchands d'immortalité, Remy Belleau, Desportes, Jodelle, Dorat, Passerat lui tressent des couronnes. Elle devient plus illustre que l'antique Hélène, mais elle est plus chaste qu'elle. La reconnaissance stimule en elle l'amour. Lorsque celui-ci naît enfin, Ronsard est presque un vieillard.

Le poète doit beaucoup à la jeune femme. Visiblement celle-ci préfère les chants qui remuent l'âme, l'émotion à la plastique du vers. Pour lui plaire, il abandonnera les raffinements de termes, une tendance déplaisante à la préciosité. A elle seront dédiées les pièces fameuses que nos littératures ont retenues : « Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle, etc... »

La mort de Charles IX devait séparer les amants. Ronsard,

délaissé par Henri III pour Desportes, s'en alla plus volontiers vivre dans son Vendômois, y plantant des arbres en l'honneur d'Hélène et consacrant à celle-ci des fontaines. La jeune femme, restée à la cour, participant à ses liesses surtout intellectuelles, ne s'y maria point. Elle devait survivre pendant quelques années au poète, mort en 1585. Son image, si imprécise soit-elle, émerge des *Amours* comme l'une des plus pures. Ronsard l'a nimbée d'une auréole.

§

Nous serions bien heureux de savoir si M. Albert Letellier, en élaborant **Bossuet, notre plus grand écrivain**, a prétendu offrir au public un livre d'histoire, de littérature, de philosophie ou un recueil de ses lectures et réflexions, ou bien encore s'il a souhaité renouveler nos méthodes en toutes ces matières. Nous avouons humblement ne rien comprendre à ses intentions. Son esprit manque singulièrement, à notre avis, de discipline.

M. Albert Letellier connaît certainement fort bien son sujet. Il a lu soigneusement les œuvres de l'évêque de Meaux. Il eût pu écrire un ouvrage où il nous eût montré, tout au moins, que Bossuet est un de nos plus grands écrivains, sinon le plus grand.

Il s'en est bien gardé. On ne sait pas au juste ce qu'il veut et où il va. Ce livre est un arlequin de matières disparates qu'aucun lien ne lie entre elles. Il commence par une préface où sont publiées des lettres d'amis germanophobes et une longue dissertation sur notre enseignement. Le premier chapitre, qui affecte tout d'abord d'être une biographie succincte de Bossuet où sont enregistrés pêle-mêle ses actes, écrits, paroles, dégénère bientôt en une suite de digressions sur mille sujets discordants. L'auteur y invoque tour à tour, non point dans leurs opinions sur Bossuet, mais sans motifs plausibles le plus souvent, Elisée Reclus, Proudhon, M. Duguit de Bordeaux, Henri Poincaré, Me Barboux, Bergson, Dumas, Berthelot, Chénier, Vigny, Ambroise Colin, Tolstoï, etc...

Sans cesse, M. Albert Letellier abandonne aussi son intention primitive, qui consiste à nous assurer dans l'idée que Bossuet est notre plus grand écrivain, pour faire des retours sur les temps présents et en déplorer le déséquilibre. C'est ainsi que, dans cet ouvrage au titre prometteur, on peut rencontrer cette savoureuse phrase : « C'est la plus grande banque d'émission qui nous

vole en vendant certains titres quatre cents francs qui tombent bientôt à douze francs. » On en découvrirait de plus savoureuses encore sans trop chercher. Nous y apprenons par exemple quel rôle Zola joua dans l'extension des syndicats, et que le livre de chevet de cet écrivain fut Rabelais, et que la bonne éducation lui a manqué.

M. Albert Letellier oublie volontiers Bossuet au milieu de ses préoccupations de différents ordres. Cela se comprend. La vie de ce temps est rude et la lecture du *Traité de la Concupiscence* ou d'autres traités analogues ne l'améliore guère. Les divagations de M. Albert Letellier se poursuivent pendant 320 pages in-8.

Le livre est bellement édité, mais son illustration, très finement exécutée, se modèle sur son texte. C'est ainsi qu'avec stupéfaction vous rencontrez, au milieu de cette clameur d'une foule de personnages où Jaurès coudoie Grotius, un portrait de Louis XV par Van Loo, le portrait d'un Israëlite par Rembrandt, un portrait d'homme par François de Troy, une vierge d'Ingres et deux reproductions de tableaux de Carrière. M. Letellier a dû découvrir dans ces toiles une correspondance avec son sujet, un symbolisme dont il garde jalousement le secret. La profession de critique n'impliquant pas, comme corollaire, celle de devin, nous laissons à de plus madrés que nous le soin d'expliquer ce symbolisme.

§

Les huguenots de ce temps éprouveront, sans doute, du plaisir à lire la multitude de proses (sermons, lettres, dissertations morales ou politiques) dont est composée l'**Anthologie protestante française** de M. Raoul Allier. M. Raoul Allier est un historien de valeur qui s'est signalé à l'attention par ses travaux sur la Compagnie du Saint-Sacrement. Son nouveau volume est construit avec méthode et conscience. Ses notices sont excellentes ; il s'est même efforcé d'introduire quelque variété dans ses textes. Pourquoi donc se dégage-t-il de cette anthologie une morosité voisine de l'ennui ? Nous ne saurions le dire.

Quand les écrivains protestants ne prennent point la plume pour la controverse ou pour le pamphlet, ils délaient de la monotonie. Pourtant M. Raoul Allier a fait un choix minutieux dans leurs productions. Ministres ou politiciens, ses écrivains sont presque tous des hommes d'initiative, mais leurs œuvres n'ont

malheureusement pas toujours la vivacité entraînante de leurs actes. Elles sont saines et pures : elles ont perdu, avec le temps, l'intérêt et la valeur que leur communiquaient les circonstances.

Dans le premier tiers du volume, on trouvera des morceaux dus aux protestants mêlés à la période active de la persécution, Mathurin Veyssière de la Croze, bénédictin qui embrassa le calvinisme et qui ajouta aux preuves ordinaires de l'existence de Dieu, les preuves de sentiment ; Jean Cavalier, chef des Camisards, dont Mme du Noyer a tracé un si beau portrait de coquin ; Antoine Court, huguenot patriote, qui déplore l'émigration de ses coreligionnaires et qui évoque les temps héroïques et douloureux de la lutte contre le pouvoir malveillant ; Paul Rabaut, vénéré en Languedoc comme un héros et comme un saint ; Desubas, que ses convictions conduisirent au gibet ; Court de Gébelin, savant philologue, etc...

Du grand Jean-Jacques, qui, pénétré du sentiment religieux, ne fut pas toujours très assuré d'avoir une religion, M. Raoul Allier donne quelques pages pieuses, une prière peu connue entre autres, prière qui ne se signale point par une éloquence particulière ; d'Angliviel de la Baumelle, l'éditeur indélicat des lettres de Mme de Maintenon, une virulente critique de Louis XIV.

La Révolution venue, les protestants, qui jusqu'alors s'étaient contentés d'être des financiers heureux et des commerçants retors, participèrent avec frénésie à la politique. Leurs écrits prirent désormais une orientation différente. Des pages de Necker, de Rabaut Saint-Etienne, de Boissy d'Anglas, de Mme de Stael, de Benjamin Constant nous permettent de l'apprécier, bien que leurs discours ou leurs œuvres gardent encore un bizarre ton d'homélie.

Citons encore des extraits de Cuvier et de Guizot, de fort beaux sermons d'Adolphe Monod, des textes pittoresques aux expressions inattendues et savoureuses de Mme de Gasparin. Il manque à cette anthologie, croyons-nous, un peu de littérature et d'art, un peu de vie trémulante. Ne rencontre-t-on donc, parmi les écrivains protestants, que des sermonneurs ? C'est, ce semble, ce que M. Raoul Allier a voulu nous démontrer.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Yvonne Sarcey : *Pour vivre heureux*, Fayard. — Louise Faure-Favier : *Mademoiselle Loin du Ciel*, Renaissance du livre. — Alfred Machard : *Les Cent gosses*, Flammarion. *Le Syndicat des fessés*, Ferenczi. —R. d'Argenson : *Pénombre*, A. Messein. — Charles-Henry Hirsch : *La Chèvre aux pieds d'or*, Flammarion. — Claude Farrère : *La dernière déesse*, Flammarion. — Jean Vignaud : *Sarati le terrible*, Renaissance du livre. — Raymond Lefebvre : *Le Sacrifice d'Abraham*, Flammarion. — Charles Géniaux : *Mes voisins de campagne*, Flammarion. — Binet-Valmer : *Le Plaisir*, Flammarion. — Michel Cordey : *Les Embrasés*, Flammarion. — Elissa Rhaïs : *Le Café chantant*, Plon.

Pour vivre heureux, par Yvonne Sarcey. Mme Brisson, directrice des *Annales*, a hérité de la qualité maîtresse de son père, Francisque Sarcey : *le bon sens*. Ce sens-là est le seul qui peut triompher de tous les autres ! Mais alors qu'il paraissait horriblement décevoir la jeunesse littéraire de l'époque du bon Francisque, jeunesse littéraire dont j'ai eu l'honneur de faire partie, il me ravit, de nos jours, dans l'esprit de sa fille. Erreur en deçà, vérité au delà... Ce qui a tant de peine à convenir à la fougue d'une école, de collégiens en rupture de *bancs*, convient parfaitement à la jeunesse studieuse des femmes d'aujourd'hui, à celles qui cherchent à s'orienter vers un avenir meilleur après la plus effroyable des catastrophes dont l'humanité ait pu enregistrer la date. Ce que réclame Yvonne Sarcey pour avoir le droit au bonheur, c'est un retour à la vie simple et aux procédés peu compliqués pour y arriver. Je ne nie pas que la naïveté puisse être la moindre vertu de notre époque, mais il n'y a pas besoin de réussir pour avoir raison, et Mme Brisson a raison malgré le siècle. Qu'elle réussisse ou non, elle gardera l'honneur d'avoir entrepris quelque chose de très rare : imposer la vision de la vie qui pourrait, qui devrait être heureuse à tous les malheureux de notre temps. Dans ce livre, qui est comme le roman clair d'une utopie couleur d'aurore, il y a le sourire de Mme Brisson. Qui a regardé attentivement ce sourire en conserve un souvenir attendri : cette tête brune, aux cheveux mousseux, vivants et ondés, figure nette et probe, sans un fard, au teint chaud et pur, cette bouche saine qui parle avec une légère hésitation de fillette sur ce corps solide, puissant, bien portant, étonne par le sourire absolument confiant qui vous donne une sensation d'enfance réelle, sans la pose coutumière, genre *petite folle* de certaine grande dame de lettres.

Yvonne Sarcey respire la santé et l'honnêteté. Mais qu'on ne s'y trompe pas, elle est douée d'une énergie combative, d'une réelle force, et ce qu'elle veut, elle le veut ! Je sais très bien, trop bien ce qu'on peut lui reprocher. Au besoin, je le lui reprocherai moi-même, mais elle a raison, rien ne peut empêcher cela. Elle prétend que le monde mène une existence *à rebours*, que la *conscience* est très nécessaire pour être *gai* et que... *l'ambition* est une mauvaise passion, *comme le vin*, mais qu'elle est aussi, à ses heures, une admirable vertu. Et elle a écrit tout un chapitre sur la pudeur ou le respect de soi, qui est un chef-d'œuvre, et elle a parlé de certains travers des femmes du meilleur monde avec toute la science avertie d'un La Bruyère. Elle porte en elle, justement, ce sens de la droiture et du juste qui désespère les... méchants ! Je ne veux pas examiner la collection de sophismes élégants avec lesquels on pourrait lui disputer ce droit à la raison qu'elle revendique, parce que ce serait un jeu dangereux, sinon de bonne société. Je crois que Mme Brisson, née Sarcey, est bon apôtre d'une religion laïque venue à son heure. Elle nous a un petit goût de *revenez-y* qui est délicieux. Elle n'invente rien, seulement elle transpose un air ancien sur un clavier nouveau et c'est comme cela qu'on se fait écouter. Si je n'étais l'impénitent pécheur... de lunes que je suis, j'aimerais à me convertir à cette religion-là, ne fût-ce que pour me rafraîchir le cerveau dans ce bain de jouvence qui est le sourire d'Yvonne Sarcey.

Mademoiselle Loin du Ciel, par Louise Faure-Favier. Ce titre est curieux de la part d'un auteur qui vient de s'offrir le record de l'altitude pour les femmes avec l'illustre pilote du *Goliath*, Bossoutrot : 6.500 mètres, s'il vous plaît ! Ce qui nous indique en cette femme de lettres, jolie et vigoureuse, une santé superbe, un cœur en place et une volonté d'acier...dans un corps aux belles proportions athlétiques. Louise Faure-Favier m'apparut, de très haut, naturellement, comme la plus gracieuse vision de la femme moderne sportive et, malgré certaines audaces, très réfléchie. Son livre est le coquet roman d'une petite fille du siècle, à la fois libre et tendre, un peu libre, oui, mais si mal aimée, la victime d'une redoutable civilisation journalistique où elle rencontre tant de convoitises et tant de cruautés. Il y a dans ce livre des silhouettes de forçats du journalisme, qui sont des raccourcis terribles et délicieux, d'un esprit des plus fins : « Les archives n'ont jamais

servi à rien. On ne les consulte jamais. Mais dans tout journal qui se respecte, il doit y avoir des archives et un archiviste. » Ce roman de *Mademoiselle Loin du Ciel* est illustré par *Chériane*, un jeune dessinateur plein d'avenir. Cette jeune personnalité du pinceau japonais-parisien est déjà connue, n'ayant certainement pas vingt ans. Il faut remarquer ces têtes de chien-loup d'un seul jet, où le museau, l'oreille et la patte sont comme l'enroulement naturel d'un ornement de vase grec, ces physionomies de femmes du boulevard avec leur chapeau-casque formant des crânes nus et leurs mains pointues, dont la seule ligne du gant donne toute la fièvre d'un geste. Il y a du Marie Laurencin dans la manière de Chériane, mais il y a surtout un naissant esprit à la Chériane. C'est clair, élégant, vivant et, sans aucun travail apparent, mais absolument fait. *Mademoiselle Loin du Ciel* est une fleur double aussi rare pour le parfum capiteux que pour l'union des deux esprits charmants qu'elle nous révèle. Le style de Louise Faure-Favier s'est, dans ce roman de mœurs bien modernes, tout à fait affirmé, mis en place et s'est créé une personnalité.

Les Cent gosses et **Le Syndicat des fessés**, par Alfred Machard. L'auteur des *Cent gosses* et des *Potaches* est un artiste qui a pour spécialité de peindre l'enfance, pas celle des salons, mais celle de la rue, celle de la vie qui passe, celle qui doit devenir de la chair humaine et non de la gélatine parfumée pour baiser de duchesse. Après l'inique intervention parlementaire qui eut lieu au mois de juin contre ce qu'on a osé appeler les *salisseurs d'âme* et qui s'en prit, par erreur, je veux le croire, aux représentations des *Potaches* données par Alfred Machard et Mouézy-Eon à la *Scala*, il est bon de parler de l'erreur perpétuelle que commettent nos bons Bérenger passés, présents et futurs au sujet du mot pornographie. Ils confondent volontiers celui-ci avec cet autre : *scatologie*, et ils vous noient dans le même sac le vice et la... vertu. La perversité n'a rien de commun avec la grossièreté : or la grossièreté est un des plus fiers apanages de Molière, qui appelle un chat un chat et les maris trompés des cocus. La grossièreté, habilement déduite d'un acte humain, en est souvent la force, le trait dur soulignant le geste ou la phrase. Ne pas permettre aux plus élégants des officiers français de dire : *m*...à leur ennemi, c'est à la fois renier Cambronne et toutes nos épopées. Il y a la vie avec ses inconvénients. Rêver d'en purifier le langage n'est pas

lui épargner ses inconvénients. Au contraire. Alfred Machard a pris sur le vif les émois bien naturels de gosses au lycée. Le lycée est une réduction de la caserne. Je ne sache pas qu'une caserne soit un lieu de perversion ou de... sentimentalités excessives. On n'enferme pas impunément des enfants ou des hommes dans la même étable. Alors ?... Est-ce qu'il faut employer le langage diplomatique des parlementaires dans... ces étables? Et est-ce que jamais on ne put entendre de mots malsonnants à la Chambre ou au Sénat ? Qu'est-ce que c'est que cette vague de pudeur qui déferle juste sur un écueil solide comme le roc même du bon sens populaire ? Alfred Machard est un esprit sain, à la fois convaincu et lyrique. Qu'on relise les *Cent gosses*, *Souris l'arpète*, ce *Syndicat des fessés*, petit chef-d'œuvre où l'on retrouve nos amis *Trique*, *Bout-de-bibi* et toute la bande. Cette œuvre *inédite* publiée dans l'édition à 0, 95 c. de M. Ferenczi est une bonne petite réponse, par sa publicité, à... la gaffe de Messieurs du Parlement. Mais oui, c'est de l'art, puisque c'est de la vérité. Allez, pauvres gosses, dans la rue et dans vos pauvres petites chemises trop courtes, dire tout ce que vous voudrez, dans le français que vous pourrez... graine de *poilus* vous êtes et petits hommes à *poil* et à *poigne* vous resterez malgré l'impuissance... qui s'érige là-haut. (Dieu ! que l'absurdité pornographique de cette phrase me charme, moi qui, hélas, suis un grand pervers !)

Pénombre, par R. d'Argenson. C'est, dans l'estompe d'un jour gris et mélancolique d'automne, un *lamento* sur des blessures d'un cœur naturellement porté vers la tendresse et peut-être une espèce de volupté où se complaît le souvenir cuisant d'un amour fini. Mais où commence et où finit l'amour ? On prétend que l'absence nourrit la vraie passion ? Est-ce qu'un amour nouveau ne se déterminerait pas par le récit même de la douleur venue de sa mort ? Ecrit dans un style philosophique et reflétant, par instant, les passages les plus azurés du ciel de Jean-Jacques Rousseau, qui aimait la nature... en bonnet de dentelles, ce livre est un ouvrage d'avant-guerre, certainement. Mais son calme souriant, sa grâce un peu fanée, sa très haute valeur artistique, car le style en est des plus travaillés, en fait une sorte de coffret-reliquaire qu'il est bon d'ouvrir pour en respirer l'odeur des roses de jadis, forcées de s'effeuiller maintenant dans la pénombre de nos souvenirs.

La Chèvre aux pieds d'or, par Charles-Henry Hirsch. La pauvre Toutcha (Mata-Hari) devait tenter le pinceau hardi de ce jeune maître, Charles-Henry Hirsch, dont le talent est toujours si conscient, si mesuré, même au milieu des pires situations violentes. Sans essayer de dégager les responsabilités de la coupable, on sent que l'auteur s'efforce d'atteindre à celles de la société dans laquelle on la voit vivre, et danser, pauvre chèvre capricieuse aux pieds de laquelle on versa des fortunes, issues de l'amour ou de la haine. Il n'est pas possible de défendre la trahison ni chez une femme, ni chez un homme, mais il est peut-être louable de montrer le courage dans un être qui, par métier, n'a qu'à se laisser aller à tous les gestes de l'impudeur et qui eut jusqu'à un certain point la pudeur de bien mourir.

La dernière déesse, par Claude Farrère. L'auteur de ce livre est un singulier caractère d'écrivain, une des plus curieuses personnalités de la littérature, parce qu'il réunit en lui la fougue d'un soldat et la nonchalance rêveuse d'un visionnaire. Il en résulte un certain mélange de crudités savoureuses avec des ironies très raffinées, comme un relent d'épices conservées, mises en sachet au cours d'un voyage dans les mers chaudes. Les femmes sont en général perfides, les hommes irritants et d'une nervosité un brin dangereuse. Les récits faits en sous-marin y palpitent d'un terrible battement de cœur bien vécu.

Ce qui nous ravit encore plus que les histoires de guerre ou d'amour de ce livre c'est sa préface insolente, très motivée d'ailleurs, où le héros se plaint au maréchal Foch d'avoir été frappé *militairement*... pour avoir parlé comme un simple civil... alors qu'il était encore sous les armes. Il est bon de faire remarquer, en feuilletant cette étonnante préface de l'auteur, qu'il fut, si on peut en croire les résultats de son geste... irrégulier, un des plus humbles, mais un des premiers artisans de la victoire. Ce qui ne serait vraiment pas très mal pour quelqu'un qu'on a quelquefois accusé d'avoir la manie de la grandeur. Mais à quel malheur la main du rêve n'atteint-elle pas ?

Sarati, le terrible, par Jean Vigneaud. Sarati est en effet un homme terrible, il dispense le casse-croûte et les coups de matraque aux ouvriers du port d'Alger, aidé par sa nièce Rose, une fillette dont il est amoureux sans le trop savoir. Le jour où la petite s'éprend d'un autre homme pour de bon, il se débat contre son

sort et monte son calvaire avec tous les hurlements de pauvre diable que comporte son tempérament à la fois très furieuxet très passionné. Le jour où il constate le bonheur de sa nièce de ses propres yeux, il se tue devant sa porte. Sarati est une peinture de l'humanité, qui attire et repousse, mais n'indigne pas. Des détails intéressants à propos des débardeurs algériens, aux visages noirs plaqués de suie.

Le Sacrifice d'Abraham, par Raymond Lefebvre. Un savant archéologue donne son fils (comme tant d'autres) pour la plus grande gloire du dieu des batailles. Ce livre de guerre est un roman comme tant d'autres aussi, mais il est remarquable par le calme de sa philosophie qui, tout amère qu'elle puisse être, se trouve revivifier cet axiome : la vie sort toujours de la mort, même quand la vie est achevée avant son terme et le vieux savant continuera l'*Histoire du monde celtique*. Et rien ne dit que ceci n'est pas plus utile que le meilleur des romans.

Mes voisins de campagne, par Charles Géniaux. Il y a dans ce livre une très curieuse histoire : celle du *baron du Fredon*. Tout un esprit de caste revit dans ce vieux maniaque, faisant mourir à petits feux une femme sotte qu'il aime et qui ne se révolte pas et qu'il pleurera certainement après sa mort... mais noblesse oblige, n'est-ce pas?

Le Plaisir, par Binet-Valmer. Depuis qu'il écrivit ce livre, l'auteur, glorieux combattant, Suisse naturalisé français pour sa propre gloire et la nôtre, est devenu un des plus actifs combattants du journalisme renaissant. Il demeure le romancier quand même, fantaisiste et critique, peu enclin à la modération, mais toujours délicatement judicieux dans ses emballements. J'ai rendu compte du *Plaisir* en le temps heureux... où le plaisir de vivre semblait exister seul. Nous étions heureux et on ne le pouvait croire. Il a fallu le fossé plein des morts de la guerre pour séparer enfin nos disputes de jadis sur telle ou telle esthétique d'avec les devoirs de maintenant ! Aujourd'hui, peut-être, s'ouvre le règne de l'union sacrée dans les arts. Au moins faut-il l'espérer? Notre plaisir, après, bien entendu, les joies intellectuelles à offrir à notre pays, sera de panser les plaies que veulent envenimer ceux qui rêvent du désordre suprême pour masquer celui de leur conscience. Nous nous battrons pour faire la paix, n'est-ce pas, M. Binet-Valmer ?... Je vous apprends la patience et vous m'enseignez l'art

d'être brave tout en craignant les fées... Ce qui est le commencement de la sagesse, puisque le dieu de la concorde n'existe pas !...

Les Embrasés, par Michel Cordey. Ce sont les pauvres poitrinaires, *les jeunes malades à pas lents*. Quand parut ce livre, on ergota sur certains principes des cures d'altitude... ou sur la hauteur que certains moribonds peuvent atteindre dans le dévouement ou la passion mauvaise. Les *embrasés* sont-ils coupables? Et des malades sont-ils surtout des malfaiteurs, alors que les malfaiteurs peuvent être des malades?

Le Café chantant, par Elissa Rhaïs. Récits de très curieuses couleurs locales, mais qui sont d'une couleur littéraire fort ancienne appelée le naturalisme, ce qui, bien entendu, n'enlève rien à leur valeur ni à leur parfaite convenance sociale.

RACHILDE.

HISTOIRE

Jean-H. Mariéjol : *Catherine de Médicis* (1519-1589), Hachette. — Louis Léger : *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, Hachette. — Jacques de Morgan : *Histoire du peuple arménien depuis les temps les plus reculés de ses annales jusqu'à nos jours*, préface par Gustave Schlumberger, Berger-Levrault. — Memento.

On a beaucoup écrit sur **Catherine de Médicis**. Mais l'ouvrage de M. Jean-H. Mariéjol présente une nouveauté : l'auteur a copieusement utilisé la correspondance de Catherine de Médicis, publiée par M. Baguenault de Puchesse, successeur du comte Hector de la Ferrière dans cette tâche, en dix volumes de la Collection des Documents inédits relatifs à l'Histoire de France. Cette correspondance, où, « sans le vouloir, elle se peint elle-même au naturel, en bien comme en mal », n'avait pas encore été prise pour base d'un ouvrage. Elle n'avait guère été mise en œuvre, jusqu'ici, que dans les Préfaces des dix gros volumes de la collection, préfaces précieuses, éminemment informées, mais peu maniables, peu accessibles. M. Mariéjol s'appelle lui-même trop modestement un vulgarisateur. En dehors de l'utilisation de ladite correspondance, son ouvrage, sans offrir de nouvelles recherches d'archives, témoigne d'un patient et érudit labeur.

Jugeant l'apport de ces lettres en ce qui concerne une connais-

sance plus complète et plus mûre du caractère et des actes de la reine-mère, M. Mariéjol dit :

Elles permettent d'apprécier sa formation intellectuelle, son tour d'esprit, sa sagesse mondaine, l'agrément de son commerce, ses qualités d'épistolière, de diplomate, d'orateur, de politique. Elles expliquent ses ambitions, ses variations, ses contradictions, ses complaisances : amour conjugal et partage avec la favorite Diane de Poitiers, tendresse maternelle et jalousie du pouvoir, tolérance religieuse et guerre d'extermination, alliances catholiques et alliances protestantes, lutte contre l'Espagne et capitulation devant la Ligue.

L'usage continuel de cette correspondance a déterminé le caractère de l'œuvre extrêmement intéressante de M. Mariéjol, caractère qui est tout psychologique. L'auteur a donc écrit, comme il le dit, une biographie de Catherine de Médicis et non une histoire de son temps. Mais, au fait, on devait nécessairement avoir, et on a, beaucoup de cette histoire ici. Notons cependant, principalement, le caractère biographique.

Cette biographie, dit l'auteur, « n'est ni un plaidoyer, ni un réquisitoire, ni une satire, ni un panégyrique, mais une histoire aussi objective que possible... » Mais en quoi consistait ici l'objectivité ? En la réalité, ou la connaissance, aussi approchée que possible, des sentiments de Catherine de Médicis. On a le devoir d'admettre que ces lettres, ainsi présentées, nous apportent cette connaissance. Par exemple, en ce qui concerne la question controversée des rapports de Catherine avec son fils Henri III, « les faits et la correspondance témoignent qu'elle n'a jamais cessé de l'aimer et que, malgré ses déceptions, elle l'a toujours autant aimé ». Sa politique avec les Guise, après la formation de la Ligue, fut dominée, ses lettres le montrent encore, par ce sentiment maternel. Elle voulut travailler à dégager le roi de la tyrannie des Lorrains, par exemple en cherchant à décider le roi de Navarre à se convertir, de façon à ce qu'on pût ainsi former un tiers-parti.

Les deux exemples, quoique pris au hasard (nous ne pouvons grossir ce bref compte rendu d'autres citations, dont le sens serait d'ailleurs le même), montrent assez — M. Mariéjol souligne ce fait — que, dans sa politique, Catherine de Médicis eut en vue « l'intérêt des siens ». Comme il retrouve toujours cette préoccupation dans la correspondance de la reine mère, M. Mariéjol est

conduit à y voir le ressort du gouvernement de celle-ci. Cet historien juge par trop anti-humain ce réalisme à la Machiavel qui n'admet point que le sentiment ait « son rôle dans l'histoire ». Cette vue sera d'autant plus admise ici, qu'il s'agit d'une femme, et que les femmes — même calculatrices comme Catherine — passionnent tout. Cet esprit calculateur et dissimulé, très froid, n'aurait donc pas été la faculté maîtresse, exclusive de la mère des derniers Valois. Certainement, elle fut calculatrice, elle-même l'avouait en prenant pour modèle politique le roi Louis XI. Mais le calcul, conclut M. Mariéjol, servait seulement le sentiment maternel. M. Mariéjol retrouve ce sentiment dans la politique étrangère de Catherine, par conséquent dans les contre-coups de cette politique en France. Ses projets matrimoniaux, par exemple, formés et soutenus par sa passion maternelle rêvant d'énorme grandeur pour ses fils, furent des facteurs politiques très actifs. Par eux s'explique la politique avec l'Angleterre et l'Espagne, politique de bascule à laquelle correspondent les oscillations du gouvernement royal entre catholiques et protestants. Par eux s'explique plus et pis que cela encore, toujours au gré de M. Mariéjol, à savoir la Saint-Barthélemy elle-même, « issue tragique d'une aventure politico-matrimoniale », et qui ne se fût point produite, évidemment, si Elisabeth eût bien voulu épouser le duc d'Anjou et se joindre à la France contre l'Espagne. M. Mariéjol pense que la Saint-Barthélemy ne fut point préméditée. Il n'y voit qu'une improvisation, épouvantable sans doute, mais une improvisation. Il rejette la thèse de l'accord de Bayonne, comme celle de l'attribution de l'idée de massacre aux Guise.

M. Mariéjol conclut :

« Si Catherine n'était pas l'auteur responsable de la Saint-Barthélemy, est-il paradoxal de prétendre qu'elle ferait assez belle figure dans l'histoire ?

Il est certain qu'on pourrait alors jouir, sans beaucoup de scrupules, du spectacle d'une femme fort intelligente. Car l'intelligence est toujours un beau spectacle. La difficulté et parfois la grandeur des circonstances où elle se déploya ; la violence des passions et l'âpreté des intérêts avec qui elle se mesura ; ses ruses, ses dissimulations elles-mêmes : tout ceci serait captivant, comme le spectacle d'une force aux prises avec d'autres forces. Oui, la Florentine ferait assez belle figure. Ajoutez-y, comme le veut M. Ma-

riéjol, la passion maternelle : nous voilà tout à fait édifiés. Tout de même je crois que cet historien, que le goût de l'intérêt psychologique mène à tout comprendre, comprend trop, et jusqu'à en devenir un peu bénévole. Ne parlons pas de la Saint-Barthélemy. Même s'il n'y avait pas eu de Saint-Barthélemy, on pourrait se demander si Catherine n'a pas été fausse au delà de ce qu'exigeait la nécessité politique. Voici une petite note qui n'a l'air de rien et sur laquelle on peut réfléchir :

> Le jour où, dans une lettre de conseils à sa fille, longtemps après la mort de Diane de Poitiers, il lui échappa de traiter la maîtresse de son mari de p..., elle s'en excusait : C'est un vilain mot à dire à nous autres (honnêtes femmes).

Cette modération soudaine, ce ton doucereux au moment même où la haine se soulage, me donne un malaise. Ce fut probablement une femme très astucieuse ; une de ces femmes toujours calmes, à la voix mesurée, qui ne font point de bruit, — et qui sont terribles.

Cette nouvelle édition, entièrement refondue, de la notable **Histoire de l'Autriche-Hongrie**, de M. Louis Léger, a comme qui dirait permis à l'auteur de mettre à son ouvrage le point final. Parue au lendemain de la grande guerre, elle contient, avec de nouveaux développements sur les questions d'ethnographie et de nationalité et sur les derniers établissements politiques de l'Europe sud-orientale, les faits récents qui ont en partie justifié les pronostics de cet historien. M. Louis Léger aura passé sa vie à prédire la fin de l'Autriche-Hongrie. Et la méthode même de son livre, dès le premier moment, il y a de longues années, — méthode peu comprise par l'école historique alors adepte du point de vue unitaire, — semblait conçue en relation avec cette prédiction. En effet, n'est-ce point parler par provision de la fin d'un Empire que de parler d'abord et continuellement d'un état de choses qui ne peut lui être substitué que moyennant sa chute ? M. Léger aura été prophète de malheur dans la maison d'autrui, dans la maison d'Autriche (pardon de cet à peu près !) C'est ce qui fait le prix de son livre aujourd'hui et le mérite de sa méthode historique touchant le germanisme danubien. Voici cette méthode exposée par l'éminent historien lui-même :

> Lors de son apparition, ce livre a quelque peu déconcerté le public. Il rompait avec les traditions. A l'histoire synthétique et unitaire de l'Au-

triche, telle qu'on l'imaginait volontiers depuis 1815, telle que M. de Metternich aurait voulu la faire, il substituait l'étude analytique d'un certain nombre de groupes ; il ne parlait pas de l'empire autrichien, mais de l'Etat austro-hongrois, remettant au premier plan la Bohême et la Hongrie jusqu'alors trop dédaignées. Aux dénominations germaniques en usage dans la diplomatie et dans la presse il substituait les noms indigènes trop longtemps traduits ou défigurés par les Allemands... Les événements qui se sont accomplis depuis 1878 ont confirmé le point de vue de l'auteur, et des idées qui semblaient, il y a une vingtaine d'années, paradoxales ou révolutionnaires sont entrées dans le courant de l'enseignement et des polémiques quotidiennes.

Cette méthode, d'ailleurs, on doit ajouter ceci, n'eût pas été sans intérêt pour la monarchie des Habsbourg elle-même, qui aurait pu l'étudier et en faire son profit. M. Louis Léger, qui ne voudrait pas être seulement prophète de malheur, en même temps que le mal indiquait le remède, ou du moins ce qu'il pensait être le remède. En France, depuis la Révolution, les historiens sont munis d'idées générales, et les idées générales manquent aux historiens des pays qui n'ont pas eu de révolution. L'Autriche traditionnelle ne pouvait entendre un écrivain libéral. D'ailleurs, cet écrivain était mal compris même sur les bords de la Seine. Comment eût-il été bien compris sur les bords du Danube ? Il est vrai que, de là-bas, même en faisant attention à ce qu'il disait, on eût pu lui répondre : La critique des libéraux est aisée... M. Louis Léger, qui a étudié toute sa vie ces questions, sait mieux que personne ce qu'il dit, lorsqu'il parle de « l'égoïsme aveugle des Allemands et des Magyars », de la politique sans équité envers les peuples de la Double-Monarchie, de l'incapacité de l'Autriche-Hongrie qui, par la faute de cette politique peu équitable, « n'a pas su résoudre la question d'Orient à son profit ». Procurée par elle, d'accord avec ses propres peuples et avec les peuples balkaniques (1), cette solution eût effectivement été son salut. Tout de même la critique est aisée, et l'art... avec une Allemagne vous affolant,... l'art était non seulement difficile, mais impossible.

Je suis un peu en retard, et je m'en excuse, pour mentionner l'**Histoire du Peuple Arménien depuis les temps les plus reculés de ses annales jusqu'à nos jours**, par M. Jacques de Morgan. Ce savant orientaliste fut sollicité d'écrire cette histoire par M. Gustave Schlumberger, l'éminent

(1) L'accord avec les peuples balkaniques !...

byzantiniste, et M. Archag Tchobanian, le poète arménien connu. L'historien et le poète, celui-ci répondant au vœu de ses compatriotes, ont voulu, en s'adressant à la science de M. Jacques de Morgan, que le peuple arménien eût en quelque sorte ses annales patentes, accessibles au grand public, dans le moment où l'avenir de ce peuple allait se débattre dans les conseils de l'Entente et devant l'opinion. Ce livre de science est ainsi une œuvre de généreuse propagande, et il honore doublement son éminent auteur. M. de Morgan, dans un sujet fort difficile, n'a point ménagé ses peines. La caractéristique de l'histoire du peuple arménien, non seulement pour le grand public, mais aussi pour les lettrés plus ou moins, était de n'être connue (si l'on peut employer ce terme) que d'une façon *médiate*, en tant qu'elle était liée à l'histoire des peuples qui dominèrent successivement cette nation, depuis les Romains (pour ne point reprendre de plus haut l'écheveau) jusqu'aux Turcs. Mais il y avait l'histoire nationale aussi. C'est celle-ci que M. Jacques de Morgan dégage, depuis les plus lointaines origines ; et dont il sait (connaissant si bien personnellement l'Arménie et les Arméniens) maintenir le caractère à travers les dominations étrangères, à travers l'emprise des conquêtes perse, macédonienne, romaine, arabe, turque, celle-ci définitive après la chute du royaume de Nouvelle-Arménie. L'ouvrage se continue par une revue de l'histoire d'Arménie après la dernière période d'indépendance, par un chapitre sur ce qu'on pourrait appeler les Arméniens de la diaspora, de la dispersion (Byzance, Perse, Pologne, Venise, Russie, etc.), par un autre sur les lettres, les sciences et les arts chez les Arméniens, pour s'achever sur le tableau, d'intérêt tout actuel, des événements en Arménie, après la chute du tsarisme. En appendice se trouve une chronologie depuis la haute antiquité jusqu'au temps de la dynastie Roupénienne inclusivement, chronologie fort utile, surtout en ce qui concerne les périodes d'indépendance. Une chronologie religieuse est aussi donnée. L'ouvrage comporte une partie graphique très soignée : plans, cartes, médailles, dessins documentaires.

Memento. — *Annales Révolutionnaires* (octobre-décembre 1919). Le service de cette Revue ne nous ayant pas été fait, que nous sachions, depuis cette date, nous devons, sans plus attendre, borner à ce numéro notre compte rendu. Ce fascicule est presque en entier occupé par la « Première Table décennale analytique et alphabétique des *Annales*

Révolutionnaires », qu'a établie M. Maurice Dommanget. En tête du numéro, quelques pages contiennent, avec la Revue de la Presse, la Chronique. Mentionnons dans cette chronique, sous ce titre : « Le libéralisme du haut enseignement », une lettre ouverte de M. Mathiez au Doyen de la Faculté de Droit de Bordeaux, lettre relative à la dénonciation dont a été l'objet, auprès de l'autorité académique, une institutrice qui avait « recueilli », dans la commune de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde), « des souscriptions destinées à l'érection d'un monument à Robespierre ». Il ne faut point marchander la publicité à de tels faits, que nul homme de bonne foi, quelles que soient ses opinions, ne jugera acceptables.

EDMOND BARTHÉLEMY.

SCIENCE SOCIALE

Gaston Morin : *La Révolte des faits contre le Code*, Bernard Grasset. — J. Prud'hommeaux : *Les Expériences sociales de Jean-Baptiste A.Godin*, Imprimerie nouvelle, 11, rue Cadet. — Pierre Hamp : *La Victoire mécanicienne*, Nouvelle Revue française. — Memento.

C'est un titre un peu grandiloque que M. Gaston Morin a donné à son livre : **La Révolte des faits contre le Code**, mais l'auteur est un docte professeur de droit, on peut donc lui faire confiance et commencer l'examen de son gros travail qui comprendra encore deux volumes : l'un sur la femme, l'autre sur la propriété, celui-ci portant seulement sur l'organisation économique.

L'auteur observe avec raison que le contrat, c'est-à-dire l'accord des volontés individuelles, qui était la règle dans le domaine économique, cède de plus en plus la place à l'obligation, soit que l'État intervienne pour imposer ses volontés, soit que la discipline syndicaliste fasse prédominer la décision de la majorité dans le monde ouvrier, comme cela a déjà lieu dans le monde politique, électoral ; et, de ce chef, il peut en effet parler, toujours en style grandiloque, de la fin du règne de l'individualisme et de l'avènement d'un monde nouveau. Mais vraiment il ne faut rien exagérer. Quand nos pères, en 1789, se sont un peu emballés sur le Contrat social, ils n'ont pas voulu dire que tout ce qui était social était contractuel, surtout en matière économique ; le voyageur qui prenait le coche à cette époque payait sa place sans en discuter le prix, comme nous le faisons aujourd'hui ; et si la Constituante a prohibé les associations ouvrières, c'était pour motif de circonstance, par crainte des abus à peine disparus des corpora-

tions, et non par fétichisme d'individualisme économique. En proclamant la liberté d'association (1901), la possibilité des syndicats professionnels (1884), et le droit de coalition (1866), nous sommes restés dans la ligne libérale et démocratique, dont voudraient nous faire sortir les partisans de l'association forcée, du syndicat obligatoire et de la coalition contrainte. Or la question est de savoir s'il y a en ce sens un mouvement d'opinion bien clair et si la révolte des faits contre le Code n'est pas plutôt une révolte de cégétistes contre simples travailleurs et bons citoyens. La grande majorité des ouvriers n'est pas syndiquée, ne tient pas à l'être, et ceux qui le sont ne suivent les ordres des syndicats que quand ça leur plaît. On comprend d'ailleurs ces résistances ; le syndicat ne sert trop souvent que des intérêts politiciens très égoïstes, et, au surplus, les représentants des syndicats ne représentent rien du tout, étant élus dans des conditions d'artificiel qui laissent loin derrière elles les scrutins les plus truqués des élections politiques. Si chaque bureau de syndicat ne représente guère le syndicat, le syndicat lui-même représente moins encore la profession, et la confédération de ces syndicats ne représente ni les syndicats, ni les professions.

Celle-ci, la fameuse C. G. T., n'en prétend pas moins jouer un rôle décisif dans l'organisation nouvelle du monde économique ; elle poursuit (je parle d'elle au présent, car même si elle est dissoute, elle se reformera) la suppression du salariat et du patronat. Plus exactement elle veut la substitution d'un patronat et d'un salariat bolchévistes au patronat et au salariat actuels, et on peut être sûr que personne ne gagnera au change, pas même les ouvriers, qui, sous la dictature du prolétariat, subiront un joug autrement dur que sous le régime capitaliste. De même que la vie est l'ensemble des forces qui résistent à la mort, la société est l'ensemble des forces qui résistent à la destruction, et la crise actuelle n'est que la lutte de la civilisation contre la barbarie. En dépit de ses grands mots et de ses petites roueries, la C. G. T. n'est que l'avant-courrière de cette barbarie.

Un bon exemple de ces roueries est ce fameux « Conseil économique du travail », auquel nos cégétistes voulaient confier la haute main sur l'organisation nouvelle. Ce Conseil est formé des représentants de la Confédération Générale du Travail, de la Fédération nationale des coopératives, de la Fédération Nationale des

Fonctionnaires et de l'Union Syndicale des Techniciens de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture. De loin, toutes ces étiquettes sont impressionnantes, de près ce ne sont que masques ; l'Union, l'*Ustica*, comme on l'appelle, n'est qu'un groupe sans autorité de quelques ingénieurs surchauffés, la soi-disant Fédération des fonctionnaires ne comprend que quelques groupements d'instituteurs, de rats-de-cave et de garçons de bureau, celle des coopératives n'est admise à l'honneur de figurer au Conseil que parce qu'elle a été accaparée par les extrémistes, en sorte que dans ce Conseil on sera tout à fait en famille pour établir le bolchevisme.

Je n'ai pas besoin de dire que M. Gaston Morin est loin de faire siennes les ambitions de la C. G. T. et il constate combien elle se met en contradiction avec les vrais principes syndicalistes qui sont la compétence et la technicité, mais il est indulgent pour le contrat collectif, donc forcé, et pour le syndicat obligatoire ; je crois qu'il ne faut marcher dans cette voie qu'avec prudence et que, dans tous les cas, il ne faut accorder aux organismes soi-disant techniques et compétents que des voix consultatives ; dans une démocratie, dans une vraie république, la décision ne doit pas appartenir à quelques-uns, mais à tous, et sans doute les cégétistes ricanent à ces mots de démocratie et de république, mais ceci les juge ; bolchevistes et kaiseristes sont également les ennemis de la civilisation moderne.

§

Si l'on veut réconcilier le travail et le capital, pourquoi ne pas s'inspirer des idées de Godin, que nous rappelle M. J. Prud'hommeaux dans son livre très documenté, **Les Expériences sociales de J.-B. A. Godin?** Godin était un simple ouvrier né en 1817, mort en 1888, qui créa une industrie d'appareils de chauffage en fonte de fer et la transforma en usine modèle au point de vue social, le fameux Familistère de Guise. C'est, comme ce nom le fait pressentir, une adaptation à la réalité, du plus fameux encore phalanstère de Fourier, dont Godin aimait à se dire le disciple, et qui a fort bien réalisé le grand problème de l'équitable répartition des bénéfices et de la transmission constante de la propriété sociale aux travailleurs actifs. Depuis une cinquantaine d'années, ce sont les ouvriers qui sont propriétaires de l'usine de Guise et qui semblent avoir conservé à l'entreprise son caractère sérieux, laborieux et heureux. A ce point de vue, les réflexions

de M. Prud'hommeaux sont utiles à connaître. « L'humanité de demain devra produire beaucoup, produire encore, produire de plus en plus, et c'est pour cela que le syndicalisme a trahi les intérêts qu'il avait mission de défendre, quand il s'est efforcé, par haine du patronat, de restreindre la production ; l'élévation des salaires qu'il a poursuivie avant tout est un mirage ; ce qu'il faut réaliser, c'est l'augmentation de la production ; mais la haine que le salarié affiche contre l'employeur déguise mal celle qu'il ressent au plus profond de lui-même contre le travail... » Tout ceci est d'une justesse parfaite, et chacun devrait méditer ces paroles d'un homme qui n'est certes pas suspect de bourgeoisisme ni de capitalisme ; au fond du mouvement ouvrier révolutionnaire il y a beaucoup d'ignorance, de violence, de haine et de paresse : « Qui dira combien de grèves sont nées d'accès de paresse collective se présentant sous le couvert de revendications plus ou moins ronflantes ? »

§

La Victoire mécanicienne, de Pierre Hamp, explique d'une façon vivante et puissante combien l'outillage est indispensable au travail moderne. Les Allemands savaient ce qu'ils faisaient, quand ils détruisaient méthodiquement toutes les usines de nos départements du Nord ; ils conservaient celles de Belgique, parce qu'ils comptaient bien garder ce pays en servitude, mais pour les nôtres, ils en faisaient de petits tas de ferraille, et, si nous n'avions pas été vainqueurs, nous aurions été paralysés à jamais, car ils auraient trouvé de subtils moyens pour nous empêcher de reconstituer nos industries. Pierre Hamp regrette ici que le traité de paix n'ait pas réalisé tout d'abord cette remise en état de nos usines ; cette œuvre précise eût mieux valu que des indemnités pécuniaires, qui ont le défaut de se prolonger pendant de longues années et d'entretenir les uns dans la haine et la rancune, les autres dans l'attente des galions et le dégoût du travail. Or ce n'est que par le travail que nous nous sauverons. Comme nous avons intensifié, et de façon merveilleuse, notre production de guerre, nous devons intensifier notre production d'après-guerre, faire de notre métallurgie la première de l'Europe, puisqu'elle peut l'être, déployer dans notre industrie textile la même ingéniosité que les Allemands, dont les *ersatz* ont été trop moqués, et enfin pousser au maximum le rendement de nos transports, bateaux et chemins de fer.

Maintenant, pour ceux-ci, faut-il aller jusqu'à la nationalisation, comme semble le demander l'auteur ? Oui, si l'on entend par là le contrôle de l'Etat plus rigoureux et l'exploitation plus méthodique. Non, si on pense à la gestion directe. M. Hamp traite d'ailleurs lui-même d'énorme parasitisme la surveillance militaire des réseaux pendant la guerre ; que serait-ce, s'il s'agissait d'une vraie exploitation ! L'Etat a assez à faire avec son rôle propre de police ; pour la gestion industrielle, qu'il passe la main à l'initiative privée, tout le monde s'en trouvera mieux.

Memento. — L. Cahen et A. Mathiez : *Les lois françaises de 1815 à nos jours, recueil de documents avec notices explicatives*, Alcan. Nous avons tant de lois, tant de lois (le Code Tripier est d'un ventripotent digne de son nom) que ce choix méthodique rendra des services. Une anthologie juridique est aussi légitime qu'une anthologie poétique. — M. Georges d'Avenel : *L'Evolution des moyens de transport : voyageurs, lettres, marchandises*. Flammarion. Les études d'histoire économique de M. d'Avenel se lisent comme des romans. Peu de domaines ont été plus bouleversés depuis un siècle que celui des transports. En 1820, on mettait un jour pour aller de Paris à Rouen ou Dijon, et on parle de ne mettre qu'un jour pour aller de Paris à New-York (*Correspondant*, 10 juin). — Henri Lambert, *La Paix des Alliés. Le protectionnisme, voilà l'ennemi*, Alcan. La Ligue du Libre Echange, qui publie ce manifeste, n'a pas eu beaucoup de succès depuis l'armistice, et pourtant c'est elle qui, une fois l'état normal rétabli, devrait l'emporter. C'est un très grand malheur que le Président Wilson ait été frappé par la maladie il y a quelques mois ; il aurait peut-être réalisé cette entente économique internationale, condition préalable du libre échange. — H. M. : *Le Travail parlementaire*, Revue bleue, avril. Ce qui manque au Parlement c'est, avant tout, le temps ; d'innombrables projets de loi ne peuvent être discutés, parce que l'année parlementaire n'a que quelques centaines d'heures. Alors, pourquoi le Parlement ne se contenterait-il pas de voter le principe de chaque loi en confiant au Conseil d'Etat, d'accord avec les Commissions respectives des deux Chambres, le soin de réglementer d'après le principe voté ? Ainsi dix, vingt lois pourraient aboutir parallèlement et simultanément. — Guérard : *L'Université de Paris et les étudiants américains*, Revue de Paris, juin. De très intéressantes remarques sur la compénétration en Amérique de ces deux éléments, ouvriers et bourgeois, chez nous si vaniteusement séparés. Aux Etats-Unis le même individu est tour à tour artisan et ingénieur, domestique et étudiant : « J'ai eu, dit l'auteur, pour élèves et pour cuisiniers un futur professeur de grec et un étudiant de droit international ; M. Hoover, le dictateur du ravitaillement

mondial, se fait honneur d'avoir servi à table dans un club ; le personnel des grands hôtels d'été, dans les parcs nationaux des Montagnes Rocheuses, est presque entièrement composé d'étudiants et d'étudiantes... » Et l'auteur voit dans ce goût du travail lucratif et ce respect du labeur ouvrier la meilleure assurance qui soit contre le virus bolcheviste. Je crois qu'il a pleinement raison. — *La Revue du travail*, dirigée par M. Pierre Dumas, secrétaire de la Fédération de l'Habillement, montre, dans le même sens, que syndicalisme est bolchevisme sont deux choses différentes. « Ce que nous savons de plus clair sur celui-ci, dit Charles Malato, c'est qu'il a prolongé d'un an la guerre mondiale, coûté un million de victimes supplémentaires et failli amener la victoire des Empires centraux, rejetant l'Europe de plusieurs siècles en arrière. » Jean Grave, dans *les Temps nouveaux*, ne parle pas autrement. Mais allez faire entendre raison à nos politiciens marxistes !

HENRI MAZEL.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

L'Equilibre de notre balance. — On sait ce que c'est que la balance du commerce, ce mot qui a fait couler tant d'encre dans le royaume des économistes et des parlementaires, c'est le rapport des exportations et des importations. Cette balance est dite favorable à un pays quand il exporte plus qu'il n'importe, défavorable quand il importe plus qu'il n'exporte, et de là la tendance qu'ont presque tous les États à gêner l'importation des marchandises étrangères par des droits protecteurs et à favoriser l'exportation des marchandises nationales par des primes et des encouragements variés.

A cette conception, qui est celle des parlementaires et de leurs électeurs industriels, les économistes répondent en faisant remarquer que ce sont les pays riches qui ont une balance du commerce défavorable et les pays pauvres qui en ont une favorable ! et ils en tirent des conclusions contre les droits protecteurs et les primes, en faveur du libre échange. Laissons la conclusion et ne retenons que l'observation. Elle est exacte. Comment l'expliquer ? Si un particulier se ruine à dépenser plus qu'il ne gagne, comment un pays peut il, en faisant de même, s'enrichir ?

L'explication est très simple. C'est que la balance du commerce n'est qu'une partie de la balance économique générale. Un pays ne gagne pas seulement à vendre plus qu'il n'achète, il gagne aussi à toucher le revenu des placements qu'il a faits à l'étran-

ger, à exploiter des industries ou des commerces à l'étranger, à transporter sur ses bateaux les marchandises de l'étranger, à recevoir chez lui des touristes étrangers, etc. Et grâce à ces bénéfices adventices parfois énormes (la marine marchande anglaise rapporte plusieurs milliards par an), il peut se payer le luxe d'achats supérieurs au dehors. Même il achètera d'autant plus qu'il sera plus riche dans l'ensemble, et voilà l'explication du fait que ce sont les pays riches, l'Angleterre en tête, qui ont une balance du commerce défavorable. On peut ajouter, pour faire plaisir aux économistes, que ce mot « défavorable » est lui-même trompeur, et que dans beaucoup de cas importer plus qu'on n'exporte est signe de gain. Une cargaison de marchandises nationales d'un million de francs par exemple sort de France, est bien vendue outre mer et transformée en une autre cargaison de marchandises étrangères d'une valeur de deux millions qui vient en France; la Douane marquera imperturbablement : Sorties, 1 million. Entrées, 2 millions; et on sera tenté d'en conclure : Perte, 1 million, tandis qu'on vient de le voir, la vérité est : Gain, 1 million.

Avant la guerre, la France, l'Allemagne, l'Angleterre avaient toutes une balance du commerce défavorable, parce que leur balance économique générale était surabondamment contraire. En 1913, le total de nos importations s'était élevé à 8.422 millions, quand celui de nos exportations ne montait qu'à 6.880 millions; cela faisait, sur ce point, un déficit de 1.542 millions, mais ce déficit était plus que comblé par le seul revenu de nos 40 milliards placés à l'étranger.

Depuis la guerre tout cela a changé. Nous avons dû réaliser la plus grande partie de nos valeurs étrangères, nous ne recevons pas encore le flot des touristes prévus, et nous pouvons moins qu'auparavant compter sur notre marine marchande (qui d'ailleurs, de par son insuffisance, loin de nous rapporter, nous coûtait 400 millions par an payés aux armateurs étrangers). En 1919, le total de nos importations s'est élevé à 29.779 millions et celui de nos exportations à 8.713, d'où un déficit de plus de 21 milliards, que nous devons supporter directement; ici la balance du commerce se confondant à peu près avec la balance économique générale, le mot défavorable prend un caractère tout à fait grave et sans recours.

Or, ce n'est pas seulement en 1919 que nos importations ont dépassé nos exportations ; toutes les années précédentes de guerre se soldent par un déficit, et leur total depuis 1915 atteint près de 82 milliards. C'est presque autant que les dépenses de guerre proprement dites. Il est impossible qu'une pareille situation se prolonge, et nous devons faire tous nos efforts pour n'avoir plus à débourser au dehors, chaque année, une vingtaine de milliards. Comment peut-on y arriver, c'est ce qu'on va essayer de dire.

Il ne faut pas chercher, comme bien on pense, à supprimer complètement les importations ; ce moyen trop radical se retournerait contre nous, soit en incitant les pays étrangers à supprimer de même les importations que nous voudrions faire chez eux, soit plus simplement en nous privant de ce qui nous est actuellement nécessaire pour travailler, pour exporter, ou même simplement pour vivre. Si, avant la guerre, nous devions introduire chez nous pour 1.818 millions de denrées alimentaires laissant, même après compensation avec les exportations de même nature, un excédent d'entrées de près de 700 millions, on comprend qu'après la guerre, avec une partie de notre territoire si terriblement dévastée et la totalité de notre main-d'œuvre agricole si fort réduite, nous soyons obligés de recourir plus encore à l'étranger pour avoir la nourriture nécessaire à la population.

Il ne faut pas non plus comparer uniquement les prix. Le fait qu'en 1919 les importations d'objets alimentaires se sont élevées à 8.630 millions contre 1.818 en 1913 ne prouve pas que ces objets sont quatre ou cinq fois plus considérables ; la comparaison des poids de ces marchandises, 55 millions de quintaux métriques en 1913 et 69 millions en 1919 montre que l'importation des denrées a augmenté seulement d'un quart, ce qui n'est pas excessif dans les conditions nouvelles ; mais la hausse générale des prix, et celle surtout du change, nous fait payer au décuple et au vingtuple cette augmentation.

Un gros effort n'en doit pas moins être fait ici, soit pour restreindre la consommation qui parfois touche au gaspillage, soit pour accroître la production qui est trop souvent au-dessous de ce qu'elle devrait être. Un pays comme le nôtre, de sol fertile, de climat tempéré et de population laborieuse, devrait produire beaucoup plus et, balance faite des importations et des exportations, arriver à se suffire à lui-même ; avec les phosphates d'Afrique

et les potasses d'Alsace il disposera de tous les engrais nécessaires ; que ses paysans améliorent leurs procédés de culture et l'excédent remplacera vite le déficit. Quant aux restrictions souhaitables de la consommation, il suffit de voir qu'en 1919 nous avons importé pour plus d'un milliard de vins et d'eaux-de-vie pour reconnaître qu'il pourrait et devrait n'en être plus ainsi désormais ; de même le sucre, dont nous avons importé cette même année 630 millions, serait à demander soit à nos vieilles colonies, qui se plaignaient tant de ne pas pouvoir écouler leur sucre de canne, soit à nos champs de betteraves, qui, avant la guerre, fournissaient beaucoup à l'exportation ; la non-taxation du blé pousserait le cultivateur à emblaver de plus grandes surfaces ou à augmenter le rendement des emblavures, et nous ferait regagner tout ou partie des 2 348 millions que nous avons dû payer en 1919 pour importation de céréales ; enfin, s'il était nécessaire de revenir aux jours sans viande pour diminuer la consommation de l'aliment carné, il ne faudrait pas hésiter à le faire, l'hygiène alimentaire ne s'en trouverait pas mal et la bourse nationale s'en trouverait mieux encore, puisque l'importation de la viande a dépassé le milliard l'année dernière. On dira sans doute qu'il est inouï de revenir, dix-huit mois après l'armistice, au régime de guerre, mais c'est que nous sommes en ce moment aussi strictement bloqués par le change que nous l'étions par les sous-marins allemands.

Les statistiques divisent le commerce extérieur en trois catégories : objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie et objets fabriqués. En 1913, l'excédent de l'importation sur l'exportation était pour les premiers de 696 millions et pour les secondes de 3.088 millions; pour les objets fabriqués il y avait au contraire un moins d'importations de 2.242 millions, ce qui ramenait l'excédent des entrées à 1.542 millions seulement. Les chiffres d'excédents correspondants en 1919 ont été, en chiffres ronds, de 7 milliards pour les denrées alimentaires, de 11 milliards pour les matières premières, de 2 milliards pour les objets fabriqués, soit en tout 21 milliards. J'ai déjà parlé de la catégorie des denrées et n'y reviens pas. Celle des objet fabriqués est heureusement en voie d'amélioration ; leurs entrées sont tombées de 4 milliards et plus en 1917 à 3 en 1918, à 2 en 1919 et enfin pour la première fois, en février 1920, derniers chiffres révélés par la douane, leurs sorties ont dépassé ces entrées de 174 millions. C'est là un symp-

tôme très encourageant. Si ce progrès s'accentue, on peut compter pour la fin de l'année sur un excédent de plusieurs milliards qui réduirait d'autant le déficit d'ensemble, dont il ne faut pas encore escompter la disparition.

A combien ce prochain déficit tombera-t-il ? Il est bien difficile de le dire. S'il ne portait que sur les matières premières, il serait seulement de 11 milliards si les chiffres d'importation de 1919 n'augmentent pas, mais nous avons intérêt, ici, à ce qu'ils augmentent, puisque les matières premières sont conditions et gages de notre relèvement industriel et de notre progrès d'exportations. Si les chiffres de février dernier se maintiennent, le déficit en fin d'année serait encore de 15 milliards, chiffre énorme ; mais comme il ne proviendrait que de l'excédent d'importations de matières premières, ce qui a été précisément le cas pour les 1.300 millions d'excédent total de ce mois, il ne faudrait pas s'en effrayer. Nous n'aurions même pas à redouter un fort accroissement de ces entrées, car nous sommes encore loin d'introduire chez nous la quantité de matières nécessaires à l'industrie que nous faisions venir avant la guerre. En 1913, nous avions importé 371 millions de quintaux de ces matières, tandis qu'en 1919 nous n'en avons importé que 295 millions ; et néanmoins, par suite de la hausse du change, cette quantité moindre nous a coûté beaucoup plus cher : 13 milliards en 1919 contre 4.946 millions en 1913 ; baisse de 20 o/o en quantité et hausse de 170 o/o en charge pécuniaire.

Ces matières nécessaires à l'industrie, nous sommes pourtant obligés de les acheter à l'étranger, puisque nous ne produisons pas en quantité suffisante de houille, de coton, de laine, de soie, etc. Or, tous ces achats sont très onéreux ; nous avons en 1919 acheté pour 2 milliards et demi de charbon, pour 5 milliards et demi de textiles, pour près de 4 milliards de fer, fonte, machines, outils, etc. Une bonne partie de ces produits pourrait nous être fournie par nos colonies, mais certains, comme le charbon, devraient toujours être achetés à l'étranger, puisque notre domaine colonial est aussi peu favorisé que la métropole pour la houille. De là la nécessité absolue d'accroître notre production pour activer nos ventes au dehors et arriver à l'équilibre qui seul peut rétablir notre change. M. Loucheur, dans une déclaration récente faite au Sénat, a pronostiqué cet équilibre pour la fin de l'année prochaine ; ce

serait encore une période pénible de près de deux ans à traverser; que chacun s'arme de courage, et, s'il est possible, par des moyens énergiques, de diminuer ce laps de temps, qu'on le fasse !

Quels moyens? Je les ai indiqués au cours de ce qui précède, et, pour me résumer, je les condense en quelques lignes.

Avant tout, activer la production; donc pas de grèves, pas de sabotage sournois, pas de réduction de la journée de travail, *a fortiori* pas de révolution ni de guerre extérieure. Plus spécialement, intensifier le rendement agricole; il est humiliant pour un sol fertile comme le nôtre d'avoir un excédent d'importations de 7 à 8 milliards! Intensifier aussi l'exportation des objets fabriqués, revenir, si possible, aux excédents d'avant la guerre qui, en tenant compte de la hausse générale des prix, représenteraient de 5 à 7 milliards.

Ensuite restreindre la consommation. L'après-guerre est aussi grave que la guerre, et si, pour sortir de la crise, il est nécessaire de revenir aux cartes de pain, de sucre et de charbon et aux jours sans viande, sans pâtisserie (aussi sans vin ni eau-de-vie, choses auxquelles on n'a jamais osé toucher) qu'on y revienne! Il y a eu et il y a encore des excès d'achats en objets de luxe et demi-luxe, parfumerie, bas de soie, plumes, autos, etc.

Enfin arrêter et suivre une politique de matières premières. Nous ne pouvons pas nous passer de ces matières, et nous devons même nous en approvisionner largement, mais procurons-nous-les dans les meilleures conditions possibles. Pour le charbon, exigeons de l'Allemagne l'exécution de ses engagements, c'est d'ailleurs l'intérêt des Allemands eux-mêmes, leur relèvement économique ne peut se faire qu'avec le nôtre. Pour les autres, tâchons de les obtenir de nos colonies; dès maintenant nous pourrions en tirer beaucoup de choses que nous achetons à l'étranger; n'est-il pas surprenant qu'en fait de denrées coloniales la France ne tire de ses possessions que le cinquième de son caoutchouc, le quart de son thé, le quarantième de son cacao, le centième de son café, le cinq centième de ses bananes? En outre, avec de la méthode et de la volonté, nous pourrions en assez peu de temps obtenir de notre domaine colonial tout ce dont nous avons besoin en laine, coton, lin, peaux, bois, céréales, et chaque année nous achetions à l'étranger pour plus de 2 milliards de produits de ce genre, quand nos colonies réunies ne nous en vendaient que

pour 145 millions. Et comme cette mise en exploitation fructueuse de notre domaine colonial demandera toujours quelques années, dès maintenant étudions le problème des substituts de matières premières, ce que les Allemands appelaient les *ersatz* ; les résultats très remarquables auxquels ils étaient arrivés dans cet ordre d'idées, cherchons à les atteindre pour notre compte, et tant pis pour ceux qui se moqueraient des vêtements en papier et des graisses en végétaline! Il faut avant tout sortir de la crise actuelle et cesser de payer à l'étranger une rente de 15 à 20 milliards.

Les organisateurs du *Congrès du Génie civil* de 1918 préparent, sous les auspices de la « Ligue française », un *Congrès des matières premières* qui se tiendrait à Paris dans quelques mois. Les séances du travail de ce Congrès seront à suivre attentivement. Un autre Congrès parallèle devrait être tenu sur l'intensification de la production agricole et l'organisation des moyens de transports coloniaux.

SAINT-ALBAN.

QUESTIONS JURIDIQUES

Légitimation des enfants naturels après le décès du père. — Mariage empêché par la guerre. — Preuve de la volonté du père. — Propriété artistique : Droit de suite sur la revente des objets d'art. — Affaires de révision : Erreur judiciaire inévitable causée par l'état de guerre. — Erreur judiciaire provenant d'aveux.

La loi du 7 avril 1917 fixe les conditions de la **légitimation** des enfants dont les parents se sont trouvés, par la mobilisation du père et son décès des suites de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées pendant son séjour sous les drapeaux, dans l'impossibilité de contracter mariage.

La légitimation pourra être prononcée par le tribunal, « à la condition qu'il résulte de la correspondance ou de tout document certain une évidente volonté de se marier et de légitimer l'enfant commune aux deux parents » (art. 1).

Un arrêt du 31 décembre 1919 de la Cour de Besançon (*Gaz. Pal.*, 11/5 20) explique comment doit être entendue cette expression *évidente volonté*.

... Attendu qu'il appert de ce texte, de même que des travaux préparatoires, d'abord que, s'agissant d'une loi exceptionnelle, consacrant une innovation extrêmement grave, la volonté commune devra être d'une évidence absolue, exempte de toute équivoque, ne laissant place

à aucune appréciation personnelle des magistrats et telle qu'il n'y ait plus l'ombre d'un doute sur l'intention des parties ; puis, que cette volonté ne pourra être établie que par des pièces écrites, à l'exclusion de tout témoignage, quelque précis ou déterminant qu'il puisse être ; enfin qu'elle ait persisté de façon certaine jusqu'au moment où le père présumé était en état de manifester une volonté conforme à celle de la mère.

Guidée de cette droite façon, la Cour a trouvé son chemin dans le labyrinthe que voici :

Edouard P... et Charlotte G..., fiancés en août 1914, n'ont été empêchés de se marier que par la mobilisation. Puis (à une date que l'arrêt ne donne pas) naissance d'un enfant que, des lettres à sa famille l'indiquent, P... ne considère pas comme son fils : « — Je ne veux pas accepter la paternité de cet enfant » — écrit-il à sa sœur le 18 mai 1916. Et d'avril 1916 à octobre 1917 il cessera d'écrire à sa fiancée après une lettre où il lui déclare : « Je te quitte et te fais mes adieux. Elève ton fils chrétiennement ; au revoir, bonne santé. »

En octobre 1917, Edouard P... recommencera d'écrire à Charlotte, sans que sa correspondance renferme aucune allusion soit au mariage précédemment projeté, soit à la légitimation de l'enfant. Bien plus, on le voit renouer des relations épistolaires avec une femme dont il a eu un enfant quelques années auparavant. Une lettre qu'il lui adresse le 17 décembre 1917 contient ce passage : « Tu n'ignores pas mes relations ; je dois te dire que j'ai renoncé à mes anciens projets, et aujourd'hui mon cœur est libre, je ne doute pas que tu sauras le reconquérir. »

Il est vrai qu'aux dates des 6 et 10 mars 1918, quelques jours avant son décès, qui eut lieu le 20, il écrira à Charlotte G... deux lettres où il lui demande pardon, lui déclare être son fidèle et sincère ami, la prie d'embrasser l'enfant, l'appelle « ma bien aimée » et termine par ces mots : « Bonnes caresses à Loulou et à toi mon cœur ! »

Mais attendu que ces lettres, malgré leur caractère affectueux, ne renferment aucune allusion soit au mariage précédemment projeté, rompu depuis la lettre du 12 avril 1916, soit à la légitimation de l'enfant ; qu'il convient d'en rapprocher les termes de ce fait que, bien que venue près de lui, sans d'ailleurs y avoir été appelée, à ses derniers moments, il ne fit alors, pendant les trois jours que dura cette visite, aucune démarche en vue d'un mariage *in extremis*, l'attitude que P... put

avoir à ce moment, d'après ce qui fut rapporté à l'audience du Tribunal par Charles P..., ne pouvant être retenue par la Cour, la loi du 7 avril 1917 excluant rigoureusement toute intervention de la preuve testimoniale.

Et l'arrêt pour réformer le jugement dont est appel et qui avait prononcé la légitimation constate encore que, depuis sa mobilisation, P... ne réunit jamais aucune pièce en vue de son mariage, réserva même la décision de ses parents et négligea de profiter de ses permissions, notamment d'une de deux mois qu'il passa en 1917 dans la commune habitée par la demoiselle G..., puis de quelques jours où celle-ci le visita à l'hôpital, à Bordeaux, pour se marier et légitimer l'enfant.

Le numéro de la *Gazette du Palais* où je cueille cette intéressante décision en contient une autre (Paris, 27 mars 1920) qui légitime. Mais ici, il s'agit d'un enfant reconnu par le père en janvier 1914 et la correspondance versée aux débats témoigne de la volonté évidente qu'il avait de régulariser la situation dans un bref délai. Avant de partir pour l'armée il avait confié aux siens maîtresse et enfant ; et sa propre mère (appelante aujourd'hui du jugement prononçant la légitimation) avait si bien compris tout d'abord l'évidente volonté du défunt que, prévenue par la mère de l'enfant de la demande introduite par elle, elle lui avait écrit : « Je trouve l'initiative que vous avez prise très naturelle, et je vous y aiderai de tout mon pouvoir ; si même j'avais connu cette nouvelle loi j'en aurais pris l'initiative moi-même. »

§

Remarquons que, pour que la légitimation puisse être prononcée, il ne suffit pas qu'apparaisse l'évidente volonté de contracter mariage, il faut également que la volonté de légitimer l'enfant soit évidente.

Voici un poilu qui « disparaît » le lendemain du jour où il a renouvelé par lettre à une jeune fille, à qui il s'est fiancé au cours d'une permission, sa promesse de mariage. Un mois s'est écoulé entre cette lettre et la fin de la permission. A la date de la lettre la fiancée est enceinte ; elle accouchera huit mois après. Rien n'indique dans la correspondance du soldat qu'il fût au courant de l'état de grossesse, lequel d'ailleurs n'était peut-être pas, lorsque fut écrite la lettre en question, à la connaissance de l'intéressée.

La légitimation de l'enfant est impossible. C'est ce qu'a jugé la Cour de Cassation le 10 novembre 1919 (*Gaz. Pal.*, 1919, 2, 351).

Dans l'espèce du 27 mars 1920, la Cour de Paris a légitimé, encore que dans la correspondance qui lui était soumise, le père ne parlât que du mariage et pas de légitimation. Mais c'est parce que la Cour a trouvé dans « les éléments du débat » la preuve « que dans sa pensée le père n'a jamais séparé la mère de l'enfant et que la détermination d'épouser la mère a été prise (par lui) non seulement en considération de celle-ci, mais dans l'intérêt de l'enfant » ; enfant qu'il avait, nous l'avons dit, reconnu. Et l'arrêt prend soin de dire que les sentiments d'affection dont il entourait cet enfant, « le souci constant de son avenir révélé dans ses lettres ne peuvent laisser aucun doute ».

La Cour de Besançon eût-elle, ici, admis la légitimation ? J'espère que oui et qu'elle aurait mis de l'eau dans le vin de son principe, qui, rigoureusement pur, se fût peut-être opposé à l'admission de la demande. Pas d'inconvénient à exprimer un principe d'une façon absolue, lorsque l'espèce à laquelle on va l'appliquer le supporte. Mais c'est l'espèce avant tout qui me préoccupe. Ce qui est tout à fait juste dans un cas deviendra peut-être injuste dans un cas voisin. En jurisprudence, plus que partout, *les faits*, suivant la forte parole de Gourmont, *doivent être jugés un à un*. Dans l'univers du droit, il n'y a que des espèces... et celles qui se ressemblent autant que deux gouttes d'eau seront aussi différentes, pour l'œil du juge, que les deux gouttes d'eau pour l'œil du savant.

§

La loi du 20 mai 1920, promulguée à l'*Officiel* du 22, réplique — un peu tard, mais mieux vaut tard que jamais — au *sic vos non vobis* que la vente de l'*Angelus* de Millet dénonça voici trente ans de façon retentissante.

Le **droit d'auteur des artistes** cesse d'être borné à la première cession de leur œuvre.

Désormais peintre, sculpteur, dessinateur et tous auteurs « d'objets d'art » auront un *droit de suite* sur les reventes des dits objets.

Ce droit est inaliénable.

Il appartient « aux héritiers et ayants cause des artistes, tels

qu'ils sont désignés par la loi du 14 juillet 1866, et ce pour une période de temps égale à la durée de la propriété artistique d'après les lois en vigueur ».

C'est-à-dire, d'une manière générale, pendant cinquante ans après la mort de l'artiste.

Le tarif du droit de suite qui sera prélevé sur le prix de vente est ainsi fixé :

1 o/o	de 1.000 fr.	jusqu'à 10.000
1,50 o/o	de 10.000	— 20.000
2 o/o	de 20.000	— 50.000
3 o/o	au-dessus de 50.000 fr.	

Le droit de suite s'exercera à compter de la publication d'un règlement d'administration publique, qui doit être promulgué dans un délai de six mois à compter du 22 mai.

La loi du 20 mai 1920 a un effet rétroactif, en ce sens que la redevance sera perçue nonobstant toute cession de propriété artistique que les artistes, leurs héritiers et ayants cause auraient pu consentir antérieurement.

Elle est sortie d'un projet présenté à la Chambre des députés en décembre 1912 par M. André Hesse.

§

Dans un passage de ma précédente chronique, relatif aux **demandes en révision** (art. 443 et s., Code Instr. Crim.), j'ai étudié un cas d'*erreur judiciaire* quasi inévitable et fait allusion à une erreur judiciaire inévitable tout à fait.

Il s'agit de l'erreur dont a été victime le sieur Frédéric : peine de 10 ans de travaux forcés, commuée en cinq ans de prison, jugement rendu le 20 décembre 1915 par le Conseil de guerre du Q. G. de la 7e armée. Elle est le résultat d'une information régulière, mais incomplète, que l'occupation ennemie n'a pas permis de mener à bien.

Arrêté sur le front de la 7e armée, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1915, Frédéric avait déclaré venir d'Allemagne et s'en être évadé dans des conditions qui avaient paru invraisemblables. Dans le brouillon d'une lettre trouvée sur lui, il écrivait à sa femme qu'elle pouvait, pour obtenir son rapatriement, se baser sur les services qu'il avait rendus aux Allemands et qui étaient connus du Conseil de guerre de Strasbourg. Dès l'arrivée des troupes allemandes à Senones, en août 1914, il avait, bien qu'am-

puté du bras gauche, servi de chauffeur à plusieurs de leurs officiers et plus particulièrement au lieutenant von Horstein, qu'il avait conduit en Lorraine et en Alsace, et avec lequel il avait disparu vers la fin d'octobre; enfin, le service de la Sûreté avait saisi, en décembre 1914, une lettre par laquelle le lieutenant von Horstein priait le commandant allemand de la ville de Senones de faire remettre à Mme Frédéric des nouvelles de son mari, qui, disait-il, s'était en toutes circonstances montré fidèle envers lui...

L'arrêt de la Cour de cassation, en date du 20 mars 1920, inséré dans le *Journ. off.* du 2 mai, explique de façon satisfaisante et toute simple comment l'enquête à laquelle il fut procédé, à la suite de la demande en révision, anéantit des présomptions dont la solidité ne pouvait pas être suspectée lors des débats. Je n'ai pas la place pour la résumer et je renvoie les curieux à l'*Officiel.*

Voici maintenant une erreur judiciaire qui émane d'une juridiction de droit commun et n'a rien à voir avec l'état de guerre.

Elle est signalée par un arrêt de révision du 12 mars 1920, publié dans le même *Officiel.*

Le 10 juillet 1919, le Trib. corr. de Lille condamne à treize mois de prison la demoiselle V..., âgée de 20 ans, pour avoir à Lille, le 8 juillet, frauduleusement soustrait une somme d'argent au préjudice d'un sieur G... Sur appel, la Cour de Douai, par arrêt du 31 juillet, élève la peine à trois ans.

Le 15 novembre 1919, une dame M... est condamnée par le Tribunal de Lille à un an, peine haussée à trois ans, le 21 janvier suivant, par la Cour, pour le même fait qui avait motivé la condamnation de la demoiselle V...

Or, le 9 juillet, cette dernière avait avoué sa culpabilité, d'abord devant l'un des commissaires de police de Lille, ensuite devant le procureur de la République, et ces aveux étaient consignés dans des procès-verbaux réguliers.

D'autre part, il résulte de la procédure suivie contre la dame M..., et de l'aveu répété de cette femme, que le fait délictueux a été commis par elle sans la participation de la demoiselle V...

Mais le supplément d'information ordonné par la Cour de Douai, lors de l'appel interjeté sur le jugement du 15 novembre, a permis d'établir qu'en avouant sa culpabilité, la jeune V... « ne s'est pas rendu compte de l'importance de ses déclarations et a répondu

aux magistrats qui l'interrogaient sous l'influence d'un état morbide », état constaté par le procureur de la République au cours d'un interrogatoire nouveau.

MARCEL COULON.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

La Cour permanente de justice internationale. — L'article 14 du pacte de la Société des Nations prévoit l'établissement d'une cour permanente de justice internationale. Le Conseil de la Société, réuni à Londres le 13 février 1920, a nommé une commission de jurisconsultes chargée de préparer un projet. Cette commission est à l'œuvre depuis le 16 juin, à La Haye. Elle comprend des experts en droit international appartenant à divers pays. Ce sont MM. Adatci (Japon), Altamira (Italie), Weiss (Espagne), Descamps (Belgique), Hagerup (Norvège), Busatti (France), lord Phillimore (Angleterre), Root (Etats-Unis), Loder (Hollande), Fernanden (Brésil). On nous dit que cette commission a « un caractère parfaitement autonome, que c'est elle qui a accepté l'invitation du Gouvernement hollandais de se réunir au Palais de la Paix, et que c'est elle également qui élit son président sans aucune influence extérieure ».

Pourquoi la Société tient des séances à Londres ou à Rome plutôt qu'ailleurs, à Gênes, à Bruxelles, bientôt à Saint-Sébastien et partout, jusqu'ici, sauf à Genève ? On n'en sait rien.

Par contre le choix de La Haye pour une commission de juristes s'explique et M. Bourgeois l'a dit à un journaliste : « Il s'agit de relier le passé à l'avenir, de compléter l'œuvre des conférences de la paix de 1899 et de 1907. »

La seconde conférence de la paix a créé l'institution des bons offices, celle de la médiation et celle de l'arbitrage. Elle s'est bornée à « organiser l'application de la justice arbitrale au droit international ». Dans son rapport présenté à la Société des nations le 13 février 1920, M. Bourgeois dit :

Libres de s'adresser ou non à la justice des arbitres, les Puissances ne l'étaient pas moins de fixer les règles de procédure applicables à la solution de leurs différends et elles ne laissaient pas d'être fort embarrassées de l'usage de cette liberté.

La conférence ne réussit à créer qu'un corps de juges parmi lesquels les nations en conflit pouvaient choisir des arbitres.

Elle essaya vainement, sur la proposition de la délégation américaine, de créer une cour de justice. Elle dut se borner à exprimer le vœu que les Puissances adopteraient un projet de cour de justice « dès qu'un accord serait intervenu sur le choix des juges et la constitution de la cour ». L'accord n'intervint pas. Ce fut la guerre qui intervint.

On voit où en est la question. Depuis 1907, la guerre aidant, les idées ont fait du chemin, mais des résistances restent à vaincre. L'expérience a montré les imperfections de l'arbitrage et d'abord son manque d'organe permanent. Les jurisconsultes semblent s'être mis d'accord sur la nécessité d'une cour accessible en tout temps, c'est-à-dire siégeant en permanence. Mais le choix des juges est l'écueil sur lequel sont venues échouer les tentatives de 1907. Si les Etats, petits et grands, sont égaux, chacun nomme un représentant, et la cour trop nombreuse est gênée, sinon paralysée dans son travail. Si quelques Etats seulement sont représentés, la cour de justice n'inspire pas confiance aux Etats non représentés et à l'opinion publique. On parle de désigner « les juristes les plus éminents de la communauté humaine qu'est la Société des nations, ce choix devant être fait de façon à faire planer les juges au-dessus des distinctions nationales ». Mais, comme on ne voit pas bien à quels signes sûrs se reconnaît l'éminence d'un juriste et que les grands Etats s'arrangeront toujours à être représentés, il faut espérer qu'on trouvera une solution plus franche et qui prête moins aux discussions. Onze projets officiels ont été soumis à la cour : un projet américain, un italien, un projet commun des trois pays scandinaves, un projet suédois, un norvégien, un danois, un suisse, un allemand, un austro-allemand, un néerlandais et enfin un projet de la conférence de La Haye de février 1920, — sans compter de nombreux projets non officiels.

Selon les conventions de La Haye, dans chaque cas spécial les parties en litige stipulent dans quelles conditions aura lieu l'arbitrage. Et, en fait, les tribunaux d'arbitrage, agissant en médiateurs, se sont souvent laissé guider par des considérations d'opportunité et de politique. Or, les jurisconsultes actuellement réunis à La Haye semblent s'être mis d'accord sur les deux points suivants : Il faut que les conditions de recours à la cour soient fixées d'avance par son statut constitutionnel et que la cour dise

le droit pur sans égard aux conséquences politiques ni aux considérations d'opportunité. Ainsi la cour de justice prend forme peu à peu. Née de l'arbitrage, il se trouve qu'elle ne l'absorbe pas, qu'elle lui réserve une place et un rôle. De même que dans les législations de plusieurs Etats l'arbitrage joue son rôle à côté des cours de justice, de même dans le domaine international l'affaire pourra être portée devant une cour d'arbitrage ou devant la cour de justice, suivant qu'il s'agira d'un litige de droit pur ou d'un litige politique, c'est-à-dire d'intérêts — la ligne de démarcation n'étant d'ailleurs pas toujours facile à tracer entre les deux domaines.

Si l'accord semble s'être fait sur certains points, plusieurs questions sont encore en suspens. Par exemple, la cour sera-t-elle compétente quand un litige ne lui sera soumis que par une des parties ? Dans la procédure arbitrale, le consentement des deux parties est nécessaire, mais, d'autre part, il est stipulé dans le Pacte qu'une des parties en litige peut faire appel au secrétaire général de la Société et que le Conseil ou l'Assemblée peuvent soumettre tout différend à la cour de justice.

Reste surtout la question des sanctions. Les conventions de La Haye n'en prévoyaient pas, respectant ce qu'on appelle la souveraineté des Etats. Le Pacte de la Société des nations prévoit des sanctions en cas de non-exécution des sentences arbitrales (art. 13). Le principe est admis, il s'agit de savoir si on l'étendra aux jugements de la cour de justice. Cela a une grande importance, même si pratiquement aucune force internationale ne pouvait être mise pour le moment au service de la cour, afin de garantir l'exécution des jugements. Une récente déclaration de Lloyd George montre où en est la question des sanctions. Répondant à une question de la Ligue pour l'abolition des guerres, il a dit :

> L'Angleterre ne peut pas fournir un seul bataillon à la Société des Nations.

L'établissement d'une force internationale est « un projet idéal, mais certainement peu pratique, du moins pour quelque temps ». Il a conclu :

> Un jour viendra où la Société des Nations aura à prendre une attitude plus nette, à se charger d'obligations plus précises, mais pour le moment ce serait pour elle une erreur de le faire.

Un proverbe dit : il ne faut pas aller plus vite que la musique. Un travail s'est fait dans les esprits. Certains Etats ne sont entrés dans la Société que pour collaborer à la création d'une cour de justice et l'exécution de plusieurs articles des traités de paix est impossible sans la création de cette cour. Certes, le droit international est encore encombré de notions imprécises et absurdes, mais impossible il y a 13 ans une cour de justice va être instituée, « elle le sera en septembre », M. Bourgeois en a le ferme espoir.

FLORIAN DELHORBE.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

La suppression du Droit d'écrire pour les officiers. — Le règlement sur le *Service Intérieur* du 15 mai 1910 accordait, pour la première fois, aux officiers le droit d'écrire, sous leur signature, sous leur responsabilité. On avait vu dans cette mesure libérale une innovation, en harmonie avec le progrès de nos mœurs, capable de n'avoir que des conséquences heureuses à côté de petits inconvénients. L'officier, investi du droit de faire connaître ses idées, sous son nom, sous sa responsabilité, gagnerait certainement en dignité et acquerrait ce qu'on est convenu d'appeler le courage civique, qui lui fait si souvent défaut. Avec ce nouvel ordre de choses, l'officier n'écrirait peut-être pas davantage ; mais il n'aurait plus d'excuse pour recourir à l'anonymat. Il prenait davantage conscience de son rôle social ; il avait, au moins, désormais les moyens de l'affirmer, de le faire connaître. Il y avait, d'autre part, dans cette mesure, une raison d'émulation intellectuelle, une cause de zèle professionnel, le travail de l'officier n'étant plus destiné uniquement à dormir dans les cartons d'un état-major, mais se trouvant appelé à être soumis aux mêmes épreuves que le travail de l'ingénieur, du lettré, du savant, c'est-à-dire au contrôle de l'opinion. Il y avait en tout cela des motifs réels, sérieux de provoquer la réflexion parmi une catégorie d'hommes, trop portés par une fausse conception de la discipline à se conformer d'avance aux idées régnantes et à les admettre sans discussion, — ce qui a toujours réussi aux malins sous de faux airs de modestie, comme moyen de parvenir. Eveiller le sens critique, stimuler les volontés en un tel milieu, où les esprits étaient étroitement tenus en bride, c'était

travailler au développement de la personnalité, à une meilleure trempe des caractères, c'est-à-dire à favoriser la vertu militaire la plus rare. Tout cela répondait à un besoin impérieux, à un idéal nouveau, élaborait lentement la régénération de notre armée, la dégageait peu à peu de sa gangue de fossiles. Tout cela, M. Millerand, exerçant l'intérimat du ministère de la Guerre, en l'absence de M. André Lefèvre, vient de le briser d'un trait de plume, par un décret dictatorial, inséré au *Journal officiel* du 7 mai 1920.

§

Il me faut citer partie de cette prose de régent de collège. Après avoir reconnu l'excellence des principes, concédés en 1910 et confirmés par les décrets du 25 août 1913, les considérants qui précèdent le décret s'expriment ainsi :

Il n'en est pas de même aujourd'hui, tout au moins pour les études et les écrits relatifs à la campagne 1914-1918 qui, jusqu'au moment où les archives officielles auront été publiées, ne peuvent être basés que sur des documents personnels presque toujours incomplets ou sur des souvenirs insuffisamment contrôlés, n'offrant pas toutes les garanties d'exactitude désirable. Le moins qu'on en puisse dire, — et c'est déjà trop, — c'est que leur impartialité peut être mise en doute, et qu'à tort ou raison, on peut voir dans tout écrit de ce genre des préoccupations d'ordre personnel.

Dans ces conditions, il y aurait intérêt à revenir momentanément, et jusqu'à la mise à jour des archives de la guerre, au régime de l'autorisation préalable, en ce qui concerne tout au moins les opérations militaires de 1914-1918, pour lesquelles la documentation n'est pas encore réunie et classée.

Il est d'abord curieux de constater que les raisons alléguées dans ces considérants pour limiter la liberté d'écrire des hommes qui ont pris part au jeu sont précisément les préventions dont fait état aujourd'hui l'opinion publique contre les mauvais bergers qui, après avoir commis de si retentissantes erreurs, pendant un si long temps, émettent la prétention qu'on passe l'éponge dessus, en exigeant d'adopter une version édulcorée ou fardée des événements. Nous verrons plus loin ce qu'un publiciste, qui a vu de ses yeux, pense de la sincérité de telles archives.

Arrivons au corps du décret : il contient trois dispositions essentielles :

1° Les officiers de l'armée active peuvent, *sous leur responsabilité*, publier des écrits signés par eux, avec mention de leur grade ; il leur est interdit de faire suivre cette signature de l'indication des fonctions qu'ils exercent ou qu'ils ont précédemment occupées, ainsi que de faire figurer cette indication dans le corps de l'écrit.

J'avoue que je ne comprends pas très bien tout ce que ce luxe de précautions et de restrictions prétend empêcher. Il doit y avoir là quelque finasserie de casuiste ou quelque invention d'esprit jésuite, si enclin à la restriction mentale, qui m'échappe. Car enfin, cela ne peut pas signifier simplement qu'un officier, qui aurait été, par exemple, moniteur dans une école de gymnastique, ne pourra faire accompagner sa signature, à la fin d'une étude sportive, de la mention de moniteur de gymnastique.

La seconde disposition du décret est la suivante :

L'auteur d'un écrit est tenu d'en adresser, aussitôt après publication, un exemplaire ou une copie à son chef de corps. Un second exemplaire est envoyé à bref délai, par la voie hiérarchique, au ministre.

Ici, je comprends ; l'intention du rédacteur est trop claire. Ainsi, que l'officier écrive sur l'organisation des milices, les cuisines roulantes, les chiens de guerre ou la hauteur des plumets qu'il convient de donner aux coiffures militaires, aux différents échelons de la hiérarchie, il se trouvera immédiatement classé par son chef de corps et par la haute administration de la Guerre. Pareille surveillance équivaut à la suppression radicale du droit d'écrire pour l'officier, sur les sujets importants, ou elle conduit à l'éclosion d'une littérature militaire désuète, anodine, insignifiante et purement traditionnaliste.

C'est le renoncement à tout progrès militaire continu ; et l'on est effrayé à la pensée de l'in-pace où se trouvera acculée toute présentation d'une idée nouvelle, originale, surtout dans les armes savantes.

La troisième disposition est plus restrictive encore :

Le manuscrit des ouvrages ou articles concernant la préparation ou l'exécution des opérations des armées françaises ou alliées au cours de la guerre de 1914-1918 devra être soumis, jusqu'à nouvel ordre, avant son impression, à l'autorisation du ministre (cabinet, 3e bureau).

Ces règles s'appliquent aux officiers généraux du cadre de réserve, aux officiers de complément, aux officiers en retraite.

Ainsi nous remarquons que, sous ce prétexte de l'existence d'intérêts interdisant d'écrire l'histoire des événements militaires qui ne serait pas conforme aux « Archives officielles », c'est tout simplement la liberté d'écrire sur n'importe quel sujet militaire qui est enlevée à l'officier. Cela ne contribuera pas à le rehausser. Par contre, il suffira d'avoir occupé un échelon plus humble dans la hiérarchie, de simple soldat jusqu'au grade d'adjudant, pour avoir licence d'écrire tout ce que l'on voudra. Là apparaît un moyen de tourner la difficulté, si difficulté il y a.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que les interdictions ministérielles aient jusqu'ici produit grand effet. Les ouvrages sur la guerre de 1914-1918, signés de noms célèbres, continuent de pleuvoir dru comme la grêle, et ils ne nous arrivent pas avec l'imprimatur du 3e bureau. Le dernier paru, au moment que j'écris, *Grand Quartier Général*, de M. Jean de Pierrefeu, est bien le plus vif, sous sa forme pateline et malicieuse, des écrits auxquels ont donné lieu les faits et gestes du haut commandement pendant les années 1914-16. Il ne reflète certainement pas la pensée de l'état major général, car pourrions-nous y lire ce qui suit ?

Voilà comment on écrira l'histoire dans cinquante ans, quand, les témoins étant morts, les historiens consciencieux, désireux de remonter aux bonnes sources, liront les archives de l'état-major. Crions-leur tout de suite : « Casse-cou. » Mettons-les en garde contre cette vaste entreprise d'atténuation de la vérité que j'ai vue s'accomplir, jour à jour, sous mes yeux. Et s'ils n'en tiennent pas compte, ils nous feront douter de l'histoire tout entière. Quand je vois un historien aussi averti que Louis Madelin consulter gravement les archives officielles, se faire remettre et ouvrir avec respect les registres du Grand Quartier Général ; bien plus, y croire aveuglément sans essayer de les contrôler, de les critiquer... je ne peux m'empêcher d'être déçu. Ah ! l'état-major aura eu la chance d'avoir sous la main un historien de grand talent pour soutenir à la face du monde toutes ses thèses. L. Madelin se console, peut-être, en disant qu'il fait une œuvre utile à la France. Il se trompe, c'est la vérité seule qui est utile au pays... Quant à adopter sans examen critique les papiers officiels du temps de Joffre et de Nivelle, jamais ! Il m'en est trop passé par les mains pour n'être pas fixé et j'en ai trop écrit moi-même. Lorsque Pétain vint, une sincérité relative commença à régner... etc.

Et M. Jean de Pierrefeu nous conte la savoureuse et édifiante anecdote que voici :

Un soir, au Grand Quartier Général de Chantilly, on me fit voir le fameux ordre de la Marne qui prescrivait de faire face au Nord, écrit tout entier de la main du colonel Gamelin et signé Joffre. Magnifique pièce historique sur papier rouge! Enfin, j'allais savoir qui pouvait revendiquer l'honneur et la gloire d'avoir dit : « On s'arrêtera là, on sera victorieux à tel endroit. » Déception cruelle! Le fameux ordre portait trois dates différentes surchargées. Ce n'est pas par lui que nous connaîtrons la vérité.

Ainsi, l'on veut élever à la hauteur d'une institution cette « entreprise d'atténuation de la vérité ». Il est bien tard pour une pareille édification. Trop d'écrits justiciers ont déjà paru, qui ont contribué à faire tomber les écailles des yeux des plus obstinés dans l'erreur. Il n'y a plus à croire à une œuvre de dissimulation que ceux qui en ont tiré profit et qui continuent d'en tirer jouissance. Mais qu'en restera-t-il, dans quelques années, lorsque la mort aura pris les personnages falots, que la stupide raison d'Etat a drapés d'une fausse gloire, comme si nous vivions sous Louis le Bienaimé, ou mieux sous Philippe le Bel? Il n'en restera rien que confusion; et la mesure de M. Millerand aura marqué une régression dangereuse dans le développement moral de notre corps d'officiers. Il m'est agréable de pouvoir citer, en terminant, ce que le général de Lacroix écrivait en 1912 au sujet de la liberté d'écrire, qui était déjà menacée : « Qu'on réfléchisse au profit que la Restauration aurait retiré des leçons militaires de l'Empire, si le droit d'écrire avait existé à cette époque, à tout ce qui s'est perdu de précieux et d'irréparable dans le silence grognon des officiers en demi-solde; enfin au prix dont nous avons payé, en 1870, l'erreur du règlement, qui avait fait de l'armée la trop Grande Muette. » Nous répétons les mêmes erreurs sans avoir l'excuse du gouvernement de la Restauration.

Memento. — L'éditeur Jullien, de Genève, inaugurait en 1908, sous le titre : *Soldats suisses au service étranger*, une collection de souvenirs et mémoires inédits ou peu connus, tels que les Mémoires de Rilliet-de-Constant (1813), les Souvenirs de Fréd. A. Cramer (1813), etc. M. Fred. Barbey publie, aujourd'hui, dans cette collection, le *Journal d'un chirurgien Vaudois, F. Pictet*, qui fit la campagne de Flandre au régiment de Bettens (1746-47). Il s'agit de la guerre en dentelles, dont il faut citer ce joli épisode du siège de Namur : « M. le Prince, écrit

Pictet, eut la politesse d'accorder une suspension d'armes de 24 heures pour laisser sortir de la ville dix voitures remplies de dames, de crainte de la durée du siège. » Depuis, nos ennemis ont fait des progrès dans l'art de la guerre : ils ont fait marcher des femmes sur le front de leurs troupes comme boucliers. Il est évident que ce sont nos aïeux qui n'entendaient rien à la guerre, bien qu'ils la fissent d'une manière constante.

JEAN NOREL.

ÉSOTÉRISME ET SCIENCES PSYCHIQUES

Victor-Emile Michelet : *Les Portes d'Airain* suivies de *le Cœur d'Alcyone*, Eugène Figuière. — Henri Rem : *Ce que révèle la main*, Paul Ollendorff. — Frantz Hartmann : *Au Seuil du Sanctuaire. Rose-Croix et Alchimistes*, Librairie de l'Art Indépendant.

Les Portes d'Airain suivies de **le Cœur d'Alcyone** divisées en cinquante chapitres. *Le Cœur d'Alcyone* forme un chapitre qui termine le volume de M. Victor-Emile Michelet.

Les neuf Sœurs qui commandent à toutes mes puissances, dit l'auteur, m'ont permis d'entrevoir quelques-unes des chaînes sans nombre et sans fin qui lient les uns aux autres tous les êtres et toutes les choses de ce monde.

Je n'entendais pas les paroles, ajoute M. Michelet, de Célia, mais je les voyais vivre en légers globes de flammes qui pénétraient en Célia et s'y abîmaient, puisqu'ils disparaissaient à mes yeux, tandis que je voyais les paroles sortir des lèvres comme des lumières de différentes couleurs, comme des gemmes qui seraient fluides, et, en s'éloignant de la fraîche bouche qui m'est chère, elles poursuivaient la série de leurs métamorphoses et devenaient des fleurs divinement belles.

Ces fleurs s'envolaient au loin, portées par des souffles mystérieux vers des régions ignorées. Ainsi deux roses merveilleuses vinrent m'effleurer d'haleines si suavement faites que leurs parfums pénétrèrent à la fois de leurs vibrations mes cinq sens, et suscitaient en moi des puissances nouvelles.

L'Hôtesse du Palais désert qui contient sept salles est une Parque. Quant au *miroir magique*, « c'est un liquide noir et visqueux comme du brai... », recueilli sur les parois des crevasses volcaniques dont ils sont la sombre sueur. Des jeunes filles remuaient « avec des spatules la substance noirâtre bouillant dans le chaudron ». Un patriarche « incanta la visqueuse matière toujours agitée par les jeunes filles ».

O matière vivifiée par les esprits du feu, incorpore en toi les vertus prophétiques. Bous dans le chaudron comme les passions des hommes dans leurs cœurs, et d'accord avec ces passions, d'accord avec les vibrations des sphères célestes ! Comme une barre de fer sature-toi d'amour comme un talisman et d'enthousiasme comme un corps de Sibylle. Monte jusqu'à l'état sublime de la matière, afin de pouvoir, lorsque tu seras étendue sur la plaque de cristal, ouvrir aux yeux touchés de grâce la porte qui donne sur la réalité. Découvre le miroir magique où se viendront refléter toutes les pages du livre du destin, du livre où s'inscrivent les aspects de tout ce qui est nos chairs, nos cœurs et nos esprits.

Dans le miroir magique M. Michelet a vu tout son passé et tout son avenir.

J'ai vu, dit-il, prendre corps les secrètes pensées des êtres que j'ai chéris, j'ai vu d'insoupçonnées vilenies. J'ai vu sur ma face des baisers pareils à ceux de Judas. J'ai vu ma bien-aimée nue serrer des hommes contre ses flancs luxurieux.

Un pacte immémorial lie les hommes aux Naïades. Le peuple, en qui se perpétue, déformé, le trésor des notions réelles, sait que les esprits vivants des eaux sont incarnés en des êtres merveilleux se mouvant dans le cycle que leur assigne la hiérarchie du monde.

Une jeune fille est entrée dans l'onde magique de la piscine.

Elle pousse un cri de grâce et de triomphe. Elle a senti en elle le grand tressaillement du miracle, et le baiser de paix de la Naïade a rénové dans sa chair comme dans toutes ses âmes ravies la femme intérieure. Elle est redevenue vierge, de l'orteil aux cheveux, de l'abîme des sens aux cimes du cœur. Et ses yeux brillent d'une ardeur surnaturelle. Car elle donnera une chair ingénue, une âme neuve au grand et suprême amour dont elle porte en son intime silence l'espoir certain.

Voici maintenant un passage concernant la transsubstantiation :

Les yeux de Célia étaient passionnément attirés par la Cathédrale d'où sortait, par la rosace et par toutes les féeriques verrières, une lumière étrange et palpitante.

Cette lumière existait par elle-même... Son passage à travers les vitraux la décomposait et l'envoyait éblouir les lointains de faisceaux multicolores. Ainsi les allégories sacrées figurées par les dessins des verres cloisonnés de plomb se reconstituaient, vivantes, dans l'atmosphère, et les pantacles formés par les courbes souples de la rosace se projetaient, en manifestant leurs significations aimantées, d'une vie

surnaturelle. Car toutes les couleurs émanées des vitraux révélaient leur vie réelle et multiple. Elles se montraient des êtres vivants. Elles dévoilaient les êtres qui développent en elles leur vie, et qui d'elles se nourrissent. Et dans les projections de lumières colorées s'évertuait tout un monde de créatures, de caractères et d'expressions très différents, mais de formes humaines ou animales, puisque ces formes sont les seules que notre esprit puisse attribuer aux êtres vivants. Dans le bleu qui symbolise la divine sagesse évoluaient des êtres d'une séraphique joie ; dans le jaune, riche du rayonnement doré de l'essence primordiale, de grands arcanes solaires dévoilaient leurs splendeurs. L'hyacinthe qui, selon la parole de l'apôtre, atteste la sérénité de conscience, était peuplée d'âmes sorties victorieuses des troubles épreuves de l'amour. Le rouge contenait les milices des guerres déroulées dans des mondes que ne limite pas l'espace. Mais au cœur des rayons verts, influencés par l'Esprit, par le répartiteur des sublimes effusions de la volupté, quelles beautés merveilleuses se montraient dans leur gloire !

§

Ce que révèle la main est de Henri Rem. Cet auteur dit que « la chirologie est la science de la main ; c'est une science expérimentale d'observations, de calculs, qui a pour objet l'interprétation et signification des signes, lignes et monts de la paume, des doigts et de la forme extérieure de la main ».

Cet ouvrage contient XVII chapitres, plus un épilogue et la table des matières.

Le premier chapitre traite de *la Chirologie*, le deuxième de l'*Aspect de la Main*, le troisième de *La Paume de la Main*, le quatrième des *Doigts*, le cinquième des *Observations générales sur les interprétations séparées*, le sixième des *Mains :* mains pointues, mains carrées, mains coniques, mains spatulées, mains mixtes et mains élémentaires, le septième des *Monts*, le huitième des *Lignes de la Main*, le neuvième de *La Ligne de Vie*, le dixième de *La Ligne de Tête*, le onzième de *La Ligne de Cœur*, le douzième de *La Ligne de Direction ou Destinée*, le treizième de *La Ligne du Soleil*, le quatorzième de *La ligne d'intuition* et de *La ligne hépatique*, le quinzième de *L'anneau de Vénus* et de *La ligne lascive*, le seizième du *Quadrangle*, du *Grand-triangle* et du *Petit-triangle* et le dix-septième enfin des *Signes accidentels* (étoiles, croix, points, trous, îles, triangles, grilles).

La Chirologie comprend :

1° La chiromancie, qui remonte à la plus haute antiquité, s'occupe

spécialement de l'étude et de l'interprétation des signes, des lignes et des monts qui se trouvent dans la main.

Les signes de la chiromancie sont les étoiles, les croix, les carrés, les triangles, les points, etc., etc., les monts ou cimes qui se voient à la racine des doigts et à la percussion, et le réseau des lignes se trouvant à l'intérieur de la main dans la face palmaire.

La face palmaire ou paume de la main est le côté positif où résident le tact, la sensibilité nerveuse, les centres nerveux qui renferment des corpuscules paciniques. Ces corpuscules, que l'on trouve dans la paume, les monticules et le bout des doigts, au nombre de 250 à 300, sont des amas de nerfs condensateurs qui donnent à la main une sensitivité appréciable.

2° La chirognomonie, découverte par le capitaine d'Arpentigny, ne s'occupe que de l'étude et de l'interprétation de la forme des doigts et de l'extérieur de la main.

Les signes de la chirognomonie, c'est-à-dire la forme visible et externe de la main, nous sont transmis par l'hérédité ; c'est le côté négatif ; il n'offre pas de sensibibilité nerveuse, parce qu'il ne possède pas un seul corpuscule pacinique.

La chirognonomie sera toujours juste chez les gens à instincts, les intuitifs et les végétatifs qui vivent de la vie matérielle, mais elle le sera rarement pour les sensitifs, dont les lignes nombreuses viendront modifier les pronostics. C'est pourquoi il est indispensable de bien connaître ces deux systèmes qui se complètent l'un par l'autre pour former la science chirologique.

Frantz Hartmann est l'auteur de deux brochures, dont la plus importante est : **Au seuil du Mystère** et la seconde est intitulée : **Rose-Croix et Alchimistes**.

Notre communauté, disent les Rose-Croix, a existé dès le premier jour de la création, lorsque Dieu dit : « Que la lumière soit » ; elle continuera à exister jusqu'à la fin des siècles. C'est la société des enfants de la lumière, dont les corps sont formés de lumière, et qui vivent éternellement dans la lumière. Nous sommes instruits, dans notre école, par la Sagesse divine, la fiancée céleste, dont la volonté est libre et qui se donne à celui qu'elle choisit. Les mystères que nous connaissons embrassent toutes choses qu'il soit possible de connaître relativement à Dieu, à la nature et à l'homme. Tous les sages qui ont existé ont grandi dans notre école ; c'est là qu'ils ont établi la véritable sagesse. Parmi nos membres il y en a qui n'habitent pas notre globe ; nos disciples sont disséminés sur tout l'univers.

Ils étudient tous un seul livre ; ils suivent tous une seule méthode pour l'étudier. Notre lieu de réunion est le temple du Saint-Esprit qui péné-

tre à travers la nature entière ; il est facile à trouver pour les Elus, mais il reste éternellement caché aux regards du vulgaire. Nos secrets ne se vendent pas pour de l'or ; mais ils sont donnés librement à quiconque est capable de les recevoir. Notre secret n'est pas causé par la répugnance à donner, mais par l'inaptitude à recevoir de la part de ceux qui demandent à s'instruire.

Il n'y a qu'une seule vérité éternelle ; il n'y a qu'une seule fontaine d'amour. L'amour ne se donne pas, il faut qu'il naisse dans le cœur humain. Là où son éclosion s'opère, nous assistons à la naissance de l'amour divin. Nous possédons une lumière qui illumine les plus grandes profondeurs des ténèbres et qui nous permet de connaître les mystères insondables. Nous avons un feu qui nourrit et qui opère des miracles dans la nature...

Les hommes qui, en restant naturels et obéissants à la loi divine, ont développé un état de spiritualité de beaucoup supérieur à l'état intellectuel moyen, ceux-là, au cours de leur développement intérieur, ont vu s'épanouir leurs sens internes, de manière que, non seulement, ils sentent intuitivement, mais ils perçoivent spirituellement la lumière de l'esprit. Ces hommes sont les véritables Mystiques, Rose-Croix et Adeptes, et l'historien et l'antiquaire n'ont rien à faire avec eux, parce qu'ils dépassent de beaucoup la partie de leurs recherches.

Cette brochure contient un chapitre sur *La philosophie hermétique*, où il est parlé d'Ammonius Saccas, de Plotin, de Porphyre, de Jamblique, de Proclus, d'Hiéroclès ; un second sur *les Philosophes du moyen âge*, entre autres Cornélius Agrippa ; un troisième sur *Les Adeptes*, parmi lesquels on compte tous les Rose-Croix, dont ont fait partie *Flamel*, le comte *Cagliostro* (appelé en Italie sous le nom de *Giuseppe Balsamo*). *Schfeld*, qui vivait à Rodaux, petite localité dans les environs de Vienne (Autriche), « moine de l'ordre des Augustins, nommé *Wenzel Seiler*, trouva dans son couvent une certaine *poudre rouge*, qui parut être le « Lion rouge » des Alchimistes. Au moyen de cette poudre, Seiler transforma une certaine quantité d'étain en or, en présence de l'Empereur et de sa Cour ».

Un quatrième chapitre parle des *Ordres des « Rose-Croix »*, dont faisaient partie *Christian Rosencrentz* et *Théophraste Paracelse*.

Dans un dernier chapitre, Hartmann émet des critiques virulentes contre tous les francs-maçons modernes. N'étant pas franc-maçon, et par conséquent n'ayant aucun intérêt à défendre la

franc-maçonnerie, je persiste à croire que cet auteur a fait des critiques qui n'ont pas de fondement valable et irréfutable.

La seconde brochure de Frantz Hartmann est intitulée: **Rose-Croix et Alchimistes**. Elle est moins longue que la précédente. Il y est question de la *Croix et de la Rose*, des *règles des Rose-Croix*, des *devoirs d'un Rose-Croix*, des signes secrets, des bijoux, des symboles, des lignes du cœur de la mère céleste et de ceux relatifs à l'enfant divin.

M. Hartmann y parle aussi des *Alchimistes*, de l'*Alchimie*, de la *Prima Materia*, du *Spiritus Universalis*, du *Feu secret*, des *quatre règles de l'Alchimie*, des *cinq choses* à observer dans *la pratique de l'Alchimie* et des *Axiomes hermétiques* au nombre de quarante-trois.

JACQUES BRIEU.

LES JOURNAUX

Une femme à 6.000 mètres dans les airs (le Temps, 24 juin). — « *Dada* » (Le Temps, 30 mai, « Z », mars, Projecteur, 21 mai). — *Fécondation artificielle* (Lettre d'un lecteur qui écrit et Paris-Medical). — Memento.

Mme Louise Faure-Favier, l'auteur d'un nouveau et curieux roman qui se passe sur la terre ferme : « Mademoiselle Loin-du-Ciel », nous révèle aujourd'hui, dans **le Temps**, ses impressions d'avoir volé jusqu'au troisième ciel : 6.500 mètres dans les airs. Elle peut dire aujourd'hui, avec fierté, en remettant le pied sur le sol : « ... je suis tout de même la femme qui soit montée le plus haut dans le ciel ! »

Conduite par Bossoutrot, le fameux pilote du *Goliath*, je me suis élevée hier matin à 6.500 mètres dans un avion monomoteur Farman-70, réalisant ainsi, si l'on peut dire, le record féminin de la hauteur dont tout le mérite revient à mon pilote. Nous avons mis 35 minutes pour atteindre cette altitude et 22 minutes pour descendre, — en tout 57 minutes de vol. La température au sol était, hier, à onze heures, de 20° ; à 6.500 mètres, elle était de 14° au-dessous de zéro. Nous subîmes donc une différence de 34 degrés.

L'aviation est vraiment la grande merveille de notre époque. Elle bouleverse la science et confond les vieux savants.

Lorsque j'étais une petite fille, mon professeur de géographie m'enseignait que le Mont-Blanc représentait la plus haute altitude accessible aux pauvres humains. Au-dessus de 4.810 mètres, les hommes mouraient, faute d'oxygène.

C'est bien dommage ! pensai-je. Mais, m'étant permis d'insinuer que ce n'était peut-être pas sûr, je fus tancée par le maître et moquée par mes compagnes.

Eh bien, le professeur de géographie avait tort ! Bientôt, nous monterons tous, non seulement par-dessus le Mont-Blanc, mais par-dessus même la cime inviolée de l'Himalaya.

Vous ferez comme moi, vous vêtirez une combinaison fourrée et, bien emmitouflés, vous vous envolerez jusqu'au troisième ciel. Je vous souhaite de suivre mon itinéraire :

Bossoutrot m'emmène d'abord dans la vallée de Chevreuse, par-dessus les ruines de Port-Royal-des-Champs et la maison des Solitaires. Je pense à « ces messieurs de Port-Royal » qui regardèrent souvent ce même ciel dans lequel nous nous élevons si haut ! Il est tout pommelé, ce ciel. Je voudrais bien passer à travers ces moutons légers qui figurent des fleurs de nuage. C'est fait, le bouquet floconneux est déjà à nos pieds. Le barographe marque 4.000 mètres.

Je n'éprouve que bien-être et sérénité. Et l'horizon est si lointain ! Nous voyons tout ensemble Chartres, Evreux, Meaux, Beauvais, nous devinons Rouen et la ligne blanche de la mer. La visibilité est parfaite. A nos pieds, au milieu de cette immensité, parmi la mosaïque des champs, une masse grise, laide, telle un gros champignon vénéneux : c'est Paris, la « crasse de Paris », comme disent les aviateurs. Sous cette crasse, des hommes vivent, respirent — mal, — peinent et s'agitent ; des hommes si petits ! Ah ! le point de vue de Sirius !

Cinq mille mètres, marque le barographe. Mon professeur de géographie était un âne. Je veux élever la main et confirmer le barographe. Mais voici que mon bras est mou et que mes doigts se déplient lourdement. Pourtant quelle béatitude ! C'est le troisième ciel qui s'ouvre. Un ciel couleur de pervenche si merveilleux, si doux, que je ferme les yeux pour me recueillir. Il ne faut pas fermer les yeux. J'ai reçu un grand coup sur mon bonnet de cuir. Je ne sais plus où je suis. Un sifflet de locomotive a retenti... je voyage en chemin de fer. Mais l'hallucination passe vite. Il m'en reste une griserie étrange : mes jambes, mes bras, si lourds il y a un instant, sont maintenant impondérables. Je ne sens plus que ma poitrine qui s'est élargie, mais qui n'est pas encore assez large pour tant d'air.

6.000... 6.500 ! Le barographe ne marque pas plus haut. Je continuerais pourtant bien l'ascension. Mais Bossoutrot ne le veut pas. Bossoutrot est un as de l'aviation et de la prudence. Et nous n'avons pas emporté d'oxygène. Il faut redescendre... Enfin, je suis tout de même la femme qui soit montée le plus haut dans le ciel !

Oui, nous redescendons. Et la descente est une valse vertigineuse. La terre se rapproche. De tour de valse en tour de valse, nous regagnons

l'aérodrome de Toussus-le-Noble. Et nous atterrissons le mieux du monde. Il est midi.

On m'avait dit : « Vous aurez très froid, vous serez sourde, vous aurez mal de tête... » Je n'ai éprouvé aucun trouble. Et, bien que nous ayons passé de 20° au-dessus à 14° au-dessous de zéro, je n'ai même pas connu la disgrâce du nez rouge et de l'onglée.

J'ai fort bien déjeuné, puis j'ai écrit ce récit. Puisse-t-il communiquer à ceux qui le liront le désir de connaître à leur tour ces ineffables sensations ! En vérité, je vous le dis, l'aviation est la grande merveille de notre époque d'invention ardente. Pour être un homme moderne, il faut avoir volé. Pour être un homme bien heureux, il faut avoir volé jusqu'au troisième ciel — à 6.500 mètres, au moins !

C'est une femme qui vous le dit.

§

M. Jean Lefranc, qui assista à une représentation **Dada**, nous donne dans **le Temps** un compte rendu de cette séance un peu folle, et quelques phrases extraites d'un manifeste : « L'art est un produit pharmaceutique pour imbéciles. » Et c'est vrai, si l'art signifie ici tout ce qui se vêt de ce mot dans la pensée des Béotiens. Lorsque les Béotiens (pour employer l'épithète dada) s'approchent trop près d'un art trop facile, il faut les en écarter ou refermer la triple porte du temple. Ils n'ont pas encore pardonné à Mallarmé, dont ils devinent, sans le sentir et sans le comprendre le secret et divin génie, de les avoir chassés d'Eleusis. Pour se venger de cette inguérissable incompréhension, ils adoptent le poète, ils le récitent, ils l'expliquent, ils l'aiment, suprême sacrifice et suprême injure. Mallarmé est devenu un poète mondain, dont on lit les poèmes entre un tango et un fox-trot, et telle dame aux cheveux coupés rythme ces vers mystérieux sur la musique du « Pélican ».

Lorsque le poète de « l'Après-Midi d'un faune » mourut à Vervins, on trouva, dans un tiroir secret de son secrétaire, les pages accumulées du grand œuvre qu'il voulait laisser au monde. Mais ceux qui lurent ces fragments, où Mallarmé avait tenté de s'exprimer en une langue si personnelle et d'une syntaxe inconnue, furent troublés : génie ou folie ! Et jusqu'au matin ces pages mystérieuses alimentèrent un ardent brasier.

Ce que Mallarmé avait voulu réaliser : une sorte de synthèse de tous les arts ; il semble que les jeunes poètes actuels veulent le continuer, mais ils comprennent qu'avant de bâtir il faut démo-

lir. Et, lorsque les derniers venus clament que « l'art n'existe pas », il faut comprendre que ce sont eux qui le créeront, enfin. Les romantiques, les symbolistes, et toutes les écoles qui depuis se sont partagés l'Empire des lettres ont toutes eu cette prétention de renouvellement intégral.

L'art n'existe pas. Ecoutons le philosophe, l'esthéticien du dadaïsme, M. Paul Dermée, qui s'intitule « dadaïste cartésien ». Il écrit dans « **Z** » : « Dada est une attitude foncièrement areligieuse... » et, « Dada ruinant l'autorité des contraintes tend à libérer le jeu naturel de nos activités. Dada mène donc à l'amoralisme et au lyrisme le plus spontané, par conséquent le moins logique ». Mais cette confiance absolue dans l'instinct est une confiance religieuse. La logique et la raison ne sont-elles pas encore de l'instinct fixé ? Sans morale et sans religion la vie ne serait plus qu'un pain sans levain ; mais nous pouvons nous faire une morale de l'immoralité et une religion de l'irréligion. Cet état neutre que rêve Dada est incompatible avec l'état d'être humain, car l'homme est un animal religieux et moral.

Mais voici le grand aveu :

Dada détruit et se borne à cela.

Que Dada nous aide à faire la table rase, puis chacun de nous reconstruira une maison moderne avec chauffage central et tout à l'égout, dadas de 1920.

Eh bien, je trouve cela très sage et très confortable, et j'attends les belles architectures modernes qu'on nous promet, bâties sur les ruines des littératures mortes. Ecoutons encore « l'Art poétique » de M. Georges Ferré :

Il paraît que tu veux essayer. Ça n'est pas du tout difficile. Il suffit de t'en retourner à petit pas vers le temps où tu mettais tes doigts dans ton nez. Voilà. « Recure le monde (P. Dermée) » ? Non, recure-toi toi-même ; il y a trop de poussière et de toiles d'araignées dans les coins. C'est malsain. Ça sort par les yeux et les oreilles et ça les bouche. Nettoyage par le vide.

Après cela, hallucine-toi de réel.

Il y a sans doute une profonde naïveté à vouloir replonger la vieille humanité dans l'enfance, afin de lui faire retrouver le sens du réel. Pour s'approcher de la réalité, sans la faire fuir, il faut marcher avec des petits pas d'enfant nu, et être encore dans l'état de grâce et d'innocence des enfants. N'y a-t-il pas dans

cette foi une influence de la philosophie bergsonienne qui a essayé de discréditer l'intelligence au profit d'une sensibilité instinctive et sûre de ses intuitions ? Il n'y a donc d'art sincère et réel que chez les primitifs, et ce sont ces idées qui poussent les jeunes artistes et poètes d'aujourd'hui à chercher leurs inspirations et leurs modèles dans l'art nègre, qui représente pour eux l'instinct primordial et pur. Ils ignorent que cet art dit primitif est l'expression de longues et successives recherches et comme la synthèse artistique de races millénaires, demeurées à l'abri de l'évolution... et de notre logique et de notre raison :

Qu'on prenne ceci pour base,écrit Renée Dunan, dans le *Projecteur*, petite feuille dadaïste :

La logique est une erreur, la rationalité un concept absurde et le principe d'identité une monstrueuse blague...

D'innombrables siècles de sottise et de routine ont tendu à annuler la divine faculté humaine de tout comprendre sans règles. Fruits de l'obscurantisme, la logique, délire du parallélisme, la rationalité, folie de l'immobilité causale (cf. Zénon), le principe d'identité, enfin, coprolatrie vésanique, ont maintenu depuis des siècles innombrables leurs œillères à l'esprit humain. Dada ouvre enfin le palais fastueux où l'âme pourra se baigner dans la totalité de ce qui vit. Tout ce qui ne se formule qu'en se niant, tout ce qui possède cette forme supérieure d'existence qu'est l'absurdité, tout ce qui n'apparait incompréhensible aux sots que grâce à leur imperméabilité intellectuelle, tout cela nous le connaîtrons. Quant au logicien, ce pithécoïde, il sera utilisé à sa propre reliure en sous-veau.

La divine faculté humaine de tout comprendre sans règles ! C'est la raison qui nous a rendus aveugles : la vérité est dans la divine absurdité. C'est peut-être vrai. Mais cette absurdité, si pleine de promesse et de connaissance, demain se fera raisonnable, car la raison est une sécrétion du cerveau humain.

§

Dans le « Mercure » du 15 mars, à propos d'un petit billet où M. Louis Forest nous révélait dans le *Matin* que nous comptions aujourd'hui « un million cinq cent mille femmes de plus que d'hommes », je conseillais « de créer,avec la protection de l'Etat et de l'Eglise, des haras humains,où les femmes dépourvues d'un étalon légal iraient puiser les fructifications sacrées...,etc. ».

Un lecteur de Valence m'écrit à ce sujet que mon projet ne

lui semble guère susceptible d'être pris au sérieux ; mais, ajoute-t-il :

Il y en a un auquel ni la morale ni la religion ne trouveraient rien à redire et qui donnerait satisfaction au désir des jeunes filles qui voudraient avoir des enfants sans s'encombrer d'un mari. C'est la **fécondation artificielle**.

Ce souci de morale et de religion me ravit : une seringue, et la question sociale est résolue, sans que la morale et la religion puissent se fâcher. C'est admirable. Mais voici le détail de l'opération :

Pourquoi, continue le lecteur qui écrit, ne créerait-on pas dans les hôpitaux une clinique spéciale ? Celui qui aurait été choisi par la jeune fille serait d'abord pressenti par le médecin, et, après examen médical, la fécondation y serait pratiquée de manière que le père ne pût pas connaître la mère.

Un certificat délivré par le médecin serait présenté à l'état civil au moment de la naissance et l'acte porterait comme père le nom de l'hospice ou de la clinique, de manière à laisser intacte la réputation de la mère.

Le rôle du législateur se bornerait à reconnaître à l'enfant ainsi déclaré tous les droits d'un enfant légitime ; comme ce devrait d'ailleurs être pour tous, car la faute est personnelle et l'innocent n'en devrait pas également pâtir.

Faut-il que la notion du péché soit profondément incrustée dans les âmes pour qu'on en arrive à proposer sérieusement de pareilles infamies ! Comme si vraiment cette seringue morale n'était pas de la plus révoltante obscénité ! Pauvres jeunes filles que surveillent la morale et la religion, donnez vos tristes ceintures et livrez-vous à l'opérateur. Réjouissez-vous tout de même, car, ainsi que la Vierge-Mère, vous aurez conçu sans péché et sans joie.

Pour repeupler la France, M. Paul Carnot, professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, dans un des derniers numéros de **Paris-Médical**, la revue du professeur Gilbert, professeur de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, — propose aux femmes la maternité comme une carrière rémunératrice, une carrière où on entrerait comme dans une usine, mais une usine nationale où les embauchées travailleraient pour le gouvernement et lui donneraient six millions d'enfants, c'est-à-dire près de trois millions de soldats et trois millions de femmes et d'auxiliaires pour soigner les blessés et enterrer les morts.

Voici le projet de M. Paul Carnot :

Si la natalité française n'est pas considérablement augmentée d'ici quelques années, par suite de la disparition de deux millions des hommes les plus courageux et les plus forts, le peuple vainqueur sombrera à jamais dans l'abîme des nations disparues.

Notre inertie actuelle va quadrupler en quelques années les pertes de la France en vies humaines.

Aucune convention morale ou sociale ne nous apparaît assez rigide pour priver la France appauvrie de six millions de naissances.

Par quelles méthodes morales ou économiques la maternité pourrait-elle devenir une carrière féminine rémunératrice ? La société remplaçant le chef de famille absent peut-elle confier à un assez grand nombre de *Volontaires de la Maternité* la mission de procréer, de porter, d'allaiter et d'élever un contingent de petits Français en prenant à sa charge les frais d'élevage, augmentés de primes importantes suivant la bonne qualité des produits ?

On ne s'occuperait pas autrement de la nature et de la qualité du reproducteur, que les femmes auraient intérêt (ne fût-ce qu'en raison des primes) à choisir le meilleur possible pour obtenir les meilleurs enfants.

Pareille charge serait encore, pour l'Etat, une bonne affaire, ainsi que nous l'établirons par des chiffres. C'est d'ailleurs la simple application à la société humaine de méthodes courantes en zootechnie.

Zootechnie (gr. *zoon*, animal ; *technie*, art), n. f. Art d'élever et d'améliorer les animaux domestiques.

C'est bien cela.

MEMENTO. — Je veux tout de suite annoncer aux lecteurs du « Mercure » une bonne nouvelle : M. Abel Hermant quitte enfin le *Figaro* où il injuria Villiers de l'Isle-Adam. Désormais ce sera Henri de Régnier qui fera dans ce journal la critique littéraire. Marquons ce jour d'une pierre blanche. — A signaler aussi une nouvelle rubrique des lettres et des Arts que tient très littérairement M. Jacques Deville, dans *la Libre Parole*. — Dans le *Don Quichotte*, le Proconsul continue, en son courrier littéraire quotidien ses fines et ironiques analyses et ses mordantes épigrammes.

R. DE BURY.

CINÉMATOGRAPHIE

A propos d'un film. — On tourne depuis quelque temps au Cirque d'Hiver, et avec le plus grand succès, un film fort

émouvant : *L'Expédition de Shackleton au Pôle Sud.* C'est une magnifique leçon d'énergie. Il n'y manque pas non plus l'attrait du pittoresque. Car si l'agonie, au milieu des glaces polaires, du petit bateau l'*Endurance* est le drame le plus poignant qu'on puisse voir, la fréquentation des pingouins et des éléphants de mer est extrêmement imprévue et divertissante. Quant à cette partie du film qui nous fait revivre sur le visage angoissé et énergique de Shackleton les heures les plus critiques que puissent connaître les hommes, elle est de la plus rare beauté.

Cependant je veux retenir aussi de ce spectacle un enseignement particulier et très important, car beaucoup d'intellectuels ne voulant croire qu'à l'intérêt du film documentaire et scientifique, au cinéma éducateur, ne manquent pas de saisir l'occasion de s'écrier : Enfin, voilà un film ! Certes, mais ils affirment ainsi, par une intransigeance, leur complète méconnaissance des autres moyens que possède le cinéma d'éduquer, d'émouvoir et d'exalter les foules, universellement. Car, à côté du film documentaire, il n'y a pas, quoi qu'ils en disent, que le roman-cinéma. Il n'y a pas que *Judex*, *Barrabas* et *Houdini*, pas plus qu'il n'y a dans la littérature française que les œuvres de Jules Mary, Decourcelle, de Gastyne et consorts. Et si le roman-cinéma a trouvé tout de suite un succès incontestable, c'est qu'il répondait à l'un des désirs de la foule. Mais la foule n'a pas que ces désirs là ! Il y a des gens pour qui la littérature ne se localise pas au bas de la quatrième page de leur journal. Et à ces gens les intellectuels, seuls, sont capables d'offrir des *œuvres*.

Laissant aux mains des débrouillards de la première heure un moyen inouï de perfectionnement et de création, ils semblent s'enfermer dans une tour hostile. Ils ne veulent pas comprendre. Et chaque heure est perdue. Et la faute est grave. Le cinéma manque de scénarios, le cinéma manque de critiques ; le cinéma réclame des peintres, des décorateurs, des poètes, des musiciens aussi, car tout est à trouver dans ce domaine encore inexploré où la musique parfera l'unité de l'image. Et personne ne bouge. Il y a une puissance établie et hostile à vaincre et personne n'a assez d'énergie et de volonté pour entreprendre la magnifique besogne. Les conséquences de cette indifférence peuvent être incalculables. Elle risque tout d'abord de nous livrer, commercialement, à l'étranger et elle nous fait perdre ensuite le bénéfice

d'un perfectionnement énorme. L'esthétique du cinéma n'a pas fixé ses formules. C'est le pillage du trésor.

Les intellectuels ne refusant pas de reconnaître au cinéma cette puissance de rayonnement qui frappe par son évidence, le cinéma étant un retour au langage de l'enfance singulièrement enrichi, celui des images, comment se peut-il qu'ils ne veuillent encore unanimement le pénétrer en tant qu'art opposé aux autres arts, notamment à celui dont il a paru d'ailleurs tout d'abord, par une erreur grossière, le plus près : le théâtre ? L'image n'est pas seulement éloquente et expressive, elle peut être *belle*. Il s'agit seulement de déterminer les éléments plastiques qui peuvent concourir à cette beauté. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour, ni d'un esprit quelconque. Il ne faut pas croire notamment qu'il suffit d'aller voir, quelquefois, dans les programmes mélangés et mal compris des salles actuelles, deux ou trois films pour réfléchir aux ressources de l'art cinématographique et être touché par la grâce. Il faut fréquenter longtemps et patiemment les salles. La foi ne s'acquiert pas d'un coup. Dans l'état actuel du développement de la cinématographie, même le film relativement le meilleur, je l'ai dit ici à l'occasion de la *Fête Espagnole* et du *Carnaval des vérités*, ne saurait contenir que des indications, si riches soient-elles, du possible réalisable. Et tel mauvais film, une seconde, dans l'éclair d'un geste, d'une attitude, d'un paysage, d'un éclairage, nous fera deviner peut-être des choses non moins essentielles.

Le cinéma devient une nécessité sociale qu'il est stupide de vouloir ignorer plus longtemps. C'est le plus sûr langage universel que les hommes aient perfectionné. Ils peuvent en faire le plus beau langage.

D.-W. Griffith, le grand metteur en scène américain, a demandé récemment que le cinéma soit décrété d'utilité générale par la Ligue des Nations, en donnant pour raisons qu'il peut seul servir de trait d'union entre les différents pays associés en montrant la beauté des sites, le développement industriel et artistique chez les uns et chez les autres et qu'il est la seule méthode éducatrice capable d'améliorer internationalement le niveau moral des peuples.

En face d'un avenir si évident et si immense on ne comprend pas la méfiance et la bouderie des intellectuels. Ce qui les a

rebutés tout d'abord dans le cinéma est précisément ce qui aurait dû être seulement pour eux une raison d'enthousiasme : la façon dont la foule l'a tout de suite compris et aimé. C'est un orgueil stupide, une vanité sans forme qui leur a fait penser : « Du moment que la foule aime *ça*, c'est que *ça* ne doit pas valoir grand' chose ! » Et le mauvais goût qui se manifestait partout dans les affiches, dans les sujets et dans les programmes ne les encourageait guère.

Ils font preuve ainsi de bien peu de discernement. Quand le cinéma sera créé, que les salles auront des programmes adaptés au genre qu'elles se seront choisi, quand nous aurons le Vaudeville, l'Ambigu, le Grand-Guignol et le Français du cinéma, et j'ajouterai même l'Opéra du cinéma, quand ici on pourra voir les films devenus classiques, et là tel répertoire, ils comprendront trop tard combien leur indifférence aura coûté de tâtonnements, de lenteurs, d'argent au développement du grand art muet. Et s'ils rêvent encore à un art dramatique qui agonise, qu'ils sachent seulement que le cinéma tuera probablement quelque jour le théâtre. Ses moyens plastiques seront tout-puissants sur les foules de demain. Le cinéma sera une école de force, ce sera aussi un foyer d'exaltation lyrique. Il faudra pour cela que les intellectuels aident les savants. Quand ceux-ci auront complété la technique par la découverte d'une réalisation pratique de la couleur et du relief, il ne manquera plus au cinéma, pour qu'il soit la plus belle représentation de la vie même, que l'âme et la pensée. L'œuvre des marchands avilit l'œuvre éternelle. Les mains, ni les yeux des marchands n'ont fait la lumière, en aucun temps, sur le monde. C'est pourquoi il convient que l'Esprit chasse les Marchands du Temple.

LÉON MOUSSINAC.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

L'Académie des Belles-Lettres. — La vente des livres. — *Poèmes et Paroles* de M. S. Dongrie. — *Les Silves*, de M. Ch.-A. Grouas. — Théâtres et Concerts. — Les Salons. — Les Danses Javanaises. — Memento.

Nos écrivains vont avoir leur **Académie** : ainsi en ont décidé les peintres, sculpteurs, musiciens, historiens et philologues réunis eux-mêmes en docte assemblée et peu soucieux de s'adjoindre, ainsi qu'il en avait été question tout d'abord, la gent brouillonne

des hommes de lettres. Quelles seront les attributions de nos *quarante* — car ils seront quarante, s'ils veulent se conformer aux traditions — et de quelle utilité pratique sera ce corps décoratif dont notre littérature s'était fort bien passée jusqu'ici ?

Si elle n'a pas encore choisi sa livrée d'immortalité ni découvert un Monthyon, la future Académie possède déjà son Richelieu, sous les traits bienveillants et narquois de M. Jules Destrée, ministre des Sciences et des Arts. Sans doute, elle encouragera la vertu et attribuera des prix aux écrivains sages, mais il faut espérer qu'elle sera avant tout une sorte de ligue pour la défense de la langue et de la culture françaises, ce qui pourrait bien la faire acclamer par ceux-là mêmes de nos écrivains qui réprouvent l'ingérence officielle dans le domaine des lettres et des arts.

Les primaires et les ratés, petits vicaires, vagues instituteurs et députés falots, qui se prévalent d'un prétendu martyre du peuple flamand pour assourdir le monde de leurs cris d'oisons, envisagent du reste sa création avec une rage qui lui ralliera la sympathie de toutes les âmes françaises.

Faisons donc crédit à l'Académie des Lettres belges, n'attendons pas d'elle la réforme du dictionnaire et souhaitons qu'elle pourvoie le plus tôt possible les écrivains du papier qui leur fait défaut.

Car, tout comme en France, nous souffrons d'une crise du papier qui refrène singulièrement notre activité intellectuelle. Rares sont les jeunes auteurs assez fortunés pour tenter l'édition de leurs œuvres et plus rares encore les revues où ils pourraient affronter la gloire.

Trois livres de vers dorment dans les tiroirs de Max Elskamp. Louis Delattre contemple avec mélancolie ses piles de manuscrits ; Isi Collin et Jules Delacre, deux de nos plus purs poètes, n'attendent qu'un éditeur bénévole pour nous révéler de merveilleux poèmes ; Jean Dominique, à qui Francis de Miomandre consacra naguère une enthousiaste étude, et Marie Gevers, l'auteur de ce délicieux *Missembourg*, sont condamnés au plus injuste des silences et cent jeunes gens, réduits depuis six ans à recopier leurs textes, s'assemblent vainement devant les presses impassibles.

Dieu sait cependant si le public réclame une pâture intellectuelle ! Tous les ouvrages venus de France trouvent acheteurs et la majoration des prix n'entrave pas la vente.

Le goût des livres se développe de plus en plus et les bibliophiles, rares il y a quinze ans, sont innombrables.

Qu'un collectionneur s'avise de disperser sa bibliothèque, mille amateurs s'en disputent les exemplaires rares à coups d'enchères.

L'un d'entre eux, admirateur passionné de Verlaine, de France et de Barrès, jeta récemment, avant de quitter le pays, ses livres sur le marché.

La 1re édition à couverture bleue du *Crime de Sylvestre Bonnard* réalisa *550* fr. ; *les Noces Corinthiennes* (1876) : *325* fr. ; *la Rôtisserie de la Reine Pédauque* (Pelletan, 1911) : *1.700* fr. ; *le Puits de Sainte Claire* (Le Livre contemporain) : *1.800* ; *les Fêtes galantes* (Meunier, 1893) : *1.000* fr. ; l'édition originale de *Sagesse* : *350* fr....

N'en déplaise à M. Montfort, aucun de ces ouvrages n'enorgueillit la bibliothèque de M. Jourdain, nouveau riche, et tout éditeur intrépide est certain de s'assurer rapidement une clientèle fastueuse et lettrée.

L'édition des **Poèmes et Paroles** d'un écrivain inconnu hier, M. Sébastien Dongrie, s'est, malgré son prix élevé, épuisée en quelques jours.

L'art de M. Dongrie n'a cependant rien qui satisfasse un lecteur mal informé des derniers courants littéraires. M. Dongrie, qui est très jeune, s'est, comme de juste, imprégné exclusivement des formules nouvelles et a délibérément jeté au vent les traditions trop lourdes pour sa fougueuse impatience.

Catéchumène exalté, il adore l'art de Vildrac, de Duhamel et de Salmon et il trahit ses dilections dans des poèmes — mais sont-ce là vraiment des poèmes ? — véhéments et passionnés. Une vie ardente s'y inscrit en paroles de fièvre et de révolte. Sa jeune âme halète au souffle d'une indignation parfois naïve, mais toujours sincère. Indifférent aux jeux subtils de l'imagination et de l'intelligence, il fonce de tout l'élan de ses dix-huit ans à travers les formules abhorrées, non sans goûter un malin plaisir à l'effarement qu'il suscite, mais déjà prêt aux sacrifices futurs, par le soin dont il entoure tel alexandrin royalement surgi des décombres rythmiques où il se complaît.

Echo d'une âme impétueuse, le livre de M. Dongrie, illustré d'un beau bois d'André Blandin, est mieux qu'une promesse et l'on peut bien augurer de ce poète riche d'images et d'enthou-

siasme à qui il ne manque qu'un peu de tassement spirituel et d'apprivoisement lyrique pour s'égaler aux meilleurs de ses rivaux.

Par les soins du bon éditeur Robert Sand, que ne rebutent pas les nobles témérités, M. Ch.-A. Grouas, l'intelligent critique de *l'Horizon*, publie sous un titre emprunté à Stace : **Les Sylves**, un copieux volume de vers qui, par son raffinement, sa recherche et la subtilité de son vocabulaire, révèle des préoccupations toutes différentes de celles de M. Dongrie.

Volontiers, M. Grouas s'inspirerait de cette tyrannique définition de Ch. Maurras : « Un poème n'est pas liberté : il est servitude. Sa beauté se juge précisément au rapport des valeurs naturelles mises en jeu avec la sereine vigueur du rythme ondoyant qui les courbe.

Car féru d'hellénisme, M. Grouas se cantonne dans des évocations antiques, parfois d'une parfaite beauté, comme la 1re et la viiie *Epigramme sur un Kratère*, mais trop souvent gâtées par un souci d'érudition qui trouble ou disloque, sans bénéfice, la ligne toujours harmonieuse de ses vers.

Par leur caducité parnassienne, ses *Kylrixe*, *Olpé*, *Konixe* et *Medimne* réjouiront les mânes de Leconte de l'Isle ; mais Stéphane Mallarmé se fût effaré de sa *Syrinxe*, malgré l'*Antilogie d'un Faune* où M. Grouas s'efforce — comment et pourquoi, mon Dieu ? — de renouveler la prestigieuse *Après-Midi*.

M. Grouas, qui possède admirablement l'*Anthologie*, en a traduit la grâce avec un bonheur d'autant plus grand qu'il la modernisa en s'inspirant tantôt de la nostalgie hautaine de Jean Moréas et d'Henri de Régnier, tantôt de l'inquiétude mallarméenne, tantôt encore du souvenir de tel ou tel poète aimé.

Dans sa xvie épigramme on reconnaît le frisson d'un des plus parfaits poèmes de Ch. Guérin et sa *Geisha* fait chanter sous ses doigts menus l'âme charmante de Louis Bouilhet.

Mais la personnalité du poète s'affirme dans l'atmosphère qui baigne ses évocations, et son talent antique, bien que redoutable parfois à son lyrisme, lui confère une lucidité précieuse à l'identification de ses idées.

Certes,

Glaïeuls, sursaut des cœurs en flammes sous la pluie,

est un fort beau vers de poète.

Mais que penser de ceux-ci ?

Que ce soir-là, là-bas, tout bas tu m'as dit...
L'ordre freinant l'instinct, le tria comme un sâs...

qui ne sont que de fort méchants vers de critique.

Quoi qu'il en soit, il faut louer l'auteur des *Silves* d'avoir, en ces temps d'incoordination littéraire, haussé son très réel talent vers les cimes redoutées des plus grands et de s'être allègrement dégagé des modes et des manies pourvoyeuses d'éphémères succès et dont ne se satisfont que les habiles, les médiocres ou les ingénus.

Si la moisson littéraire n'est pas abondante et ne parvient pas à alimenter la curiosité sympathique d'un public de plus en plus nombreux, nos **spectacles**, nos **concerts** et nos **salons** de peinture convient les foules à des divertissements choisis.

Ce fut un noble délassement que le premier Déjeuner franco-belge, où des orateurs illustres exaltèrent l'amitié de nos deux pays.

Sur la scène du Parc, M. Louis Verneuil et Mme Gaby Morlay effeuillèrent précieusement le charme fragile de deux bluettes parisiennes : *Mademoiselle ma Mère* et *le Traité d'Auteuil*.

A la Monnaie, l'admirable Croiza enveloppa *Orphée*, *Pénélope* et *Werther* d'une crépusculaire splendeur et l'Orchestre du Conservatoire de Paris, tôt suivi de celui de M. Damrosch, révélèrent à un public pourtant averti le sens secret de quelques œuvres immortelles.

Après l'exposition très remarquée d'un peintre liégeois, M. Marneff, qui fixa dans nos mémoires l'équivoque et troublant souvenir de chairs imprégnées de parfums, de nostalgie et de luxure, *le Salon du Printemps*, sans briller par l'éclat des œuvres, témoigne une nouvelle fois de la robustesse de notre école de peinture.

Un beau torse de Dufossez, un admirable buste de Bonnetain, un petit bronze d'un lyrisme dépouillé de Victor Rousseau, un groupe parfait d'équilibre : *L'effort de Witterwulghe*, y voisinent avec une somptueuse évocation versaillaise de Victor Gilsoul, deux attachants portraits : l'un de J. Delville, l'autre de Van de Wœstyne, des fleurs exquises d'Oleffe et des fleurs et des figures encore de tous les peintres réputés d'ici.

Mais c'est sur le *Parce, Domine*, de M. Anto Carte, un jeune

artiste montois, que se concentrent les admirations ; M. Anto Carte, qui avait exposé récemment plusieurs toiles, dont le métier parfait n'excluait pas toujours des préoccupations littéraires assez déplaisantes, nous apporte cette fois une vaste composition d'une exécution admirable, et qui, malgré un souci de naïveté voulue et des velléités symboliques superflues, classe d'emblée son auteur parmi les meilleurs artistes d'aujourd'hui.

M. Anto Carte, fervent d'une plastique à la fois noble et tourmentée, se fût, certes, complu aux **danses javanaises** organisées par Radan Mes Jodjana dans le somptueux hôtel de M. et Mme Adolphe Stoclet.

Précédées d'une très intéressante conférence de M. Van Lelyveld, ces danses évoquèrent tour à tour une provocation au combat, les méditations d'un jeune philosophe, les songeries amoureuses d'un roi et la descente de Veshnu sur la terre. Par ses attitudes, ses rythmes hiératiques et ses costumes éblouissants, Raden Mas Jodjana parvint à styliser l'âme des héros suscités au point de nous faire assister, dans la danse de Vishnu, par le seul prestige d'un geste, à la victoire d'un dieu sur les éléments conjurés.

Memento. — M. Alix Pasquier, directeur de la *Bataille littéraire*, fait paraître *Amoureusement*, un petit roman psychologique où s'avèrent des qualités de style et d'émotion. M. Edouard Fonteyne, dans l'*Evangile selon Saint-Esprit*, se livre, avec talent, à de discutables gloses sur la vie de Jésus.

Dans le *Thyrse* du 15 juin M. Georges Ramaeckers publie un pittoresque poème.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ITALIENNES

Jeunes revues. — *La Voce*. — M. Jahier. — L'I. C. S. — Une anthologie de poetes italiens modernes.

S'il est un pays où la crise du papier n'a pas d'influence notable sur le développement des maisons d'édition, c'est bien l'Italie. On ne publiait pas autant avant la guerre, très certainement. Le nombre des revues était limité ; quand on avait cité la *Nuova Antologia*, la *Rivista d'Italia*, la *Critica*, la *Voce*, la *Rassegna nazionale*, c'était à peu près tout. Il en va tout autrement désormais. Aux vieilles revues, dont aucune n'a disparu, s'en sont ajoutées une foule de nouvelles, qui vivent et publient des choses

intéressantes, malgré les temps difficiles. Les revues spéciales elles-mêmes croissent en nombre : tout récemment paraissait le premier numéro du *Giornale storico della filosofia italiana*, publié par le philosophe italien Giovanni Gentile, professeur à l'Université de Rome, un des meilleurs disciples de Benedetto Croce. Les historiens, qui pourtant ont beaucoup de périodiques (chaque province ayant, pour ainsi dire, son « Archivio storico »), ont formé un groupe actif, décidé à lutter contre l'invasion des méthodes allemandes : MM. Barbagallo, Anzilotti, Porzio et Rota, qui se recommandent les uns et les autres par des travaux importants, sont à la tête de ce mouvement ; leur jeune revue, la *Nuova rivista storica*, créée en pleine guerre, est devenue très rapidement une des meilleures ; au lieu de sombrer dans l'étude des infiniment petits, on y aborde courageusement — et sérieusement, les problèmes les plus complexes et les plus graves de l'évolution historique ; c'est pourquoi il faut espérer que ce nouveau périodique des historiens italiens sera bientôt connu à l'étranger comme il mérite de l'être.

Il y a entre autres plusieurs **jeunes revues** politiques comme *Politica* ; d'autres qui, à l'image de la *Nuova Antologia*, publient des articles sur les sujets les plus divers ; et parmi celles-ci, la *Rassegna Italiana*, que fonda Tommaso Sillani, est peut-être la meilleure. Ajoutez-y enfin une revue exclusivement littéraire, qui a une rédaction de choix : *la Ronda* ; elle est rédigée par un cénacle de puristes, qui ont l'idée la plus élevée de leur mission artistique : ils vivent loin de la réclame et font du néo-classicisme ; l'un d'eux, M. Riccardo Bacchelli, n'a pas craint de se mesurer avec Shakespeare, en écrivant un nouvel « Hamlet ».

§

Les maisons d'édition publient donc beaucoup, et beaucoup d'œuvres de jeunes ; tandis qu'un éditeur populaire de Florence, comme Bemporad, dispute à ses confrères de Milan l'honneur (?) d'imprimer les nouveaux et les anciens romans de M. Guido da Verona, et s'assure, à des prix défiant toute concurrence, les cent mille exemplaires certains du prochain livre de l'arbitre de toutes les élégances milanaises ; un autre éditeur florentin, M. Vallecchi, se consacre aux inconnus, certain d'avoir une excellente marque de fabrique dans la firme Papini-Soffici, dont il s'est assuré le privilège exclusif.

La Voce, qui n'est plus une revue, mais une excellente maison d'édition, a repris ses traditions d'autrefois, avec de l'éclectisme en plus. Nous en avons déjà dit quelques mots dans notre première chronique. Nous y revenons, car l'entreprise dirigée par M. Giuseppe Prezzolini vaut la peine qu'on s'y arrête. Elle est devenue un centre très important de recherches et de publications de tout ordre : d'un côté, un « Institut bibliographique » destiné à faciliter aux savants le travail et l'achat de livres ; de l'autre la « Casa editrice » qui publie sur toutes questions des livres intéressants. De Panzini elle exhume le « Libro dei morti », qui fut sa première œuvre ; de Prezzolini lui-même elle donne un excellent opuscule sur « Caporetto » et un autre sur « Vittorio Veneto ». En même temps qu'elle annonce une « Histoire de la peinture italienne » de Roberto Longhi, jeune critique d'art aux vues originales et souvent hypercritiques, elle imprime un bref exposé du général Capello sur la guerre, un profil de Silva sur l'historien député Salvemini, dont elle réédite le « Ministro della mala vita ». C'est dire que l'activité de M. Prezzolini et de ses collaborateurs est inlassable.

Entre les livres récemment publiés par *la Voce* nous avons aimé à lire le *Ragazzo*, de M. **Piero Jahier**. Ce nom n'est certainement pas inconnu aux lecteurs du *Mercure*. Jahier a été en Italie le traducteur et le disciple de Paul Claudel. Mais ce qui nous importe davantage, c'est qu'il a une âme profonde d'artiste. Il a une conception austère de sa mission ; d'origine protestante, il a gardé beaucoup de la raideur de ses coreligionnaires. Depuis la guerre, pendant laquelle il s'est admirablement battu, sa prose rythmée est devenue solennelle ; on a oublié l'humoriste des « Memorie di Gino Bianchi ». Son journal de guerre, « Con me e con gli alpini », qui contient de belles pages, garde la marque d'un tempérament noble. C'est une note originale que fait vibrer Jahier ; on est habitué aujourd'hui au développement de thèmes si différents que cette note émeut profondément. « Ragazzo », c'est l'histoire de son enfance triste et monotone de montagnard. Au milieu de l'existence mélancolique qu'il mène dans une famille pauvre, qu'appauvrit encore la mort du père, il nous dit les rares joies qu'il éprouve ; ce sont les joies des humbles, qui n'existent au fond que parce que la trame de la vie ordinaire est toute terne ; il suffit que les couleurs soient un peu moins grises pour qu'elles

apparaissent éclatantes; pour employer un langage peu élégant, mais clair : pour lui, la joie, c'est la non-douleur. Et ainsi « Ragazzo » se présente comme une chose délicate, d'une sensibilité austère ; le talent de M. Jabier est arrivé à sa maturité: nous pouvons le compter parmi les meilleurs écrivains de la jeune génération.

§

A côté de *la Voce* il ne faut pas oublier une organisation d'un caractère analogue, mais qui vise surtout à l'expansion intellectuelle : il s'agit de celle de M. Formiggini, qui, ayant quitté Gênes pour Rome, y a fondé une « Italia che Scrive » (**I. C. S.**) où l'on forme les projets les plus hardis. Cette petite revue, d'un format très commode, veut faire connaître les productions de la littérature italienne contemporaine. C'est pourquoi elle est essentiellement une revue de comptes rendus, en général assez bien faits.

« L'Italia che Scrive » veut surtout secouer les pouvoirs publics qui ne font rien pour la propagande intellectuelle. Et M. Formiggini, toujours en quête d'une idée nouvelle, a créé un « Istituto per la propaganda della cultura italiana », auquel ont adhéré les plus hautes personnalités du monde politique et littéraire. Il s'agit d'aider la « Dante Alighieri », qui est à l'Italie ce que « l'Alliance française » est à la France ; et il s'agit de faire connaître par tous les moyens ce qui se publie d'excellent en Italie et la part qu'a l'Italie dans le développement des sciences et de l'érudition contemporaines. De petits « bréviaires résumés » diront l'état actuel de la culture italienne et sa place dans le monde. M. Almagia, professeur à l'Université de Rome, vient de donner le modèle de ces profils bibliographiques dans le premier fascicule de la collection : « la Geografia ». Ainsi conçus, ils pourront devenir d'utiles instruments de travail. M. Formiggini sera utile à la fois à son pays et aux savants des autres pays.

§

Il nous reste peu de place pour signaler l'**Anthologie** que MM. Giovanni Papini et Pancrazi viennent de publier chez l'éditeur Florentin Vallechi : « Poeti d'oggi ». Elle ne manque pas d'intérêt. Tous les noms marquants, et non-marquants y figurent ; il faut louer l'éclectisme avec lequel le recueil a été fait... De la part de M. Giovanni Papini on aurait pu s'attendre à un peu de

partialité et nous ne lui en aurions certes pas voulu, la partialité n'étant pas toujours un défaut en matière de critique littéraire ; or, faire une anthologie, faire un choix entre mille œuvres, n'est-ce pas, dans une certaine mesure, faire œuvre de critique littéraire ?... Mais dans ce volume M. Papini a été très large ; il y a du Cardarelli et du Baldini, même du Guido da Verona, et même du Guelfo Civinnini, à côté de Papini, de Soffici et de l'immanquable Marinetti. Ce qui veut dire qu'il y en a pour tous les goûts.

HENRI PRADES.

LETTRES FINNOISES

Un grand poète finnois : Koskenniemi. — La Finlande, jusqu'à ces dernières années, n'avait que son grand poète en langue suédoise : Runeberg, auprès de qui M. Soederhjelm et M. Maury ont jadis introduit le lecteur français. Elle attendait encore son poète finnois. Le voilà venu. Sa voix nous arrive de la terre lointaine de Suomi, sonnant net, ferme et clair comme son nom même : Koskenniemi.

Petit de taille, la tête énergique et fine, avec des pommettes légèrement saillantes et des yeux aux reflets bleus et verts comme les eaux de ses lacs et les mousses de ses bois, Koskenniemi est un pur Finnois de la côte nord-est du golfe de Bothnie. C'est dans la plus septentrionale des villes de la Finlande, à Oulu (Uleaborg), à l'embouchure de la petite rivière d'Ulea, qu'il est né il y a quelque trente-cinq ans, dans une famille de condition modeste, sans doute toute proche encore de la barque de pêche ou de la cabane du bûcheron. Dès 1903 il était dans la capitale, étudiant à la Faculté d'histoire et de philologie de l'Université de Helsingfors, jeune humaniste traduisant des poètes latins, des romantiques allemands, des romanciers et des poètes français, notamment Balzac et Alfred de Musset. En 1906, il publiait ses premiers vers ; en 1917, il en était déjà à son cinquième recueil, et son œuvre se trouve loin de toucher à sa fin, car le poète est jeune et sans l'ombre d'une usure.

Cette œuvre, ce n'est rien de moins pour la Finlande finnoise que la révélation en sa langue maternelle de la poésie lyrique. Par sa profondeur de sentiment, par sa pensée vigoureuse et hautaine, par sa maîtrise souveraine d'une langue rude encore à

plier aux formes souples et précises que l'artiste lui impose, Koskenniemi, de l'avis des plus avertis de ses lecteurs, prend sa place parmi les plus grands des lyriques, dans le groupe imaginaire où se trouveraient rassemblés les plus fiers penseurs, de Lucrèce à Alfred de Vigny et à Sully-Prudhomme.

§

Ce lyrique est avant tout un désespéré, et les formes changeantes que prend son inspiration procèdent toutes, à des degrés divers et avec des nuances variables, de ce seul sentiment : le désespoir.

Tantôt c'est la simple constatation du néant des choses sous leur attachante apparence ; c'est une résignation gravement souriante à l'usure de la vie, à la disparition des êtres et des objets ; c'est l'absence d'espoir, telle que la découvrent les quatre strophes de *La Poussière* :

Nous t'avons vue pour la première fois quand nous étions enfants, au travers du soleil qui éclairait notre chambre, et nous regardions, muets d'admiration, le jeu de tes parcelles d'or.

Puis, au midi de notre vie, nous t'avons encore vue jouer autour de nos efforts et de nos luttes, au temps du travail comme de la souffrance et comme de l'espoir.

Et quand notre vie s'est penchée vers le soir, tu es venue couvrir et les objets chers à notre mémoire et nos souvenirs ; tu as jeté ton voile gris sur tout ce que nous avons aimé.

Ainsi, tu as accompagné notre destinée ; ainsi, durant tout notre voyage, poussière, tu fus notre compagne, et tu restes près de nous jusqu'à ce que nous-mêmes nous devenions poussière.

Tantôt c'est l'expression brève et ferme d'un pessimisme qui juge sans colère la Destinée et supporte avec fierté son fardeau de vie, ainsi dans le *Sonnet de la Montre* :

Montre, esclave du temps, tu bats en vain de toute ta force tes brancards, attelée par ton maître à tirer sans fin le fardeau des jours, des heures, des nuits.

Tu accomplis une tâche vaine, une tâche de Sisyphe, car tu reviens à chaque fois au même point, condamnée jusqu'au terme de ta vie à faire sans joie ta longue, ta triste corvée.

Et pourtant, tu résistes au poids de ce fardeau ; ton maître ne délie pas tes rênes : tu ne peux échapper à ta destinée.

Ta force est comme celle du cœur : le même maître vous a tous deux attelés à votre tâche, et, comme toi, le cœur résiste, résiste...

Mais, d'autres fois, le pessimisme brise son masque de patience mélancolique ou superbe : il se révolte ; à l'infini glacé de la mort il oppose la grandeur de la vivante douleur humaine, et, dans le silence des nuits du nord, nous croyons entendre comme un écho rajeuni des vieux blasphèmes, de l'antique imprécation :

Le soir est long, noir et froid ; froides aussi les étoiles ; l'univers halète de son haleine glacée. Les feuilles sèches de l'automne bruissent contre la fenêtre. Par ailleurs c'est un tel calme que j'entendrais graviter les astres dans le ciel, si mon cœur ne battait si fort dans ma poitrine. Les murailles de la glace et du silence s'élèvent autour de moi ; la nuit vide, toute étoilée, se resserre autour de moi.

Ainsi je te vois face à face, ô nuit qui dévores tout, souveraine des mondes, nuit sans amour et sans chaleur. Ton sceptre, qui règle les destinées des astres, est un sceptre de glace ; tes lois sont sans âme comme les rêveries d'un fou. Les roues de ton char mesurent les siècles morts, ô souveraine des mondes, le long de ta route.

Jamais Titan ne s'est levé contre toi. Tu as régné, l'éternité durant, sans avoir de rivale. Tu as commandé, de ton trône de glace, à l'univers entier. Jamais, la flamme des sacrifices n'entama la glace de ton cœur. Jamais soupir d'homme ne s'éleva jusqu'au royaume de ton silence. Jamais tes yeux ne brillèrent d'amour. Tu as fait l'univers prisonnier de ton jeu cruel. Chacune de tes créatures, enchaînée, poursuit sa marche dans son orbite. Tu ne leur as donné d'autre but ni d'autre espoir que celui de la mort et celui du néant. Maîtresse de l'immensité, tu n'as su leur donner un atome de liberté.

Je sens ta force et je vois ta puissance, ô nuit qui dévores tout. Mais je ne puis sacrifier à ton autel, et mes lèvres ne peuvent chanter ta gloire glacée : trois fois je te maudis, nuit sans âme, et je t'oppose, à toi, à ton sceptre de glace, le plus grand des Titans, un cœur d'homme, la seule chose chaude, ardente et qui souffre entre le froid et la mort.

Tu peux souffler sur la flamme de ma poitrine. Mais je n'en aurai pas moins vécu un moment de l'ardeur de cette flamme que je ne tiens pas de toi.

§

Que donne au poète ce cœur humain, « la seule chose chaude, ardente, et qui souffre entre le froid et la mort » ? Jeune, Koskenniemi ne connaît pas la joie spontanée d'être ; il se sent comme un « forestier de la vie » ; il a deviné prématurément la caducité des passions et n'attend d'elles, suivant l'ordre du monde, que la déception éternelle. La blessure d'amour n'en est chez lui que plus profonde, et d'autant plus profonde que la déception est à ses

yeux plus fatale : il aime sans espoir, avec la fierté douloureuse, tragique qu'expriment *Les deux Comètes :*

L'espace est sans bornes, épaisse la brume étoilée qui le revêt. Il est si rare qu'aux champs de l'immensité se rencontrent deux vagabondes de la nuit.

Une fois, cependant, après des siècles, deux d'entre elles se sont rencontrées : les mêmes rêves les avaient attirées l'une vers l'autre, mais, comme si leur cœur était de glace, elles ont glissé l'une près de l'autre sans se toucher.

Elles ont disparu dans la nuit, suivant leur route, âmes héroïques et fières, et, quand elles se sont à nouveau rencontrées, toutes deux n'étaient plus que cendre froide.

Ou bien, plus passionnées et plus directes, les trois strophes *A ma désirée :*

O ma désirée, mon insaisissable, quand mille années auront passé, nos lits, s'ils sont loin l'un de l'autre, seront sous la même terre.

Et quand mille fois mille années seront passées sur ta poussière et sur la mienne, peut-être dans le chaos de l'univers un atome de l'une ira se joindre à l'autre.

Alors, ô mon insaisissable, les siècles ne seront plus qu'un rêve au prix de ce moment : ainsi, ce que n'a pu l'ordre du monde, nous réunir, le hasard du chaos l'aura su faire.

Sans doute ce cœur humain saura-t-il plus tard, une fois les destins vaincus, créer un monde nouveau, meilleur et plus beau ; Prométhée du moins (dans le poème qui porte ce titre) le proclame aux Dieux qu'il défie. Mais le poète n'a pas la foi de Prométhée ; il ne prête une âme au vieux mythe que pour condamner les maîtres inconnus de l'univers :

Mes poignets sont à la merci de tes fers, ô Zeus ! Mon esprit, jamais !... Je me suis promené par ton monde en tout sens, tes chaînes mesurant mon pas ; j'ai vu tout ce que tu as créé. Je ne m'agenouille pourtant pas devant toi ; tu ne pourras jamais me forcer à te reconnaître. Je ne te suis redevable que de mes chaînes et de rien d'autre, ni du feu qui me consume, ni de la force de mon âme.

Koskenniemi ne croit guère au progrès des hommes. La nécessité les domine, ramenant suivant un rythme inévitable les grands fléaux séculaires : la faim, les épidémies, la guerre ; et l'espérance qu'il en puisse être jamais autrement n'est apparemment qu'une vaine espérance à laquelle le poète n'ose pas lui-même

s'arrêter. Ainsi la grande guerre qui vient de s'achever inspire à Koskenniemi l'une des plus belles pièces qu'elle ait jusqu'à présent inspirées en aucune langue, *Août 1914* :

Ainsi tu as levé ta serpe rouge au ciel par-dessus les peuples, ainsi tu t'en es venu, mois d'août. Devant toi, le mensonge de l'été se découvre. Au mois d'août des siècles, dans le blé des siècles, va ton chemin, faucheur.

Qui aurait cru que la semence du printemps donnerait à l'automne une moisson de fer? Qui aurait cru que la vigne, naguère en fleur, ne portait dans ses grappes que du sang, et qu'aux cris printaniers des laboureurs l'automne répondrait par la voix des clairons?

Peut-être, mois d'août mystérieux, peut-être seras-tu le semeur des semeurs? Peut-être, dans l'automne et dans l'hiver des siècles, enfouis-tu la semence précieuse du sang, et, lorsque l'été reviendra sourire à la terre, peut-être tes blés onduleront-ils?

Ainsi tu t'en es venu, mois d'août. Toutes les vanités se découvrent. Sévères sont tes pas, sévères tes routes, semeur ensemble et faucheur des siècles. Ainsi, par-dessus les peuples, tu lèves au ciel ta serpe rouge.

§

Il est cependant deux sentiments dont ce pessimiste garde la religion intacte : sa foi en la patrie finlandaise et sa foi en la beauté antique.

Il croit à la haute destinée du pays finnois pour lequel vient de s'accomplir le grand miracle de la résurrection à la vie libre :

Je te salue, lion de Finlande. De nouveau, tes forces s'éveillent, et, derrière toi, s'éveillent aussi des millions d'hommes. Portée par les skieurs, l'annonce du jour de la liberté retentit de solitude en solitude; le peuple entier suit tes pas; tous les cœurs sont embrasés...

O lion de Finlande, puissants et nombreux sont ceux qui te suivent : ce sont les laboureurs des solitudes, et Paavo le tenace et tous les Paavo de sa lignée qui, si souvent, ont en vain semé leur pauvre blé dans le sillon, qui ont gravé leur alphabet dans le bois, en attendant le miracle du Seigneur.

Patriote finnois, Koskenniemi est aussi, comme poète et comme artiste, un fidèle de la Grèce ancienne, et c'est une touchante merveille que de le voir évoquer une pastorale de bois d'oliviers pâlis et comme allégée de ses couleurs par la lumière douce du nord, *Pan et les Chevriers* :

Chevriers, chevriers! Pan a tout à l'heure passé par ici. Il a frappé

la pierre de son sabot ; il s'est lancé à travers les buissons, cassant les branches : il chassait sans doute Echo comme à son ordinaire.

La nymphe des montagnes n'a pas cédé à l'amour du Saboté : elle soupire toujours pour son Narcisse, le berger fou qui n'entend rien à l'amour. Ils soupirent tous deux, Echo et Pan.

Pan, le père Pan, celui-là doit savoir l'amour : souvent, des mains fines ont joué, caressantes, en sa barbe touffue ; la bande des nymphes ne lui connaît pas son pareil en amour.

Mais il est déjà vieux, le père Pan, son pied s'est alourdi : il ne peut plus saisir sa belle à la course, comme aux jours de sa force, alors qu'il pouvait rattraper un chevreuil, alors que d'un coup d'épaule il faisait rouler les rocs dans la vallée.

Nos chèvres à présent le redoutent à peine, lorsqu'il lève sa tête hirsute de derrière une roche : son temps est passé ; il est vieux et brisé.

Chut ! Quelle musique là-bas ? Quelle voix chaude de désir ? Ecoutez, bergers. C'est la flûte de Pan. Le rossignol même ne sait pas exprimer ainsi l'ardeur de nos poitrines. Pan est encore le grand Pan ; il est encore notre seigneur.

Ecoutez, bergers ; écoutez, montagnes et vallées. Pan est encore jeune : il est jeune lorsqu'il chante. Le temps des amours heureuses est passé pour lui ; passées les joies. Mais les rêves d'antan sont restés dans sa flûte.

Le recueil des *Elégies*, paru en 1917, est le monument le plus gracieux et le plus solide du culte que Koskenniemi consacre à la beauté grecque, et l'inscription que nous lisons fermement gravée au flanc de son *Vase Etrusque* nous donne comme son suprême acte de foi :

Un homme m'a fait un jour pour sa bien-aimée ; il a tracé trois mots sur mon flanc : elle et lui s'en sont allés, et tout leur peuple aussi, dans un sommeil éternel.

Qui peut à présent déchiffrer mon énigme ? Une langue nouvelle, une langue étrange, retentit autour de moi. Les cœurs et les générations s'en vont dans la mort ; seule, la beauté muette demeure.

§

Koskenniemi, assurément, a largement participé aux grands courants de la littérature universelle ; les critiques diront sans doute un jour ce qu'il peut devoir à sa pratique de l'antiquité classique, au romantisme allemand et surtout aux poètes français ; ils feront valoir ses vertus latines de simplicité, de clarté et de force ; mais ils reconnaîtront aussi que les influences qu'il a subies sont toutes en profondeur et que, complétant son moi

véritable, elles n'ont pas entamé son originalité propre. Ce pur Finnois est demeuré de sa race jusqu'au plus profond de son être, et tout son humanisme d'étudiant de l'université de Helsingfors nous apparaît comme transformé par le prisme de sa sensibilité finnoise.

Il est à souhaiter qu'une esquisse historique du mouvement littéraire en Finlande durant les soixante dernières années, présentant en traduction au lecteur français un recueil d'extraits des écrivains les plus typiques, nous permette de situer l'œuvre de Koskenniemi dans l'ensemble auquel elle appartient, à la suite des romans ou des nouvelles de Aho et de Maïla Mikkola, à côté des poèmes de cet autre maître de la poésie finnoise, Eno Laïno. La jeune Finlande nous doit ce recueil : nous comptons sur M. Yrjö Hirn, sur M. Sœderhjelm, et sur tel de ses interprètes les plus autorisés, comme Mlle Anne-Marie Tallgren, pour nous le donner quelque jour.

ANDRÉ MAZON.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Hermann von Eckardstein : *Lebenserinnerungen u. politische Denkwürdigkeiten*, II, Band, Leipzig, P. List.

Le tome II des **Souvenirs et Mémoires politiques** d'Eckardstein ne contient rien qui soit absolument inattendu, après ce qu'avait dit l'auteur dans le tome I : il donne seulement le détail de ce qu'il a appris et fait de 1899 à 1905. Mais ces détails, appuyés de documents, constituent par eux-mêmes des révélations de premier ordre. La plupart de ces documents sont des lettres et télégrammes échangés entre l'auteur et le baron Holstein, l'« éminence grise » de l'Office des Affaires étrangères allemand :

Mon style y est adapté à l'entendement inutilement compliqué de cet original, écrit Eckardstein Son capricieux état d'excitation était surtout peu fondé, mais d'autant plus intensif, à l'égard de Lord Salisbury... Avant tout, il n'a jamais pu comprendre que Salisbury n'était devenu un opposant personnel de Guillaume II qu'après avoir été provoqué par lui à un haut degré. Il était absolument absurde de voir, comme le faisait Holstein, dans presque toute expression ou proposition venant de Salisbury, une tentative diabolique d'entraîner l'Allemagne dans des complications politiques... Le fait est que Salisbury avait à l'origine

les sentiments les plus amicaux pour l'Allemagne et ne changea à son égard, comme il me l'a dit une fois, que sous l'influence de la conduite incompréhensiblement hystérique de l'Empereur et de ses conseillers... Il m'a dit plusieurs fois : « Je ne me laisserai prescrire par Berlin aucune politique montre en main... »

Malheureusement, les rapports de Salisbury et de l'ambassadeur comte Paul Hatzfeldt souffrirent à la longue de cette mésintelligence personnelle continue entre Guillaume II et le premier ministre anglais. Pendant l'été de 1899, lors des troubles qui avaient éclaté à Samoa et dans lesquels l'Angleterre et l'Amérique marchaient la main dans la main contre l'Allemagne, ils étaient si tendus que l'ambassadeur et le premier ministre anglais souvent ne se voyaient plus pendant des semaines.

Ce qui avait particulièrement excité Lord Salisbury était des menaces qui lui étaient parvenues de Berlin par des canaux non officieux. Holstein lui avait en effet fait savoir par des intermédiaires...que l'Empereur examinait s'il ne romprait pas les relations diplomatiques avec l'Angleterre, si un accord favorable à l'Allemagne au sujet de Samoa n'était pas conclu à bref délai... Salisbury refusa alors de continuer les négociations avec le gouvernement allemand. Il dit à cette époque, avec un rire ironique, au duc de Devonshire : « J'attends tous les jours de Berlin l'ultimatum dont on me menace à propos de Samoa. Malheureusement il n'est pas encore arrivé. L'Allemagne, si elle ne l'envoie pas, manquera une occasion brillante de perdre d'une façon digne, non seulement sa part de Samoa, mais toutes ses possessions coloniales qui paraissent lui coûter trop cher. Nous serions alors en situation de nous unir d'une façon durable à la France, ayant suffisamment d'objets de compensation aux colonies... » C'est à ce moment que l'ambassadeur Paul Hatzfeldt, qui était malade, me pria de me mettre en relations directes avec le ministre des Colonies, Chamberlain, pour résoudre d'une façon satisfaisante pour l'Allemagne cette affaire de Samoa qui prenait des formes toujours plus aiguës. Quoique n'étant plus au service de l'Etat, sur le désir de Hatzfeldt, j'allai, au commencement de septembre 1899, à Berlin pour y exposer le sérieux de la situation et demander des instructions pour le cas où je réussirais à renouer les négociations avec Chamberlain au sujet de Samoa... Ayant appris avec certitude, au cours d'un dîner donné le 17 avril précédent en l'honneur de Cecil Rhodes, que Chamberlain et lui étaient d'avis que la question sud-africaine ne pouvait se résoudre que par l'épée, convaincu que cette guerre éclaterait à bref délai, j'étais allé pendant la première moitié de mai à Berlin pour décider la Wilhelmstrasse à adopter une politique pour l'avenir. Mais Holstein ne voulait pas croire à une guerre sud-africaine et déclarait même qu'il était naïf d'y croire.

Aux conférences qui eurent lieu en août à l'Office des Affaires étrangères de Berlin, Eckardstein préconisa que l'Allemagne cède son droit à un tiers de Samoa pour obtenir de l'Angleterre des concessions dans d'autres colonies. Il se souvenait que Bismarck avait télégraphié en 1889 : « Personnellement, je suis pour que nous nous retirions entièrement de Samoa, si c'est possible, d'une façon digne, car ces îles n'auront jamais une valeur réelle pour nous et serviront tout au plus à mettre en danger nos rapports, d'abord avec l'Amérique, puis peut-être plus tard avec l'Australie et par suite avec l'Angleterre. » Malheureusement, le prudent conseil du vieux prince ne fut pas suivi, par la faute de Herbert Bismarck, qui était alors secrétaire d'Etat... Eckardstein réussit à faire prévaloir ce point de vue, et les conférences qu'il eut, à partir du 20 septembre à Londres avec Chamberlain, aboutirent, dans la première moitié de novembre, à un accord par lequel l'Allemagne cédait sa part de Samoa et recevait les îles Salomon et le triangle du Volta dans le Togo. Mais le secrétaire d'Etat de la marine Tirpitz demanda le rejet de ce traité et réclama avec force l'acquisition de Samoa pour l'Allemagne. L'Empereur, qui avait précédemment consenti à l'aliénation du droit de l'Allemagne à un tiers de Samoa, changea brusquement d'idée sur le vu d'un rapport de Tirpitz, que Holstein qualifia de « battage d'écume à la plus haute puissance, d'où découlent des larmes de sang, et calculé à la mesure de l'âme de l'Empereur ».

Sur le conseil de Holstein, Eckardstein alla trouver Tirpitz pour essayer de le faire se désister de son opposition.

Je ne pourrais pas soutenir que l'accueil que me fit M. de Tirpitz fut superlativement poli. Sur un ton dictatorial, il me fit une conférence sur la politique que devait suivre à l'avenir l'Allemagne, parlant, d'un côté, de mesures énergiques contre l'Angleterre et l'Amérique, et d'autre part d'une « danse des œufs que la diplomatie allemande aurait à exécuter, jusqu'à ce que les armements maritimes soient achevés ». L'amiral ne me laissa guère prendre la parole et, finalement déclara, catégoriquement qu'il ne saurait être question de céder notre droit sur le tiers de Samoa et que nous devions ou garder Samoa ou obtenir de l'Angleterre Zanzibar et quelques autres points d'appui pour la flotte, en compensation. Remarquant que toute discussion sur une base sensée semblait exclue, je me congédiai au plus vite...

Le 16 octobre, le Conseil colonial, sous la présidence de

Bülow, décida à la majorité l'acceptation du traité arrêté entre Chamberlain et Eckardstein. Néanmoins, Bülow, contre son opinion personnelle, se décida pour son rejet, et « on ne peut lui en vouloir, car il se trouvait non seulement à l'égard de l'Empereur, mais même de presque toute l'opinion publique allemande dans une situation très pénible ».

Eckardstein fut donc chargé de faire savoir à Chamberlain qu'il allait revenir à Londres pour négocier avec lui sur une nouvelle base. Entre temps, la guerre sud-africaine, à laquelle Holstein n'avait jamais voulu croire, avait éclaté, et le cabinet anglais était très nerveux. On examina même à Londres, pour le cas où on ne pourrait s'entendre avec l'Allemagne, si l'on ne s'appuierait pas sur la France et la Russie, en leur faisant des concessions correspondantes pour localiser la guerre.

Le 17 octobre 1899, Eckardstein fut convoqué à Potsdam pour y faire son rapport à l'Empereur. Il le trouva si convaincu par le rapport de Tirpitz qu'il dut se borner à lui faire voir clairement qu'il lui fallait absolument accomplir sa visite annoncée en Angleterre pour la mi-novembre.

De retour à Londres, Eckardstein eut de la peine à remettre en train la négociation avec Chamberlain au sujet de Samoa. Elle aboutit à la mi-novembre. Holstein y avait contribué en écrivant à Eckardstein que « la Russie avait *officiellement* proposé à l'Allemagne une convention spéciale dont la pointe était dirigée contre l'Angleterre : l'Allemagne devait recevoir quelque chose, si elle laissait la Russie faire quelque chose. La proposition avait été rejetée... » Hatzfeldt, le 2 novembre, avait chargé Eckardstein d'avertir Chamberlain « que la formidable opposition qui se manifestait rendrait impossible la visite de l'Empereur, si l'on ne pouvait annoncer *auparavant* qu'un accord satisfaisant au sujet de Samoa liait l'Angleterre et l'Allemagne ».

Le 19 novembre, Guillaume II, accompagné de l'Impératrice, de Bülow, de Senden et d'une nombreuse suite, débarqua à Portsmouth, d'où il se rendit directement à Windsor. Il reçut un accueil très cordial de la famille royale, de la presse et du public. Le 20, à l'issue d'un grand banquet, E. eut une grande conversation avec l'Empereur et lui raconta que, dans les derniers temps, Chamberlain et lui avaient discuté la convenance d'un accord anglo-allemand au sujet du Maroc. Le kaiser lui répondit qu'il

ne s'était jamais beaucoup intéressé à cette question. Déjà, à l'époque où, simple prince, il allait à l'Office étranger pour s'informer, il avait entendu parler beaucoup du Maroc, mais n'avait jamais pu comprendre pourquoi en Allemagne on accordait tant d'intérêt à cette question.

Pendant ces négociations avec Chamberlain au sujet de Samoa, E. avait renoué le fil des négociations d'alliance, rompu en avril 1898 « par l'initiative de la Wilhelmstrasse », et cela d'autant plus naturellement que Chamberlain, quand la négociation au sujet de Samoa menaçait d'échouer, avait déclaré que, le cas échéant, il prendrait l'initiative d'une union avec la France et spécialement avec la Russie, s'il devenait évident qu'on ne pouvait s'entendre avec le gouvernement allemand.

A Windsor, en novembre 1899, Chamberlain, causant avec Guillaume II et Bülow, mentionna la question de l'alliance et eut l'impression « qu'ils y étaient entièrement sympathiques ». C'est à la proposition d'alliance anglo-allemande faite par Bismarck en 1887 qu'il pensait en disant le 30 novembre 1899 à Leicester : « Tout homme d'Etat clairvoyant souhaite, depuis longtemps, que nous ne restions pas d'une façon durable isolés, et je pense que l'alliance la plus naturelle est celle entre nous et l'Empire allemand. »

La visite du couple impérial et de Bülow prit fin le 29 novembre, après s'être écoulée comme on pouvait le souhaiter. Le soir même, Hatzfeldt dit à E. : « Maintenant, prenons en mains énergiquement l'alliance, le Maroc et la Chine. » Mais « tandis que l'opinion publique en Angleterre avait salué la visite impériale avec soulagement et reconnaissance, l'excitation contre l'Angleterre fêtait plus que jamais en Allemagne ses orgies ». E. attribue « à une concession de Bülow aux anglophobes l'accueil froid que, dans un discours au Reichstag », il fit aux avances de Chamberlain à Leicester. Celui-ci s'en plaignit à E. le 28 décembre et déclara qu'il convenait de ne plus s'occuper de l'alliance. C'était donc en vain que Bülow avait fait écrire par Holstein à E., le 16 décembre, que lui, Bülow, avait parlé au Reichstag comme l'exigeait la si forte attaque qu'il avait subie. D'ailleurs, on craignait fort à Berlin l'effet que produirait sur l'opinion publique allemande l'occupation de la baie de Delagoa par les Anglais, et on ne voulait pas les encourager à l'effectuer. La saisie par

ceux-ci de trois paquebots allemands suspects d'y introduire de la contrebande de guerre amena, pendant 2 ou 3 semaines, « la rupture des relations diplomatiques sur le tranchant du couteau ». Tirpitz en profita pour commencer une propagande bruyante dans le but de faire *doubler* la flotte votée en 1898. Le 14 janvier 1900, Holstein télégraphia à E. que l'Empereur examinait si une nouvelle personnalité ne serait pas envoyée dans les 48 heures pour déterminer si l'on pouvait ou non s'entendre avec l'Angleterre. Le 15, E. parvint à obtenir des assurances qui arrangeaient les choses. Mais, le 17, Salisbury, ayant appris qu'un amiral allemand était en route pour Londres, se refusa à continuer la négociation. Le lendemain, E. réussit à la remettre en train : chargé par le ministre de Suisse de présenter une réclamation à Salisbury au sujet de la saisie de 18 caisses de fromage sur une barque allemande, il déclara au ministre anglais qui lui demanda d'un ton raide : « Qu'est-ce que vous apportez de nouveau ? — Un ultimatum du gouvernement suisse. » Salisbury rit et fut désarmé. Les deux interlocuteurs tombèrent d'accord pour reconnaître qu'ils étaient tombés dans un piège qui leur avait été dressé par le Dr Leyds, l'agent des Boers, et par ses collaborateurs. E. ayant dit que c'était le plus grand menteur qu'il ait rencontré, Salisbury répliqua que ce titre appartenait au diplomate comte Ignatiev. « C'était par lui, dit-il, que nous avons d'abord connu le traité secret de contre-assurance entre l'Allemagne et la Russie, mais, comme ce diplomate était connu comme un phénomène de mensonge, ni Sir Robert Morier (l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin), ni moi n'y crûmes... Malgré ce traité, plusieurs fois il n'a tenu qu'à un fil que la guerre éclate entre l'Allemagne, la Russie et la France pendant l'été et l'automne de 1887. Alexandre III, qui se tint alors plusieurs mois à Copenhague, me fit demander sous main, par une haute personnalité, vers cette époque, ce qu'exigerait l'Angleterre pour une neutralité bienveillante en cas de guerre russo-allemande ou franco-allemande. Comme nous tenions, à cette époque, en Angleterre, de la façon la plus stricte à la politique de la main libre, je donnai une réponse dilatoire... Mais je donnai aussi une réponse dilatoire à Bismarck, quand il m'écrivit, peu après, une longue lettre pour me demander que l'Angleterre conclue avec l'Allemagne et la Russie une alliance pour le maintien de la paix mondiale. » Finalement, tout en protestant qu'il ne se

laisserait pas prescrire par Berlin « une politique montre en main », Salisbury autorisa E. à télégraphier qu'il accordait ce que l'Allemagne demandait.

En sortant de chez le premier ministre, E. vit l'ambassadeur d'Autriche causant avec les chargés d'affaires de France et de Russie, ces derniers joyeux de ce que « les affaires entre l'Allemagne et l'Angleterre n'allaient pas bien ». Quelques semaines plus tard, il apprit à Berlin que l'envoi d'un ultimatum y avait été en effet résolu, mais que l'amiral chargé de le porter n'avait pas été désigné. En juillet 1900, Salisbury lui dit : « Si l'on en était venu à une rupture des relations diplomatiques en janvier, c'aurait été certes très désagréable pour nous à ce moment. Nous nous serions vus forcés de payer un prix élevé (Perse, Maroc, etc.,) à la France et à la Russie qui n'attendaient qu'une rupture anglo-allemande pour le demander. L'Allemagne n'aurait pu en aucune circonstance en profiter. »

En avril 1900, l'attentat de Sipido contre le prince de Galles allant à Copenhague fut utilisé par Guillaume II pour se rapprocher de son oncle. Il alla le saluer à Altona lors de son retour et, en rentrant à Berlin, assura l'ambassadeur d'Angleterre de « son inébranlable amitié pour l'Angleterre et lui affirma qu'il ne participerait jamais à une tentative d'intervention dans la guerre sud-africaine ».

Fin février 1900, la Russie ayant fait présenter une note à Berlin demandant à l'Allemagne d'intervenir en commun avec la France pour faire terminer la guerre sud-africaine, Guillaume en informa aussitôt le prince de Galles. Au commencement de mars, l'Allemagne fit répondre par son ambassadeur à Pétersbourg qu'elle ne pouvait examiner une telle proposition tant qu'elle aurait à compter avec les tendances hostiles de la France. Une nouvelle tentative russe en octobre 1901 fut également déclinée. La première de ces propositions était déjà connue, mais ce qui est curieux est ce que E. dit que les Russes dénonçaient Berlin aux Anglais comme les excitant à intervenir en faveur des Boers. Seule, la publication des correspondances diplomatiques permettra de savoir la vérité sur ce point.

En juin 1900, la révolte des Boxers et l'expédition de Chine vinrent modifier la situation. Guillaume II se hâta d'y envoyer une puissante expédition et fit demander à Salisbury la désigna-

tion de Waldersee comme généralissime des forces des puissances. Salisbury ne s'étant pas assez hâté de faire droit à cette demande, Guillaume annonça fin juillet qu'elle lui avait été faite par le Tsar, ce qui était le contraire de la vérité, comme le déclara au commencement de l'année suivante le gouvernement russe. Cette démarche et l'acquiescement que lui donna le Tsar « à titre de collègue » pouvaient amener une entente russo-allemande aux dépens de la Chine. Elle n'eut pas lieu. La Russie, au contraire, proposa le retrait des troupes européennes, ce qui rendait inutile l'effort allemand pour tirer parti des troubles. Forcée de solliciter de l'Angleterre le maintien de ses troupes à Pékin, l'Allemagne signa avec elle et le Japon la convention du 16 octobre 1900 pour le maintien de l'intégrité de la Chine, c'est-à-dire du contraire de ce que poursuivaient la Russie, l'Allemagne et le Japon. Fin novembre, une alerte, provoquée par l'intention d'un amiral allemand de s'emparer de points d'appui sur le Yangtsé, prouva combien il eût été facile à la Russie de rester en Mandchourie en utilisant les convoitises allemandes. Forcé de rappeler ses troupes devenues inutiles, Guillaume voulut au moins être largement remboursé de ses dépenses, et le débat sur la Chine devint ainsi limité à celui des garanties à exiger de cette dernière pour le paiement d'une indemnité. Un télégramme d'E. du 2 février renseigne sur les sentiments que ce désappointement éveilla chez le Kaiser : « L'amertume contre la Russie est actuellement énorme chez lui. Il m'a dit entre autres choses que la Russie, par sa conduite perfide à l'égard de lui-même et de la politique allemande, avait rompu les ponts pour une entente avec l'Allemagne. Il songeait à amener l'accession de l'Angleterre à la Triple Alliance et à essayer alors de séparer la France complètement de la Russie et de l'entraîner à de nouvelles combinaisons. »

La bizarrerie de la politique de la Russie donnait lieu à des spéculations aussi invraisemblables que celle d'une alliance russo-américaine. Les Anglais commencèrent à craindre que des alliances se forment contre eux, et, le 16 janvier, le duc de Devonshire et Chamberlain déclarèrent à E. que le moment était venu pour l'Angleterre de sortir de son « splendide isolement ». Ils étaient de ceux qui préféreraient l'alliance avec l'Allemagne et avec la Triple Alliance, mais s'il devait être prouvé que s'entendre avec l'Allemagne était impossible, ils envisageraient une entente avec

la France et la Russie, même au prix des plus lourds sacrifices comme le Maroc, la Perse et la Chine. Ces ouvertures permirent à E. de faire une proposition d'alliance anglo-japono-allemande au ministre japonais Hayashi, le 18 mars, « pour le maintien de l'intégrité territoriale et de la porte ouverte en Chine ».

Le Japon avait déjà pris une attitude si hostile à la Russie que, le 19 mars, Lord Lansdowne, le ministre des Affaires étrangères anglais, demanda à E. si une action anglo-allemande sur la France pourrait localiser une guerre russo-japonaise. Hayashi avait maintes fois dit à E. que les empiétements contraires aux traités des Russes en Chine plaçaient à chaque instant le Japon entre une guerre ou un accord avec la Russie. Ce dernier accord était désiré par ceux des hommes d'Etat japonais qui, comme le marquis Ito, voyaient plus d'avantage pour leur pays à stipuler avec la Russie que la Corée serait abandonnée au Japon qu'à défendre les droits de la Chine en Mandchourie et « la porte ouverte » sur les marchés commerciaux où l'Angleterre avait la prépondérance. On avait donc des doutes au Japon sur l'utilité de se lier par des clauses défendant surtout les intérêts anglais. Les mêmes hésitations existaient en Allemagne. Guillaume, Bülow et Holstein se demandaient quel avantage ils auraient, eux aussi, à s'engager à défendre des intérêts anglais pour le seul profit de lier à la Triple-Alliance (déjà prépondérante sur terre et sur mer) une puissance dont l'appui, en rendant la lutte impossible pour la Double-Alliance contre la future Quadruple, ferait disparaître toute perspective de guerre. Guillaume n'avait pas besoin de la coopération anglaise, mais de sa neutralité. Bülow, d'autre part, craignait que l'alliance de l'Angleterre avec l'Allemagne (pour la défense des Indes, s'attendait-il à ce qu'on dise au Parlement allemand) ne lui fasse perdre les avantages diplomatiques et parlementaires que lui procurait la « main libre ». L'Angleterre poursuivait une politique tendant à maintenir l'équilibre entre les deux grandes alliances; Guillaume et le Japon voulaient au contraire rompre l'équilibre à leur profit. De là l'échec de la négociation anglo-allemande. Quant à l'anglo-japonaise, elle n'aboutit, après avoir traîné longtemps, qu'après que l'Angleterre eut abandonné la Corée.

Entre les vues de Guillaume et de Bülow et celles d'Eckardstein existait donc cette différence énorme que les deux premiers voulaient profiter de la négociation d'alliance pour faire admettre

le plus possible de leurs prétentions par l'Angleterre, tandis qu'E., pour conclure cette alliance, était prêt à se contenter de ce que les Anglais voudraient bien concéder sans trop de difficulté. Or, ceux-ci, ayant le choix entre l'alliance anglo-allemande et un arrangement anglo-franco-russe, étaient bien résolus à se décider pour celui de ces deux partis qui leur paraîtrait le plus de nature à assurer la continuation de leur politique d'équilibre. C'était pour eux le point capital. Aussi, ne paraissent-ils pas avoir jamais demandé de précisions à Guillaume II sur ce qu'il voulait dire quand il déclara à Lascelles en 1898 « que, si l'Angleterre consentait à tout ce qu'il désirait au sujet de la Russie, il était prêt à conclure avec la première une alliance dans les 24 heures ». A cette époque, Chamberlain s'était borné à mentionner comme objet du traité une alliance anglo-allemande stipulant que chacun se défendrait *seul* contre un *seul* adversaire, et que le *casus fœderis* ne se produirait que si un second adversaire se joignait au premier.

« Il sembla quelque temps, dit Eckardstein, que Lord Salisbury, de nouveau fort mécontent de Guillaume II et de la Wilhelmstrasse, fût prêt à examiner une suggestion russe portant : « Le nord de la Chine aux Russes, le sud aux Anglais ». Mais ce qui arrêta surtout la négociation d'E. avec Lord Lansdowne (elle avait d'abord semblé devoir réussir vite) fut, dès le 25 mars, la signification de deux exigences allemandes : 1° Holstein demanda que la négociation soit continuée à Vienne de façon à ce que l'Autriche devienne partie contractante, « ce que Lansdowne refusa en quelques mots secs, disant que pour le cabinet anglais, l'important était de s'entendre avec l'Allemagne ; qu'en ce qui concernait l'Autriche, il serait reconnaissant si on l'informait du contenu du traité d'alliance austro-allemand de 1879 et des additions postérieures ». 2° Guillaume II demanda impérieusement que l'Angleterre consente à une élévation des droits de douane en Chine (ce qui eût surtout lésé les importateurs anglais) et règle *immédiatement* les demandes d'indemnité des sujets allemands au Transvaal (règlement que les Anglais ne voulaient faire qu'après qu'une longue procédure en aurait établi le bien fondé).

Puis, au milieu d'avril, Guillaume II, en même temps qu'il assurait Sir F. Lascelles de son amitié pour l'Angleterre, lui dit que les ministres anglais étaient de « parfaits imbéciles » et l'écrivit à Edouard VII en y ajoutant peut-être des choses bles-

santes pour celui-ci. On n'était d'ailleurs arrivé à aucun résultat jusqu'alors, Hayashi n'étant autorisé qu'à sonder Lansdowne, celui-ci déclarant que l'Angleterre ne pouvait se lier en Chine si l'Allemagne n'était pas partie contractante et E. ayant fait comprendre à Lansdowne qu'aucune convention anglo-japano-allemande relative à l'Asie orientale ne pourrait être conclue tant qu'un arrangement défensif n'existerait pas entre l'Angleterre et la Triple Alliance. En mai, Holstein alla cependant plus loin et fit connaître à E. que l'arrangement par lequel l'Angleterre et la Triple Alliance ne seraient obligées de se secourir que si elles étaient attaquées par plus d'un adversaire était acceptable, parce qu'on réussirait à le faire admettre par le Parlement allemand.

L'inclination du Cabinet anglais à un rapprochement avec l'Allemagne avait été vivifiée pendant les premiers mois de 1901 par le conflit anglo-russe au sujet de la concession russe à Tien-tsin (arrangé le 21 mars) et par le désir d'être aidé à soutenir la Chine contre la pression de la Russie, qui exigeait la signature d'un traité lui donnant un contrôle presque absolu en Mandchourie. En juillet, l'arrivée à Londres d'une ambassade marocaine, venant demander appui contre les empiétements de la France, raviva les désirs d'alliance des Anglais. Sir Arthur Nicholson, ministre britannique à Tanger, qui l'accompagnait, proposa à E. la conclusion d'un traité de commerce anglo-germano-marocain assurant à l'Allemagne la fourniture du matériel électrique ou de chemin de fer. C'était un recul sur ce qui avait été convenu par E. dès 1899 avec Chamberlain, qui, moyennant l'occupation, par l'Angleterre, de Tanger et de la côte méditerranéenne du Maroc, concédait à l'Allemagne les mêmes droits sur la côte africaine (notamment à Casablanca, Mogador et Rabat). On devait ensuite procéder en commun à une pénétration, pacifique d'abord, guerrière ensuite, si c'était nécessaire ; le partage définitif de l'Empire chérifien entre l'Angleterre et l'Allemagne y eût fait suite. Le duc de Devonshire et Chamberlain dirent à E., en 1901, que, dès 1899, Salisbury avait admis ce mode de règlement du problème marocain. Ce n'est qu'après avoir été irrité par l'Empereur et la Wilhelmstrasse qu'il commença à voir dans le Maroc un objet de compensation éventuelle avec la France.

L'Office des Affaires étrangères allemand ne répondit jamais à E. au sujet des propositions de Nicholson. Holstein lui fit seulement savoir le 5 juillet que « l'Empereur avait exprimé la veille en termes chaleureux à l'ambassadeur marocain son vœu de voir respecter l'intégrité du Maroc, vœu qui se traduirait dans la politique allemande par une réserve silencieuse qui empêcherait ou retarderait les empiétements projetés par d'autres. Aussi longtemps que le groupement actuel des puissances continuera sans changement, nous ne sortirons pas de cette réserve, disait Holstein, même si la France s'avançait au sud de l'Atlas jusqu'au cap Juby. Nous ne pressons pas non plus l'Angleterre de s'avancer ».

Ces dispositions si réservées des trois puissances firent que la négociation d'alliance n'avança pas pendant le reste de 1901. La polémique anglo-allemande, qui suivit le discours prononcé le 25 octobre 1901 par Chamberlain à Edimbourg, et où il défendit l'armée anglaise contre les accusations de barbarie, y mit fin. En novembre, le secrétaire d'Etat baron de Richthofen résumait ainsi la situation : « L'Empereur ne sait rien de cette affaire-là. Ce que nous savons est qu'il a une aversion prononcée contre la race jaune et ne consentirait jamais à une alliance avec le Japon. En ce qui concerne l'alliance avec l'Angleterre, Holstein ne sait plus ce qu'il veut, et le chancelier y a toujours été opposé dans le fond de son cœur. » Ne pouvant s'entendre avec l'Allemagne, l'Angleterre céda au Japon sur la Corée et l'alliance fut conclue en janvier. Le 8 février 1902, Eckardstein vit Chamberlain et l'ambassadeur de France, Paul Cambon, causer à l'écart chez le Roi pendant 28 minutes et les entendit prononcer les mots de Maroc et d'Egypte.

Le 26 février 1902, E. mit le kaiser au courant des négociations qui avaient eu lieu. Celui-ci lui dit : « Je n'en savais rien. Tout ce qu'on m'a jamais dit de possibilités d'alliance avec l'Angleterre me fut dit par vous à mon arrivée en Angleterre en janvier 1901, quand vous m'apprîtes ce que Devonshire et Chamberlain vous avaient dit à Chatsworth. Ce que vous me racontez maintenant est incompréhensible pour moi. J'irai demain matin trouver le chancelier et lui demanderai une explication. » E., qui avait appris le 20 juin 1901 du duc de Devonshire que Bülow avait prié Lascelles de ne pas parler à l'Empereur des négociations au sujet de l'alliance, fut appelé le lendemain par Bülow pour s'en-

tendre dire qu'il eût mieux fait de ne rien raconter à l'Empereur. « Grâce à sa grande adresse, Bülow était cependant parvenu à calmer ce dernier. »

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-1919

Capitaine Maurice Gagneur et lieutenant Marcel Fournier : *Avec les Chars d'assaut*, Hachette. — Georges Bonnamy : *La Saignée*, Chinon. — Joachim Gasquet : *Les Bienfaits de la Guerre*, Nouvelle Librairie Nationale. — Henri Pouvereau : *Devant la Mort*, C. Brouiller, 18, rue de la Pêcherie, à Coulommiers.

Le volume du capitaine Maurice Gagneur et du lieutenant Marcel Fournier, **Avec les chars d'assaut**, raconte l'organisation, l'outillage et l'emploi, aux derniers temps de la guerre, de la nouvelle arme, les *tanks*, dont l'apparition, parmi les troupes anglaises sur les champs de bataille de la Somme, on peut s'en souvenir, devait estomaquer quelque peu l'ennemi. Je passe sur les détails d'organisation, l'instruction du personnel, etc. Le lieutenant Marcel Fournier se trouva enfin à la tête d'une de ces carrioles armées et blindées, et, en avril 1917. assista à la prise du mont Cornillet ; mais les appareils ne furent pas engagés et l'offensive n'ayant pas donné de résultats suffisants, ils furent envoyés du côté de Soissons pour participer à la bataille qui fut livrée ensuite (5 mai). Beaucoup de nos chars d'assaut furent d'ailleurs détruits par les Boches revenus de leur première surprise ; l'enthousiasme des nôtres, de même, était faible au moment de l'attaque, les reconnaissances ayant établi que le terrain se trouvait insuffisamment déblayé. Mais le récit de la bataille est une des pages les plus prenantes du livre, qui raconte ensuite les scènes horribles du poste de secours, le lieutenant Marcel Fournier ayant été blessé dans le combat ainsi que la plupart de ceux qui se trouvaient dans le char. Il est dirigé sur Le Havre et passe quelques semaines heureuses à l'hôtel Frascati, transformé en ambulance, puis revient à Champlieu, dans la forêt de Compiègne, où l'on avait établi la capitale et le dépôt de l'arme nouvelle. En septembre, il retourne sur le front et se trouve prendre part à la bataille de la Malmaison. — Le livre donne un historique des engagements où furent employés les chars d'assaut, — qui devaient durer jusqu'à la fin de la guerre, et furent même utilisés ensuite, on l'a vu, lors des échauffourées

d'Allemagne, de même que dernièrement par les Anglais durant l'insurrection irlandaise.

La Saignée de Georges Bonnamy, est un récit du front qui se rapporte surtout à la préparation et à l'attaque du 16 avril 1917, du côté de l'Aisne et de Craonne. Il y a des marches et contre-marches, interminables, parmi les boyaux et le champ de bataille ; la troupe dont fait partie l'auteur passe de longues journées à attendre l'offensive, sur un terrain hâtivement fortifié, et il a le courage de convenir que l'attaque insuffisamment préparée fut un échec ; pour une avance de 1000 m. et la prise de quelques villages, les pertes dépassèrent 130.000 hommes, en morts et blessés. Il étudie au reste les causes de ce déboire, qui furent assez diverses, et à la suite duquel il y eut une crise du commandement. — Le retour des troupes où servait M. G. Bonnamy n'alla pas sans incidents ; un esprit de mécontentement animait les « poilus » et il y eut bientôt du grabuge ; mais le calme revint, avec l'esprit de discipline, quand il fallut remonter sur le front.— Le récit n'offre pas que cet épisode, d'ailleurs, et je crois qu'il mérite d'être lu pour la sincérité des impressions qu'il rapporte.

Parler des **Bienfaits de la guerre**, surtout à propos du dernier conflit, aura toujours allure de paradoxe, et M. Joachim Gasquet avoue qu'on lui a fortement conseillé de modifier le titre de son livre, qui est un ensemble de dissertations, — un commentaire philosophique des hostilités. L'ennemi a été vaincu, « surtout par l'esprit de la France, la claire intelligence française ». Dès lors il prévoit « une ère prochaine de reconstruction, de réforme économique, politique et morale, où tous les êtres vont devenir meilleurs » (!) C'est l'apothéose de l'humanité. Mais jusqu'ici, nous pouvons en convenir, il n'en est guère question. Des réformes économiques, on en exige tous les jours, et c'est un beau gâchis ! — Nous serions plus volontiers avec l'auteur lorsqu'il dit que « ce qu'on invente est bien inutile et meurt aussitôt si la tradition ne l'assimile et ne le féconde. La quête de l'originalité n'est le plus souvent que le manque d'idées. » — Quelle paix va sortir de la guerre, se demande cependant M. Joachim Gasquet. Une autre, sans doute, pourrait-on dire, que celle que nous aurions voulue. Il disserte enfin sur le mysticisme allemand, le réalisme français ; sur « leur Messie », l'Empereur, — qui s'est éclipsé, ne pouvant mieux ; enfin sur la justice, les châtiments,

les indemnités, la fin de la prépondérance allemande, — toutes choses qui restent douteuses et feront encore salir inutilement beaucoup de papier.

De M. Henri Pouvereau, un des combattants aussi de la grande guerre, j'aurai encore à mentionner : **Devant la mort**, un volume de notations, tableautins, scènes diverses, — et qui est un bon récit de cette longue période de combats, aux épisodes multiples. C'est la mobilisation, le départ de Coulommiers et l'avance vers la frontière, puis la retraite et les combats livrés du côté de Senlis ; la bataille de la Marne, — où l'on tire un moment sur des ombres qui ne sont que des panneaux de bois découpé ; l'entrée à Soissons et les combats à Crouy, Pernant, Venigel ; d'autres en Artois, comme l'attaque de Carency par les boyaux boueux, les lignes bouleversées, et où l'auteur se trouve atteint par un éclat d'obus. C'est ensuite le repli allemand de 1917 et le tableau des dévastations ; des combats sous Saint-Quentin, puis dans le secteur de Verdun ; la physionomie de Clermont-en-Argonne ; la préparation enfin de la grande offensive de 1918, après la dernière ruée allemande ; la reprise de Saint-Mihiel ; plus loin l'attaque du bois des Caures ; l'armistice et la pénétration en Alsace, etc. Le volume de M. Henri Pouvereau, avec la variété des épisodes, les changements de région, l'esprit d'observation de l'auteur, est intéressant à suivre. Dans la série déjà nombreuse des récits de guerre, *Devant la mort* est un bon livre, et dont le témoignage mérite d'être accueilli.

CHARLES MERKI.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Histoire

Etienne Dupont : *La Bastille des mers, les exilés de l'ordre du roi au mont Saint-Michel, 1685-1789* ; Perrin. 7 »

Pierre Quentin-Bauchart : *La crise sociale de 1848* ; Hachette. 20 »

Michel Lheritier : *Tourny, 1695-1760* ; Alcan, 2 vol. » »

Eugène Lintilhac : *Vergniaud, le drame des Girondins*. Avec des illust. : Hachette. 12 50

Emile Magne : *Le Grand Condé et le Duc d'Enghien, lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la Cour de Louis XIV, 1660-1667* ; Emile Paul. 7 50

Alfred Martineau : *Dupleix et l'Inde française, 1722-1741* ; Champion. 30 »

Messages, discours, allocutions, lettres et télégrammes de M. Raymond Poincaré, 13 novembre 1918-2 août 1919 ; Bloud. 7 »

M. Sabry : *La question d'Egypte depuis Bonaparte jusqu'à la Révolution de 1919* ; Assoc. égytienne de Paris. 3 »

Christian Scheffer : *D'une guerre à l'autre*, essai sur la politique extérieure de la troisième République ; Alcan. 12 »

Linguistique

J.-M.-F. Bascoul : *Défense de la langue française contre l'invasion allemande* ; Leroux. » »

Littérature

Henri d'Alméras : *La femme amoureuse dans la vie et dans la littérature* ; Albin Michel. 5 75

Henry Bordeaux : *Jules Lemaître* ; Avec 8 grav., Plon. 7 »

Marcel Braunschvig : *Notre littérature étudiée dans les textes : I. Des origines à la fin du XVIIe siècle*, Colin. 14 »

Docteur Cabanès : *Mœurs intimes du passé*, 6e série. Avec de nomb. illustr., Albin Michel. 5 75

B. Dangennes : *Les formes nouvelles des élans du cœur* ; Nilsson. 3 50

Louis Dimier : *Souvenirs d'action publique et d'université* ; Nouv. librairie nationale. 7 »

René Ghil : *La tradition de poésie scientifique* ; Soc. litt. de France. » »

Eugène Grelé ; *Paul Challemel-Lacour. II : Le professeur, l'insurgé, le proscrit* ; Champion. 5 »

Jean-Bernard: *La vie de Paris, 1919* ; Lemerre, 2 vol. chacun. 6 75

Andreas Latzko : *Les hommes en guerre*. Traduit de l'allemand par Magdeleine Marx. Flammarion. 6 95

Bertran de la Villehervé : *François Thomas de Baculard d'Arnaud, son théâtre et ses théories dramatiques* ; Champion. » »

Lettres de Jean de La Fontaine à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin, à Mme de Bouillon, de Champmeslé, Ulrich, etc., à MM. Jeannart, de Maucroix, Foucquet, Racine, au Prince de Conty, etc. Illust. par S. L. Perrichon ; Helleu et Sergent. 20 »

Georges Lionnais : *Fêtes Lorraines* ; Revue des Indépendants. 3 50

F. T. Marinetti : *Les mots en liberté futuriste* ; Poesia, Milan. » »

Tancrede Martel : *Julien et Marguerite de Ravalet, 1582-1603*, Avec 43 dessins gravés par Charles Clément ; Lemerre. 15 »

Marie-Louise Pailleron : *La Revue des Deux Mondes et la Comédie française*. Avec plusieurs illust. ; Calmann-Lévy. 12 »

C. Rolubach : *Entre deux tunnels* ; Art et littérature. 4 50

Denis Saurat : *La pensée de Milton*, Alcan.

Geo Vallis : *Les mirages* ; Figuière 4 50

Musique

Georges Auric : *Adieu New-York*, fox-trot ; La Sirène. 5 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Vice-Amiral Dartige du Fournet : *Souvenirs de guerre d'un amiral, 1914-1916* ; Plon. 6 »

Jean Giraudoux : *Adorable Clio* ; Emile-Paul. 5 »

Jean Lorédan : *Lille et l'invasion allemande, 1914-1918* ; Perrin. 6 »

Constantin Photiadès : *La victoire des alliés en Orient, septembre-novembre 1918*. Avec 8 grav. et 3 cartes ; Plon. 7 50

Louis Piérard : *Du moins cinq à la délivrance, novembre 1917-14 juillet 1919* ; Crès. » »

Général Sarrail : *Mon commandement en Orient, 1915-1918* ; Flammarion. 7 75

Pédagogie

Alexandre Murat : *L'école nationale de demain* ; Nathan. 9 75

Alexandre Murat : *La morale à l'école nationale de demain* ; Nathan. 8 75

Philosophie

Paul Dupont : *Les problèmes de la philosophie et leur enchaînement scientifique. Le donné et l'objectif*; Alcan. 10 »

Pedro Figari : *Art, esthétique, idéal.* Traduit de l'espagnol par Ch. Lesca. Avant-propos de H. Delacroix; Hachette. 15 »

Orison Swett Marden : *L'influence de l'optimisme et de la gaité sur la santé physique et morale.* Fischbacher. 4 »

Poésie

Edmée Almagia : *Poèmes*, Ornés d'un frontispice de William Aguet, gravé sur bois par Alexandre Noll; William Luc. » »

Jan Castagno : *Vitourino ;* Avec 4 dessins d'Albert Brabo ; Imp. Brabo, Alais. 4 »

Edouard Cornet : *Dans le silence et pour le vent* ; la Nervée. 3 »

Pierre Drieu la Rochelle : *Fond de cantine* ; Nouvelle Revue franç. 5 »

Henri Ghéon : *Le miroir de Jésus* ; l'Art catholique. » »

Charles André Grouas : *Les silves*; Sand, Bruxelles. 5 »

Emmanuel Hache : *Paroles d'un amant.* Préface de Paul Adam ; Boccard. 3 50

Emile Labroue : *Poèmes virils* ; Champion. » »

Vicomte de la Garauderie : *La griffe et l'aile* ; Lemerre. 6 »

André Legrand : *La flamme au cœur*; Libr. Revol. 4 »

Léo Loups ; *Les lévriers* : Messein. 2 »

Paul Magué : *Au rythme de la vie et de la mort* ; Picart. 6 »

Roger de Nereys : *Des brises qui venaient de Paros* ; Messein. 4 90

Maurice Olivaint : *Dans les larmes et dans le sang* ; Maison franç. art et édition. 4 »

Ernest Raynaud : *Les Bucoliques et la Copa de Virgile*, interprétées en vers français. Préface de Frédéric Plessis ; Garnier. 6 »

Emile Tourlac : *En marge du bon La Fontaine*; Maison franç. art et édition. » »

Maison Willard : *Tour d'horizon*, dessins de Raoul Dufy, le Sans Pareil. » »

Politique

Hermann Angell : *Le chaos européen.* Traduit de l'anglais par André Pierre ; Grasset. 1 »

Alexandre Castell : *La Suisse et les Français.* Préface de M. Louis Barthou ; Crès. 8 »

Dimitry Gavronsky : *Le bilan du bolchévisme russe d'après des documents authentiques* ; Imp. Union, Paris. 3 50

M. Martna : *L'Esthonie.* Préface de C. R. Pusta ; Colis. 5 »

Jean Maxe : *De Zimmerwald au Bolchevisme ou le triomphe du marxisme pangermaniste*; Bossard. 7 50

John Maynard Keynes : *Les conséquences économiques de la paix.* Traduit de l'anglais par Paul Franck; Nouvelle Revue française. 7 50

Baron Boris Nolde : *Le règne de Lénine* ; Bossard. 2 70

Marc Vichniac : *Le régime soviétiste*; Imp. Union. Paris. 3 50

Publications d'art

Henri Clouzot : *Les métiers d'art, orientation nouvelle* ; Payot. 7 50

Henri Hertz : *Degas.* Avec 24 pl. h.t.; Alcan. 10 »

Gabriel Rouchès. *Le Caravage.* Avec 24 pl. h. t. ; Alcan. 10 »

Questions coloniales

Henri Dugard : *Le Maroc au lendemain de la guerre* ; Payot. 7 50

Questions médicales

Dr Binet-Sanglé : *L'art de mourir*, défense et technique du suicide secondé ; Albin Michel. 3 »

Dr G.-J. Witkowski : *Curiosa de médecine* ; le François. » »

Questions militaires

Commandant Bouvard : *Les leçons militaires de la guerre*. Préface du maréchal Pétain ; Masson. 9 »

Commandant Orthlieb : *L'aéronautique. Hier, demain*. Préface du commandant Wateau. Masson. 9 »

Capit. de frégate J. Vaschalde. *Marine et guerre navale*. Préface de J. Cels ; Masson. 9 »

Questions religieuses

Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus : *Sa vie écrite par elle-même* ; Librairie Saint-Paul. 2 60

Roman

Claude Anet : *Ariane, jeune fille russe* ; la Sirène. 6 »

André Arnyvelde : *L'Arche* ; Soc. ment. d'édition. 4 50

G. Aubault de la Haulte Chambre : *Aucassin et Nicolette*. Avec un rondel en guise de préface par Jacques Vivent ; Figuière. 2 »

Louis Bertrand : *L'Infante* ; Fayard. 6 50

F. du Boisgobey : *Le chalet des pervenches* ; Plon. 3 »

Pierre Bonardi : *Le visage de la brousse* ; la Sirène. 5 »

Paul Bourget : *Un cœur de femme* ; Plon. 3 »

Jan Castagno : *Gramos é rires dins lou sang*. Avec un portrait de l'auteur par Albert Brabo ; Imp. Brabo, Alais. 4 »

Jan Castagno : *La Mialado*. Avec 7 images d'Albert Brabo ; Imp. Brabo, Alais. 4 »

Pierre Coutras : *Les impressions d'un défunt, sensations vécues* ; Edition Revue des indépendants. 2 »

André Delcamp : *Un as d'amour* ; Albin Michel. 5 75

Frédéric Danis : *Dans la cité captive et autres contes* ; Lib. du Peuple. Bruxelles. » »

André Devens : *Le jeu pervers* ; Renaissance du livre. 5 »

Maurice Donnay : *Dialogues d'hier* ; Flammarion. 6 75

Louise Faure-Favier : *Mademoiselle loin du Ciel* ; Renaissance du livre. 5 »

Gustave Geffroy : *Nouveaux contes du pays de l'Ouest*. Frontispice de Louis Legrand ; Crès. 6 »

Rider Haggard. *Elle*. Traduction intégrale du célèbre roman anglais *She* par Jacques Hillemacher ; Crès. 5 50

Simone J. Heller : *La retraite amoureuse* ; Albin Michel. 4 90

E. Istivie : *Le doute* ; Gauthier-Villars. » »

Edmond Jaloux : *Vous qui faites l'endormie* ; Ferenczi. 0 95

Alfred Machard : *Les cent gosses* ; Flammarion. 6 75

Pierre Mac Orlan : *La bête conquérante* suivi de *le Rire jeune* ; Edition franç. illust. 5 »

E. Malespine : *Métaboliques* ; S. n. d'éd. » »

Dmitry de Meréjkowsky : *Le roman de Léonard de Vinci* ; Nelson. 3 »

Eugène Montfort : *Un cœur vierge* ; Flammarion. 6 75

Marcel Nadaud : *Mam'zelle monoplan* ; Albin Michel. 5 75

Coelho Netto : *Macambira*. Traduit du brésilien par Ph. Lebesgue et M. Gahisto ; Edition franç. illust. 5 »

Guy Péron : *Eliane ou la demoiselle qui a mal tourné* ; Lib. des lettres. 4 50

Marcel Prévost : *Femmes et maris* ; Ferenczi. 0 95

Henri de Régnier : *La Pécheresse* ; Mercure de France. 7 »

Pierre de Valrose : *La Téméraire* ; Perrin. 5 75

Claude Varèze : *Au pays blanc* ; Sansot. 4 50

Sciences

Leclerc du Sablon : *Le rôle de l'osmose en biologie*. Avec 20 fig. ; Flammarion. 3 »

A. A. de Moraès Carvalho : *Le problème de l'Univers* ; Lisbonne.

Sociologie

E. Aubert et Jean Letort : *L'alcoolisation de la France*. Avec 5 graphiques ; Bossard. 3 90

Paul Bureau : *L'indiscipline des mœurs* ; Bloud. 15 »

Sophie Cheftèle : *Les forces morales*

aux Etats-Unis. Préface de Pierre Mille ; Payot. 6 »

H.-L. Follin : *L'élite qui ne vient pas* ; Publication de l'ordre nautrel. » »

Léon Guillet et Jean Durand : *L'industriel française* ; Masson. 9 »

Dr Edmond Locard : *L'Enquête criminelle et les méthodes scientifiques*; Flammarion. 5 75

Arthur Raffalovich : *Le marché financier, les dettes publiques et l'inflation pendant la guerre* ; Alcan. 8 »

Sports

G. Demeng : *Education et harmonie des mouvements*. Avec de nomb. illust.; Alcan. 10 »

Théâtre

Jan Castagno : *Toupinel ou Loucop de sourel de gustel*, galéjade en dous actes ; Imp. Brabo, Alais. » »

Jacques-Debout : *Les voix de Jeanne d'Arc*, pièce en 3 actes et 6 épisodes, en vers ; Procure générale. » »

Emile Fabre : *Théâtre*, I : *L'Argent. Les cadeaux de Noël, la vie publique* ; Flammarion. 6 75

Edouard Fonteyne : *L'Appassionata*, pièce en 4 actes, le Masque, Bruxelles. » »

Edouard Fonteyne : *Evangile selon Saint-Esprit* ; Figuière. » »

Gabriel Marcel : *Le quatuor en fa dièze*, pièce en 3 actes; Imp. Cadet, Paris. 6 »

Voyages

Fred Boissonnas : *Le berceau des Serbes*. Introduction de D. Baud-Bovy. Avec de nomb. illust. ; Boissonnas, Genève. » »

Fred. Boissonnas : *Smyrne*. Introduction d'Ed. Chapuisat. Avec de nomb. illust. ; Boissonnas. Genève. 10 »

L. et Ch. de Foucher : *Un mois aux Pyrénées*. Avec 27 grav. et 26 cartes ; Hachette. 15 »

Paul Grayer : *Huit jours à Versailles*. Avec de nomb. illust.; Hachette. 15 »

Yorske : *Une actrice française aux Etats-Unis* ; Fast. 8 »

MERCVRE.

ÉCHOS

L'inauguration du monument Stendhal. — L'association Guillaume-Budé, la Société des Belles-Lettres et une traduction de Platon. — Zurück in Paris. — L'orthographe et l'étymologie du nom de Baudelaire. — Un remède à la vie chère, d'après Brillat-Savarin. — Les reliures en peau humaine. — A la manière d'Hop-Frog. — Errata. — Un congrès de jeunes.

L'inauguration du monument Stendhal. — La carte qui fut envoyée à quelques privilégiés — *to the happy few* — était disposée comme suit :

Le président et les membre du comité Stendhal vous prient de vouloir bien honorer de votre présence l'inauguration du monument de Stendhal (médaillon de Rodin, d'après David d'Angers), le 28 juin, 11 heures du matin, sous la présidence de M. Paul Bourget, de l'Académie française.

Jardin du Luxembourg, entrée par le boulevard Saint-Michel, en face de la gare de Sceaux et de la rue Royer-Collard.

On se souvient peut-être qu'il y a quinze ans se constituait à Paris un comité qui se proposait d'élever un monument à la mémoire de Stendhal. Un des premiers soins du comité fut de faire ériger, dans le jardin du Luxembourg, une stèle où devait être placé ultérieurement

un médaillon de l'auteur de la *Chartreuse de Parme*. Cela se passait en des temps très anciens, je veux dire en 1914. La guerre vint, qui retarda la mise en place du médaillon et aussi l'inauguration officielle toujours remise. Un certain nombre de membres du comité sont morts avant d'avoir vu leur idée réalisée : MM. Adrien Hébrard, Paul Flat, Paul Guillemin, Ed. Maignien, l'excellent Adolphe Paupe et la marquise de Monteynard.

Ils ont été depuis remplacés par des membres nouveaux et, aujourd'hui, le comité que préside M. Edouard Champion est ainsi constitué: Louis Ganderax, Maurice Barrès, Comte Prémoli, Gabriel d'Annunzio, Léon Belugou, Alfred Vallette, Gustave Rivet, Paul Bourget, Gaston Calmann-Lévy, Plumet et les membres nouveaux : MM. Raymond Poincaré, Gabriel Faure, H. Cordier, Paul Arbelet, Emile Henriot, Luchaire.

L'architecte Plumet s'était chargé du monument : une stèle aux lignes simples, au centre de laquelle devait être scellé un médaillon. On demanda à Auguste Rodin de modeler le buste de Stendhal, mais le grand sculpteur répondit :

— Il existe un médaillon de David d'Angers qui reproduit les traits du maître et qui est un chef-d'œuvre, je copierai ce médaillon et je le mettrai à l'échelle de la stèle.

Ainsi fut fait. Sur les côtés de la stèle sont inscrits les titres des principales œuvres de Stendhal et sous le médaillon lui-même, d'un beau vert cuivré, mis en place ces derniers jours de juin, ceci simplement :

A
STENDHAL
1783-1842.

Le monument s'élève au bord d'une pelouse, dans la partie du Luxembourg située près de l'école des Mines.

Le lundi matin, 28 juin, une nombreuse assistance se pressait. Des chaises entouraient la petite stèle. Au premier rang, à l'ombre, on remarquait MM. Maurice Donnay, Raymond Poincaré, René Boylesve, de l'Académie Française ; H. Cordier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; J. Bourdeau, de l'Académie des Sciences morales et politiques ; L. L. Klotz, ancien ministre ; Edouard Champion, le comte Primoli, Paul Arbelet, Alfred Vallette, Gabriel Faure, Emile Henriot, membres du Comité ; Pierre de Nolhac, Fortunat Strowski, Mmes Rachilde et Louise Faure-Favier.

A onze heures exactement, M. Maurice Barrès, long, mince et maigre, en chapeau canotier, apparut. Il serra des mains et l'on voyait de profil sa mèche noire aplatie et son teint de vieux parchemin. Puis M. Paul Bourget, venant par le boulevard Saint-Michel, entra dans le cercle des privilégiés. Et des gens se levèrent aussitôt.

M. Edouard Champion, président du comité Stendhal, s'approcha alors du monument, qu'une grande bâche grise recouvrait, et se mit à lire son discours.

Mesdames, Messieurs,

Quand Stendhal tomba frappé d'apoplexie sur la voie publique, le 23 mai 1842, aucun de ses contemporains ne prit garde qu'un des grands génies du siècle disparaissait...

La voix, bien timbrée, scande les mots. Un grand silence s'est établi. Les gardes ont permis aux nombreux étudiants et aux jeunes filles qui se tenaient à quelques mètres de rompre les barrages établis. Le temps était doux ce matin-là. Des nuages passaient quelquefois devant le soleil et l'ombre était chaude sous les grands marronniers.

M. Edouard Champion rappela que son prédécesseur à la présidence du comité, M. Chéramy, avait eu, en 1905, l'idée d'ouvrir une souscription publique, mais limitée, destinée à la publication de la *Correspondance* dont il possédait les manuscrits. Le produit de la vente de l'ouvrage aurait formé la première pierre de ce monument.

C'est aussi M. Chéramy, poursuit M. Ed. Champion, qui eut l'idée, pour mieux glorifier Stendhal, de faire collaborer deux statuaires du XIXe siècle qui ont traduit avec tant d'intensité le mouvement de la vie : David d'Angers et Rodin. Il obtint du maître de l'hôtel Biron qu'il modelât dans la glaise, de ses mains pourtant merveilleusement créatrices, une copie vivante de ce médaillon de David d'Angers que je veux tout de suite dévoiler à votre admiration.

On retira la bâche et la stèle apparut, toute blanche. On applaudit. M. Champion continua. Il loua l'œuvre de l'architecte Plumet et félicita les questeurs du Sénat pour l'emplacement de choix qu'ils avaient accordé au monument.

Je serais certes sans excuses, si je retardais davantage par de vaines paroles la vraie inauguration de ce monument, c'est-à-dire l'hommage qu'apporte à Stendhal, au nom de tous les lettrés, l'un de ses fils d'élection, son héritier littéraire, M. Paul Bourget, qui pourrait dire, je crois bien, comme Taine : « J'ai lu ses romans soixante à quatre-vingts fois chacun et je les relis. »

M. Paul Bourget, assis dans sa chaise, agita sa main, en signe de protestation ou d'acquiescement, on ne sait. Il remua sa forte tête où brillait un monocle... A côté de lui, M. Poincaré, en gants noirs, complet noir, immobile, écoutait avec ce visage attentif qu'il sait prendre aussi bien à l'audition d'un discours de quelque maire des régions libérées ou de M. Paul Deschanel... M. Maurice Barrès, non plus, ne bougeait pas... C'est que des photographes s'approchaient du monument, visaient le groupe des académiciens, appuyaient sur le déclic et se retiraient. Un appareil de cinéma tournait sa manivelle, se déplaçait, se remettait en batterie, au moment où M. Edouard Champion évoquait les années terribles :

Qu'il me soit permis, puisque cette cérémonie d'avant-guerre a lieu après la victoire, de dire encore combien de fois nous avons pensé là-bas à notre Stendhal. Vous n'avez pas oublié ce « curieux spectacle » noté par Fabrice : « La terre volant en miettes noires... Ces petites branches volant de côté et d'autre comme rasées par un coup de faux ». Enfin, tout le détail de cette invisible bataille qui est une date dans l'histoire descriptive. Pour beaucoup d'entre les jeunes combattants, les visions de Stendhal ont été profondément ressenties et vérifiées, et j'en sais parmi ceux mêmes qui sont tombés, comme les hussards de la *Chartreuse*, pour lesquels Stendhal a été une des raisons de se battre et de vaincre.

A ce moment, Mlle Carlotta Zambelli, la célèbre danseuse-étoile de l'Opéra, qui est Milanaise d'origine, déposa sur le gazon, au pied du monument, une gerbe de roses. Ce fut charmant et inattendu, parce qu'à ma connaissance ce n'était pas dans le programme, et je crois bien que le geste de l'étoile, ployant les genoux dans sa robe blanche à fleurs noires, eût enchanté le « Milanese », l'éternel amoureux de la musique italienne et des actrices glorieuses.

Cependant M. Paul Bourget s'était levé. On applaudissait avec discrétion. M. Bourget est fort, gros, le dos rond, monoclé, en complet bleu, le pantalon à passepoil de drap noir. M. Bourget s'approcha du monument. Un instant, il enleva son monocle et l'on ne voyait plus dans son fort visage de propriétaire terrien que ses yeux cernés. Une dame, derrière moi, ne put s'empêcher de le remarquer :

— Oh ! comme M. Bourget a les yeux fatigués! Mais c'est parce qu'il écrit beaucoup et il écrit si bien !

Je me retournai. Cette dame était jolie. Maître, vous l'excuserez, n'est-ce pas ? Elle parlait dans toute l'innocence de son cœur.

M. Bourget remit son monocle, jeta un coup d'œil sur les feuillets de son discours, puis s'excusa. « Sa voix ne portait pas. » Il réclamait l'indulgence. M. Maurice Barrès, — qualis artifex ! — le regardait. M. Bourget enjamba la bordure qui marque la limite du gazon, mais le soleil le gênait encore et c'est à l'ombre de la stèle que M. Bourget commença de parler, au milieu du recueillement général :

Messieurs,

En inaugurant aujourd'hui ce monument, nous rendons hommage à l'une des vertus intellectuelles les plus hautes et que personne n'a pratiquée plus rigoureusement, plus résolument que Stendhal : la sincérité...

On entendait très mal, en effet, comme M. Bourget avait pris soin de nous en avertir. Je ne sais si les jeunes gens des écoles qui nous entouraient témoignent à l'auteur du *Disciple* et de la *Physiologie de l'amour moderne* la même admiration que leurs aînés, mais c'est dans un silence respectueux que parla le romancier du *Démon de Midi*.

M. Paul Bourget tremblait un peu ; sa main, brune, se fermait. M. Bourget parlait et sa voix, qu'il a agréable et tendue, portait enfin.

Ce fut un cours sous les grands arbres que nous entendîmes là, comme en donnaient, dit-on, les anciens maîtres, et l'on ne peut que regretter de ne pouvoir reproduire en entier cette grande page de critique.

Les auditeurs semblaient plus nombreux que tout à l'heure. On remarquait les frères Tharaud, Georges Le Cardonnel, André Salmon, Léon Deffoux, Alphonse Séché, Legrand-Chabrier, André Billy, le romancier André Warnod, qui, sur un bout de carnet, crayonnait un dessin... et de jolies jeunes filles, et des étudiants... M. Paul Bourget recherchait les raisons de la gloire posthume de Stendhal :

Quand on cherche, dit-il, a démêler l'unité, dans cette complexe figure littéraire, on discerne ce trait bien vite. Stendhal fut, avant tout, à travers tout, par-dessus tout, un être vrai. D'aucun écrivain,le mot fameux de Pascal ne fut plus exact : « Dans ses lettres, dans ses journaux, dans ses essais d'autobiographie, un souci reparaît sans cesse, celui, — comme il disait, — d'y voir clair dans ce qui est, et d'abord en lui-même. C'est là le très noble sens de cette peur d'être dupe que Mérimée signalait comme une de ses caractéristiques. Sainte-Beuve la lui reproche comme un défaut. Le sagace critique eût revisé cet inique arrêt, s'il eût eu en main les documents intimes qui se sont multipliés, ces dernières années. N'être pas dupe, pour Beyle, ce n'était pas se défier mesquinement, c'était chercher, dégager, étreindre le réel sous les apparences, poursuivre et connaître la vérité dans le seul domaine qui l'intéressât, le cœur humain.

M. Paul Bourget étudia le caractère et le tempérament de Stendhal, il exposa la psychologie de l'écrivain dont il rappela la carrière militaire, car Stendhal fut aussi un homme d'action.

L'idéologue est par définition un méditatif de salon et de cabinet. On ne le voit pas montant à cheval et faisant la guerre. Or, à dix-huit ans, Henri Beyle, le Condillacien, allait joindre en Italie l'armée de Bonaparte et il commençait cette existense aventureuse qui devait, de 1800 à 1814, le mener tour à tour, avec quelques interruptions romanesques, — ainsi son fantastique séjour à Marseille auprès de Mélanie Guilbert, — des champs de bataille de Lombardie et de Tyrol à ceux d'Allemagne et d'Autriche, de Pologne et de Russie.

M. Paul Bourget insista sur « le double et contradictoire génie de Stendhal », et, se souvenant d'avoir écrit le *Justicier* et préfacé *Sous les mers* de notre confrère Gérard Bauer, M. Bourget glissa, à propos de la *Chartreuse de Parme* et du *Rouge et du Noir*, quelques mots sur le roman d'aventures.

Stendhal a créé là (et c'est son apport à notre littérature) un type de roman à sa ressemblance et sans analogue, analytique et ardent comme lui-même, subtilement idéologique et intensément sensitif. Rappelez-vous, pour ne citer qu'un de ces récits, la fable du *Rouge et du Noir*. Vous y trouverez tout l'appareil du plus mouvementé roman d'aventures : des séductions avec des escalades de fenêtres — non moins romantiques que celle du balcon de Juliette par Roméo — sur son échelle de cordes, — des lettres anonymes, des conspirations,

un duel, une exécution capitale, et, pour finir, une maîtresse affolée portant sur ses genoux la tête de son amant décapité et l'ensevelissant de ses propres mains, au milieu de la nuit, dans une grotte de montagne, illuminée par des centaines de cierges. Rien de plus violent dans *Monte-Christo* ou les *Quarante-cinq*, et ces épisodes d'un dramatique si fort se déroulant à travers des pages comparables, sinon supérieures à celles d'*Adolphe* et de *Volupté* pour la perspicacité, d'une préparation quasi chirurgicale qui divise et met à nu, comme avec un scalpel, les fibres les plus deliées du cœur. Cette technique procède si directement de la personne même de Beyle et de sa dualité irréductible qu'elle est demeurée inimitable et en fait inimitée.

Et M. Paul Bourget termine ainsi :

A travers ses subtilités il reste le héros de la célèbre anecdote. Celui à qui M. Daru disait, durant la retraite de Russie : « Vous avez fait votre barbe, monsieur Beyle. Vous êtes un homme. » Il y a du stoïcien en lui, une fière tenue devant la douleur et la mort, un souci de s'estimer soi-même et de ne pas se rendre. A cause de cela nous ne nous contentons pas d'aimer Henry Beyle. Nous aimons à l'aimer. Il nous est une démonstration vivante que les hautes forces de l'âme peuvent coexister avec la plus complexe culture et que l'extrême civilisation n'est pas heureusement une décadence. Notre pays vient d'en donner dans cette terrible guerre une preuve qui eût touché Stendhal à fond, lui qui, dans un de nos moments de défaillance politique, parlait de donner sa démission de Français, tant ce sceptique, ce dilettante, cet amoureux des arts, cet habitant de *Cosmopolis* avait à cœur l'*honneur national*, et cet honneur, comme tous les bons ouvriers de la plume, il en fait partie et nous le sentons mieux, n'est-ce pas, messieurs, devant cette stèle où le regretté Rodin a reproduit, d'après David d'Angers, l'image d'un grand homme des lettres françaises.

On applaudit derechef. On félicita M. Paul Bourget. On défila devant la stèle... Oui, le médaillon est très bien. Il rappelle celui que nous connaissons, qui se trouve là-bas, sur la tombe n° 11.285, au cimetière Montmartre, près du rond-point, sous le pont de la rue Caulaincourt. Cette tombe, du reste, est dans un état de délabrement qui fut signalé à plusieurs reprises, notamment dans les *Marges* de décembre 1918, si bien qu'au cours d'une visite à la tombe des Goncourt, le 30 octobre 1918, M. Gustave Geffroy et ses collègues de l'Académie Goncourt s'indignèrent fort en constatant que cette sépulture n'était nullement entretenue. Ils se demandèrent même s'ils n'en parleraient pas à leur marbrier. Ce soin ne revient-il pas plutôt au Comité Stendhal ?

Mais déjà les gardes du Luxembourg priaient les fidèles de ne pas abîmer plus longtemps le gazon... Il était midi moins le quart. Des autos ronflaient près des grilles du Luxembourg. Le grand jardin redevenait désert. Les prés étaient assez piétinés... — ÉMILE ZAVIE.

§

L'« Association Guillaume-Budé », la « Société des Belles-Lettres » et une traduction de Platon. — Au cours de ces der-

nières années on s'est vivement préoccupé de la crise du livre et de la culture classique. De nombreux discours ont été prononcés à ce sujet. Il est vrai que nous avons contracté de fâcheuses habitudes, celle entre autres de glorifier outre mesure les capacités étrangères et de nous en rendre tributaires. On consacrait ainsi le privilège scientifique qu'une seule nation s'était elle-même attribué.

Pour remédier à un tel état de choses, un certain nombre de professeurs et d'amateurs se sont groupés sous la présidence de M. M. Croiset, et ont donné à leur association le nom de Guillaume Budé. Ce nom indique qu'ils vont s'efforcer de renouer avec notre XVIe siècle et continuer l'œuvre des Humanistes qui ont donné à la France une gloire perdurable.

On s'est avisé que nous n'avions pas de collection des grands ouvrages grecs et latins, ni de collection complète de leur traduction. Le but est donc de les constituer en les destinant aux érudits, aux étudiants et au public lettré. Une autre société — les « Belles-Lettres » — s'est établie pour l'édition des travaux de l'*Association Guillaume-Budé*. D'ailleurs, elle ne restreindra pas à ces travaux le cercle de son activité.

Heureuse a été l'idée d'inaugurer la série des publications projetées par une traduction de Platon. Le premier tome vient de paraître. Chacun des livres qui le composent est préfacé d'une notice relative à l'authenticité, la date, le sujet, les personnages et le texte. Une introduction générale comprend une biographie de Platon, quelques considérations sur l'ordre et le classement des dialogues, enfin des remarques d'ordre philologique et philosophique.

Nous nous empresserons de rendre une justice admirative à l'éminent traducteur, M. M. Croiset, qui possède, on le sait, une connaissance approfondie de son modèle. Grâces aux dieux ! sa version n'est pas alourdie de « conjectures hardies », d'hypothèses ingénieuses » et d'un fatras en général aussi savant qu'inutile. Quelques notes discrètes illustrent la traduction et le texte que M. Croiset a lui-même établi, lorsque la chose est vraiment nécessaire.

La physionomie matérielle de l'édition est séduisante. Format, caractère, marges, papier, l'ensemble est harmonieux et reflète bien les qualités de clarté et le goût qu'on accorde au génie de notre race. On reste agréablement impressionné par les types grecs. Nous aurions désiré que l'éloge puisse être semblable pour le type français dont la gravure n'est pas aussi nette.

En signalant avec plaisir cette nouvelle manifestation de notre vitalité intellectuelle, nous ne cacherons pas que nous désirons et exigerons beaucoup. Il faut se décider à sortir enfin de toutes les ornières et secouer les tutelles. Un peu de hardiesse ne messiéra pas. Pour parler clair, nous demandons que l'*Association Guillaume-Budé* édite et tra-

duise les auteurs moins connus. Il est déjà suffisamment regrettable que tant de manuscrits restent inutilement enfouis dans les bibliothèques, pour que l'on n'augmente pas une fâcheuse indifférence, en négligeant les auteurs secondaires, assurément, mais dont l'intérêt est indiscutable. De Platon à la *Paraphrase de l'Evangile de saint Jean* par Nonnus et aux *Sentences* de Sextius nous voulons tout connaître. « Guillaume-Budé » est un titre, ce doit être un programme. La Société des « Belles-Lettres », à part les auteurs grecs et latins, n'a pas moins de « nouveautés » à révéler. — PAUL VULLIAUD.

§

« Zurück in Paris ». — Tel est le titre que donne, dans la *Vossiche Zeitung* du 15 juin, le Dr Wilhelm Feldmann, à son premier article de Paris, daté du 12 juin. En une colonne et demie, ce plumitif à la solde de Ullstein et Cie s'efforce de persuader ses compatriotes que Paris a tout oublié et n'a rien appris depuis août 1914. Voici, d'abord, la Préfecture de police, où il est allé prendre la carte d'identité obligatoire :

Tout le monde y est traité avec une égale amabilité, et qui vivait à Paris avant la guerre reçoit une feuille avec la remarque — où il n'est pas question de ce qui s'est produit dans l'intervalle : *De retour depuis le...* C'est presque un salut de bienvenue quand l'employé, après avoir demandé votre nom, lieu de naissance, nationalité, père, mère, femme et dernier séjour, conclut : *Alors, vous êtes de retour à Paris depuis le... ?*

Il y a mieux. A une brave loueuse en garni, le Dr Wilhelm Feldmann arrache l'aveu de la supériorité de la lampe Osram. *Ah ! qu'en termes galants !* Voici d'ailleurs le passage :

La seule quête d'un logement démontre à l'étranger quels pesants soucis accablent le peuple français après sa tragique victoire. La cherté de la vie contraint des familles, qui, naguère, n'eussent jamais songé à louer, à céder à des gens plus riches qu'eux leur home, ne fût-ce que pour les mois d'été. Et beaucoup se retirent tout à fait à la campagne, ne pouvant plus payer les frais d'un séjour à Paris. J'ai visité environ 20 garnis de cette nature et m'y suis convaincu *que les possesseurs français n'eussent pas mieux demandé que de céder leur intérieur à l'Allemand.* Il s'agissait, presque dans chacun de ces cas, de familles distinguées, souffrant des suites de la guerre. Une dame, dont le fils est mort à la guerre, me fit entendre qu'elle avait reconnu ma nationalité, mais n'avait rien à objecter contre un locataire allemand, louant, au contraire, ses lampes électriques, les lampes allemandes, « *des lampes Osram* » (sic), qu'il ne fallait pas renouveler depuis avant la guerre...

Le Dr Wilhelm Feldmann n'a donc point trouvé Paris substantiellement changé. Il est tout louanges pour notre système de communications et a découvert, en particulier, que le métropolitain avait été continué pendant la guerre. Le service, jusque dans les *bistros* (*sic*) est

wohltuend liebenswürdig. Quant aux bas de soie, qui deviennent rares, l'honnête docteur est allé se documenter à leur sujet dans *Le Rire*, où il a trouvé que ce n'était pas la peine d'être victorieux, puisqu'ils en avaient à Berlin. Enfin, les Français continuent à être le peuple où tout finit par des chansons. Lisez plutôt :

Malgré toutes les difficultés de la vie privée et publique, ils conservent un calme serein, qui témoigne d'une enviable égalité d'âme. L'on est, au débarqué de Berlin surtout, fort étonné de rencontrer ici ouvriers et employés faisant leur besogne en chantant. On devine, surtout dans la jeune génération, l'appétit de l'action et la joie de travailler...

D'où il suit — ô merveilleuse logique de Hegel et de Kant ! — que « *die Franzosen würden ihren Interessen und den unsrigen dienen, wenn sie es keinem Deutschen verwehrten, sich von dieser Wahrheit selbst zu überzeugen* ». O morts de Verdun, souffrez que nous fuyions le sacrilège de cette phrase ! Car vous n'êtes pas tombés pour qu'à moins de deux années l'invasion que vous avez arrêtée au prix d'un sang généreux recommence, pacifique celle-là, mais tout aussi dangereuse que l'autre : nous sommes maintenant payés pour le savoir ! Dr Wilhelm Feldmann, soyez, de grâce, un peu moins impudent.

§

L'orthographe et l'étymologie du nom de Baudelaire. — Dans le *Mercure* du 15 février, M. R. de Bury a discuté, d'après *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, l'orthographe du nom de Baudelaire. Quelles que soient les graphies plus ou moins fantaisistes dont le XVIIIe siècle et les précédents ont pu affubler ce nom, comme tant d'autres, il est certain que, de par son étymologie, il doit s'orthographier Baudelaire, sans *e* après le *B* initial.

Baudelaire, *badelaire* ou *bazelaire*, ou encore *base*, *baze*, *baselaine*, étaient, dès le XIVe siècle, les différentes formes d'une expression désignant un coutelas. Du Cange, au mot *badalare*, ou *badalaris*, lui donne cette signification, et cite à l'appui un texte de 1415, dans lequel on lit : « un petit coustel appelé baudelaire ». Aux mots *baselardus* et *basillardus* ou *basalardus* il donne la signification de : *ensis brevis species*, espèce d'épée courte, et traduit par « coutelas, *olim* bazelaine ». Il cite plusieurs textes latins de la fin du XIVe siècle.

Lacurne de Sainte-Palaye, suivi par Godefroy, explique le mot *baudelaire* ou *badelaire*, *baselaire*, etc., par coutelas, « sorte de sabre ou de cimeterre », et il cite, entre autres, Rabelais (prologue du tiers livre de *Pantagruel*) : « affiloient cimeterres, brands d'assier, badelaires, paffuz... » Charles le Chauve, qui aimait à s'habiller à l'orientale, avait toujours à son côté, dit Fauchet (*Orig. des Cheval.*), « un grand badelaire turquois ». Plusieurs autres textes confirment cette significa-

tion, que le mot badelaire a d'ailleurs conservée, dans la terminologie héraldique.

En voilà plus qu'il n'en faut pour démontrer à ceux qui pourraient encore en douter que le patronyme du poète dut toujours s'écrire comme lui-même l'a voulu.

Les « chercheurs et curieux » pourront maintenant s'exercer à retrouver pour quelle raison ses aïeux portèrent ce nom qui, ainsi que tous les noms, était un surnom. — J.-G P.

§

Un remède à la vie chère, d'après Brillat-Savarin. — Une revue professionnelle, *Le Progrès hôtelier*, a découvert, dans la première édition de la *Physiologie du goût*, un projet de Brillat-Savarin pour remédier à la vie chère.

Le dit projet se rapporte aux événements qui suivirent le traité du mois de novembre 1815. Nous n'avions pas alors situation de vainqueurs. Des charges s'élevant à plus de quinze cents millions nous étaient imposées.

Hélas, disaient les gens de bien, hélas! voilà notre argent qui émigre en masse ; l'an prochain, on s'agenouillera devant un écu, nous allons tomber dans l'état déplorable d'un homme ruiné, toutes les entreprises resteront sans succès, on ne trouvera point à emprunter, il y aura étisie, marasme, mort civile. — L'événement démentit ces terreurs, et au grand étonnement de tous ceux qui s'occupent de finances, les paiements se firent avec facilité, le crédit augmenta, on se jeta avec avidité vers les emprunts, et, pendant tout le temps que dura cette superpurgation, le cours du change, cette mesure infaillible de la circulation monétaire, fut en notre faveur, c'est-à-dire qu'on eut la preuve arithmétique qu'il entrait en France plus d'argent qu'il n'en sortait. Quelle est la puissance qui vint à notre secours ? Quelle est la divinité qui opéra ce miracle? La gourmandise.

Et Brillat-Savarin explique ici que les étrangers qui firent irruption en France y apportèrent une voracité rare et des estomacs d'une capacité peu commune ;

Ils se gorgeaient de viandes, de poissons, de gibier, de truffes, de pâtisseries et surtout de nos fruits.

Ils buvaient avec une avidité égale à leur appétit et demandaient toujours les vins les plus chers, espérant d'y trouver des jouissances inouïes, qu'ils étaient ensuite tout étonnés de ne pas éprouver.

Les observateurs superficiels ne savaient que penser de cette mangerie sans fin et sans terme, mais les vrais Français riaient et se frottaient les mains en disant : « Les voilà sous le charme, et ils nous auront rendu ce soir plus d'écus que le trésor public ne leur en a compté ce matin. »

C'est ce qui se passa. Nos effets publics ne tardèrent pas à reprendre leur cours normal grâce « moins à l'intérêt avantageux qu'ils présen-

taient qu'à la confiance d'instinct qu'on ne peut s'empêcher d'avoir dans un peuple chez qui les gourmands sont heureux ».

Il ressort de ce plaidoyer par analogie que les Alliés de 1919 étant nos amis et les participants de la victoire, c'est une raison de plus pour exercer sur eux, impérieusement, le prestige de toutes les bonnes choses que nous produisons.

En somme, la gourmandise du monde entier serait, d'après Brillat-Savarin, le véritable remède de la vie chère en France.

§

Les reliures en peau humaine.

Monsieur,

Le *Mercure* ayant plusieurs fois entretenu ses lecteurs de la question curieuse du tannage de la peau humaine et de son emploi en reliure, notamment dans ses numéros du 1er mai et du 1er juin 1919, et du 1er juillet 1920, je crois opportun de vous signaler un ouvrage dans lequel ceux que cette étude intéresse trouveront une documentation assez touffue. Il s'agit du *Livre* d'Albert Cim (5 volumes in-8, à 5 fr. Flammarion). Le tome III de cet ouvrage donne à la page 293 et suivantes l'histoire d'une série de volumes reliés en peau humaine et fournit au sujet de l'utilisation de cette dernière par certains relieurs et bibliomanes doublés d'érotomanes des révélations aussi étranges que curieuses.

Veuillez agréer, etc... A. BOUCKAERT.

§

A la manière d'Hop-Frog. — Certains maris trompés usent du revolver, d'autres, plus pacifiques, recourent au divorce, d'aucuns, plus pacifiques encore, ne font rien du tout...

Nulle de ces alternatives ne convenait au lieutenant anglais Francis Thomas Wright — à qui était arrivée cette mésaventure ; il choisit une vengeance qui semble inspirée d'*Hop-Frog*, — hormis la fin, qui est comique.

Prévenu de son infortune par son frère, alors qu'il était en France, il revint en toute hâte en Angleterre, où son premier soin fut d'interroger sa femme et son complice, le lieutenant Kinahan.

Au cours de ce simili-procès, Wright, ayant entendu les coupables lui confesser leur intention de demeurer étroitement attachés l'un à l'autre, résolut de châtier son rival.

Il l'attira donc certain soir dans un garage obscur où, dès son entrée, aidé par son frère, il le lia à l'aide d'une courroie. Cela fait, ayant obtenu par menace son silence et sa docilité, ils le déshabillèrent, l'enduisirent d'une couche épaisse de coaltar dans laquelle ils piquèrent des plumes. Lui ayant passé une lourde chaine au cou, ils le menèrent

dans un bois voisin, où, l'ayant attaché à un arbre, ils le laissèrent libre de méditer sur ses péchés.

Sitôt libéré par le garde champêtre et le serrurier requis à cet effet, Kinahan a intenté un procès aux deux frères, lesquels ont sans difficulté reconnu les faits. Ils ont contesté seulement avoir déshabillé Kinahan. « Il s'est déshabillé tout seul, dirent-ils, nous l'avons seulement aidé. »

Mais la loi anglaise ne permet pas aux maris outragés de se faire justice eux-mêmes, aussi la cour martiale vient-elle de condamner Wright à être *réprimandé.*

Si les maris français sont assurés de n'avoir pour les même faits d'autre condamnation qu'une réprimande, attendons-nous à voir les marchands de plumes et de coaltar faire rapidement fortune.

§

Errata. — Dans la rubrique *les Poèmes* du dernier numéro, p. 189, l. 17, au lieu de : l'*usage* dont use P. Valéry» lire : « l'*image* », et l. 33, lire également « les *images* », au lieu de « les *usages* ».

§

Un Congrès des Jeunes. — Un groupe de Lorrains organise pour septembre prochain, à Nancy, un Congrès dit « Congrès des Jeunes ».

Cette manifestation est placée sous le patronage d'honneur du Président de la République et du ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Peinture, musique, littérature, sculpture, joaillerie, broderie d'art, imprimerie, gravure, verrerie, céramique, faïencerie, cristallerie, arts appliqués, inventions, tout y trouvera place et les artisans de ces branches diverses de l'art et de l'industrie française y trouveront le meilleur accueil. Toutes les écoles, toutes les conceptions, toutes les méthodes y seront respectées.

L'ampleur prise par un premier projet plus vaste eût nécessité des ressources et, surtout, un emplacement difficiles à trouver ; force fut donc au Comité de limiter son horizon et de le borner aux départements suivants : Seine, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Meuse, Ardennes, Haute-Marne, Haute-Saône, territoire de Belfort, Doubs, Côte-d'Or, Aube, Marne, Seine-et-Marne.

Les personnes que cette importante manifestation peut intéresser, ainsi que les artistes et artisans des catégories indiquées plus haut, peuvent écrire à la *Permanence du « Congrès des Jeunes », 44, rue des Carmes, Nancy.*

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier, 7, rue Victor-Hugo.